B 49789 4

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

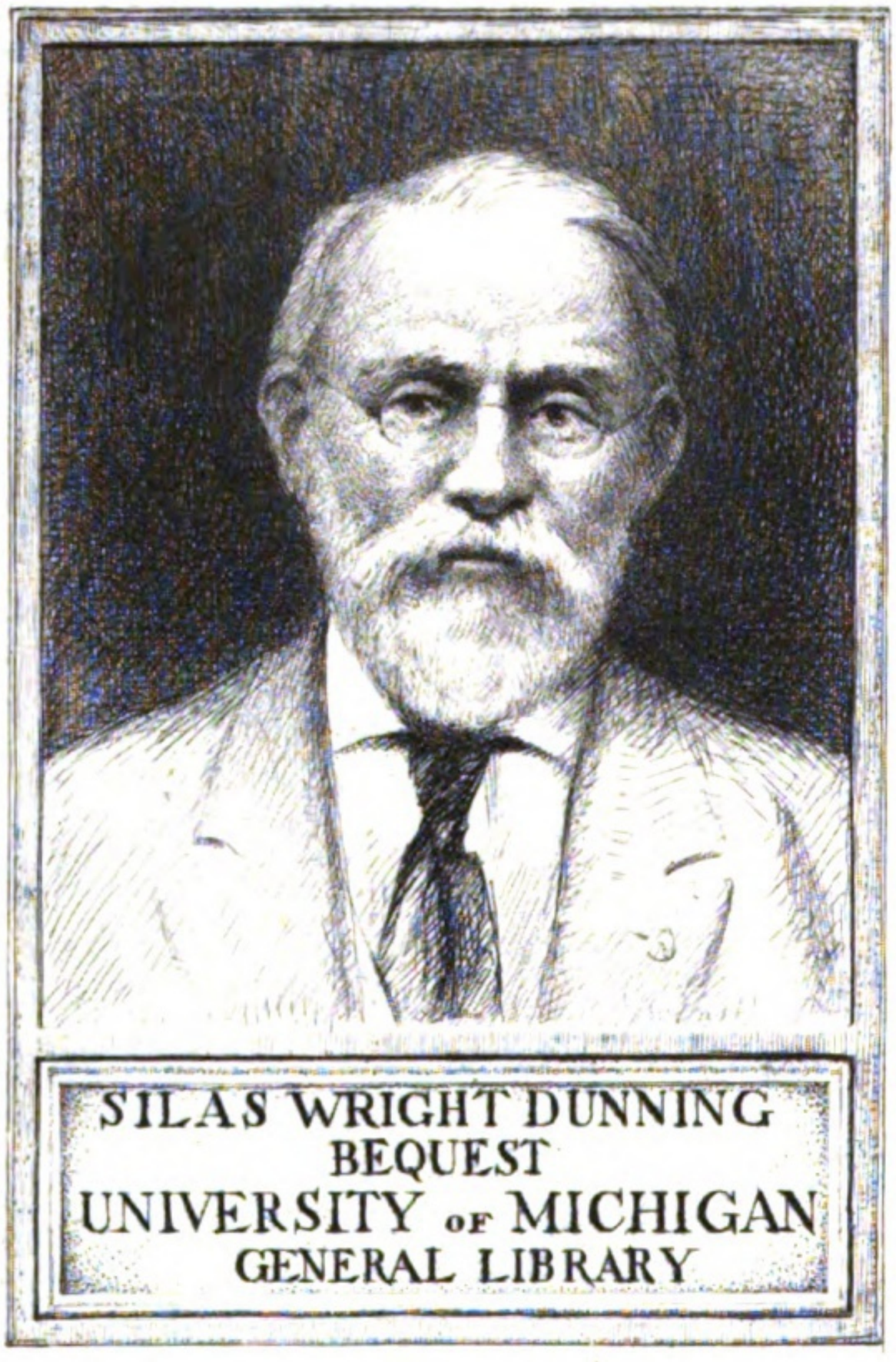

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

DC
611
.A66
R4

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue

de l'Anjou

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Revue
de l'Anjou

Nouvelle Série

Tome Quatre-vingt-quatrième

ANGERS
IMPRIMERIE-LIBRAIRIE G. GRASSIN
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉDITIONS DE L'OUEST
RICHOU FRÈRES, ADMINISTRATEURS
40, Rue du Cornet

1922

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dunning
Wurtz
2-2-27
16 143

Le Professeur Monprofit

(1857-1922)

L'École de Médecine d'Angers vient de perdre un de ses maîtres les plus illustres, un professeur qui a fait école, qui a su donner un essor admirable à la Chirurgie angevine et prendre une grande part à l'évolution chirurgicale moderne. Monprofit était connu dans toute la région de l'Ouest, où il exerçait en maître l'art de la chirurgie; mais il était aussi connu dans toutes nos facultés de médecine et à l'étranger par ses travaux et par ses remarquables publications. C'était un chirurgien accompli; doué des facultés physiques indispensables à notre art, il possédait en outre les qualités de cœur, de bonté et de dévouement qui avaient fait de lui un homme incomparable et indiscuté.

Son savoir était immense, car, s'il opérait bien, il n'était pas de ceux qui bornent leur ambition chirurgicale à posséder quelques qualités de technique opératoire; il entendait surtout mettre au service de la science chirurgicale ses admirables qualités d'opérateur. Or, cette science chirurgicale, c'est par un labeur incessant qu'il l'a conquise. Compagnon de ses études depuis l'année 1878, j'ai assisté à toutes ses luttes, à tous ses efforts. Il était mon ancien lorsque je l'ai connu, il a été mon premier maître dans cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

École d'Angers qui devait voir l'épanouissement de sa belle carrière. Il était alors interne et ne dédaignait pas de donner à ses jeunes camarades les premiers conseils; mais ce qu'il leur donnait surtout c'était l'exemple du travail et de l'énergie. J'ai su, lorsque je l'ai remplacé comme interne à l'Hôpital d'Angers, qu'il se faisait réveiller à 5 heures du matin pour travailler. Il était toujours arrivé le premier dans son service, pour y étudier ses malades et s'efforcer déjà de poser les indications thérapeutiques ou chirurgicales. Il avait la notion de l'importance primordiale de la science clinique, qu'il voulait acquérir progressivement, en s'aidant de ses connaissances théoriques et surtout aussi des conseils de ses maîtres.

Ainsi, dès le début de ses études, il avait adopté la bonne méthode, la seule qui puisse mener aux connaissances fécondes, la seule qui soit capable de développer en nous-mêmes une véritable passion pour notre art, passion sans laquelle notre vie serait dépourvue de tout idéal élevé.

C'est dans ces dispositions d'esprit, après avoir fait son service militaire, qu'il vint à Paris pour préparer l'internat. Il était externe de Duguet, à Lariboisière, en 1883, quand il fut reçu interne. Cette date de sa réception à l'internat des Hôpitaux de Paris doit être retenue; c'est l'événement le plus important de l'existence pour l'étudiant en médecine, parce que l'avenir du candidat en dépend tout entier. La partie était grosse pour Monprofit comme pour les autres, mais deux années de préparation, avec ses connaissances acquises, en avaient fait un candidat redoutable entre tous. C'était le candidat qui devait arriver et qui arriva en effet, et le deuxième de sa promotion, malgré une question à surprise, « La gangrène sénile », qui amena l'échec de bons et même d'excellents candidats.

Après ce succès mérité, qui lui ouvrait tous les espoirs, Monprofit, bien décidé déjà à rentrer exercer dans sa ville natale, s'efforça de choisir ses maîtres parmi ceux qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compléteraient le mieux son instruction chirurgicale et c'est ainsi qu'il devint l'élève de Terrier et de Tillaux. Chez ce dernier, il compléta ses connaissances cliniques; mais c'est surtout chez le professeur Terrier qu'il vit clair en chirurgie et qu'il devint chirurgien. Sous ce maître d'élite, aux idées géniales, il prit son véritable essor. Il sut que la chirurgie n'était pas un monopole réservé à quelques élus, mais que la chirurgie était entrée dans une ère scientifique et que cette science pouvait s'acquérir par un labeur assidu. Il suffirait aux jeunes générations de chirurgiens qui l'auraient acquise de chercher les indications opératoires et les techniques chirurgicales dans les deux pathologies. Ce mouvement chirurgical d'évolution et de décentralisation, dont tout l'honneur revient à Terrier, devait s'accomplir par l'exemple de tous les grands chirurgiens, qui allaient également de l'avant et avaient adopté la méthode aseptique de Terrier, grâce à laquelle la chirurgie allait prendre une extension sans exemple et pour ainsi dire sans bornes. Mais il fallait voir, voir sur place les résultats des autres, et Terrier ne cessait de nous encourager à aller à l'étranger pour nous former et ouvrir l'esprit.

C'est ainsi que Monprofit, chargé d'une mission officielle, visita les chirurgiens suisses, anglais, belges, autrichiens et allemands, qu'il sut apprécier leurs méthodes, les comparer à celle du Maître français et se créer ainsi une personnalité scientifique, à cette époque unique de la fondation de la science chirurgicale.

Pendant son internat, il fut nommé au concours aide d'anatomie, en 1885, et moniteur de trachéotomie, en 1887. Sa thèse inaugurale, passée en 1888, mérita le prix de thèses de la faculté. C'était une étude complète sur les salpingites. Dans ce travail très documenté, la question, encore mal connue, en général mal comprise, fut présentée avec une méthode et une clarté incomparables; Monprofit y révélait ses qualités d'anatomo-pathologiste et de chirurgien. Cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

thèse fit alors sensation ; elle fut très discutée, comme tous les travaux de réelle valeur. Maintenant que le temps a laissé parler les faits, elle reste vraie dans tout son ensemble et constitue pour cette importante question un monument scientifique de tout premier ordre.

C'est à cette époque de sa vie, en 1888, que Monprofit rentra à Angers, dans sa ville natale, pour y exercer son art et y introduire les méthodes nouvelles en chirurgie. Il se présenta au concours de l'École de Médecine et fut nommé, en 1889, chirurgien adjoint de la Maternité et professeur suppléant des chaires de chirurgie. Ces titres officiels lui donnaient l'entrée de l'Hôpital pendant les vacances des titulaires et lui permettaient de prendre contact avec les étudiants, pour lesquels il avait une attirance toute spéciale, lorsqu'ils étaient laborieux et consciencieux. En même temps, il installait à Saint-Martin sa clinique chirurgicale où il adressait ses premiers malades. Cette clinique est actuellement encore en pleine prospérité et présente un centre important de chirurgie privée. C'est là qu'il fit la plupart de ses premières grandes interventions abdominales et qu'il se fit connaître, non seulement des malades, mais des médecins de la région. Son renom s'étendit rapidement et il était déjà très connu lorsqu'en 1898 il succéda au professeur Dezanneau, comme professeur de clinique chirurgicale.

Le professeur Dezanneau avait illustré cette chaire et il serait injuste de ne pas reconnaître les bienfaits de son enseignement. Clinicien distingué et opérateur audacieux pour son époque, ce maître était incomparable pour former le sens clinique et critique de ses élèves, qui conservaient pour lui des sentiments d'admiration et de reconnaissance. Mais ses méthodes étaient anciennes, ne répondaient plus toujours aux progrès de la chirurgie, de sorte qu'une révolution était nécessaire dans l'organisation du service et dans son enseignement. Monprofit accomplit cette révolution avec la fougue et l'entrain qui le caractérisaient. Surmontant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tous les obstacles, il ne tarda pas à faire de son service de clinique chirurgicale un des centres les mieux compris pour l'enseignement de la chirurgie en France? C'est là que nous le voyons bientôt aborder tous les grands problèmes de la chirurgie moderne.

En gynécologie, il adopte un des premiers la position déclive. Il a le premier l'idée, pour supprimer un aide, de prendre un point d'appui extérieur pour maintenir en place la valve sus-pubienne de Doyen et il crée l'écarteur automatique qui porte son nom. En chirurgie générale, même ingéniosité. Il crée de nouveaux instruments ou en modifie des anciens; mais ses créations sont simples et pratiques et quelques-unes, comme le grand rétracteur des parties molles, comme le pelvi-support à lame mobile resteront dans l'arsenal chirurgical. En chirurgie gastrique, il se révèle bientôt comme un maître; il guérit de nombreux malades et la bonne nouvelle se répand si bien dans la région qu'il ne tarde pas à posséder une statistique de plusieurs centaines de cas.

Il publie bientôt un livre remarquable sur la gastro-entérostomie; puis il fonde un journal spécial sur la chirurgie gastro-intestinale, où il publie des articles qui constituent actuellement des documents importants. Ses publications dans les *Archives provinciales de Chirurgie* sont très nombreuses et très variées. Entre temps, il est lauréat de la Société royale des Sciences de Bruxelles (1901), lauréat de l'Académie des Sciences (prix Mège, 1903), lauréat de l'Académie de Médecine (1904).

Membre de la Société française de Chirurgie, il est nommé président du Congrès français de Chirurgie, en 1906, et fait un discours d'ouverture sur les « Indications chirurgicales » extrêmement remarqué. Depuis cette époque, il est resté un des membres les plus actifs du Congrès.

En 1910, il est nommé membre correspondant national de l'Académie de Médecine et, à cette occasion, il est l'objet

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'une manifestation de grande sympathie de la part de ses maîtres, de ses amis et de ses élèves. Il vient, en même temps, d'être nommé député et maire d'Angers. Or, comme dans les discours qui sont prononcés on fait allusion à l'abandon possible de sa profession, que trouve-t-il à répondre? « Non, non, ma fonction est de faire de la chirurgie et je « continuerai d'en faire autant que les circonstances me le « permettront. Tant que ma main tiendra le bistouri sans « trembler, tant qu'elle pourra explorer une plaie, je persé- « vérerai dans la pratique de mon art, car c'est de notre « devoir de servir utilement les intérêts de la science, de « notre pays et de l'humanité ! On ne doit jamais s'arrêter « dans sa tâche quand on peut venir en aide aux malheu- « reux, lutter contre la maladie, arracher des proies à la « douleur et à la mort. » Voilà tout l'homme.

Bientôt la guerre balkanique éclate. C'est pour lui, chirurgien moderne, un nouveau champ d'exploration. Les renseignements et les enseignements de la guerre russo-japonaise n'ont pas résolu les grands problèmes de la chirurgie de guerre : il faut donc les élucider. Il n'hésite pas et part comme chirurgien sur le front des opérations militaires, d'où il rapporte des documents précieux et des directives qui eussent dû impressionner le Corps de Santé français. Ne pressentait-il pas la grande guerre quand il insistait pour mettre à l'ordre du jour, pour le Congrès de 1913, la question suivante : plaies du crâne par petits projectiles ! Aussi, avec ce tempérament ardent, n'est-on pas étonné de le voir, malgré son âge, reprendre du service actif pendant la guerre et partir à la tête d'une ambulance. On sait les services qu'il a rendus et le nombre incalculable de blessés qu'il a soulagés au détriment de sa santé.

Après un repos forcé, il rentre bientôt dans sa ville d'Angers pour se remettre à l'œuvre. Il recommence ses cours, ses séances opératoires, avec l'entrain de la jeunesse

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et avec cette fougue qu'il mettait en toute chose. Il reprend aussi sa clientèle privée et, chose étonnante, après d'aussi longues absences, il la retrouve fidèle et plus attachée que jamais. C'est que Monprofit était aimé, vénéré par ceux qui le connaissaient et qui, directement ou indirectement, avaient eu affaire à lui. On le savait bon, charitable et dévoué à tous ceux qui faisaient appel à lui et on ne tenait pas compte de quelques boutades auxquelles il était parfois sujet, parce qu'on avait la notion qu'elles s'adressaient plus à la maladie du patient qu'à ce dernier. N'était-il pas de toute évidence que plus gravement on était atteint, plus on devait avoir de droits à son affectueuse sollicitude.

Cette bonté, cette sollicitude, il l'étendait à ses élèves, pour lesquels il avait un réel attachement; ses internes surtout l'intéressaient et il ne manquait jamais de leur donner l'exemple de son dévouement, en arrivant toujours de suite, quand ils l'appelaient pour les cas urgents. Aussi était-il pour eux le maître aimé et respecté, celui qui avait su leur communiquer un peu de son enthousiasme pour sa chère chirurgie.

J'ai dit que son patriotisme était ardent et raisonné, qu'il était foncièrement attaché à tout ce qui était français. C'est principalement dans les grandes réunions chirurgicales à l'étranger qu'il faisait montre de son tact et de ses vertus françaises par des discours empreints des sentiments les plus nobles et les plus élevés, marqués au coin du patriotisme le plus pur. Aussi, quelle n'a pas été sa joie lorsque, en octobre dernier, le Congrès français de Chirurgie s'est réuni à Strasbourg, dans ce Strasbourg redevenu français, ce Strasbourg dont nous n'osions pas entre nous prononcer le nom quelque temps auparavant !

Pouvait-on penser alors que cet homme si plein de vie serait bientôt terrassé. On le voit reprendre sa vie de labeur : il professe, il opère, il soigne des malades, jusqu'au jour où

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il s'alite pour ne plus se relever. Ce jour-là, il fait encore dans sa clinique quatre grandes opérations ! Mort sublime, exemple admirable, qui appellent notre recueillement.

Monprofit était officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre de Léopold et titulaire de nombreuses autres distinctions.

Dr H. DELAGÉNIÈRE.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chouannerie de Maine-et-Loire

Bords de la Sarthe et du Loir

1794-1799

Dans un précédent travail publié dans le *Bulletin de la Commission historique et archéologique de la Mayenne*, nous avons essayé d'écrire l'histoire de la Chouannerie dans ce département et notamment celle de la division d'entre Sarthe et Mayenne, commandée par Coquereau et ensuite par Gaullier.

A ses débuts, elle ne comprenait guère que quelques communes situées près de la Mayenne, au sud-est de Château-Gontier. Bientôt la tache s'étendit jusqu'à la Sarthe, vers Saint-Denis-d'Anjou. Elle devait s'augmenter encore par suite de l'arrivée dans le district de Châteauneuf de plusieurs officiers, envoyés par de Sarrazin pour soulever le pays bordant la Sarthe, que Coquereau n'avait pas cherché à attirer à lui. Bientôt tous les royalistes de la rive droite de cette rivière vinrent se ranger sous les ordres de la Mérousière et de Gaullier. Les paroisses de la rive gauche, Précigné, Notre-Dame-du-Pé, la Chapelle-d'Aligné, dans la Sarthe, Morannes, Daumeray, Étriché, en Maine-et-Loire, les imitèrent. Après la brouille de la Mérousière et de Coquereau, elles restent sous les ordres de Gaullier qui, après la mort du premier, se réunit au second. Bien accueilli cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fois, il se joignit à lui, en attendant qu'il lui succédât à la tête de cette division.

Gaullier semble avoir bien rarement, sinon jamais, appelé les compagnies de la rive gauche de la Sarthe à combattre avec celles de la rive droite. Il se bornait à les visiter souvent et prit part avec elles à plusieurs affaires. Nous avions négligé de parler de ces compagnies. De nouveaux renseignements nous permettent de consacrer quelques pages aux événements, peu importants du reste, dont cette région fut le théâtre et aussi de dire quelques mots sur ceux qui se passèrent dans les communes voisines placées sur la rive gauche du Loir, que de Scépeaux essaya vainement, en 1795, de rattacher à l'armée d'Anjou et qui devaient, en 1799, faire partie de celle du Maine.

I

Entre Sarthe et Loir

Si tout le pays autour de Cholet avait pris les armes en même temps que la Vendée, pour le soutien de la religion et de la royauté, en 1793; si, l'année suivante, le district de Segré presque en entier et une partie de celui de Châteauneuf se soulevèrent dans le même but, pas plus que le pays de Saumur, celui de Baugé n'avait pris part à ce mouvement, sauf peut-être sur ses bords, dans quelques communes joignant le district de Châteauneuf, dont elles étaient séparées seulement par la rivière de la Sarthe.

Lorsque l'armée vendéenne, à la suite de plusieurs échecs successifs, se fut décidée à passer sur la rive droite de la Loire, le 18 octobre 1793, elle se porta sur la Normandie. Repoussée devant Granville, elle revint sur ses pas et se dirigea sur Angers, qu'elle espérait pouvoir occuper comme au mois de juin précédent. Mais son attaque ne réussit pas et ses chefs, apprenant l'arrivée imminente des troupes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

républicaines, l'entraînèrent, par la Flèche, sur le Mans, dont elle fut chassée par les républicains et dès lors, en pleine déroute, par Laval et Craon, regagna les bords de la Loire où elle devait se faire écraser à Savenay.

C'est au cours de cette retraite qu'un certain nombre d'officiers, la plupart originaires du Maine-et-Loire, abandonnèrent les Vendéens pour rentrer dans leur pays, dont ils connaissaient les opinions royalistes et religieuses, afin de soulever les paysans et les déterminer à prendre les armes pour combattre les républicains. De Scépeaux, de Dieusie, Turpin de Crissé, de Terves, d'Anthenaise, etc., furent du nombre de ceux-ci.

Pour ne pas compromettre leurs familles, ils avaient pris des surnoms et, en outre, jugèrent prudent de désigner pour commander le pays un étranger, de Sarrazin [1], qui les avait suivis, tandis que de Scépeaux s'occupait plus particulièrement des communes de la Loire-Inférieure vers Châteaubriand.

Les chouans de Segré étaient entrés en rapport avec les royalistes de la Mayenne, commandés par Coquereau, qui vint plusieurs fois leur prêter son concours, de même que Sarrazin passa plusieurs fois la Mayenne pour aider les royalistes de cette région.

Mais Coquereau, qui, après avoir quitté l'armée vendéenne, avait fait soulever toutes les communes situées au sud-est de Château-Gontier et dépendant tant du département de la Mayenne que de celui de Maine-et-Loire, depuis Daon,

[1] Sarrazin (Guillaume, vicomte de), gentilhomme de Clermont en Auvergne, avait servi d'abord aux Pages, puis aux gardes du corps et ensuite dans la garde constitutionnelle, avec La Rochejaquelein, de Dieusie, Turpin de Crissé, etc. A la suite de la journée du 10 août, il était allé rejoindre les Vendéens à Machecoul. Il avait passé la Loire avec l'armée royale, mais avait quitté celle-ci après la déroute du Mans pour suivre ses amis qui l'avaient placé à leur tête. Il prit part à de nombreux combats, mais fut tué, le 30 août 1794, à Saint-Michel-de-Ghaisne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

bordant la Mayenne, jusqu'à Saint-Denis-d'Anjou, sur la Sarthe, avait négligé de s'occuper des communes situées le long de cette rivière dans la direction d'Angers et de l'arrière-pays jusqu'à la Mayenne, acceptant toutefois dans sa troupe les volontaires qui voulaient combattre contre la République.

Au mois de juin 1794, Sarrazin décida plusieurs de ses officiers, de Terves dit *la Coulisse* [1], d'Anthenaise dit *Petit-Renaud* [2], Bruneau de la Mérousière, dit *M. Jacques* [3] et Gaullier dit *Grand-Pierre* [4], à se rendre dans les environs de Châteauneuf, où trois d'entre eux étaient connus des paysans. Aussi ceux-ci n'hésitèrent pas à venir se ranger sous les ordres de *Monsieur Jacques* et à former plusieurs compagnies qui eurent pour capitaines : Guynoiseau dit *Jolicœur*, de Contigné; Lattay dit *Danse-à-l'Ombre*, de Brissarthe, etc.

Cette levée n'avait pu se faire sans détacher de la troupe de Coquereau un certain nombre de ses meilleurs soldats, qui étaient venus se joindre aux hommes de leurs paroisses rassemblés sous les ordres des nouveaux chefs qui s'offraient pour les commander. Ce fut là sans doute un des motifs qui amenèrent Coquereau, homme entier et autoritaire, peut-être aussi jaloux des nouveaux venus, anciens officiers, dont il sentait la supériorité sans vouloir la reconnaître, à montrer

[1] Terves (Pierre-Charles-Armand de), dont la famille possédait le château du Margat, en Contigné.

[2] Anthenaise (François-Armand d'), ancien officier, de Saint-Philbert-en-Mauges.

[3] Bruneau de la Mérousière (Jacques), ancien officier, qui avait servi dans la Garde constitutionnelle et dont la famille habitait Brissarthe.

[4] Gaullier (Marin-Pierre), fils d'un notaire de Morannes, avait servi au 1er bataillon de volontaires de Maine-et-Loire. Après la mort de *Monsieur Jacques*, il devint le second de Coquereau, qu'il remplaça lorsqu'il eut été tué le 28 juin 1795. Il prit part aux insurrections royalistes de 1799 et de 1815 et mourut à Bouère, le 9 avril 1817, anobli par Louis XVIII et fait chevalier de Saint-Louis.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vis-à-vis de *Monsieur Jacques* une mauvaise volonté évidente, à mépriser ses avis, notamment aux affaires de Seurdres et de Cherré (21 août et 4 septembre). La mort de d'Anthenaise, tué le 6 du même mois à la Cointerie de Marigné, d'un coup de fusil tiré par derrière, celle de de Terves, tué de la même manière au combat du bois du Boulay déterminèrent *Monsieur Jacques* à se séparer de lui. Laissant Gaullier à la tête des Chouans de Châteauneuf, il se rendit aux environs de Château-Gontier, où ceux de Villiers-Charlemagne, de Fromentières, etc., avaient proposé à Coquereau de se joindre à sa bande et avaient éprouvé un refus.

Monsieur Jacques se mit en rapport avec les capitaines de ces communes et, par leur entremise, avec tous les Chouans des deux rives de la Mayenne entre Château-Gontier et Laval. Ceux-ci, n'ayant aucun chef pour les diriger, acceptèrent volontiers celui qui s'offrait à eux et livrèrent avec lui plusieurs combats, à l'étang de la Ramée (28 septembre), à la Jupellière (28 octobre), à Montsurs (12 décembre 1794). Après chacune de ces affaires, *Monsieur Jacques* disparaissait de la Mayenne pour venir visiter les Chouans de Châteauneuf qu'il avait laissés sous les ordres de Gaullier.

Celui-ci n'avait pas perdu son temps. Originaire de Morannes, connu de tous dans le pays, il n'avait pas eu de peine à former des compagnies dans les communes voisines. Les royalistes d'Étriché, sous les ordres de Basile, ceux de Daumeray, sous ceux de Touranloure dit *Bonchamp*, ceux de Gouis près Durtal, auxquels étaient venus se joindre ceux de la Chapelle-d'Aligné, de Notre-Dame-du-Pé et de Précigné (Sarthe), commandés par Brichet dit *Ducimbray*, l'avaient accepté pour chef.

Monsieur Jacques était sur le point de devenir le chef des chouans de la Mayenne quand un malheureux événement fit évanouir cette espérance. Après l'affaire de Montsurs, il était venu retrouver Gaullier. Ils formèrent le projet

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de s'emparer du bourg patriote de Daumeray et avaient réuni les Chouans des deux rives de la Sarthe. Cette attaque eut lieu le 8 janvier 1795. Le bourg était défendu par des portes barrant toutes les routes y donnant accès et par une garde nationale patriote. Ne pouvant forcer la porte qu'il attaquait, *Monsieur Jacques* ordonna d'y mettre le feu en entassant au pied des fagots enflammés. Plusieurs hommes sont tués en courant vers cette porte. *Jolicœur* est atteint d'une balle à la tête et s'éloigne pour se faire panser. *Monsieur Jacques*, pour donner l'exemple, saisit un fagot et court vers ladite porte. Il tombe atteint d'une balle à l'épaule. Oubliant sa propre blessure, *Jolicœur* court à lui et l'emporte. Les chouans se retirent alors et repassent la Sarthe, emmenant leurs blessés [1].

Monsieur Jacques, caché dans un souterrain ou plutôt dans une ferme voisine, mourut quelques semaines plus tard des suites de sa blessure, soigné par Gaullier qui, dit-on, ne l'avait pas quitté [2].

Ce dernier, comprenant qu'il n'avait pas sous ses ordres un nombre d'hommes suffisant pour tenir campagne, chercha à se rapprocher de Coquereau qui, n'éprouvant pas à son égard les sentiments de jalousie dont il avait été animé contre *Monsieur Jacques*, l'accepta comme second, lui laissant, semble-t-il, le commandement des chouans des bords de la Sarthe.

Bientôt survint le traité signé par Charette à la Jaunaie, suivi de celui de la Mabilaie, spécial pour les chouans de Bretagne, d'Anjou et du Maine, signé par leurs chefs, près de

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 831.

[2] A Juvardeil, suivant Cél. Port ; au Plessis-aux-Nonnains, commune de Cherré, d'après une tradition recueillie par son ancien maire, M. Hébert de la Rousselière; ou encore, à Signé de Seurdres, d'après Duchemin-Descepeaux (t. II, p. 284).

Bruneau de la Mérousière (Pierre-Jacques-François) avait deux sœurs, Simone-Françoise et Barbe-Perrine-Prudence, qui se déclarent ses héritières au mois de fructidor an III (août 1795).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rennes, le 20 avril 1795. A ce moment les hostilités ont cessé partout. Coquereau, qui brûle du désir de se battre, est allé trouver au château de Bourmont de Scépeaux qui l'engage à patienter. Il rentrait à Daon furieux, le 28 juin, lorsqu'il est tué par des hussards. Gaullier le remplace et devient chef de la division d'entre Sarthe et Mayenne.

Le 9 juillet, une colonne, venue d'Angers, attaque les chouans près du Louroux-Béconnais; ceux-ci la repoussent aux Landes-Margeries. Cette attaque fournit aux Royalistes le prétexte qu'ils cherchaient pour reprendre les armes, afin de soutenir l'expédition des émigrés sur la côte de Bretagne. La guerre a recommencé aussitôt sur tous les points.

Les chouans de Châteauneuf combattent avec Gaullier. Celui-ci ne semble pas avoir appelé près de lui ceux de la rive gauche de la Sarthe, qui restent dans leurs communes, surveillant la rivière, et nous ne trouvons à signaler aucun fait important dans cette région.

Le 2 novembre 1795, au Porage, entre Étriché et Morannes, un détachement, escortant une voiture de vivres venant de Châteauneuf, est attaqué par les chouans. Six soldats sont tués, les autres prennent la fuite. Un second détachement accourt. Les chouans ont disparu; mais, pour venger leurs camarades, ces soldats pillent le village et fusillent six habitants [1].

La tache s'est étendue. Les communes de Huillé et de Baracé, si elles n'ont pas formé de compagnies de chouans, ne leur sont pas moins favorables et sont souvent parcourues par eux. Le commissaire du Directoire près le canton de Durtal déclare qu'ils sont deux cent cinquante entre la Sarthe et le Loir, trois cent cinquante, si on y ajoute ceux des environs de Baugé. Il y a là trois compagnies d'une trentaine d'hommes avec un capitaine et un lieutenant pour chacune. Elles semblent être sous le commandement d'un

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 831.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nommé *Brise-Bleu* et obéissent à un chef supérieur portant le nom de *Sabre-Tout*, qui leur transmet les ordres de *Grand-Pierre* (Gaullier).

Ce même commissaire, Grandin, écrit au Département, le 28 décembre 1795 : « Il ne faut pas s'aveugler sur la guerre des chouans. Elle prend un caractère effrayant et met la chose publique dans le plus grand danger. L'esprit public se corromp de jour en jour, au point que tout plain (*sic*) d'individus, qu'on avait toujours regardés comme des patriotes incorruptibles, sont aujourd'hui parmi les chouans et les servent de manière à mériter leur grâce [1]. »

Et dans la lettre suivante il dénonce les agents municipaux de Huillé et de Baracé et surtout Monsallier, ancien membre du Comité révolutionnaire de Châteauneuf qui, depuis la paix, s'est retiré dans ses propriétés de Huillé, au milieu des chouans qu'il favorise. Les dénonciations contre ces trois personnages continuent dans les lettres suivantes en raison de leurs fréquentations et comme protégeant les chouans qui trouvent dans ces deux communes des refuges après chacune de leurs expéditions.

Le 6 janvier 1796, les chouans, au nombre de trois à quatre cents, se réunissent à Daumeray et à Saint-Germain [2] où des messes doivent être célébrées par leurs prêtres, à l'occasion de la fête des Rois. Ils se rendent ensuite au château de la Rochejaquelein, dont ils sont chassés par l'aide de camp Ferrière et rejetés sur une embuscade préparée par la garnison de Châteauneuf qui leur tua beaucoup de monde, plus de soixante hommes. Les chouans de la rive droite repassent alors la Sarthe avec leurs blessés tandis que ceux de la rive gauche se dispersent [3].

En entendant la fusillade, l'agent national de Durtal

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 255.

[2] Petit bourg dépendant de la commune de Daumeray.

[3] C. Port. *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, III-291.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avait mobilisé la garnison, composée d'un détachement du bataillon de la Somme et d'un escadron du 16e régiment de chasseurs. En approchant du château du Grip, les soldats aperçurent une troupe de chouans qui, à leur vue, se dispersèrent dans un bois voisin. Celui-ci fut cerné par la cavalerie, tandis que l'infanterie, disposée en deux colonnes parcourait ce bois dans tous les sens. Les chouans se hâtèrent de prendre la fuite, laissant sur le terrain trois hommes tués, plus trois autres retrouvés le lendemain et quelques prisonniers [1].

La guerre continue sans que nous trouvions aucun fait saillant à relater. La correspondance de l'agent national de Durtal se borne à énoncer des faits sans importance : quelques coups de feu tirés sur les avant-postes de Durtal; la prise du cheval de Touranloure dit *Bonchamp ;* la mort de Rossignol, ancien domestique de Mme Violas de Daumeray, employé dans la cavalerie des chouans et l'un des plus dangereux du pays, etc.

En même temps, il continue ses dénonciations contre les agents municipaux de Huillé (Lejeune de la Furgeonnière) et de Baracé (d'Estriché) et surtout « cette tête évaporée de Monsallier », auquel il reproche des relations avec d'anciens chouans [2]. Il finira par obtenir du général Baillot un ordre d'arrestation contre lui. Monsallier, prévenu à temps, s'est caché et adresse à Grandin une protestation contre cet ordre, qu'il signe Monsallier, vrai chouan, dit l'*Amitié* [3].

Il dénonce en même temps la propriétaire du château de

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 255. Lettres de Durtal des 17 et 21 nivôse.

[2] Il lui reproche ses relations avec François Lecoq, ci-devant lieutenant de Chouans, établi pendant l'armistice maréchal-taillandier à Durtal; Martin, dit *Monte-à-Cheval*, son ouvrier; Pierre Chareau, dit *Bellefin* de Bazouges; Joseph Guillois de Seiches, et Julien-Louis Collet.

[3] Arch. de Maine-et-Loire, L, 255.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Rochejaquelein comme étant en relations constantes avec les chouans. Ce château appartenait à François Lejeune de la Furgeonnière, ancien officier, résidant alors aux environs de Paris. Sa femme, née Fitte de Soucy, dont la mère avait été gouvernante des enfants de France, était restée dans son château, près de Daumeray. Au moment des troubles, elle était venue résider à Durtal. Elle se rendait souvent à cette propriété, pour aller chercher des provisions, ou pour faire sa lessive, et alors y restait quelques jours; de plus, quelques-uns de ses domestiques étaient allés rejoindre les chouans. En présence de ces dénonciations répétées, Vintcamp, commandant la force armée de Durtal, adressa, le 3 mai, au général Baillot un rapport contre Mme de la Furgeonnière, dont ce général ordonna l'arrestation. Une perquisition rigoureuse fut faite dans ses papiers, où l'on ne trouva rien de suspect. Elle n'en fut pas moins conduite à Angers, mais dut être rendue à la liberté quelques jours après, par suite du traité conclu à Angers, le 14 mai 1796, avec le général Hoche par de Scépeaux [1].

Les *Affiches d'Angers* du 3 juin avaient annoncé la soumission de Guynoiseau dit *Jolicœur* et de Lattay dit *Danse-à-l'Ombre*, dont les hommes avaient rendu leurs armes à la demi-brigade des Deux-Sèvres. Ceux de Touranloure dit *Bonchamps* devaient livrer les leurs le lendemain.

Le 4, les chouans de Gouis demandent au chef de la force armée de Durtal de ne pas faire sortir ses troupes, afin qu'ils puissent se réunir et se concerter pour rendre leurs armes, conformément aux ordres qu'ils ont reçus de leur chef de division, *Grand-Pierre*.

Le 5, quarante-deux chouans de la compagnie de *Belsaire* de Gouis, le 6, dix-neuf autres de la compagnie de *Bellefin* déposent leurs armes, presque toutes en mau-

[1] Sa fille unique épousa, en 1799, Eugène de la Bonninière de Beaumont, qui commanda une légion de Chouans en 1815 et aussi en 1832.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vais état et parmi lesquelles ne se trouve pas un seul fusil à deux coups. Dans une autre lettre du 8, Gaudin annonce que soixante-dix-sept chouans ont fait leur soumission [1]. On écrit de Baugé que la bande de *Brise-Bleu* a également remis les armes [2].

Nous n'avons pas eu l'occasion de parler des chouans du canton de Tiercé, situé dans l'angle formé par le confluent du Loir et de la Sarthe. Il s'en trouvait bien quelques-uns, mais ils étaient peu nombreux et devaient se réunir à la bande d'Étriché, commandée par Basile. Puis survient le traité de paix signé à la Mabilaie par les chouans de Bretagne et d'Anjou.

Ce serait pendant la cessation des hostilités, d'après une lettre du 3 mai 1795, qu'un parti de chouans enlève la caisse du percepteur de Tiercé, Doguereau, et détruit ses registres [3].

Au mois de février 1796, une troupe de chouans cerne la maison d'un fermier de Tiercé. Ils se font ouvrir la porte et fouillent partout. Ils entrent dans une chambre où se trouvaient trois grenadiers du bataillon de la Haute-Saône, faisant partie du cantonnement de Juvardeil. Ils s'emparent de leurs sabres et les emmènent avec eux, volontairement sans doute [4]. Le poste de Tiercé fut attaqué le 24 mai et trois hommes furent tués. Et c'est tout ce que nous avons trouvé. A ce moment, du reste, la paix a été signée le 14 de ce mois et le 8 juin les chouans déposent leurs armes et font leur soumission.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 255.

[2] *Ibid.*, L, 54.

[3] *Ibid.*, L, 831.

[4] *Ibid.*, L, 302.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

II

Rive Gauche du Loir

Nous n'avons à peu près rien à dire sur les chouans de la rive gauche du Loir entre Durtal, Baugé et Angers, pour la première partie de leur campagne antérieure au traité de la Mabilaie (20 avril 1795).

Il se trouve bien dans cette contrée un certain nombre de royalistes qui ont pris les armes et ont choisi pour les commander Potterie de Marcé, Chambour de Jarzé, etc. Ces bandes sont composées d'un très petit nombre d'hommes et n'osent se risquer à attaquer les troupes républicaines ou les bourgs patriotes. Elles se tiennent la plupart du temps cachées dans les bois, le plus souvent dans l'importante forêt de Chambiers [1] ou dans le bois de la Perraudière en Lué.

Dans la nuit du 2 au 3 août 1794, ces chouans envahissent par escalade le château de la Perraudière et obligent les propriétaires à leur remettre les armes qu'ils possèdent et une somme de 1.500 livres [2]; c'est le seul incident dont nous ayons trouvé trace pour cette période.

A la suite du traité signé par Charette à la Jaunaie (25 février) est survenu un armistice, terminé le 20 avril par le traité de la Mabilaie qui a mis fin provisoirement à la guerre.

Il serait bien surprenant que de Scépeaux eût choisi précisément l'époque de cet armistice pour envoyer des émissaires dans les communes joignant le Loir afin d'y provoquer un soulèvement, comme le prétend le rédacteur du manuscrit publié par M. A. du Chesne, *Notes particu-*

[1] Elle s'étendait sur les communes de Durtal, Lézigné, Beauvau, Cheviré-le-Rouge, Montigné, etc. et avait 20 à 22 kilomètres de tour.

[2] C. Port. *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, t. III, p. 75.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lières sur la guerre des Chouans, etc. L'auteur, écrivant sans doute longtemps après les événements qu'il raconte, a pu se tromper, ou son copiste. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que deux des faits cités par lui ont eu lieu, l'un le 20 octobre 1795, l'autre le 16 mai 1796. C'est donc, croyons-nous, dans la seconde moitié de l'année 1795 que le chef de l'armée d'Anjou dut envoyer ces émissaires dans les communes situées au nord-est d'Angers.

Après la mort de Sarrazin, Scépeaux l'avait remplacé à la tête de l'armée d'Anjou. Le 27 avril, il réunit à Pontron ses principaux officiers pour leur communiquer le traité de la Mabilaie qui fut accepté par tous. Les hostilités cessent aussitôt.

Au commencement de juillet, Scépeaux, appelé à Paris pour discuter certaines mesures relatives au maintien de la paix, est parti, laissant au comte Odet de Châtillon le commandement de son armée. Le 9, a lieu le combat du Louroux-Béconnais, provoqué par les républicains, et la guerre a recommencé partout.

C'est alors sans doute que Châtillon, ou peut-être Scépeaux, accouru de Paris pour rejoindre son armée [1], envoyèrent plusieurs de leurs officiers vers le Loir, avec mission de voir s'il serait possible de créer dans cette région un centre de résistance qui obligerait les républicains à diviser leurs forces pour combattre ces nouveaux insurgés.

C'est ainsi que l'année suivante, après la mort de Stofflet, fusillé à Angers le 24 février 1796, et celle de Charette, fusillé à Nantes le 27 mars suivant, Scépeaux, se voyant pressé de tous côtés par les troupes républicaines et avant de se résigner à signer un nouveau traité de paix, envoya son adjudant général, de Bourmont, dans la Sarthe, pour y

[1] Sa présence est signalée le 25 août seulement à Bourmont, où il nomme ses chefs de divisions, mais il pouvait être rentré depuis quelque temps déjà.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

activer le recrutement des royalistes, sans plus de succès d'ailleurs [1].

Nous reproduirons d'abord le récit publié par M. du Chesne :

« En avril 1795, M. Bardet (connu), sous le nom de Marquis [2], quitta cette rive de la Mayenne pour aller insurger les cantons entre Baugé et Angers, accompagné de MM. Arsène de la Foresterie [3] et Simon Montauban [4], avec une trentaine d'hommes, dont une partie se composait de déserteurs. Arrivés à leur destination, ils s'occupèrent d'abattre les arbres de la Liberté dans toutes les communes et de compromettre le plus de monde possible. Ils étaient obligés de se tenir constamment dans les bois ou dans quelque maison de confiance et ils ne pouvaient se montrer que le soir, afin d'avoir le temps de se retirer dans la nuit. Aussitôt qu'on les apercevait, le tocsin sonnait dans toutes les communes. On y montait partout la garde [5]. Dans une heure de temps les patriotes pouvaient aisément rassembler contre les chouans sept à huit cents hommes et, dans ces cas-là, les chouans se cachaient dans les bois ou dans les caves (à tuffeaux), souvent obligés de quitter le pays.

[1] *Notes particulières sur les faits et circonstances qui ont eu lieu pendant la guerre des chouans de l'armée dite du Bas-Anjou et Haute-Bretagne.* Angers, Lachèse et Cie, 1890, in-8°, p. 145.

[2] Bardet (René), né le 24 janvier 1771, à Cornillé, homme d'affaires de la famille de la Foresterie, habitait Segré; chevalier de Saint-Louis, anobli en 1823.

[3] Arsène Poulain de la Forestrie, né à Juvardeil le 14 avril 1778, propriétaire au Lion-d'Angers.

[4] Montauban (René), dit *Simon*, capitaine dans le bataillon commandé par Bardet, marchand à Angrie, en 1814.

[5] Le 22 avril 1795, M. Menoir de Langetière écrit de Baugé à son fils habitant Angers : « Vous êtes heureux d'être tranquilles. Nous ne le sommes pas trop ici. Les chouans nous visitent de près. Nous avons au moins quarante gardes toutes les nuits, sans compter les patrouilles. » Note de M. A. du Chesne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Ils eurent plusieurs affaires, la première à Bauné. En arrivant au bourg, ils aperçurent le factionnaire. M. Bardet fit signe de la main à sa troupe de rester derrière. Il s'avance sur le factionnaire, le prend à bras le corps et lui bâillonne la bouche avec la main pour l'empêcher de crier. Malgré les précautions de Bardet, la sentinelle cria, ce qui donna l'éveil à un autre factionnaire posté devant les armes. M. Bardet lâcha entre les mains de ses camarades le premier factionnaire pour courir se saisir du corps de garde. La sentinelle, en se sauvant, tira sur M. Bardet. Arrivé à la porte du corps de garde on la lui ferma au nez. M. Bardet sauta par la fenêtre. Aussitôt le nommé Jouet dit la *Digue* le suivit et fit ouvrir sur-le-champ la porte. Ils arrêtèrent huit ou dix hommes dans le corps de garde. Un instant après, on vint annoncer à M. Bardet que trois de ses hommes étaient tombés; un seulement était mort, un autre mourut de ses blessures. Ils furent tués d'une fenêtre par un nommé Maubert, à qui Bardet avait fait grâce quinze jours auparavant. Malgré cette perte, il eut la générosité de grâcier tout le corps de garde, en exigeant leur parole d'honneur qu'ils ne porteraient jamais les armes contre lui.

« Après ce combat, Bardet et ses gens furent obligés de revenir dans le canton de Segré pour mettre leurs blessés à l'abri du péril.

« Le général de Scépeaux joignit à la petite colonne de M. Bardet MM. du Bosq [1] récemment arrivé d'Angleterre; Budan [2], Delaunay de la Mothaye [3], et Bernard dit *Bamboche*, étranger au pays. Ces messieurs passèrent de nouveau la Sarthe pour gagner les environs de Baugé. Rentrés dans

[1] L. du Breil du Bost, né à Beaufort-en-Vallée le 14 septembre 1752, ancien officier de dragons.

[2] J. Budan de Russé, beau-frère du précédent, né à la Chapelle-sous-Doué le 15 juin 1760.

[3] Louis de Launay de la Mothaye né à Brion, le 15 juin 1760.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce pays, ils furent aussitôt dénoncés par un nommé Mouas-Gas [1]. A l'instant on sonne le tocsin. Bientôt tous les patriotes se rassemblent au nombre de sept à huit cents et vont cerner le bois de la Perraudière où les chouans s'étaient rassemblés. Ceux-ci s'étaient placés dans le lieu le plus avantageux du bois. Les patriotes, après une légère fouilles et quelques tirailleries, s'en allèrent.

« Le lendemain, les chouans allèrent désarmer plusieurs communes. Huit à dix jours après, étant campés dans le même bois, ils envoyèrent une lettre au commandant de la garde nationale de Milon [2], pour lui signifier d'avance de se rendre quand ils iraient chez lui, s'il n'aimait mieux être fusillé. Ils reçurent sa réponse au bout d'une demi-heure. Il disait qu'il se moquait d'eux et attendait de pied ferme. A l'instant, ils décidèrent d'accepter son défi, qu'ils lui firent payer cher. M. Bardet envoya chez lui quatre hommes. Sa domestique dit qu'il était dans son jardin. En y entrant ils l'aperçurent occupé à bêcher un carré. Ils marchèrent droit à lui, sans être intimidés de voir un fusil placé à côté de lui. Il voulut se sauver et aussitôt il fut tué d'une balle, en sautant par-dessus un mur. Avec lui périrent, au nombre de sept à huit, les soldats restés au corps de garde. Les royalistes n'eurent qu'un homme tué. Après cette expédition, ces Messieurs furent obligés de revenir à Segré. »

L'auteur de ce manuscrit n'avait évidemment pas fait partie de la double expédition de Bardet dit *Marquis* sur la rive gauche du Loir. Aussi son récit est-il forcément très incomplet. Nous essaierons de le compléter grâce aux lettres adressées à l'Administration centrale du département par les agents du Directoire près des cantons de Jarzé, Seiches, Mazé, Pellouailles, etc. Nous aurons ainsi une

[1] Un surnom évidemment; peut-être Maubert, dont il est question plus bas.

[2] Voir plus loin les détails de cette affaire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

esquisse des petits incidents, très rares du reste, et d'une minime importance, dont cette région fut alors le théâtre.

Nous avons dit déjà que la pacification résultant du traité de la Mabilaie avait été violée par les Républicains le 9 juillet 1795, en l'absence de Scépeaux retenu à Paris par des négociations en vue du maintien de la paix. Les hostilités ont repris aussitôt sur tous les points.

Le 3 août, une bande de chouans envahit le bourg de Lué et se porte au presbytère, dans le but sans doute de s'emparer du curé constitutionnel [1]. Mais celui-ci, prévenu à temps, s'est sauvé en passant par une fenêtre donnant sur la campagne, laissant sa sœur, âgée de 70 ans, en tête à tête avec les chouans [2].

Le 12, on écrit de Châteauneuf que 25 brigands ont passé la Sarthe dans la nuit du 9 au 10, se dirigeant vers Baugé. Ils ont été vus vers le soir près de Huillé; sans doute les envoyés de Châtillon ou de Scépeaux, chargés de se répandre dans les communes de ce pays pour les décider à prendre les armes [3]. Les royalistes de cette région n'avaient pas attendu l'arrivée de ces envoyés pour se réunir. Étant peu nombreux, ils n'osent se montrer encore et se bornent à couper quelques arbres de la liberté ou à exercer des réquisitions chez les acquéreurs de biens nationaux et leurs fermiers.

Bardet était-il du nombre des royalistes signalés à Châteauneuf le 12 août ? C'est possible; mais sa présence dans le pays n'est pas certaine avant la fin du mois d'octobre. Ayant conservé des relations dans les communes voisines de Cornillé, il devait réussir mieux que tout autre à entraîner les paysans, s'ils eussent été vraiment royalistes, mais il ne parvint à réunir autour de lui qu'un très petit nombre de volontaires.

[1] Sans doute Bougère, curé de 1785 à janvier 1793.
[2] C. Port. *Dictionnaire*, II-560.
[3] Arch. de Maine-et-Loire, L, 831.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'Administration municipale de Bauné, dans une lettre adressée à celle du Département, datée du 30 octobre 1795, déclare que les chouans sous les ordres de Bardet dit *Marquis*, « ci-devant laquais d'un nommé La Forestrie, aussi chef de chouans, qui, dit-on, se tient habituellement au camp de Gené », sont venus quatre fois dans la commune depuis le mois de mai (ou plutôt depuis la reprise des hostilités); toutefois le nom de Bardet n'est cité que pour la dernière de ces invasions dont les dates ne sont pas indiquées.

La première fois, ils ont désarmé une partie des habitants patriotes du bourg; la seconde, ils bloquèrent, à 3 heures du matin, la maison du citoyen Maubert, au moment où celui-ci venait de rentrer, enlevèrent ses armes et manquèrent de le tuer ; c'est Planchenault dit *Canon* qui commandait cette bande; la troisième, c'est en plein jour qu'ils ont traversé le bourg, en retraite sur Cornillé, poursuivis par les gardes nationaux du canton, auxquels se joignit la troupe de Pellouailles qui parvint à en arrêter deux; la quatrième enfin, dont le procès-verbal est joint à ladite lettre.

Celle-ci se termine par une demande de la municipalité relative à un cantonnement dont elle sollicite l'établissement dans la commune et en même temps 30 fusils et 60 paquets de cartouches pour armer la garde nationale et le même nombre de fusils et de munitions pour une compagnie de chasseurs qu'elle a l'intention d'organiser.

Suit le procès-verbal dont il a été question ci-dessus, dressé de minuit à quatre heures du matin, dans la nuit même où s'est produite l'attaque. Il est daté du 30 octobre et signé de Joly maire, Le Boucher agent national, Rondeau capitaine commandant la garde nationale et de Maubert secrétaire.

Le 30, à 9 h. ½ du soir, 20 à 30 chouans, se glissant par un chemin le long du jardin de l'Épinière, surprirent la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sentinelle placée au nord-ouest du Bourg et la désarmèrent. A ses cris, cinq des sept ou huit hommes formant le poste sortirent et tirèrent deux coups de feu sur une quinzaine de chouans qui venaient vers eux, puis se sauvèrent. Les assaillants, trouvant la porte du poste fermée, y entrèrent par la fenêtre et désarmèrent deux vieillards qui y étaient restés.

Pendant ce temps, sept ou huit chouans s'étaient rendus chez le maire, dont la domestique se trouva absente. Un patriote de 89 (le citoyen Maubert sans doute) étant venu sur la porte, tira sur le groupe deux coups de fusil qui tuèrent un chouan et en blessèrent un autre. « Au troisième coup, qui cependant eût fait merveille », son fusil rata. Les chouans, y compris le blessé, prirent la fuite, après avoir tiré deux coups de feu qui ratèrent également, et allèrent rejoindre leurs compagnons.

Tous ensemble sommèrent le sieur Guyard, chez lequel le poste était installé, de leur procurer, sous peine de mort, des étoupes et des sarments pour aller mettre le feu à la maison du citoyen Maubert. Mais, informés de la mort de leur camarade, entendant les cris de « Qui vive » poussés par les habitants et des coups de feu tirés par les fenêtres, ils furent « inthimidés » et se retirèrent par la route de Lué.

Il était alors près de onze heures, quand accoururent les hommes de la garde nationale de Cornillé. On sonna le tocsin et, à minuit, arrivèrent 50 hommes de Mazé, qui partirent à la poursuite des chouans mais ne purent les rejoindre. On fouilla le chouan mort, sur lequel on trouva quelques cartouches. Ses camarades avaient emporté son fusil. C'était un jeune homme de 20 à 25 ans, que ses camarades appelaient Morin [1].

Cette pièce confirme sur plusieurs points le récit publié par M. du Chesne. C'est à la suite de cette affaire que

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 831.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bardet rentra du côté de Segré, pour y faire soigner ses blessés. Mais les chouans restés dans le pays continuent à le parcourir et à tenter quelques attaques. Le 6 décembre, la mairie de Beauvau est saccagée [1]. Le 26 janvier 1796, quatre ou cinq chouans se présentent successivement chez divers fermiers de Corzé, exigeant de chacun d'eux, pour la dîme, prétendent-ils, de petites sommes variant entre 48 et 72 francs. Ils s'emparent des chevaux de ceux qui ne veulent ou ne peuvent payer lesdites sommes et ne les leur rendent que quand ils ont pu emprunter chez des voisins ce qui leur manquait. Puis ils disparaissent. Ces paysans se plaignent à leur municipalité. Ils disent ne pas connaître les hommes qui sont venus chez eux, déclarant toutefois que ces mêmes individus s'étaient déjà présentés sept ou huit mois auparavant pour les mettre à contribution de la même façon [2]. Et quelques mois plus tard deux de ces fermiers seront assassinés, sans doute pour les punir d'avoir osé se plaindre.

C'est vers le mois d'avril que de Scépeaux envoya pour la seconde fois Bardet, accompagné de plusieurs officiers, pour essayer encore de soulever les communes de la rive gauche du Loir. Cette tentative devait échouer comme la première. Les chouans de ce pays montrent une plus grande activité pendant les dernières semaines du mois d'avril et les premières de celui de mai. On les trouve, envahissant quelques communes, tuant diverses personnes, des dénonciateurs sans doute, au grand effroi des autorités cantonales qui demandent en vain l'envoi de troupes pour les défendre contre les excès des royalistes. Et c'est tout. Le soulèvement espéré ne s'est pas produit.

Le 19 avril, les chouans entrent à Beauvau, entre minuit et une heure. Ils se font ouvrir la porte du sieur Ouvrard,

[1] C. Port. *Dictionnaire*, etc., t. I, p.273.

[2] Arch. de Maine-et-Loire, L, 302, L. de Seiches.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ancien maire, le tuent d'un coup de feu, le percent de leurs baïonnettes et, d'un coup de crosse, font jaillir sa cervelle. Ils sont au nombre d'une trentaine, tous bien armés; plusieurs d'entre eux étaient vêtus de bleu et avaient des chapeaux couverts de toile cirée, sans doute les envoyés de Scépeaux. Un homme a couru à Baugé dénoncer la présence des chouans à Beauvau. Une colonne est partie aussitôt et parcourt tout le pays sans rien rencontrer.

A la suite de cette affaire, le commissaire du Directoire à Jarzé déclare que la commune de Beauvau, souvent visitée par les chouans, touche à la forêt de Chambiers et ne contient guère que 50 hommes en état de porter les armes. Leur en donner, ce serait s'exposer à les voir enlever par les chouans. De plus, un poste devrait comprendre au moins une quinzaine d'hommes, ce qui obligerait les habitants à prendre le service tous les trois jours; cela paraît impossible [1].

Les chouans continuent à courir le pays. Une douzaine sont signalés à Fontaine-Milon, d'autres à Sermaize.

Le 25 avril, ils envahissent le bourg de Lué, brûlent les papiers de la mairie et forcent les officiers municipaux et le maire, Luzcan, à scier l'arbre de la liberté [2].

Le 3 mai, une patrouille de la 22e demi-brigade, partie de Suette pour fouiller les communes voisines, aperçoit une bande de chouans qu'elle poursuit et qui se réfugient vers Huillé [3].

Le 6, plusieurs assassinats sont commis à Corzé. Deux fermiers, Jean Decorce et Jean Boisard, qui avaient dénoncé les réquisitions dont ils avaient été l'objet de la part des chouans, sont tués dans leurs maisons par 30 ou 40 de ceux-

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 266.
[2] C. Port. *Dictionnaire, etc.*, t. II, p. 560.
[3] Arch. de Maine-et-Loire, L, 302.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ci, la plupart vêtus de bleu et dont plusieurs avaient des épaulettes, peut-être encore les envoyés de Scépeaux.

Le 10, à 7 heures du soir, une vingtaine de royalistes entrent au bourg de Fontaine-Milon et y tuent quatre hommes: Pierre Trouessard, ex-curé et ancien maire, Pierre Ribat, son domestique, François Durand et Louis Leroy. Cette affaire semble bien la même que celle dont a parlé le manuscrit publié par M. du Chesne.

Le forgeron Orgerie, maire de la commune, était absent ou s'était enfui. Son fils, âgé de 16 ans environ, était resté seul avec sa mère. Après s'être barricadé, il était monté dans le grenier avec un fusil. Voyant les chouans essayer de forcer la porte de sa maison, il tire sur eux plusieurs coups de feu. Les chouans ripostent et une balle, tirée sous la porte, vient blesser au pied la femme Orgerie. Celle-ci crie. Son fils descend, la porte sur un lit, puis, remontant au grenier, continue à tirer sur les chouans. L'un de ceux-ci, déjà atteint d'une balle et cherchant à se relever, en reçoit une seconde dans la tête et tombe mort. Les autres s'éloignent emportant plusieurs blessés. Un détachement de Jarzé accourt, mais trop tard, et rentre à deux heures du matin sans avoir rien rencontré. La femme Orgerie, transportée à l'hôpital de Beaufort, y mourut dans la nuit [1].

Le lendemain les chouans sont signalés à Sermaize, où ils ne font que passer et ont disparu à l'arrivée des gardes nationaux de Jarzé que l'on s'était hâté de prévenir.

A quelques jours de là, le 16 mai, le commissaire du Directoire dans ce canton prévient le Département que la commune de Fontaine-Milon n'a plus de maire. En appre-nant la mort de son adjoint Trouessard, craignant de subir

[1] Mêmes archives, L, 266. M. Port se trompe quand il dit que Trouessard avait été fusillé par les Vendéens à leur passage, après le siège d'Angers (décembre 1793).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le même sort, le forgeron Orgerie a fait enlever tout ce qui lui appartenait et s'est retiré à Mazé avec son fils. Personne ne veut accepter de prendre sa place, alors que ces fonctions semblent désigner ceux qui les remplissent aux violences des chouans [1].

A ce moment cependant la guerre est terminée, de Scépeaux a signé la paix, le 14, à Angers et Bardet rentre avec ses compagnons dans le pays de Segré.

En réalité, la Chouannerie n'a jamais existé dans la contrée qui nous occupe. Quelques jeunes gens ont bien pris les armes et entraîné un certain nombre de leurs camarades, mais on n'y rencontre aucune bande de quelque importance. L'arrivée de Bardet a semblé agiter le pays. Les municipalités, toutes républicaines, ainsi que la grande majorité des habitants, ont pu craindre un moment que le mouvement s'étendît, mais elles n'ont pas tardé à être rassurées.

La remise des armes s'effectua dans le courant de juin. Plusieurs chouans arrêtés, notamment Évain et Dalibon, dénoncés par le canton de Mazé comme étant de connivence avec les chouans, durent être relachés [2], de même que le nommé Boucher, traduit devant le conseil de guerre de Tours et acquitté en vertu de l'amnistie résultant de la pacification, etc. Le commissaire du canton de Mazé déclare, le 27 août, qu'il y a dans celui-ci un seul chouan, encore est-il étranger au pays; il est arrivé récemment, venant de Châteaubriand, où il a rendu ses armes [3]. Celui de Seiches écrit, le 11 septembre, qu'il n'en connaît que quatre: Pertué, Guillois [4], Davy, dont la sœur achetait

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 266.

[2] Mêmes archives, L, 275.

[3] Arch. de Maine-et-Loire, L, 275.

[4] C'est ce Guillois sans doute qui, au dire de Dom Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, t. III, p. 443 et suiv., aurait, en 1798, dénoncé la retraite où se retirait l'abbé Glattier, vicaire de Précigné.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

souvent de la viande ou du tabac pour les chouans, et le fils Potterie de Marcé [1]. En y ajoutant Frédéric Chambour de Jarzé, Chartrain et quelques autres, ce n'était certainement pas suffisant pour créer même un semblant d'insurrection.

Le canton de Pellouailles, qui s'étendait jusqu'aux faubourgs d'Angers par Saint-Sylvain et Écouflant, avait eu aussi sa compagnie de chouans, commandée par Olliveau dit *Monte à l'Assaut*. Peu nombreuse, elle semble s'être tenue de préférence sur Villevêque, ce qui lui permettait, en cas de poursuite, de traverser le Loir à Soucelles pour gagner le canton de Tiercé. Sauf quelques assassinats qu'on lui impute, quelques arbres de la Liberté coupés, nous ne rencontrons aucun fait, même sans importance, méritant d'être signalé. Dans une lettre du 26 septembre 1796, l'agent national dudit canton déclare que dix jeunes gens ont déposé leurs armes a Villevêque, cinq à Écouflant, un à Foudon et deux à Sarrigné : les nommés Viau et Lecoq, garçon meunier [2].

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 302.

[2] Arch. de Maine-et-Loire, L, 285.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

II

Chouannerie de 1799-1800

I. — ENTRE SARTHE ET LOIR

La paix signée par les chouans le 14 mai 1796 ne devait être qu'une trêve. Ceux-ci avaient déposé leurs armes par force et brûlaient du désir de les reprendre. En effet ils avaient eu soin de ne livrer que des fusils en mauvais état et les fusils de calibre avaient été cachés soigneusement, en attendant que l'occasion se présentât de s'en servir de nouveau. Un certain nombre de jeunes gens avaient consenti à s'engager dans les armées de la République [1]. D'autres avaient été arrêtés sur des dénonciations de patriotes, mais ils avaient été relâchés en excipant de l'amnistie résultant de la pacification, au grand scandale des commissaires de cantons qui les avaient dénoncés. D'autres enfin, plus compromis, ont trouvé des retraites sûres, soit dans des caves dissimulées dans les bois, soit dans certaines fermes, passant au besoin d'un département à l'autre.

Quelques assassinats sont commis par les chouans, contre des dénonciateurs sans doute. Cosnard-Desportes, régisseur à Précigné, est atteint de trois coups de feu dans sa cour; Coutard, Leplat et Fillon, patriotes de Morannes, sont tués en se rendant à la foire de Sablé [2]; Bigot, négociant

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 281. Lettre de Morannes, du 14 septembre 1796, relative aux ci-devant chouans rendus sous les drapeaux de la République, savoir : 26 de Morannes, 25 de Daumeray et 10 de Chemiré-sur-Sarthe.

[2] Suivant C. Port, *Dictionnaire, etc*, t. II, p. 799, le vicaire constitutionnel et aumônier de la garde nationale de Morannes, Urbain-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Angers, et Mordret, percepteur de Miré, sont arrêtés et tués par Guynoiseau dit *Jolicœur*, qui fut arrêté à son tour et condamné à mort par un conseil de guerre, ainsi que ses complices [1].

Le 22 juillet 1797, sept à huit chouans, ayant avec eux un cheval, arrêtent, entre Durtal et Bazouges, la voiture publique de la Flèche contenant, dit-on, cent mille livres. Ils étaient conduits par *Ducimbray* et se sont retirés sur Précigné [2].

A la suite du coup d'état du 18 fructidor (4 septembre 1797), on recherche les chouans avec une plus grande activité et aussi les prêtres réfractaires qui vivent au milieu d'eux et n'ont pas fait leur soumission. L'abbé Glattier [3], un des compagnons du *Ducimbray* et de Dallière dit l'*Espérance*, avait réussi à échapper aux poursuites des républicains. Il est signalé tantôt dans la Mayenne, à Varennes-Bourreau en Saint-Denis d'Anjou, tantôt il est dans la Sarthe, autour de Précigné, ou en Maine-et-Loire, du côté de Mazé [4] et se cache le plus souvent dans la forêt de

Yves Desplaces, avait été tué le 11 décembre 1791, dans un duel au fusil, par Fillon du Poteau. Celui-ci n'en fut pas moins assassiné par les chouans sur la route de Sablé avec son beau-père Coutard quelques années plus tard. Ces assassinats avaient eu lieu le 22 décembre 1798. Déclaration de Bardou-Boisquetin, député de la Sarthe, du 28 décembre, Arch. nat. ADXVI, p. 80. — Arch. de Maine-et-Loire, L, 831 *bis*, Lettre de Châteauneuf du 21 pluviôse, an VII. — Chassin, *Pacification de l'Ouest*, t. III, p. 252.

[1] Chassin, *Pacification*, t. III, p. 252. Il avait été dénoncé par un sieur Ménard, de Miré, auquel le commissaire central du département de Maine-et-Loire s'intéresse particulièrement. Arch. de Maine-et-Loire, L, 190.

[2] Arch. de Maine-et-Loire, L, 255.

[3] Jean-Joseph Glattier, né à Thor, comtat d'Avignon, vicaire non assermenté de Précigné.

[4] Arch. de Maine-et-Loire, L, 275. Le commissaire de Directoire près le canton de Mazé, dans une lettre du 29 janvier 1798, déclare que, depuis l'arrestation du prêtre Glattier, la p'us grande tranquillité

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Malpaire. Enfin, sur les indications d'un traître, on découvre l'endroit où il se cache. Il est arrêté, en même temps que Debat dit *la Musique* et plusieurs autres. On saisit tous ses effets et en même temps un costume de capitaine appartenant à Ducimbray. Le commissaire ajoute que les soldats auraient pu arrêter Ducimbray et Gaullier s'ils étaient arrivés une heure plus tôt [1].

Cependant les succès des étrangers aux frontières avaient donné aux royalistes l'espoir de pouvoir recommencer la guerre sans trop de désavantage. Le comte de Rochecot, nommé, en 1796, chef de l'armée du Maine, avait pris pour le seconder Tercier, qui avait, dans la guerre précédente, été chef de la division, de Bazougers, dans la Mayenne. Celui-ci avait envoyé ses amis de Guéfontaine dit *Dehain* et la Volvenne dit *Paraillvsky* visiter les anciens capitaines de compagnies, pour les prévenir de se tenir prêts à reprendre les armes et à faire de nouvelles recrues.

Dès le début, la division de Gaullier se trouva prête. Celui-ci, en effet, était toujours resté en relations avec ses capitaines. Il n'eut qu'un mot à dire pour que tous se levassent à son appel. Sûr de leur dévouement, il leur recommanda de faire faire l'exercice à leurs hommes et de les obliger à porter un uniforme. Les fusils sortent aussitôt de leurs cachettes. On s'occupe de les réparer et de fabriquer des cartouches. C'est dans cette division que se tenait Tercier quand il venait dans la Mayenne.

règne dans son canton où ce prêtre faisait le catéchisme aux enfants, leur recommandant de respecter les dimanches et fêtes de l'Église et leur apprenant à mépriser le décadi.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 281. Lettre du 21 janvier 1798. Suivant Dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans pendant la Révolution*, t. III, pp. 443 à 451, l'abbé Glattier fut arrêté à la ferme de Monplaisir, sur la route de Sablé à Morannes, avec Gilbert dit *Bon-Sujet* et Clouet dit *Phocas*, sa retraite ayant été dénoncée par un nommé Guillois. Il fut fusillé à Tours le 23 mars 1798.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'arrestation de Rochecot, fusillé à Paris le 28 juin 1798, ne modifia pas les projets des royalistes. Mais Tercier, devenu chef de l'armée du Maine, craignit de ne pas avoir l'autorité suffisante pour commander les chouans du Maine et extensions, étant peu connu en dehors de la Mayenne, et fit demander au comte d'Artois de désigner pour ce commandement de Bourmont, qui avait été adjudant général de l'armée d'Anjou. En attendant l'arrivée de ce nouveau chef, il continue de tout préparer et livre plusieurs petits combats avec la division de Gaullier.

Ce dernier, en faisant appel à ses anciens capitaines n'avait pas oublié ceux de la rive gauche de la Sarthe, qui, dans la guerre précédente, s'étaient rangés sous ses ordres. Le bruit ne tarde pas à se répandre que les chouans font des recrues et préparent un soulèvement. Le département de Maine-et-Loire s'inquiète et fait opérer des fouilles dans de nombreuses communes, Étriché, Baracé, Montreuil, Soucelles, Tiercé, etc., sans rien découvrir. On place des cantonnements dans les communes les plus menacées, 20 hommes à Morannes, 12 à Daumeray, 10 à Chemiré.

Gaullier est venu visiter ses hommes et les passer en revue. Il est le 22 septembre à Daumeray. Ce jour-là, un homme, monté sur un cheval, vient se faire arrêter aux portes de Morannes. Interrogé le lendemain par le juge de paix, il déclare se nommer Urbain Joreau, de Noyant, et avoir été arrêté, quelques jours auparavant, en revenant du marché de Baugé, par cinq chouans vêtus en hussards. Ceux-ci l'ont emmené avec eux dans différentes communes, à Auverse, Chavaignes, Clefs, etc., au delà du Loir. Puis, revenant près de cette rivière, ils ont passé au Moulin-Neuf et sont venus coucher à Daumeray, où se faisait un rassemblement et où on lui a remis un mauvais fusil.

Le lendemain, dimanche 22 septembre, après une messe célébrée par l'abbé Fayeau, prêtre réfractaire, le général, Gaullier, passa une revue, à laquelle se trouvaient environ

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

200 hommes. Puis toute la troupe se rendit au moulin d'Yvré pour passer la Sarthe vers Châteauneuf.

Apprenant qu'il se trouvait à une demi-lieue de Morannes, Joreau songea à fausser compagnie à ses nouveaux amis. Il voit un homme, tenant en main un cheval sur la selle duquel était attachée une valise; il lui demande de lui prêter ce cheval pour aller à la découverte. L'autre y consent et lui prête même sa carabine en échange du mauvais fusil qui lui avait été donné. Joreau saute sur le cheval, lui fait passer le gué ou digue du moulin (*sic*) et, une fois de l'autre côté, pique des deux et s'éloigne. On tire sur lui sans l'atteindre et il vient se livrer aux soldats du poste.

Le juge de paix fait ouvrir la valise saisie sur le cheval dont Joreau s'est servi pour fuir. On y trouve tous les ornements nécessaires à un prêtre pour dire la messe. Savoir :

Une chasuble, — un corporal, — un lavabo, — une nappe d'autel, — une pierre sacrée en ardoise, — une étole, — un carton d'autel, — un voile de calice, — un cordon en laine rouge, — un pupitre, — une boîte en fer-blanc contenant les huiles, — un manipule, — un voile, — une boîte en fer-blanc contenant du pain d'autel, — deux chopineaux d'étain, — une soutane, — un rituel du diocèse d'Angers, au couvercle duquel est écrit : Noël Fayeau, prêtre catholique [1], aumônier général de la division d'entre Sarthe et Maine, — un missel romain, — un bréviaire d'Angers, partie d'automne, — un calice et sa patène, le

[1] Fayeau, né à Châteauneuf, vicaire de la dite paroisse en 1791, venu à Angers pour obéir aux ordres du Département, mais, bientôt après, rentré dans sa paroisse et réuni aux chouans; après l'arrestation de l'abbé Baudouin fut nommé aumônier de la division Gaullier; arrêté en 1799, avec M. Launay, dit *Mondor*, s'échappa de la prison de Laval et, après le concordat, curé de Luché en 1815, puis de Précigné en 1826.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tout d'étain — qui sont tous les objets trouvés dans la valise [1].

Le 22 décembre, une patrouille de quinze hommes se trouve en présence d'une troupe de 300 chouans. Elle est mise en fuite, ayant perdu deux hommes près de Daumeray [2].

Gaullier, fils d'un notaire de Morannes, avait épousé, le 21 juillet 1797, sa cousine Marie-Madeleine Letessier [3] dont il avait eu un fils. Elle habitait Bouère près de lui. Ne pouvant saisir le mari, le département de Maine-et-Loire, en vertu de la loi des otages sans doute, fit arrêter la femme [4], en même temps que l'on arrêtait son oncle, Branchu, à Châteauneuf. Mme Gaullier fut conduite, dit-on, à Angers, portant son enfant, à pied entre deux gendarmes à cheval, et fut déposée à la Rossignolerie, où elle devait rester détenue jusqu'à la pacification, au mois de février 1800 [5].

Pour répondre à cette arrestation, les chouans saisirent à Juvardeil le notaire Lemotheux, sa femme et son domestique, disant qu'ils les garderaient tant que Mme Gaullier resterait détenue. Mais, n'ayant pas de prisons à leur disposition, ils les relâchèrent au bout d'une dizaine de jours [6].

Le 23 mars, Gaullier se trouvait aux Parilliers, avec Guitter dit *Saint-Martin* et 32 hommes, non loin de Préci-

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 281.

[2] *Ibid.*

[3] Fille de Michel Letessier, receveur du bureau des aydes à Daumeray et marchand de bois de haute futaie, et de Catherine Branchu.

[4] Arch. de la Mayenne, L, 58. Lettre du département de Maine-et-Loire à celui de la Mayenne pour s'excuser d'avoir fait opérer cette arrestation en dehors de son territoire.

Les *Affiches d'Angers* (nº 66 du 12 pluviôse) mentionnent cette arrestation comme ayant été opérée le 28 janvier 1799.

[5] Dans les comptes de sa division, Gaullier n'avait pas à parler de sa femme; on y trouve toutefois cette mention: « Du 15 septembre, envoyé à Angers à mon épouse 48 francs. »

[6] Rapport du Général Vimeux du 22 mars 1799. Chassin. *Pacifications*, t. III, p. 279.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gné, lorsqu'il fut attaqué par une colonne de 150 soldats dont, dit-il dans ses notes, il ne se sauva que trois ou quatre. S'il y a quelque exagération dans ce récit, celui publié par les *Affiches d'Angers* en paraît également quelque peu empreint. D'après ce journal, le lieutenant Classes, de la 10e demi-brigade, de la garnison de Sablé, se trouvait sur la route de Notre-Dame-du-Pé, lorsqu'il aperçut dans une prairie près de Saint-Ménelay (Cassini) un groupe de 40 chouans environ. N'ayant avec lui que 24 hommes, il attaqua cependant. Mais, ayant eu un homme tué et un autre blessé, il battit en retraite sur Morannes, dont le cantonnement, réuni à celui de Daumeray, auxquels se joignit celui de Précigné, battit le pays vainement, les chouans ayant traversé la Sarthe.

Il semblerait étrange que ce lieutenant ait été envoyé si loin de Sablé avec un aussi petit nombre d'hommes; peut-être avait-il avec lui un détachement de la colonne mobile de Sablé, dont il a négligé de parler. Ce qui nous porterait à le croire c'est une lettre de Morannes, d'après laquelle ce lieutenant aurait perdu plus de monde qu'il ne le dit. Il avait eu en effet quatre hommes tués et cinq ou six blessés. Le détachement de Morannes en découvre deux autres, qui avaient été recueillis dans une ferme voisine du lieu du combat, et l'on croit qu'il s'en trouve d'autres encore cachés dans des fermes de la Chapelle d'Aligné et de Notre-Dame du Pé [1].

Les détachements de Morannes et de Daumeray font de nouvelles fouilles dans le pays et découvrent au château

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 281. D'après les notes de Gaullier, ce combat aurait eu lieu la veille de Pâques, c'est-à-dire le 23. Dans une lettre du 24 avril, le commissaire du directoire à Durtal annonce la mort de Brichet dit *Ducimbray* atteint de deux balles au combat des Parilliers. La nouvelle était fausse, puisqu'on retrouve Brichet, âgé de plus de 80 ans, venant se mettre aux ordres de M. de Rougé au moment du soulèvement royaliste de 1832. Duc de Caylus, *Le cahier blanc de mon père*, p. 25.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la Rochejacquelein, derrière le fond d'une armoire, une cache pouvant contenir quinze personnes.

Le 15 mai, Gaullier porte sur son compte, « pour affaire secrète 120 livres ». Or, la veille, Guitter dit *Saint-Martin* avait tué, en plein jour, dans sa maison, le commissaire du directoire à Morannes, ardent républicain qui ne cessait de dénoncer les royalistes et notamment la famille de Gaullier et celle de sa femme. Ce jour-là, Saint-Martin, costumé en sergent d'infanterie, suivi de quatre de ses hommes, vêtus également en militaires, s'était présenté à l'entrée de Morannes, se disant porteur de dépêches pour le dit Millière. Celui-ci venait de rentrer pour dîner. Il reçoit dans son salon les chouans qui ont demandé à lui parler en particulier. Au moment où il ouvre la lettre que Saint-Martin lui a remise, lettre incohérente, signée faussement du nom de Moreau, commissaire du Directoire près le département de Maine-et-Loire, celui-ci lui porte deux coups de sabre. A ses cris, sa femme accourt et se jette sur le chouan qui, pour s'en débarrasser, la frappe au bras. Puis les chouans ouvrent la porte de la rue et sortent, passant au milieu des voisins attirés par les cris de la femme Millière et qui ne peuvent soupçonner des hommes vêtus de l'uniforme national. Quand on se rendit compte de ce qui s'était passé, les chouans étaient déjà loin et les soldats du poste partis à leur poursuite ne purent les rattraper [1].

Duchemin-Descepeaux, qui raconte ce fait d'après le récit de Saugrain dit *La Fleur*, un des compagnons de Saint-Martin pour cette expédition, ajoute de nombreux détails que nous avons négligés pour nous en tenir à la version donnée par les pièces officielles [2].

A la même date, Gaullier porte également 72 livres

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 245. Lettre de Caillin de Châteauneuf et L, 831 *bis*. Lettre de Morannes du 26 floréal, avec une copie de la lettre remise à Millière par Saint-Martin.

[2] *Lettres sur l'origine de la Chouannerie*, t. II, p. 144 et 145.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

payées à Saint-Martin pour trois fusils, dont il avait sans doute trouvé moyen de s'emparer pendant cette expédition.

Le 24 juin, Tercier accompagne Gaullier dans la visite qu'il va faire à ses chouans dans les communes bordant la Sarthe. A la tête de 300 hommes, ils se portent sur Cheffes et Tiercé [1], comptant venir déjeûner à Juvardeil chez les demoiselles de Bonchamp. Bientôt on vient les prévenir qu'ils vont être attaqués par la garnison de Châteauneuf. Celle-ci, composée de 46 carabiniers de la 28e demi-brigade et 50 hommes de la colonne mobile d'Angers, espérait surprendre les chouans. Mais ceux-ci la repoussèrent et la poursuivirent jusqu'à Châteauneuf où les soldats se barricadèrent dans le château servant de caserne. Les royalistes, maîtres de la ville pendant plusieurs heures, pillèrent les caisses publiques et se contentèrent de tirer quelques coups de feu contre le château; puis, ils se retirèrent par la route de Cherré. Ils sont attaqués une seconde fois, au bois du Lattay, par une autre colonne venant du Lion-d'Angers par Champigné. Ils la repoussent encore, mais, craignant de manquer de cartouches, ils se dispersent. Suivant Tercier, c'est la garnison de Châteauneuf qui, accourant au bruit de la fusillade et les prenant par le flanc, les mit en déroute. Cette garnison avait perdu dans la journée dix hommes tués et avait beaucoup de blessés. La colonne mobile avait également perdu six hommes [2].

Nous n'avons pu découvrir si les chouans de la rive gauche de la Sarthe prirent part à ces combats.

Le 23 juillet, un détachement de la 28e brigade de la garnison de Châteauneuf rencontre, près du château de la Besnerie en Tiercé, une troupe de chouans, avec lesquels

[1] Gaullier porte sur les comptes de sa division à la date du 23 juin 9 livres pour tabac acheté à Cheffes et 6 livres pour eau-de-vie à Tiercé.

[2] Rapport de Vimeux du 24 juin, Chassin, t. III, p. 306. — Tercier, *Mémoires*, p. 296. — Gaullier, notes manuscrites. — Arch. de Maine-et-Loire, L, 245.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle échange quelques coups de fusil, sans grand résultat, semble-t-il.

Le 30, les gendarmes de Durtal avec quelques autres d'Angers, neuf en tout, partent avec quatre déserteurs pour les conduire dans les prisons de la dernière de ces villes. Ils sont attaqués par les chouans au nombre d'une centaine. Ils réussissent à gagner une maison et s'y enferment en continuant à se défendre. Trois sont tués et plusieurs blessés. Tous auraient péri si le bruit des coups de feu n'eût attiré sur ce point une colonne de la 40e demi-brigade, qui mit les chouans en fuite, ayant eu six des leurs tués et beaucoup de blessés. Ils emmenaient les chevaux des gendarmes et passèrent le Loir aux Moulins-Neufs. Les déserteurs n'avaient pas cherché à se joindre aux chouans et furent amenés à Angers [1].

Le général Vimeux a connu au mois de mai, par une lettre saisie, la nomination de Bourmont au commandement de l'armée du Maine. Mais les généraux royalistes sont toujours en Angleterre et, au mois de juillet, il se produit une accalmie. Aussitôt Vimeux croit voir la tranquillité renaître dans la Sarthe et la Mayenne. Il avertit les habitants de Maine-et-Loire qu'il est autorisé à ordonner le désarmement des communes qui ont fourni des hommes au parti des rebelles et des réquisitions de vivres jusqu'à ce que ces hommes soient rentrés dans leurs foyers. « Le Gouvernement ajoute-t-il, a mis à ma disposition une force imposante, mais il serait glorieux pour moi d'être parvenu à ramener la tranquillité sans effusion de sang [2]. »

[1] Arch. de Maine-et-Loire L 255. *Journal du département de Maine-et-Loire*, nº du 14 thermidor, an VII. D'après ce journal, quatre gendarmes auraient été tués, deux de Durtal, un d'Angers et le brigadier de Suette. Et lettre du commissiare près l'administration du département, Moreau, du 12, L, 190.

[2] Rapport de Vimeux du 12 juillet et proclamation du 10. Chassin, t. III, p. 326.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En août Gaullier est informé de l'arrivée prochaine de Bourmont et des autres généraux. Il a ordonné un rassemblement pour le 25 août, jour de la fête de saint Louis, à Saint-Denis d'Anjou, où l'on célébrera un service solennel pour le Roi. Le commissaire du directoire à Châteauneuf écrit, le 22, que quatre-vingts à cent jeunes gens de Cheffes, Juvardeil, etc., sont partis pour rejoindre les chouans, disant qu'ils avaient un coup à faire, le jour de la Saint-Louis aux environs de Marigné. Ils ont emmené quatre bœufs appartenant au citoyen Briand de Brissarthe. Et dans une autre lettre du 28 il confirme la présence de ces jeunes gens à Saint-Denis d'Anjou, où l'on a mangé les bœufs du citoyen Briand [1].

Les généraux royalistes arrivent enfin en France vers le commencement de septembre et, dans une réunion tenue à la Jonchère, près Pouancé, du 16 au 19 de ce mois, ils décident que la guerre commencera le 15 octobre par l'occupation de plusieurs grandes villes, dont une seule, Le Mans, put être envahie par Bourmont à la date fixée.

A la fin de la réunion de la Jonchère, ce général s'est rendu dans la division de Gaullier pour y former son état-major et nommer ses chefs de légions, dont il porta le nombre à quinze. Toutes ces nominations sont datées de Grez-en-Bouère le 1er octobre.

Or, ce jour-là, Gaullier avait rassemblé tous les hommes composant sa division, ceux même des communes de la

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 245.

Le 7 septembre 1800 le Tribunal criminel du département condamnait à mort Pierre Basson dit Prosper, charpentier au bateau de Juvardeil et Edin dit la *Clef-des-Cœurs*, chapelier à Angers, pour avoir le 3 février précédent, assassiné à l'Écharderie de Cheffes Pierre Goujon l'aîné, dont le fils avait abandonné les chouans à Saint-Denis-d'Anjou, le 25 août précédent, emportant son fusil et dix cartouches. Sur pourvoi de Edin, la Cour de cassation annula son jugement et le renvoya devant le Tribunal criminel de la Mayenne, qui le condamna à vingt années de fers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rive gauche de la Sarthe. Le commissaire du directoire de Châteauneuf écrit, le 30 septembre, que la veille trois cents chouans ont marché vers Daon, où doit se faire un rassemblement : « Ceux d'entre le Loir et la Sarthe marchent avec eux pour la première fois. Ils n'avaient pas encore quitté leur pays. Ils sont quatre compagnies ensemble et celles de *Moustache*, *Saint-Martin* et *Grand-Pierre* doivent les rejoindre [1]. »

Gaullier tenait sans doute à présenter à Bourmont sa division au complet et la plus nombreuse possible. Cependant il devait savoir déjà qu'il était question de lui enlever le commandement des communes situées entre la Sarthe et le Loir, lesquelles allaient en former une autre, la 6e, sous les ordres de Bucher de Chauvigné dit *Lowinsky*. Celle-ci, peu nombreuse du reste, à moins qu'elle ne s'étendît par extension dans la Sarthe jusqu'à Sablé, semble avoir joué un rôle peu important dans cette prise d'armes, du moins en Maine-et-Loire. Nous n'avons trouvé en effet aucune trace de cette légion, qui semble, dès le début s'être jointe à la légion voisine commandée par Bernard de la Frégeolière. Les deux troupes réunies s'emparent du Lude, le 12 novembre, afin de s'y procurer les étoffes nécessaires pour fournir des uniformes à leurs soldats. Toutes les deux sont signalées au Mans le 15 octobre, lors de l'occupation de cette ville par Bourmont, et sans doute au combat de Ballée, le 20, après l'évacuation du Mans. C'est tout ce que nous avons pu recueillir à son sujet.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 245. Dès le 28 juillet, le commissaire du directoire à Durtal écrivait que les chouans d'entre Sarthe et Loir allaient être placés sous les ordres de Bernard (de la Frégeolière), ce dont ils étaient peu satisfaits, préférant rester sous ceux de *Grand-Pierre*. Mêmes archives, L, 155.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II. — RIVE GAUCHE DU LOIR

Le pays de Baugé avait bien eu aussi, en 1795 et 1796, des compagnies de chouans qui, agissant seules, n'ayant pas de chef pour les commander, se contentent de couper les arbres de la liberté, de brûler les papiers de quelques mairies et de vider les caisses de plusieurs percepteurs [1].

Il n'en est plus de même à la prise d'armes de 1799. M. Bernard de la Frégeolière, habitant le château de la Sionnière, aux Rairies, dépendant alors de la commune de Montigné, avait émigré. Après avoir fait partie de l'armée de Condé, il avait pris part à l'expédition de Quiberon et avait réussi, au moment de la capitulation, à rejoindre la flotte anglaise. Débarqué à Jersey, il avait trouvé le moyen de passer de France au mois d'avril 1796. Arrivé d'abord à l'armée de Puysaye, il était venu à celle de Scépeaux et avait fait partie de la division de Ménard dit *Sans-Peur* et ensuite de celle de Gaullier, pour se rapprocher de sa famille. Après la pacification, qu'il avait refusé d'accepter, il était resté dans la Mayenne, pour ne pas compromettre sa femme et son fils restés à la Sionnière. Sérieusement malade, il avait dû se résoudre à rentrer à son château, où il fut l'objet de dénonciations et de perquisitions qui le forcèrent de chercher une retraite plus sûre, qu'il trouva au Volandry. C'est là qu'il apprit la mort de Rochecot, la

[1] Le 9 avril 1795, les officiers municipaux de Méon sont assaillis par une grêle de pierres lancées par des femmes qui crient « Vive le roi » et abattent l'arbre de la liberté (C. Port. *Dictionnaire*, II,660). Le 11 du même mois, les chouans, conduits par *Jolicœur* (?), s'emparent du bourg de Lasse, abattent l'arbre de la liberté, emportent les papiers de la mairie et l'argent du percepteur, auquel ils remettent un reçu signé *Jolicœur* et *La Volonté* (C. Port, II, 469). Le 8 septembre suivant, le bourg de Parcé est envahi. Les chouans abattent l'arbre de la liberté, brûlent les papiers de la mairie et vident la caisse du percepteur, en lui laissant un reçu signé *Carletel* (C. Port, III, 50).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nomination de Bourmont au commandement de l'armée du Maine et les préparatifs faits par les royalistes en vue d'un prochain soulèvement. Toujours malade, sans quitter sa retraite, il se mit en rapport avec les chouans du pays. Il nomma dix capitaines, qu'il chargea de recruter leurs compagnies en vue de la prochaine prise d'armes. Six de ceux-ci sont des communes au delà de Baugé, les quatre autres de celles situées entre cette ville et Angers : Chambour de Jarzé, Potterie de Marcé, Monte-à-l'assaut de Villevêque et Risquetout du Vieil-Baugé [1].

Dès le mois de juillet 1798, on sait que la Frégeolière fait des recrues et le bruit se répand qu'il va commander tous les chouans depuis la Sarthe jusqu'à la Loire. Le commissaire du directoire à Durtal, dans une lettre du 17 de ce mois, prétend que ce bruit a été mal accueilli par les chouans des bords de la Sarthe qui préféreraient rester sous les ordres de Gaullier [2]. Mais la Frégeolière, ne voulant pas sans doute enlever les hommes à son ancien chef, se contenta de prendre le commandement des pays placés sur la rive gauche du Loir, laissant à un autre celui des communes situées entre cette rivière et la Sarthe.

Dès le mois de juillet 1799, à l'exemple des chouans de la Mayenne, les royalistes de la rive gauche du Loir ont commencé à se montrer sur divers points.

Le 22 de ce mois, ils entrent à Seiches et s'emparent des armes et des chevaux des gendarmes tout harnachés [3].

Le 9 août, le fils Potterie est signalé comme cherchant à faire des recrues autour de Marcé. On a appris que les généraux royalistes ont quitté l'Angleterre et ont débarqué

[1] *Émigration et Chouannerie. Mémoires du général Bernard de la Frégeolière.* Il dit avoir été, sous le nom de *Henri*, chef d'état-major de la division de Gaullier. Mais il y resta peu de temps et nous n'avons trouvé ce nom nulle part dans les pièces qui ont passé sous nos yeux.

[2] Arch. de Maine-et-Loire, L, 155.

[3] Arch. de Maine-et-Loire, L, 266.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en France. On s'attend à la reprise des hostilités, qui ne peut tarder, et la municipalité de Jarzé croit prudent de se réfugier à Baugé. Le 20 de ce mois, on apprend que les chouans sont à Lué et Chaumont. La garde nationale de Jarzé part à leur recherche sans les rencontrer. Entendant quelques coups de feu du côté de Bauné, elle se dirige vers ce bourg. Des gardes nationaux avaient aperçu derrière l'église quelques chouans avec lesquels ils avaient échangé plusieurs coups de feu. Ceux-ci avaient disparu avant l'arrivée de la troupe de Jarzé [1]. Le 22, les chouans se présentent au nombre d'une centaine, autour de ce bourg. Tandis qu'une partie de la bande reste au dehors à faire le guet, l'autre entre dans le bourg, envahit les maisons et s'empare de quelques fusils [2].

Le 2 septembre, l'agent national de Mazé exprime son regret de n'avoir pu retenir un détachement de la 40e demi-brigade, lequel se rendait à Beaufort, parce qu'il craignait que les troubles se produisissent pendant la foire qui devait se tenir ce jour-là. Or, cette foire tombait un dimanche et les paysans de Villevêque et des environs s'étaient entendus pour s'abstenir d'amener leurs bestiaux, disant qu'ils viendraient le lendemain. Il s'est trouvé une bande, formée d'une quinzaine d'individus armés de bâtons, qui ont crié : « Vive le roi ! A bas la république » et ont fait tous leurs efforts pour renvoyer les personnes venues à la foire. Ils ont été dispersés par la garde nationale et des mesures sont prises pour empêcher les paysans de revenir le lendemain [3].

Le 4, des enrôlements ont eu lieu, dit-on, à Bauné. Les chouans donnent un jour aux jeunes gens pour venir les rejoindre; un de leurs agents le plus actif est le nommé Chambour, secondé par un nommé Boullier, acquitté à Tours par le conseil de guerre en raison de l'amnistie.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 275.
[2] *Ibid.*, L, 266. Lettre du 25.
[3] *Ibid.*, L, 275.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 16, les chouans, au nombre de cinquante environ font une tournée dans les communes placées entre Baugé et le Loir pour abattre les arbres de la liberté et faire des recrues. Ils passent à Cheviré-le-Rouge, puis à Échemiré; après avoir coupé l'arbre de la liberté, ils se rendent à la Cour-du-Moulin, chez un sieur Pinot, où ils se font servir à manger et s'emparent de ses chemises, lui laissant les leurs en échange. Le lendemain, ils passent à Sermaize, Beauvau, Lué et Chaumont, enlevant tous les fusils qu'ils peuvent découvrir et forçant tous les jeunes gens à les suivre, mais quinze de ceux-ci ont réussi à se sauver pendant la nuit, alors qu'ils étaient à Échemiré, et se sont réfugiés à Baugé.

Le 18, à 10 heures du soir, les chouans entrent à Jarzé. Les habitants ayant refusé d'ouvrir leurs maisons, ils vont coucher dans les granges non fermées à clef et partent dans la matinée pour retourner à Cheviré-le-Rouge. Dans une lettre postérieure, du 28, l'agent national complète ces renseignements. Les chouans ont abattu les deux arbres de la liberté de Jarzé, fait beaucoup de dépenses sans les payer et enjoint aux jeunes gens de venir les rejoindre dans les trois jours. Peu désireux de se réunir à leur bande, ces jeunes gens sont aussitôt partis pour Angers [1].

Le 19, l'agent national de Mazé, Santerre, est averti que 300 chouans, ont couché à Tiercé, disant qu'ils iraient le lendemain désarmer sa commune. La municipalité fait aussitôt prévenir à Beaufort, qui envoie un fort détachement, auquel se joignent les volontaires de Corné et de Cornillé. Les chouans, prévenus sans doute, ont changé d'avis et sont partis, à 7 heures du matin, vers Marcé [2]. C'est le moment où les généraux royalistes sont réunis à la Jonchère. Ils se séparent le 20 et Bourmont, qui s'est rendu à Bouère, nomme, le 1er octobre, Bernard de la Frégeolière

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 266.

[2] Mêmes archives, L, 275.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chef de la 13e région, comprenant toutes les communes placées sur la rive gauche du Loir.

Le canton de Pellouailles était trop rapproché d'Angers, où ses habitants fréquentaient le marché et avaient des relations constantes avec les républicains de cette ville, pour avoir conservé des sentiments franchements royalistes. Aussi le capitaine désigné pour Villevêque, Olliveau, dit *Monte à l'Assaut*, éprouve-t-il de grandes difficultés pour former sa compagnie.

Ce sont, sans doute, les chouans de Tiercé qui le 24 mai précédent sont entrés à Soucelles. Vingt-cinq d'entre eux, portant la cocarde nationale et disant faire partie d'une colonne mobile, ont passé sur la rive gauche du Loir et ont envahi le bourg de Villevêque en criant « Vive le Roi ». Ils sont entrés chez les habitants et ont enlevé quarante fusils, plusieurs sabres et pistolets, puis ont rejoint leurs camarades à Soucelles [1].

Cependant *Monte à l'Assaut* est parvenu à réunir une petite bande et, le 30 avril, il est entré à Saint-Silvin, alors dénommé l'*Union*, où il a coupé l'arbre de la liberté et a emmené, malgré eux, deux anciens chouans, Viau et Thiberge, ainsi que deux autres citoyens, emportant le fusil d'un sieur Letessier [2].

Le commissaire du canton de Pellouailles dit que ce chef porte des épaulettes comme les officiers de l'ancien régime et conduit ses hommes avec beaucoup de douceur. En partant, les chouans ont dit qu'ils enléveraient les fusils de tous ceux qui en possédaient encore et dont ils avaient la liste. Le 31, ils enlèvent encore quelques fusils à Foudon et au Plessis-Grammoire.

Au mois d'octobre, on en est encore à faire des recrues. Le 8 de ce mois, les chouans sont autour de Jarzé et

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 285.

[2] Mêmes archives, L, 285.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

enlèvent quelques chevaux, disant qu'ils reviendront bientôt pour forcer les personnes aisées à contribuer à l'habillement des chouans. Le 14, on annonce que Frédéric Chambour, âgé de 20 à 22 ans, continue à faire des recrues autour de Jarzé, où habitait sa mère. Celle-ci est partie le 9 et s'est retirée, avec ses filles, à La Flèche, où son fils va souvent la voir, en compagnie de ses amis, Leroy, prétendant d'une de ses sœurs, et la Garancière, son parent, qui le suivent dans ses courses [1].

Le commissaire central près le département écrit, le 11 octobre, à son collègue de la Loire-Inférieure que les Chouans sont au nombre de 1.500 entre La Flèche et Durtal. Il ne parle pas des cantons voisins d'Angers où le nombre de ceux-ci était minime [2].

La Frégeolière, dans ses *Mémoires*, dit qu'il était au Mans le 15 octobre, avec Bourmant, suivi sans doute des compagnies voisines de Baugé, et qu'il se trouvait le 20 à l'attaque de Ballée. Il ne semble pas que les compagnies des environs d'Angers, encore trop faibles comme effectif, aient été appelées à faire partie de cette expédition. Si les hostilités avaient continué et si les royalistes avaient obtenu des succès, peut-être les capitaines auraient-ils réussi à enrôler quelques volontaires; mais il était déjà trop tard.

Le 30 octobre, la colonne mobile de Baugé se porte sur Fougeré, où on lui avait signalé la présence d'une bande de chouans commandée par un nommé Quartier. A l'arrivée des républicains, cette bande avait disparu. Ils passent la nuit dans le bourg. Le lendemain, ayant appris que Chambour se trouvait auprès de Jarzé avec ses hommes, ils partent dans cette direction et cette fois rencontrent ceux qu'ils cherchaient. Le combat s'engage. Les chouans sont

[1] Arch. de Maine-et-Loire, L, 266. Lettres des 14 et 22 vendémiaire, an VIII.

[2] *Ibid.*, L, 190.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

promptement dispersés, laissant sur le terrain un homme tué, deux autres blessés à mort et plusieurs prisonniers [1].

A la suite de ce combat, quelques chouans firent leur soumission.

Le commissaire des guerres écrit, le 6 novembre, au général en chef de l'armée d'Angleterre, Hédouville, arrivé à Angers le 1er de ce mois, qu'il y avait dans les environs de la ville deux à trois cents brigands, formant quatre compagnies : la première, forte de soixante hommes environ, commandée par Olliveau, dit *Monte à l'Assaut* de Villevêque, brigand assez farouche, qui avait eu l'audace de venir, à la porte d'Angers, détruire la barrière établie au faubourg Saint-Michel; la seconde de même force, commandée par Parenteau, dit *Rossignol*, batelier à la Roche-Foulques, commune de Soucelles, et se tenant dans le canton de Tiercé, entre la Sarthe et le Loir; la troisième, commandée par Potterie, dit *Bellefin*, de Marcé, homme sans expériencle, forte de quatre-vingts hommes, environ, la plupart enrôés de force; la quatrième de vingt à trente hommes seulement, se tenant sur la route de Suette à Baugé et autour de Jarzé. Le lieutenant et le sous-lieutenant ont été tués par la colonne mobile de Baugé et douze autres se sont rendus. Il n'en reste plus que le nommé Normand, dit Chambour, âgé de 16 ans, et quelques fuyards [2].

Cette lettre prouve que le parti royaliste n'avait pas fait de grands progrès dans la région.

A ce moment du reste les hostilités avaient cessé partout. Le général Hédouville, qui avait travaillé avec Hoche, dont il était alors chef d'état-major, à la pacification de 1796, avait, dès son arrivée à Angers, trouvé le moyen d'entrer en relations avec les généraux royalistes. Un armistice fut décidé le

[1] *Journal du département de Maine-et-Loire* du 13 brumaire et *Affiches d'Angers* du 12. Arch. de Maine-et-Loire, L, 230.

[2] Arch de Maine-et-Loire, L, 163.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

23 novembre et plus tard fut prorogé jusqu'au 21 janvier 1800, Bien que Hédouville soit remplacé à ce moment par le général Brune, près duquel il consent à rester comme chef d'état-major pour pouvoir continuer ses négociations, il a la satisfaction de les voir aboutir. Le 18, les chefs vendéens ont consenti à signer le traité de paix. Le 20, c'est Châtillon qui signe au nom de l'armée d'Anjou. Celle du Maine, dont dépendait la région qui nous occupe, restait seule en armes. Son chef, Bourmont, avait donné rendez-vous à ses chefs de légions dans la Mayenne, à Meslay [1]. Le 23, il est attaqué à l'improviste par le général Chabot, bien qu'il eût écrit à Hédouville qu'il était disposé à traiter si on lui accordait les conditions faites à l'armée d'Anjou. Ayant reçu une réponse favorable, il envoie à Angers son homme de confiance, de Malartic, dit *Sauvage*, qui signe le traité de paix au nom de l'armée du Maine, le 4 février 1800.

Il y eut bien encore quelques troubles sur divers points, mais sans aucune importance. C'est ainsi que, le 1er février, une bande conduite par *Monte à l'Assaut* se porte sur Ville-vêque. Elle est attaquée par la colonne mobile de Pellouailles, commandée par le citoyen Morin, qui la met en fuite, ayant eu trois hommes tués et laissant deux prisonniers aux mains des républicains [2].

Mais tout était bien terminé. Olliveau fait sa soumission le 12, devant le général Giraldon. Les autres l'imitent [3]. Il reste bien entendu des irréconciliables; notamment *Rossignol*, qui vient dans le canton de Pellouailles pour désarmer

[1] Les compagnies des environs d'Angers semblent également n'avoir pas été convoquées par La Frégeolière et n'avoir pas pris part au combat livré le 24 janvier à Foulletourte par celui-ci, alors qu'il se rendait à Meslay près de Bourmont.

[2] *Journal du département de Maine-et-Loire* du 12 pluviôse, an VIII

[3] Une lettre de Baugé du 17 février, annonce que plus de cent cinquante Chouans ont rendu leurs armes en cette ville. Arch. de Maine-et-Loire, L, 230.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les jeunes gens qui s'étaient rendus. Mais la plupart, ceux surtout qui avaient été entraînés malgré eux à prendre les armes, se sont empressés de se soumettre. Trois de ceux-ci viennent rendre au citoyen Gilly le jeune, commissaire du canton de Pellouailles, le cheval qu'ils lui avaient enlevé quelque temps auparavant. *Monte à l'Assaut* et *Rossignol* sont restés dans le pays qu'ils parcourent, recommandant à leurs hommes de se tenir prêts pour les nouveaux mouvements qui ne tarderont pas à se produire. Personne ne les écoute. Les paysans en ont assez de la guerre. Ils ont accepté sans difficulté la proclamation du Consulat qui semble devoir leur apporter la tranquillité dont ils ont besoin.

E. QUERUAU-LAMERIE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Artistes Angevins

pendant la grande Guerre

(*Suite*)

Originaire de Saumur, Jouannault venait de terminer, à la veille de la guerre, le monument de Dupetit-Thouars qui devait être inauguré au mois d'août 1914 par le Président de la République et le Ministre de la guerre. Mais, à ce moment, le Président et le Ministre avaient d'autres préoccupations... Jouannault aussi, d'ailleurs...

Engagé dans les premiers combats de Champagne, notre jeune sculpteur est fait prisonnier en septembre 1914 et envoyé au camp d'Erfurt. Il y passe onze mois, onze mois de souffrances effroyables auxquelles il put heureusement se soustraire un beau jour, grâce à une supercherie tout à fait ingénieuse.

Jouannault avait trouvé, par hasard, dans un placard du camp, un brassard d'infirmier. L'idée lui vint immédiatement que cet accessoire pourrait peut-être l'aider à faire croire à ses bourreaux qu'il appartenait au service de santé et non point à une unité combattante et, par là même, à obtenir un traitement de faveur. Mais il fallait, pour que l'illusion fût complète, que son livret témoignât de cette qualité improvisée. Jouannault s'employa à le maquiller.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Longuement, patiemment, avec une habileté qu'il tenait de son art, il sculpta un timbre, une sorte de cachet dont il multiplia les empreintes sur chaque page. La combinaison réussit merveilleusement et, grâce à ce stratagème, grâce aussi à quelques examens dont sa science anatomique lui permit de sortir victorieux, il fut versé dans une formation sanitaire et, avec elle, rapatrié dans un convoi d'échange.

Un autre saumurois, le sculpteur Benon, mérite également de figurer parmi ceux qui vécurent les heures les plus dures de la guerre. Soldat du génie, il en passa la plus grande partie au front et, si une fois rentré dans son atelier il a eu la joie de voir un certain nombre de municipalités angevines lui confier le soin d'exécuter le monument élevé par elles à la mémoire des enfants du pays morts pour la France, il n'a fait vraiment que toucher la juste récompense de sa belle conduite.

***

Nous venons de passer en revue la vie et les travaux pendant la guerre, de ceux des Artistes angevins à qui leur jeunesse et leur vigueur physique permettaient d'occuper des postes de première ligne, les plus périlleux. D'autres, mobilisés dans des formations de seconde ligne, y accomplirent leur devoir, simplement, noblement, et suivant leurs aptitudes.

Et je vois, dans cette catégorie, défiler les peintres Mignon, Volot, Chanteau, Launay, le peintre-verrier Acézat, le fin dessinateur Lorioux, les sculpteurs Grégoire, Chesneau, les poètes Couallier, l'auteur du « Tombeau de Virgile », Carantec, historiographe du Roi René, Alphonse Métérié et Charles Berjole et d'autres peut-être qu'involontairement j'oublie...

Quant à ceux que leur âge ou des raisons de santé maintenaient définitivement à l'arrière, leur vie fut ce qu'elle devait être, laborieuse et digne...

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Puis-je, sans susciter un unanime mouvement d'admiration, évoquer la belle conduite de notre éminent académicien, M. René Bazin dont, pendant près de cinq années, les campagnes d'articles ont si puissamment contribué à la bonne tenue du pays? Je n'aurai garde d'oublier également une femme de cœur, qui est en même temps une femme de talent, Mlle Mathilde Alanic, dont la plume, toujours au service des nobles causes, fut, entre ses mains habiles à la manier, un merveilleux instrument de réconfort moral.

Une autre femme, angevine comme Mlle Alanic, et, comme elle artiste réputée, Mme Lherbay, de la Comédie Française, mérite dans la phalange des héros de l'arrière une place toute spéciale. Pendant les premiers mois de la guerre, la vie du théâtre était pour ainsi dire suspendue; Mme Lherbay profita de cette accalmie pour s'engager comme infirmière et, lorsqu'elle put reprendre sa place à la Comédie, elle trouva encore le moyen de cumuler les deux rôles, mettant ainsi son talent de comédienne et son dévouement d'infirmière à la disposition du pays.

Ce que je dis de Mme Lherbay, je puis le dire avec autant de raison de celui qui fut son camarade de scène, notre compatriote, le grand acteur Duquesne. A la déclaration de guerre, Duquesne avait plus de soixante ans. N'ayant pu s'engager à cause de son âge, il tourna son activité du côté des blessés et, s'étant fait admettre dans le personnel bénévole de l'Hôpital de la rue de la Chaise que dirigeait un de nos compatriotes, le Dr Bonnet, il fournit pendant plusieurs mois un très dur labeur, faisant souvent et par tous les temps, des voyages au front afin d'y aller chercher les malheureux soldats qu'il ramenait à demi mourants vers la maison de santé. Il n'interrompit son rôle d'infirmier que le jour où, la vie théâtrale ayant repris, il fut choisi par un directeur avisé pour créer une des pièces de guerre qui eurent le plus de succès: la « Kommandatur » de Fonson, l'auteur belge de « Mademoiselle Beulemans. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un incident comique avait marqué pour Duquesne le douloureux épisode de la mobilisation. Il vaut, je crois, la peine d'être raconté, ne fût-ce que pour mettre une note moins sombre dans ce récit forcément empreint de mélancolie.

Au mois de juillet 1914, Duquesne était en villégiature avec sa femme, Olga Demidoff, dans l'île de Bréhat. Aussitôt la guerre déclarée, l'autorité militaire donna l'ordre d'évacuer l'île, qui constituait un point stratégique d'une certaine importance. Notre compatriote fut donc obligé de regagner le continent. Il se retira à Paimpol. Il n'y était pas depuis bien longtemps lorsque, sur la dénonciation calomnieuse d'une domestique congédiée, la gendarmerie vint troubler la quiétude de son séjour. Un matin, un brave Pandore se présenta à son hôtel et se mit en devoir de l'interroger. Il lui demanda son nom, son âge, sa profession et... le lieu de sa naissance.

— Angers, répondit Duquesne, avec l'accent de fierté qu'il avait chaque fois qu'il parlait de son pays d'Anjou.

— Angers ! répéta le gendarme... Vous êtes d'Angers?... Moi, je suis des Ponts-de-Cé... Alors, on va boire une « fillette »...

— C'est pas de refus, reprit Duquesne.

Et voilà nos deux compatriotes partis boire une « fillette », comme avait dit l'autre. Quant à l'interrogatoire, on n'y pensa plus; il était, pour ce jour-là du moins, terminé; je crois même pouvoir dire qu'il n'alla jamais plus loin...

Il n'est guère d'Angevin qui ne connaisse le bon peintre Ludovic Alleaume, un des artistes de ce pays, dont les toiles sont les plus justement estimées. Je n'ai donc pas à faire ici son éloge et je ne veux parler de lui aujourd'hui que pour signaler en deux mots ce qu'il y eut de caractéristique dans son œuvre de guerre.

Dès les premiers mois, des fondations nombreuses avaient surgi dans tout Paris pour venir en aide aux Artistes —

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des cantines surtout où, pour un prix des plus modiques, les peintres, les sculpteurs, les écrivains, si cruellement éprouvés par un chômage forcé, pouvaient se procurer des repas substantiels, dans une atmosphère de sympathie et de cordialité. Alleaume, âme ouverte à toutes les manifestations du beau et du bien, fut tenté par une visite à ce Paris charitable. Je m'offris à l'accompagner dans ce voyage. Un jour, le hasard de notre excursion nous conduisit devant une sorte de ville flottante amarrée au pont de Tolbiac. Des péniches, exilées des canaux de la Marne, avaient été ingénieusement soudées les unes aux autres, et elles formaient un vaste îlot où se trouvaient réunis tous les éléments d'une véritable cité : un restaurant, des dortoirs, une salle d'école, une infirmerie...

Alleaume fut tout de suite séduit par ce cadre pittoresque; il demanda la permission de devenir, quand il le voudrait, le familier de ce phalanstère mouvant et, dès qu'il l'eut obtenue, il se mit à l'ouvrage, c'est-à-dire qu'il y apporta son chevalet, ses toiles et ses pinceaux... Conclusion : quelques semaines plus tard, on put admirer dans son atelier un très beau tableau, traité à la manière d'une fresque et représentant un des coins — le restaurant — de la ville des réfugiés du quai de la Gare. Cette toile, qui constitue une page d'histoire destinée à perpétuer le souvenir d'une des plus belles œuvres charitables de la Guerre, a été achetée par la Ville de Paris. Elle orne aujourd'hui la salle de la mairie du XV^e^ arrondissement.

Non loin d'Alleaume, un autre artiste angevin, un sculpteur, Léon Morice, poursuivit pendant la tourmente son labeur coutumier : plusieurs statues intéressantes, entre autres un prêtre-soldat, symbolisant l'héroïsme du clergé français, sont sorties de son atelier à cette époque, affirmant le talent de ce bon ouvrier d'Art et sa ténacité dans l'effort,

En même temps, à Angers, d'autres artistes et des écrivains, comme André Godard, Henry Cormeau, occupés à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

préparer l'un ses ouvrages sur « La Vie des Oiseaux », l'autre, son « Mal-Joli », cette étude curieuse sur l'âpre pays des Mauges, le brillant officier de marine Avesnes, M. O. de Rougé, poète et romancier, etc. ne se laissaient pas détourner de leurs travaux habituels par les graves événements d'alors.

J'en aurais fini avec les nombreux camarades qui méritent que le souvenir de leur nom et de leur œuvre soit pieusement conservé, si je ne tenais à terminer cette chronique tout intime sur une note, non pas gaie — la gaîté serait en cette matière hors de propos, — mais moins sévère pourtant que le sujet lui-même. Je n'ai pour cela qu'à signaler, après tant d'autres, un écrivain de « chez nous » qui, continuant en pleine tourmente son œuvre si personnelle, envisagea la guerre sous un aspect très particulier ; j'ai nommé le romancier Alfred Machard.

Machard s'est constitué l'historiographe des gosses de Paris, dont Poulbot est le peintre familier, si bien qu'on l'a souvent appelé le « Poulbot de la littérature ». En des pages colorées, vivantes, d'un relief caractéristique, il s'était plu à conter leur vie aventureuse au temps où la paix régnait de « Ménilmuche » à « Montparno ». La guerre venue, il continua d'écrire, suivant sa manière habituelle, l'histoire de cette marmaille grouillante qui peuple les rues tortueuses accrochées aux flancs de la butte sacrée. Et, dans un livre fort amusant, la « Guerre des Mômes », il a narré les exploits extravagants de « Trique, gamin de Paris » de « Pancucule », d'« Henriette Guipure » et de « Trinité Télémaque », sans oublier l'immortel « Bout-de-Bibi ». Le ton gouailleur et légèrement dévergondé du récit, et surtout l'audace du dialogue, n'excluent pas, cependant, chez Machard une sentimentalité délicate et vibrante, comme celle qui sommeille au cœur du peuple des faubourgs, et c'est à ces qualités spéciales de l'écrivain que nous devons deux autres

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ouvrages de guerre, « Popaul et Virginie » et « le Massacre des Innocents », qui resteront parmi ses meilleurs.

Et voici maintenant, pour terminer, une figure originale, qui, dans cette galerie des Artistes angevins de 1914, illumine de son jovial sourire l'angoissante période que nous avons vécue pendant près de cinq années : Curnonsky — de son vrai nom Maurice Saillant — qui laissera dans l'histoire littéraire de notre temps le souvenir d'un des plus spirituels humoristes et — j'ajoute — des plus purs stylistes de cette époque, car peu de gens écrivent notre langue avec la correction et le charme qui marquent les fantaisies de ce prestigieux conteur.

Curnonsky étant, au moment de la déclaration de guerre, en état de réforme pour une myopie invétérée, l'autorité militaire s'avisa de mettre à profit une des particularités de la vie de notre compatriote — particularité qu'aucun Parisien n'ignorait alors.

Cur, ainsi que nous avons coutume de l'appeler familièrement, avait pris tout jeune l'habitude de travailler la nuit et de se coucher à l'heure où les autres se lèvent. Pierre Louys la lui avait un jour rappelée dans ce quatrain :

En vain, Curnonsky, tu te leurres,
De Montmartre au Quartier Latin
L'aurore se lève à cinq heures,
— Mais à cinq heures du matin !....

Avisé de cet attachement à un noctambulisme spécial mais parfaitement respectable, le recrutement de la Seine eut l'idée ingénieuse d'affecter Cur au service du déchiffrage des télégrammes de nuit et c'est ainsi que, pendant les premiers mois de la guerre, notre ami fut certainement l'homme le mieux et le plus rapidement informé de France... Mais, une utilisation rationnelle des compétences n'étant pas le souci ordinaire de nos administrations, l'affectation

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si conforme à ses habitudes et à sa discipline personnelle de notre Cur national au dépouillement des correspondances nocturnes ne dura qu'un moment et, son stage aux P. T. T. terminé, il fut versé par un chef facétieux au service des « Parcs et Abattoirs de la Ville de Paris. » Pourquoi? On ne le saura sans doute jamais. Ce qui est certain, c'est que Cur accepta avec sa bonne humeur coutumière cette nouvelle fonction et que, pour preuve de sa résignation joyeuse, il adopta comme devise : « Honneur aux *fourrages* malheureux ! »

Avec Curnonsky je clos le palmarès — n'est-ce pas le nom qui convient à cet article? — que j'ai tenté de dresser à la gloire des Artistes angevins pendant la Guerre de 1914-1918.

L'Anjou, petite province française, petite par sa superficie mais grande par le rôle qu'elle a toujours joué dans l'histoire, a fourni, comme les autres, un contingent précieux à la défense de la Patrie, non seulement en lui offrant un nombre important de combattants, mais encore en mettant à sa disposition les meilleurs de ses enfants, ceux qui représentent le mieux son génie, je veux dire, ces Artistes angevins, issus de son terroir et qui, prédestinés par l'orientation de leur esprit à des œuvres de paix, ont su, dans cette monstrueuse tragédie qu'est la guerre, élever leurs âmes éprises d'idéal à la hauteur des circonstances et mériter par le sacrifice noblement consenti de leurs goûts, de leurs habitudes et même de leur vie, une place glorieuse dans la phalange immortelle des Artisans de la Victoire.

Henry COUTANT.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(Suite)

Août 1917

1er *août.* — Un office central des céréales est institué auprès du Ministre du ravitaillement afin de contrôler l'achat, la répartition et le transport des céréales sur toute l'étendue du territoire, tant pour la consommation militaire que civile. Les négociants en grains, français ou alliés, patentés avant 1917, peuvent seuls effectuer les achats des céréales à la culture, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs courtiers. Il ne sera procédé à des réquisitions que lorsque les quantités de grains recueillies par les négociants seront suffisantes pour faire face aux besoins militaires ou civils. Cet office commencera à fonctionner le 1er septembre.

La commission interministérielle de la Presse, dans la séance qu'elle a tenue au Ministère du Commerce, a décidé qu'à partir du 15 août tous les journaux de France, sans aucune exception, vu le prix élevé des papiers, seront vendus 10 centimes le numéro au lieu de 5 centimes.

Des conférences auront lieu périodiquement à l'hôpital nº 28 (l'Esvière) à Angers pour les officiers hospitalisés dans les hôpitaux de la place d'Angers, les officiers en convalescence dans la ville, ainsi que pour les officiers des corps et services de la garnison. — Le programme pour le mois d'août est ainsi fixé : le 3 août, à 3 h. 30, le capitaine Gayat (du 135e d'infanterie), sur l'Infanterie; le 7 août,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à 3 h. 30, le lieutenant Lepierre (du Centre d'aviation de Tours), sur l'Aviation; le 11 août, à 3 h. 30, le capitaine Pouret (du 33e d'artillerie), sur l'Artillerie; le 17 août, à 3 h. 30, le capitaine Bouscarle (en traitement à Tours), sur l'Infanterie; le 21 août, à 3 h. 30, le lieutenant Mesnil (du 3e génie), sur le Génie; le 24 août, à 3 h. 30, le médecin aide-major Boudriaux (de Saumur), sur les Gaz asphyxiants; le 28 août, à 3 h. 30, le lieutenant Derouff (du dépôt des 4/9e cuirassiers), sur la Cavalerie.

Les assurés aux Retraites ouvrières et paysannes qui ont atteint l'âge de 60 ans sont invités à formuler et à déposer le plus tôt possible à la mairie de leur résidence leur demande de liquidation. Ils devront à cet effet faire à leur choix soit une demande de liquidation de pension s'ils désirent cesser leurs versements, soit une demande de liquidation limitée à l'allocation de l'État s'ils désirent continuer leurs versements jusqu'à 65 ans. Les assurés qui négligeraient de formuler dès maintenant l'une de ces deux demandes ne pourraient toucher ultérieurement l'intérêt de la pension qui leur est due depuis l'âge de 60 ans. Ils n'auraient pas droit aux intérêts des arrérages qui leur sont dus depuis qu'ils ont atteint cet âge. Les assurés ayant atteint l'âge de 60 ans qui, depuis la mise en vigueur de la loi, n'auraient effectué qu'une partie de leurs versements réglementaires et auraient par suite perdu le bénéfice de l'allocation de l'État devront également solliciter la liquidation de leur pension afin d'obtenir la rente correspondant à leurs versements. Si cette rente est inférieure à 4 francs, ils pourront exiger le remboursement des sommes qu'ils ont versées.

Comme suite aux réclamations faites par les habitants du quartier Saint-Léonard au maire d'Angers, à partir d'aujourd'hui il y a deux distributions de lettres par jour à Saint-Léonard.

Le *Petit Courrier* annonce que plusieurs soldats du front

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

oriental demandent de vieux livres, journaux ou brochures.

Ont été promus chevaliers de la légion d'honneur : le lieutenant de Simard de Pitray Paul, du 16e chasseurs, détaché au 134e d'infanterie; le médecin-major de 2e classe Monthus Albert, chef du centre ophtalmologique de Chaumont; le capitaine d'infanterie Nicolle Augustin,

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant de Vallois André, du 409e d'infanterie, le lieutenant Catta Henri, du 8e chasseurs, pilote à l'escadrille F. 70.

2 *août*. — Le *Journal officiel* annonce qu'un concours est ouvert entre tous les artistes français pour l'exécution de la médaille de la Reconnaissance française.

Nous entrons aujourd'hui dans la quatrième année de guerre. Ceux qui sont au front depuis le début des hostilités porteront la cinquième brisque.

A propos de la démission de l'amiral Lacaze, M. Léon Philouze, dans le journal de *Maine-et-Loire*, dit que le Parlement, au lieu de démolir les ministres, «serait mieux inspiré en prenant des mesures pour que l'Allemagne ne soit plus renseignée sur les séances des comités secrets exploitées aujourd'hui par le chancelier du Kaiser. »

Les patrons coiffeurs d'Angers décident qu'ils appliqueront dorénavant les augmentations suivantes : 10 centimes par taille de cheveux, 5 centimes par barbe, 25 centimes par abonnement.

Les versements d'or effectués dans le département depuis le 1er juillet 1915 s'élèvent pour Angers, Baugé et Segré à 22.571.000 francs, Cholet, 5.876.000 francs, Saumur, 6.049.000 francs, soit au total 34.496.000 francs.

Nous apprenons la mort de M. Gazel, proviseur du Lycée de Montpellier, ancien proviseur du Lycée d'Angers.

La *Semaine religieuse* imprime d'intéressantes lettres du cardinal Luçon, archevêque de Reims, des évêques d'Amiens, de Soissons, de Châlons, de Saint-Dié, qui

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remercient Mgr Rumeau des sommes qu'il leur a adressées, provenant de la quête faite dans le diocèse d'Angers le jour de la fête de la B. Jeanne-d'Arc ; une lettre de l'adjudant de la Bévière G., du 71e territorial, relative à la citation à l'ordre du jour d'un brancardier de ce régiment, l'abbé Gallard, vicaire à Saint-Joseph d'Angers ; une intéressante letfre de l'abbé Giraudeau, brancardier au 125e d'infanterie ; une interview de deux prêtres angevins, les abbés Braud, professeur à l'Externat Saint-Maurille, et Grosbois, professeur au collège de Combrée, rapatriés comme faisant partie du service de santé.

« M. l'abbé Braud n'a pas trop souffert dans les camps où il a séjourné. La situation faite aux prisonniers varie suivant les chefs. Les uns sont assez humains, les autres sont cruels. Mais partout la nourriture est détestable et insuffisante. Il est impossible de vivre sans les colis envoyés par les familles, qui, d'ailleurs, sont régulièrement remis aux destinataires ; il n'y a eu que quelques interruptions. Les gardiens des camps sont presque aussi mal nourris que les prisonniers et on leur sert comme aux détenus une sorte de soupe à la morue, qui est un mets ignoble. Quant au pain allemand, on peut dire que le nôtre, dont les gens délicats se plaignent si fort, est du gâteau en comparaison. La disette de vivres est effroyable en Allemagne ; on mange ce qu'on peut ; on est rationné pour le pain, la viande, les pommes de terre et les portions fournies sont très insuffisantes. Les gens des villes, qui manquent de tout, en veulent à ceux des campagnes. Les inspecteurs des vivres vont bien d'une maison à l'autre, contrôlant et réquisitionnant les denrées et les animaux. Mais le paysan boche est rusé. Dans un village un cultivateur avait creusé sous son champ une cave où il avait mis en réserve 12.000 kilos de pommes de terre. Il fut dénoncé et sévèrement puni. D'autres élèvent bien dans la porcherie des animaux que le contrôleur connait, mais en même temps ils en nourrissent au grenier de petits qu'on

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'enregistre pas et qui, une belle nuit, viennent remplacer un plus gros que l'on tue et met de côté. Sans l'organisation, de fer sans doute, mais très parfaite, qui existe dans tout le pays, l'Allemagne ne pourrait tenir. Aucun peuple ne souffrirait à l'arrière, sans se révolter, de pareilles privations. Il y a eu de grosses émeutes dans certaines villes plus importantes et la répression a été terrible. »

Ont été encore rapatriés à Angers, venant d'Allemagne, le brancardier Garnier, du 409e d'infanterie, beau-fils de M. Lépicier, adjoint au maire, et, venant de Suisse, les caporaux Mercier Pierre, fils de M. Edmond Mercier, négociant en fers, et Poutiers, fils du secrétaire général de l'École régionale des Beaux-Arts, tous les deux du 135e d'infanterie.

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur l'abbé Pineau, aumônier du 135e d'infanterie. La croix lui a été remise sur son lit d'hôpital.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le lieutenant Boudet Ernest, du 72e territorial; — à l'ordre du régiment, le soldat Blouin Charles, du 79e d'infanterie.

Le sergent Chéneau, du 135e d'infanterie, frappé d'un coup de couteau à la suite d'une discussion avec un zouave, a été amené à l'hôpital d'Angers.

La foudre est tombée sur une ferme de Saint-Martin-du-Bois, détruisant les étables, les écuries et 19.500 kilos de foin, qui furent la proie des flammes.

Le bureau des domaines de Segré mettra en vente le 8 août 13 chevaux réformés.

3 *août*. — Un décret instituant le carnet de pain a été signé ce matin en Conseil des ministres.

Chaque consommateur ou chef de ménage sera tenu de faire, sur un carnet *ad hoc*, une déclaration des quantités de pain correspondant à sa consommation et à celle des personnes vivant à son foyer. Les quantités de pain maxima pouvant être inscrites sur le carnet pour la consommation

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hebdomadaire de chaque personne sont fixées d'après les bases suivantes : de un an à six ans, 300 grammes par jour; à partir de six ans, 500 grammes. En outre, une ration de farine de 50 grammes par jour est prévue pour les enfants au-dessous de trois ans. Pour les personnes dont la ration est de 500 grammes par jour et qui prennent régulièrement leurs repas au restaurant, la ration sera réduite de 300 grammes si les deux principaux repas y sont pris, de 100 si l'un seulement de ces repas y est pris. Une ration supplémentaire ne dépassant pas 200 grammes par jour pourra être portée sur le carnet de toute personne qui le déclarera indispensable à son alimentation. Une deuxième ration supplémentaire s'élevant jusqu'à 200 grammes en sus de la précédente pourra y être portée pour toute personne exerçant une profession active et dont l'alimentation est essentiellement à base de pain. Toute personne qui, dans un but patriotique d'économie, acceptera de réduire sa consommation à 300 grammes par jour aura droit à une ration de farine de 125 grammes par semaine. — Les chefs ou directeurs d'établissements scolaires, hôpitaux, communautés, etc. établiront un carnet collectif indiquant les quantités de pain nécessaires hebdomadairement à leurs pensionnaires. Les hôtels et restaurants établiront un carnet d'après le nombre moyen des repas servis dans la semaine. Le pain devra y être compté à part et n'être servi que par tranches d'un prix de 5 centimes. — Les maires s'assureront que les quantités portées sur le carnet sont bien celles auxquelles a droit le consommateur. — L'une des feuilles du carnet sera conservée par le titulaire et l'autre détachée et remise au boulanger. Le boulanger dressera un état récapitulatif des feuilles à lui remises. Il conservera copie de cet état, qu'il déposera à la mairie en indiquant le nom du ou des meuniers chez lesquels il entend se fournir. L'office départemental déterminera d'après ces états les quantités de farine à attribuer hebdomadairement à chaque boulanger. Ces opé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rations devront être terminées avant le 15 octobre 1917. — Il sera alloué à chaque boulanger 2 % de farine en sus de la quantité totale correspondant à la consommation hebdomadaire de ses clients réguliers pour lui permettre d'assurer la fourniture de pain à la population flottante. Cette majoration pourra être augmentée, réduite ou supprimée, en cas d'utilité reconnue par l'office départemental. Les personnes qui ont habituellement ou temporairement deux résidences devront faire à chacune des mairies de ces résidences une déclaration pour le temps que les divers membres de leur famille passent dans chaque résidence. Les boulangers sont, en règle générale, approvisionnés par leurs meuniers habituels, mais l'office départemental peut leur désigner au besoin d'autres fournisseurs. Les meuniers ne peuvent fournir de farine qu'aux boulangers qui leur sont désignés et jusqu'à concurrence des quantités maxima qui leur sont indiquées. Les boulangers ne doivent vendre du pain et de la farine qu'aux consommateurs dont la feuille de carnet est déposée entre leurs mains et, en ce qui concerne spécialement la farine, que dans la proportion où la quantité de pain effectivement livrée est inférieure à celle portée sur le carnet de consommation. La consommation d'un jour pourra être reportée sur un autre jour, pourvu que le chiffre total de la consommation hebdomadaire ne soit pas dépassé, mais le report ne devra pas s'effectuer d'une semaine sur l'autre. Il ne sera pas délivré de carnet de consommation aux cultivateurs qui cuisent eux-mêmes leur pain. Ceux-ci sont autorisés à conserver pour cet usage trois quintaux de blé par an et par personne vivant à leur foyer, sans distinction d'âge. — Dans les communes qui ne sont pas habituellement desservies par des boulangers et dans lesquelles les habitants non producteurs fabriquent eux-mêmes leur pain, il sera attribué aux maires, qui en feront la répartition, une quantité de farine calculée à raison de 600 grammes par jour et par habitant, sans distinction

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'âge. — Tout boulanger qui aura vendu du pain frais ou fabriqué du pain avec une farine autre que la farine réglementaire se verra supprimer, sans préjudice des peines prévues pour ces infractions, toute allocation de farine pour une durée d'un mois, qui, en cas de récidive, pourra être allongée d'un autre mois.

La question des fruits, lisons-nous dans le *Petit Courrier*, devient de plus en plus inquiétante pour les agriculteurs, Les poires se vendent mal et les prunes communes, si abondantes, n'auront aucun débouché. Nombreuses sont les personnes qui pensent qu'elles ne pourront pas faire de l'eau-de-vie. D'après les renseignements très précis pris auprès des brûleurs et des agents de la régie, les agriculteurs ont tout intérêt à recueillir leurs fruits mûrs et à les faire distiller s'ils n'ont pas d'autre moyen de les écouler; l'eau-de-vie faite leur sera payée à un prix très rémunérateur, qu'il est impossible de préciser dès aujourd'hui en sus des droits et des frais. En outre la loi accorde à toute personne qui fait brûler ses produits dix litres d'alcool pur sans droits. D'autre part, la récolte de vin ne s'annonce pas abondante dans notre région et avec quelques précautions il n'est pas impossible de faire du poiré avec les fruits du pays. Que les agriculteurs utilisent donc leurs fruits. Il y va de l'intérêt général comme de leur intérêt particulier.

La Chambre de Commerce d'Angers vient de mettre en circulation 500.000 coupures de 1 franc en remplacement d'égale quantité de coupures de la même valeur des premières séries retirées par suite de leur mauvais état.

M. Cointreau, consul d'Italie, fait savoir aux Italiens résidant dans sa circonscription que sont appelés à subir une nouvelle visite les sujets italiens nés dans les années 1876 à 1888, qui furent réformés pour une taille inférieure à 1 m. 54 mais supérieure à 1 m. 47; sont compris dans cette nouvelle visite ceux précédemment revisités et maintenus réformés pour insuffisance de taille. Tous ces réformés devront se sou-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mettre à la nouvelle visite avant le 30 novembre prochain au plus tard. Ceux qui seront déclarés aptes au service militaire seront laissés en congé illimité provisoire jusqu'à nouvel ordre.

Le remorqueur *Ville-de-Montjean* est arrivé au port d'Angers avec le chaland nº 9 chargé de blé, pour le Mans, le chaland nº 17, chargé de charbon pour la Compagnie d'électricité, le *Maine-et-Loire* chargé de charbon pour le 135e d'infanterie.

Au Cirque-Théâtre d'Angers, séance donnée par le véritable Charlot en chair et en os (le Charlot des cinéma).

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 9 grands blessés allant vers Nantes, qui ont été ravitaillés par l'infirmerie de la gare.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant de Girard de Charnacé Guy, du 222e d'artillerie de campagne; — deux fois à l'ordre du jour : le soldat Vannier Henri, de l'infanterie coloniale.

La médaille militaire a été conférée au sergent d'infanterie Barré Fernand, qui était déjà titulaire de la croix de guerre.

A Saumur, on a arrêté 9 personnes qui pillaient la gare de l'État; parmi elles se trouvent 6 employés classés, deux temporaires et un camionneur de la ville.

M. Félix Boyaval, réfugié du Nord, instituteur, professeur de gymnastique au collège de Saumur et directeur technique de l'Union athlétique saumuroise, est nommé directeur du centre de préparation militaire de Saumur.

4 août. — Le poids des colis postaux individuels adressés à des prisonniers de guerre ou internés français en Allemagne ne peut actuellement dépasser cinq kilos. En raison de cette limitation, les familles se trouvent dans l'impossibilité d'envoyer certains objets indispensables qui forment un poids indivisible de plus de cinq kilos. Afin de permettre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ces envois, des ordres de transport pourront dorénavant être délivrés aux expéditeurs sur demande justifiée qú'ils devront adresser dans chaque cas au sous-intendant militaire le plus voisin de leur résidence.

Certains entrepreneurs de battages ayant été signalés comme demandant des prix exagérés, le directeur des Services agricoles, en exécution d'une décision du Comité d'action économique de Maine-et-Loire en date du 3 août 1917, rappelle aux intéressés que les mesures prévues par la circulaire ministérielle du 4 juillet dernier seront éventuellement prises contre eux. L'officier chargé du contrôle des battages exercera une surveillance rigoureuse à ce sujet.

Conformément aux dispositions déjà prises pour les militaires agriculteurs des classes 1888 et 1889, les familles des mobilisés de la classe 1890 du service armé renvoyés dans leurs foyers pour être employés à l'agriculture sont avisés que les allocations militaires leur seront maintenues provisoirement, selon les distinctions suivantes : 1° jusqu'à la levée de la prochaine récolte, c'est-à-dire jusqu'au 1er octobre, pour les familles des propriétaires exploitants, fermiers et métayers; 2° à partir de cette date, l'allocation pourra être retirée par les commissions compétentes, à celles qui disposeraient de ressources suffisantes; 3° pendant la durée de leur mobilisation pour les familles des ouvriers agricoles.

Il est à prévoir dès maintenant que l'anthracite fera presque défaut pendant l'hiver prochain. En conséquence, les établissements publics et les particuliers, de même que ceux qui se servent habituellement d'anthracite pour le chauffage des appartements, sont invités à chercher un autre moyen de chauffage.

Les épiciers d'Angers commencent à se réapprovisionner de sucre et leurs clients peuvent se faire servir.

De nouveaux dons, s'élevant à 20 francs ont été faits à l'œuvre du « Dessert aux blessés ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Procès-verbal a été dressé à un commerçant de Bécon qui vendait au marché d'Angers des œufs de mauvaise qualité.

Sont arrivés au port d'Angers les remorqueurs *Ville-de-Montjean* amenant les chalands nº 11 chargé de charbon pour Angers, le *Danube* chargé de blé et le remorqueur le *Fram* avec le chaland nº 5 chargé de sucre pour Angers et le *Sainte-Anne* chargé de blé pour le Mans. La *Ville-de-Montjean* est reparti pour Nantes avec le *Moïse*, chargé de bois.

Une messe anniversaire a été dite en l'église Saint-Joseph d'Angers pour M. Bessonneau. L'église était insuffisante pour contenir les assistants. Au cours de la cérémonie, M. Bailly a chanté le *Pie Jesu* de Faure et le *Dies iræ*. A la sortie de l'église M. et Mme J. Bessonneau et M. et Mme Frappier ont été l'objet de nombreuses marques de sympathie. La messe a été dite par M. le chanoine Delahaye, curé de la paroisse.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie un intéressant article de M. Léon Philouze, sur « la première bataille des Flandres et le 9e corps ».

Un décret sur les réquisitions civiles prescrit que tout producteur, propriétaire, dépositaire ou détenteur, à quelque titre que ce soit, à la date du 15 septembre 1917, d'une quantité des objets et matières suivants : graines et fruits oléagineux de toute nature, graisses et huiles végétales ou animales, pures ou mélangées, acides gras, eaux glycérineuses et glycérine, savons et bougies dépassant mille kilos est tenu de faire avant la date du 1er octobre 1917 une déclaration comprenant l'état de ces objets et matières à la date du 15 septembre.

Mgr Rumeau, évêque d'Angers et chancelier de l'Université catholique, ayant demandé aux évêques et aux universités du Canada de renouer avec l'Université catholique d'Angers les relations très actives qui existèrent autrefois,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui furent ensuite pendant longtemps en sommeil, mais que la guerre présente a ravivées a reçu de Mgr l'Évêque des Trois-Rivières l'assurance que, la guerre terminée et l'ordre rétabli, un certain nombre de jeunes Canadiens, désireux de se perfectionner dans les études littéraires, scientifiques ou autres, seraient dirigés vers Angers.

L'Association angevine des Colonies de vacances a envoyé dans la soirée près de 250 enfants de la ville d'Angers à la campagne. Ils ont été répartis dans un certain nombre de communes du département.

Les membres du Comité angevin de la Fédération de l'Union fraternelle des militaires blessés et réformés nos 1 et 2, réunis en séance le 5 août 1917, à la mairie d'Angers au nombre de 80, dont 28 amputés de cuisses ou jambes, protestent contre le système défectueux d'appareil (jambe) fourni par l'État et demandent : que les blessés de cette catégorie soient pourvus par les services compétents, comme le sont les Anglais, de l'appareil système américain (Hanger ou analogue), appareil bien plus léger, plus résistant et cent fois plus pratique que ceux fournis par l'État jusqu'à ce jour et qui pour la plupart sont tous inutilisés et inutilisables. Ils demandent que cette proposition n'entraîne pas la suppression du pilon de secours.

Sous le titre « Un nouveau d'Assas » l'*Ouest* raconte les exploits du maréchal des logis Guilbault, deux fois prisonnier, deux fois évadé, blessé, décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire, chevalier de la Couronne d'Italie.

La cueillette de la camomille bat son plein : femmes et enfants, répandus dans les champs de Joué-Étiau, Saint-Lambert, Beaulieu, Faye, Chanzeaux, Thouarcé, Machelles remplissent leur panier ou leur tablier des blanches fleurettes odorantes ; la récolte sera moyenne, les plants ayant beaucoup souffert des gelées tardives et le manque de main-d'œuvre ayant un peu fait négliger le désherbage.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La grosse blanche atteint 15 francs le kilo, tandis que les agents des marchands de vermouth et amers offrent pour les seconds choix et les grises des prix rémunérateurs.

Le capitaine de Gouvello Bernard, capitaine au 43e bataillon de chasseurs à pied, a été nommé chevalier de la légion d'honneur. Ses deux frères, le lieutenant de Gouvello Gilles, du 71e territorial, et le sous-lieutenant de Gouvello Amaury ont été cités, le premier à l'ordre du régiment, le second à l'ordre de la division. Ces trois officiers sont les fils du colonel de Gouvello commandant la 41e brigade.

Dans les campagnes se fait la moisson, fort compromise par les pluies de la semaine qui vient de s'écouler. Dans certaines parties du département on estime la perte de blé à moitié dans les blés coupés.

5 *août*. — M. de Joly, préfet des Alpes-Maritimes, ancien préfet de Maine-et-Loire, à la suite des attaques répétées dirigées contre lui, entre autres par M. Clémenceau dans un discours prononcé au Sénat, a été récemment admis à la retraite. Comme il est question de le nommer délégué français de la commission de la Dette égyptienne aux appointements de 52.000 francs, M. Louis Marin, député de Nancy, a posé à M. Ribot, président du Conseil, ministre des affaires étrangères, plusieurs questions imprimées au *Journal officiel* et reproduites par le *Petit Courrier* lui demandant s'il maintient toujours sa décision de remplacer à la Commission financière de la dette égyptienne M. Aynard, tombé au champ d'honneur, par M. de Joly, admis à la retraite.

Au Cirque-Théâtre d'Angers séance de boxe.

Procès-verbal a été dressé à 4 femmes qui ont commis des vols de ferraille et de planches au polygone de la Baumette à Angers.

La médaille militaire a été conférée au soldat Herbette, du 335e d'infanterie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le 8e groupe du 111e d'artillerie lourde commandé par le chef d'escadron Gain Joseph, fils de l'éminent avocat, ancien conseiller municipal d'Angers; — à l'ordre de la division : le caporal Allard Auguste, du 4e de marche de zouaves (3e citation); le sergent Suaud Hyacinthe, du 135e d'infanterie; — à l'ordre du régiment: le soldat Chaillou André, du 414e d'infanterie; le lieutenant Pichard Raymond, commandant un peloton de sapeurs pionniers et bombardiers. Ont été encore cités à l'ordre du jour : l'adjudant Moreau, avoué à Angers.

Un prisonnier allemand, Kindsmuller Haviter, chargé du service des étables à une ferme de Noyant, s'est suicidé en se jetant dans un étang.

A l'église Notre-Dame de Chemillé, messe en musique organisée par le comité franco-belge de Cholet au profit des rapatriés des régions envahies. Cette messe, chantée par Mlle Marguerite Durand et Mme Falaiseau et accompagnée par M. Bleuse, organiste de Saint-Pierre de Cholet, a obtenu un plein succès. La quête a produit 121 fr. 65.

Procès-verbal a été dressé par les gendarmes à une boulangère de Saint-Martin de Sanzay pour avoir vendu à Antoigné du pain dur ne pesant pas le poids.

6 *août*. — La loi relative aux réquisitions civiles vient d'être promulguée. — Pourront être réquisitionnés par l'autorité civile, pendant la durée de la guerre : 1° tous objets nécessaires à l'alimentation, l'habillement, l'éclairage et le chauffage de la population civile; 2° toutes matières et tous établissements industriels ou commerciaux servant à la production, la fabrication, la manipulation ou la conservation desdits objets. Des décrets provoqueront les déclarations utiles. Les établissements industriels ou commerciaux pourront être réquisitionnés en totalité ou en partie. Dans le cas de réquisition partielle, si l'exploitant s'engage à effectuer les productions et fabrications déter-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

minées par le Ministre du commerce aux conditions par lui fixées, il est immédiatement mis fin à la réquisition.

A partir du 1er octobre les permissions de détente seront portées à 10 jours tous les quatre mois.

Le *Petit Courrier* rappelle les paroles prononcées le 14 mars par le général Lyautey à la Chambre des Députés : « Vous admettrez que je ne vous suive pas sur le terrain technique, parce que, même en comité secret, je regarde en pleine responsabilité que c'est exposer la défense nationale à des risques pleins de périls. » En présence de l'incident soulevé au Reichstag par le chancelier Michaëlis et de la réponse de M. Ribot, il fait remarquer que c'est dans les couloirs du Parlement qu'on devra surtout renouveler les affiches de M. Millerand : « Méfiez-vous ! Taisez-vous. »

La Chambre de Commerce d'Angers porte à la connaissance des commerçants et industriels intéressés que des instructions ont été télégraphiées aux bureaux des douanes pour que les marchandises qui antérieurement au 9 juillet faisaient partie de celles à contingenter et celles (matières premières et demi-produits) qui depuis le 13 juillet ne bénéficient plus d'une dérogation générale soient admises sans autorisation préalable, à condition d'avoir été expédiées directement pour la France ou l'Algérie avant le 31 juillet et d'être arrivées avant le 16 août prochain.

Le Conseil d'arrondissement d'Angers s'est réuni à la Préfecture. Ont été renommés : président, M. Planchenault; vice-président, M. Bain; secrétaire, M. Huault-Dupuy. Après que le Conseil eut examiné les questions portées à l'ordre du jour, M. Planchenault a remercié M. Stirn, secrétaire général de la Préfecture, des renseignements qu'il a bien voulu fournir au Conseil. Sur la demande de M. Fourmond, maire de Rochefort-sur-Loire, considérant que les habitants de la vallée de Rochefort ont constamment protesté contre les conséquences trop réelles et domma-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

geables de travaux exécutés par le service de la navigation; que la commune de Rochefort, dont le domaine privé est tout entier dans la vallée, a plus particulièrement souffert des dommages éprouvés et des dégradations occasionnées aux chemins vicinaux et communaux par ces travaux; que les courants transversaux créés par les barrages implantés dans le lit du fleuve causent en maint endroit des ravinements et des excavations dans le sol de la vallée; que les herbages des prairies, de première qualité antérieurement aux travaux entrepris par l'État, ont fait place aux plantes marécageuses; que les cultures sont devenues plus difficiles et souvent impossibles par suite de la fréquence et de la stagnation des crues, le Conseil émet le vœu : 1° qu'il soit procédé contradictoirement avec les intéressés ou leurs représentants à l'enquête demandée par le Conseil général pour établir les indemnités dues pour la répartition de dommages subis; 2° que, préalablement à tout emploi de matériaux d'enrochement dans le lit du fleuve, il soit procédé par l'État à la consolidation et la régularisation des enrochements existant sur les rives et à l'apport d'enrochements dans les parties où ils font défaut.

La foire de la Saint-Sauveur à Angers ne valait pas un marché hebdomadaire. Retenus par les moissons, les cultivateurs ont préféré rester à la ferme et de ce fait nos marchés s'en sont sérieusement ressentis. Avaient été amenés, place Larochefoucauld-Liancourt: 250 vaches et bœufs, 128 moutons et 23 brebis; place Saint-Serge : 900 porcs, et place Ney : 65 chevaux. Sur toutes les catégories les prix se sont maintenus au dessus de ceux de juillet, avec tendance à la hausse, sauf pour les porcs gras. Les marchés d'approvisionnement étaient absolument nuls et les prix des denrées apportées ont été surélevés. Les poulets de grains se cotaient de 8 à 12 francs le couple; la poule, 6 francs; les lapins, suivant le poids, de 5 à 9 francs et les oies de 10 à 12 francs pièce. Le beurre se vendait 3 fr. 35 la livre et les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

œu's 2 fr. 60 la douzaine. Malgré que les fruits soient cette année en abondance, les prix demeurent inabordables. La pêche valait de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 pièce; l'abricot de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 et les poires William 0 fr. 10 pièce. Quant aux pommes de terre, le double-décalitre se cotait de 2 fr. 40 à 2 fr. 50.

Le remorqueur *Ville-de-Montjean* est arrivé au port d'Angers avec le *Saint-Pierre* et le *Saint-Charles*, chargés de charbon pour le 135e. Sont aussi arrivés l'*Erdre*, chargé de sucre, le *Masséna* chargé de charbon, le chaland nº 15 chargé de chanvre, le chaland nº 14 chargé de briquettes pour le groupement charbonnier. La *Ville-de-Montjean* est reparti avec le chaland nº 6 chargé pour Nantes et les chalands 17 et *Maine-et-Loire* à vide pour même destination.

La carte de pain soulève des protestations dans les campagnes. Le pain est l'aliment principal des paysans qui prétendent ne pouvoir vivre même avec 800 grammes.

Les fonctionnaires de l'État se plaignent qu'au huitième mois de l'année ils n'aient pas touché les indemnités de vie chère qui leur ont été promises.

Le numéro 9 du *Bulletin des prisonniers* donne des renseignements les plus précis sur la correspondance du camp de Wahn, les envois de colis, la question des conserves, les salaires des prisonniers, la solde des évadés, les échanges des prisonniers entre la France, l'Allemagne et la Bulgarie, les dernières conventions entre la France et l'Allemagne, le rapatriement des sanitaires, etc.; ce numéro contient en outre une abondante chronique des camps d'Allemagne.

Nous apprenons la mort du lieutenant-colonel Biraud, commandant le 33e d'artillerie, tué en première ligne, et celle du sous-lieutenant Langlois d'Estaintot Guillaume, de l'escadrille 118, cité à l'ordre du jour de l'armée et plusieurs fois blessé.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieu-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tenant Allègre Paul, du 77e d'infanterie, le lieutenant Guibourd François, commandant de char à l'A. S. 2; — à l'ordre du régiment : le soldat téléphoniste Dahay, du 277e d'infanterie.

On remarque aux galeries Lasneret un beau portrait du général de Villaret dû au pinceau de M. Vincent Anglade.

7 *août*. — Le Ministre du ravitaillement a décidé que désormais 20 % de fécule de pomme de terre entreront dans la fabrication du pain.

La commission interministérielle a décidé qu'à partir du 17 août les journaux seraient vendus 10 centimes.

Les propriétaires d'automobiles peuvent obtenir le renouvellement de leur carte d'essence en s'adressant à la préfecture. Mais l'administration ne s'engage pas à leur procurer l'essence et elle ne leur sera délivrée que dans la limite des disponibilités.

Les fermiers de pêche du cantonnement de l'île de Robinson, à la Baumette près Angers, ont remis 500 livres de poisson à différents hôpitaux de la ville.

Le Sénat a voté la loi Mourier qui devient définitive.

Les militaires du service armé de la classe 1890 non agriculteurs sont retirés des formations des armées pour remplacer, dans les établissements et les services des unités du territoire, les agriculteurs de la classe 1891 remis à la disposition de l'agriculture. Les R. A. T. pères de cinq enfants ou veufs et pères de quatre enfants non agriculteurs reçoivent une affectation semblable.

Au Conseil d'arrondissement de Cholet, le président, M. Pellaumail, a prononcé un très beau discours empreint des sentiments du plus pur patriotisme, dans lequel il exprime le souhait que « l'Union de tous les Français, scellée par les communes souffrances et les communes douleurs, demeure après la victoire et la paix comme la récompense de tant de sacrifices et qu'elle devienne pour notre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cher pays une source inépuisable de force et de grandeur. » Le Conseil a émis des vœux demandant : 1° les réparations urgentes qu'il est nécessaire d'effectuer aux routes nationale 166 et départementale 11, entre Cholet et Nuaillé d'une part ; Cholet et la Colonne d'autre part ; 2° l'affectation d'équipes de prisonniers pendant la mauvaise saison à la préparation des matériaux nécessaires à l'entretien des routes ; 3° que les ouvriers mécaniciens, forgerons et charrons habituellement occupés à la réparation du matériel agricole soient assimilés pour des congés et sursis aux ouvriers agricoles des vieilles classes ; 4° que, vu les difficultés actuelles de communications avec les chefs-lieux de département, les pouvoirs des sous-préfets soient étendus au moins à la signature des cartes de circulation actuellement délivrées par les préfectures.

Le Conseil d'arrondissement de Segré a formulé des vœux demandant que les approvisionnements de blé soient de préférence répartis entre les moulins fonctionnant par l'eau ou le vent ; que les réquisitions de foin et de paille soient réduites au minimum possible ; que les plus grandes facilités soient accordées au commerce des matières alimentaires pouvant remplacer les fourrages manquant et au commerce des engrais chimiques ; que les R. A. T. exerçant des professions se rattachant aux intérêts agricoles puissent être mis à la disposition des agriculteurs pour réparer leurs outillages, granges et greniers. Il demande à M. le Préfet de vouloir bien obtenir un second médecin pour le canton de Segré, le Dr Barroz, médecin auxiliaire de première classe, étant absorbé en grande partie par deux hôpitaux auxiliaires de 70 blessés et la visite des permissionnaires en congé de convalescence ou atteints de maladies avant de pouvoir s'occuper de la clientèle civile.

La musique du 225e d'infanterie au front a fait entendre « La Patrie », chant patriotique de M. P. Petrucci, poésie du Dr Gratier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La gare de Saumur-État sera fermée pour les transports en petite vitesse jusqu'au 10 août inclus.

M. L. Denécheau, maire de Chemillé, a donné sa démission, provoquée par un vote du Conseil municipal accordant une subvention de 1.000 francs au bureau de bienfaisance qui possède un revenu de 10.000 francs dont les pauvres ne recevraient qu'un cinquième.

Les évacués ou rapatriés du Pas-de-Calais ou de la Somme sont informés qu'ils pourront se faire délivrer à la préfecture de Maine-et-Loire des imprimés spéciaux sur lesquels ils doivent faire leurs réclamations pour la constatation et l'évaluation des dommages de guerre. Celles-ci devront être transmises sous pli recommandé aux maires ou aux sous-préfets de leurs localités, dans le plus bref délai. Les réclamations devront être accompagnées de toutes pièces propres à établir la réalité des dommages et à permettre leur évaluation. Sont considérés comme dommages résultant des faits de guerre : 1° tous les dommages causés par l'autorité ou les troupes ennemies, y compris les impôts, réquisitions, contributions de guerre, amendes dont auront été frappés les particuliers et les collectivités ; 2° tous les dommages causés par les armées françaises ou alliées, soit en raison des mesures préparatoires de l'attaque, des mesures préventives de la défense, des nécessités de la lutte, soit en raison des besoins de l'occupation dans les parties du territoire qui ont été comprises dans la zone des armées, en particulier de la réquisition.

Depuis quelques jours circulent dans la région de faux billets de 5 francs.

Nous apprenons la mort de M. Guillaume Guidé, directeur du théâtre de la Monnaie de Bruxelles, qui avait débuté comme hautboïste aux Concerts populaires d'Angers et avait grandement contribué à répandre en Belgique les œuvres de la jeune école française.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La ligue anti-allemande de l'Anjou a distribué aux magasins d'Angers des panonceaux ainsi libellés : « Ligue anti-allemande de l'Anjou. Ici on ne vend pas de produits allemands, autrichiens, turcs, bulgares. »

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le lieutenant de Villardi de Montlaur Jean, commandant le quartier-général de la 60e division d'infanterie; — à l'ordre de la division : le lieutenant de Maillé, du 7e hussards; le capitaine de Vasselot de Regne Yvon, du 5e chasseurs; — à l'ordre du régiment : le sergent Huet de Courjamont Robert, du 35e d'infanterie.

La Chambre de Commerce de Cholet fait savoir à tous les industriels et forgerons de l'arrondissement de Cholet consommant moins de 20 tonnes par mois qu'ils doivent adresser immédiatement au président de la chambre l'indication de leurs besoins mensuels en charbon. Ils devront spécifier la nature du combustible qui leur est nécessaire, cardiff, anthracite, charbon de forge. Cette statistique doit être aussi exacte et complète que possible. Elle sera visée et remise par la Chambre de Commerce et dans le plus bref délai au Préfet de Maine-et-Loire qui, d'après les ordres reçus du Bureau national des charbons, devra assurer désormais ce service.

8 *août*. — Le Préfet rappelle aux maires qu'en ce qui concerne les certificats destinés aux hommes appartenant aux classes qui ont été successivement détachées à la terre, classe 88-89-90, auxiliaire R. A. T. et, ainsi que pour ceux de la classe 91, les R. A. T. pères de cinq enfants et veufs pères de 4 enfants dont le renvoi vient d'être décidé dans les mêmes conditions, ils doivent s'entourer de toutes garanties pour ne délivrer cette pièce qu'aux seuls militaires exerçant à titre exclusif ou principal la profession d'agriculteur et que leur responsabilité est nettement engagée.

La vente de la pâtisserie sera autorisée les mardi 14 et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mercredi 15 août; elle sera interdite les jeudi 16 et vendredi 17 août.

A l'hôpital nº 17, dans l'intimité, a été remis à Mme la comtesse d'Ollone, née de Terves, vice-présidente du Comité d'Angers et de la Société de secours aux blessés militaires, infirmière-major et surveillante de cet hôpital, le diplôme de « Récompense aux belles actions avec médaille d'argent » qui lui a été accordée par décision du Ministre de la guerre du 17 juin. Le médecin inspecteur Labit, directeur du service de santé de la 9e région, qui, accompagné du médecin principal Bonnet, médecin-chef de la place d'Angers, assistait à cette cérémonie, a fait l'éloge de Mme d'Ollone.

16 blessés russes sont passés en gare d'Angers Saint-Laud, d'où ils sont repartis vers Saint-Malo, après un léger ravitaillement par l'infirmerie de la gare.

Le Ministre de l'agriculture recommande de faire ramasser les marrons d'Inde et les châtaignes qui ne seront pas employés à l'alimentation des bestiaux. Ils seront payés 8 centimes le kilo (poids des marrons secs) et remis au lieu indiqué par les maires dans les communes. Ce travail pourrait être fait par les enfants des écoles actuellement en vacances.

A la suite d'une enquête, ont été reconnus auteurs de vol commis à la gare Saint-Laud le soldat Tricot Joseph, dit Bijou, soldat déserteur du 125e d'infanterie, en fuite, et le soldat Pincemin Louis, du 135e, détenu en cellule à la caserne. Ils étaient aussi les auteurs d'une agression suivie de vol commise dans la nuit du 2 août sous le Pont-Noir au détriment d'un militaire.

La Préfecture fait savoir aux maires qu'ils aient à établir leurs prochains états de paiement pour les réfugiés en se conformant à la loi de crédits du 4 août qui a porté l'allocation à 1 fr. 50 pour les adultes et 1 franc pour les enfants.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le *Fram* est parti du port d'Angers avec les chalands nº 5, *Saint-Pierre* et *Saint Charles* à vide pour Nantes, ainsi que l'*Erdre*.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Panaget Joseph, du 109e d'infanterie, professeur au petit-séminaire de Beaupréau, dont le régiment est porteur de la fourragère; le maréchal des logis Lepelletier Albert, du 57e d'artillerie; — à l'ordre de la division : le maréchal des logis d'artillerie de Bodard de la Jacopière Pierre; — à l'ordre du régiment : le soldat Blouin Charles, du 79e d'infanterie; le soldat Polimie Eugène, du 84e d'infanterie (armée d'Orient).

9 *août*. — La Préfecture fait savoir que l'article 14 de la loi de finances du 4 août 1917 a élevé le montant de l'allocation militaire principale à 1 fr. 50 et celui des majorations pour enfants à 1 franc. Par contre, cette loi n'a pas prévu l'augmentation de l'allocation additionnelle pour ascendants qui reste fixée à 0 fr. 75. D'accord entre les ministères intéressés, les états de paiement déjà établis pour la période en cours ne seront point modifiés. Il ne sera pas non plus fait d'états supplémentaires. Le rappel des sommes dues par suite des augmentations sus-indiquées sera ajouté sur les états de la période suivante. Il est rappelé que, par la même loi, l'allocation des réfugiés est élevée à 1 fr. 50 pour adultes et 1 franc pour les enfants de moins de 16 ans.

L'octroi aux militaires des armées de la permission de dix jours, par période de quatre mois, sera appliqué dès maintenant aux militaires rapatriés d'Orient, après un séjour de 18 mois; ils auront donc 30 jours.

Les chasseurs forestiers mobilisés, pères de cinq enfants vivants et appartenant à la territoriale seront mis à la disposition de l'Administration des eaux et forêts.

La Chambre de Commerce d'Angers informe les négo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciants et industriels que les demandes de dérogation aux prohibitions d'importation de marchandises étrangères doivent être adressées directement et en triple exemplaire au Secrétariat général du Comité des Dérogations au Ministère du commerce, 101, rue de Grenelle à Paris. Il en est de même pour toutes les observations ou demandes de renseignements que les intéressés croient devoir présenter. Par ailleurs, les demandes de dérogation relatives à des articles repris à la liste numéro 3 de l'arrêté du 13 avril 1917 (métaux et ouvrages en métaux) doivent être formulées auprès de la Commission compétente par l'intermédiaire du Ministère du commerce, 66, rue de Bellechasse, Paris.

Le Ministre de l'agriculture vient d'adresser aux agents du service de la répression des fraudes une circulaire relative aux conditions de la mouture du blé. Il a été constaté que certains meuniers procédaient à la mouture intégrale du blé « tout venant », c'est-à-dire non nettoyé et contenant des impuretés parmi lesquelles pouvaient se trouver des graines dangereuses comme la nielle et l'ivraie. Cela constitue une tromperie sur la nature et les qualités substantielles de la chose vendue, tromperie prévue et réprimée par l'article 1er de la loi du 1er août 1905. Dans le cas où les impuretés constatées seraient constituées par des graines dangereuses qui rendraient la farine nuisible à la santé des consommateurs, les dispositions de l'article 3 de ladite loi seraient applicables et la peine serait l'emprisonnement de trois mois à deux ans, avec amende de 500 francs à 10.000 fr. Le Ministre invite les agents à une surveillance sévère, à opérer des prélèvements chez les meuniers et, le cas échéant, à dresser des procès-verbaux motivés. Mais alors pourquoi lesdits agents de répression incitaient-ils les meuniers à faire ce qu'aujourd'hui le Ministre leur reproche, en trouvant leurs farines trop blanches même quand ils se conformaient à la loi ?

Un centre d'instruction pour candidates infirmières

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

stagiaires, dont les cours ouvriront le 20 août, est créé à l'hôpital nº 58 (Mongazon), à Angers.

Le Tribunal de simple police d'Angers a prononcé les condamnations suivantes : défaut d'inscription sur registre de garnis, 2; violences légères, 3; ivresse manifeste, 6; infractions à l'hygiène, 4; chiens ayant mordu des enfants, 2; chiens sans collier, 1; chiens sans muselière, 7; maraudage de légumes, 1; vitesse exagérée d'auto, 1; infractions à la police des mœurs, 15; tapage nocturne, 1; jet d'immondices sur quelqu'un, 1. — Condamnations : 44. Il a été infligé à cette audience 42 jours de prison pour infractions à la police des mœurs.

Ont eu lieu à l'église Saint-Joseph d'Angers les obsèques de M. Courcier Louis, restaurateur à Angers, décédé à l'âge de 34 ans, alors qu'il revenait dans ses foyers comme convalescent.

Par suite d'une nouvelle décision le prix de vente des journaux à 10 centimes sera appliqué seulement le 1er septembre.

La Compagnie des chemins de fer de l'Anjou, à l'occasion de la foire du Louroux-Béconnais, mettra en circulation le samedi 11 août deux trains, l'un partant d'Angers à 6 h. 32 et arrivant au Louroux-Béconnais à 7 h. 55, l'autre partant du Louroux-Béconnais à 14 h. 55 et arrivant à Angers à 16 h. 12.

26 automobiles américaines ont traversé Angers en passant par le pont de la Basse-Chaîne et le boulevard du Château.

Le bureau des domaines d'Angers mettra en vente le 18 août 7 étalons réformés.

La *Semaine religieuse* imprime une lettre circulaire de Mgr l'Évêque invitant les agriculteurs à une communion générale et à une consécration au Sacré-Cœur; une note sur l'abbé Pineau, aumônier du 135e d'infanterie; une note de l'abbé Grosbois, professeur au collège de Combrée, inti-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tulée « Quelques semaines de nos 17 mois chez les Boches »; le compte-rendu d'une cérémonie à la maison de santé de Bagneux pendant laquelle un jeune militaire, grièvement blessé, a fait sa première communion.

M. Marill, principal du collège de Saumur, est nommé en même qualité à Sétif (Algérie).

Le mauvais temps persiste et les pluies et orages causent de grands dommages à l'agriculture. La rentrée des céréales se fait dans de très mauvaises conditions, la fenaison des prairies basses est contrariée et la vigne est de plus en plus envahie par les maladies cryptogamiques.

A été cité à l'ordre du régiment : le sergent Busi Eugène, du 1er tirailleurs, blessé deux fois et décoré de la médaille militaire.

10 *août*. — Les jeunes gens ajournés des classes 1913 à 1917 pourront faire connaître aux bureaux de recrutement dont ils dépendent : 1° les armes dans lesquelles ils désirent servir de préférence; 2° dans ces armes, les corps auxquels ils demandent à être affectés. Ceux dont deux frères ont été tués à l'ennemi ou sont morts des suites de leurs blessures ; les fils aînés de famille d'au moins six enfants, dont le père est décédé; ceux dont le père a été tué à l'ennemi, ou est mort des suites de blessures, ou est disparu depuis six mois au moins, ou appartient à une formation combattante (sont considérées comme formations combattantes toutes les formations de l'avant) à l'exclusion des formations de l'arrière et de l'intérieur, seront appelés : service armé, le 3 septembre 1917; service auxiliaire, le 4 septembre.

La Chambre de Commerce d'Angers fait les communications suivantes : Le Bureau du Board of trade, 10, place Édouard VII à Paris, fait connaître que les duplicata de licences d'importation dans le Royaume-Uni qui devaient accompagner les marchandises à destination de la Grande-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bretagne ne seront plus exigés après le 30 juin 1917; l'Administration du Board of trade annonce également que les justifications d'origine auxquelles était subordonnée jusqu'ici la délivrance des licences d'importation cesseront désormais d'être requises; que les marchandises expédiées de France qui passent en transit par un port de Grande-Bretagne ne pourront désormais quitter le territoire britannique sans une autorisation spéciale, qui devra être demandée par l'expéditeur français au Transhipment committee of the war trade département, 4, Central buildings, Westminster, Londres, S. W.

Un aéroplane venant de la direction du Mans est passé sur Angers.

Les chaussures en cuir envoyées aux prisonniers en Allemagne ne leur parvenant pas ou étant confisquées dans les camps sous divers prétextes, il est recommandé de nouveau aux familles de n'en plus envoyer.

Un train sanitaire contenant 142 blessés est passé en gare d'Angers Saint-Laud venant de Champagne; 31 d'entre eux ont été descendus et distribués dans les hôpitaux de la ville; les autres ont été dirigés sur Cholet.

Des chiffonniers demeurant route d'Avrillé à Angers ont été arrêtés pour vols d'objets militaires.

Le général d'Urbal, venant de Saumur, où il a inspecté les dépôts de cavalerie, est passé en gare d'Angers Saint-Laud.

L'Académie française a décerné un prix Géhère pour les familles nombreuses de 1.000 francs à M. Henri Lemeunier, de Cheviré-le-Rouge et un prix Montyon de 1.000 francs à M^me^ veuve Février, d'Angers.

Nous apprenons la mort à Toulouse du lieutenant Grenet Pierre, directeur d'assurances à Angers, et celle de Mgr Malsou, curé de la Trinité d'Angers.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le colonel de Galembert, commandant le 4^e^ cuirassiers à pied; — à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ordre du jour de la division : le sous-lieutenant d'artillerie Chollet André (2e citation); — à l'ordre du régiment : le brigadier d'artillerie Chollet Raoul, ces deux derniers fils de M. Chollet, conseiller général de Maine-et-Loire.

La gendarmerie de Candé a arrêté un domestique de Freigné demandant l'aumône, lequel armé a tiré deux coups de fusil au château de la Saulaie dans la porte de la concierge qui n'avait rien voulu lui donner.

Un biplan venant de la direction d'Angers a atterri dans les prairies du Buteau à Saumur et est reparti après une légère réparation. C'était un biplan bi-moteur monté par deux aviateurs, dont un caporal.

Un convoi d'une trentaine de camions automobiles de l'armée américaine venant d'Angers est passé en gare de Saumur.

Un convoi sanitaire a laissé à Saumur 18 blessés, parmi lesquels 6 allemands, dont deux officiers. L'un de ces derniers est un aviateur dernièrement descendu par le capitaine Guynemer.

11 *août*. — Le Ministre de la guerre vient de décider que les prescriptions de la circulaire du 22 juillet 1917 relative au renvoi à l'intérieur des militaires de la classe 1890 non agriculteurs en service aux armées seront appliquées à tous les hommes de cette classe en service dans les troupes d'occupation du Maroc.

L'ouverture de la chasse dans le département de Maine-et-Loire est fixée au dimanche 16 septembre. Seront dispensés du permis de chasse : 1° les militaires français qui sont en service dans les formations militaires et dépôts, tant de la zone des armées que de la zone de l'intérieur titulaires d'une permission de détente de sept jours (dix jours à partir du 1er octobre); 2° les militaires français bénéficiant, à la sortie de l'hôpital, soit d'une permission ou d'un congé de convalescence accordé à la suite de blessures reçues ou de maladies

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contractées en service commandé. — Il ne devra être délivré de permis de chasse à des étrangers que s'ils sont ressortissants de puissances alliées, s'ils remplissent les conditions exigées par l'article 5 de la loi du 3 mai 1844, c'est-à-dire s'ils ont leur résidence ou leur domicile en France et s'ils sont munis d'un permis de séjour.

Le 135e d'infanterie annonce qu'il procédera à l'adjudication, le 6 septembre, des pommes de terre et légumes variés, de l'épicerie, des lapins, poulets, vin rouge, viande fraîche qui lui seront nécessaires du 1er octobre au 31 décembre.

L'*Intransigeant* déclare que l'affaire de Joly, ancien préfet de Maine-et-Loire, puis des Alpes-Maritimes, « est l'exemple type de l'erreur où se complaisaient certaines gens sur la question de l'espionnage. Ce préfet a multiplié, dans ce sens, les maladresses et les fautes graves. Il s'est refusé obstinément à reconnaître les dangers trop réels de l'organisation austro-boche qui fleurit à la Côte-d'Azur avec une intensité particulière. Il a fait pis. Par bravade, par mauvais entêtement, il affichait des sympathies dégoûtantes pour tout le monde interlope où se recrutent les gens à la solde de nos ennemis. Son amitié pour Jellineck est célèbre et il est notoire que ce dernier n'a pu échapper au camp de concentration qu'en quittant la France dans une auto de la Préfecture. Ce trait seul, entre cent autres, suffirait à marquer l'inconscience d'un homme qui n'a encore rien compris à la guerre, à ses causes, et à ses conséquences. »

Dans un article publié par la presse angevine sous le titre « Aurons-nous des vendanges en 1917 », M. A. Durand conclut en demandant qu'on fasse pour les viticulteurs ce qu'on a fait pour les producteurs de blé : qu'on paie les vins réquisitionnés au cours du jour de la réquisition, comme l'ordonne la loi, « dont les juristes par trop complaisants cherchent à torturer la lettre et l'esprit. »

Le Ministre de l'intérieur a pris un arrêté fixant le format

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et le prix des journaux. — Les journaux dont les pages couvrent une superficie égale ou inféricure à 0,0643 seront vendus 5 centimes et pourront paraître sur quatre pages, sauf les lundi et jeudi où ils auront deux pages. — Seront vendus 10 centimes : 1° les journaux dont les pages couvrent une superficie égale ou inférieure à 0,1852; ils auront quatre pages tous les jours; 2° ceux de superficie entre 0,1852 et 0,2048 auront quatre pages sauf le lundi; 3° ceux de superficie supérieure à 2,040 auront 4 pages sauf le lundi et le jeudi.

M. Cointreau, consul d'Italie à Angers, fait savoir aux Italiens résidant dans le département que tous les réformés pour insuffisance de taille nés dans les années 1876 à 1898, déclarés aptes au service militaire à la suite de leur nouvelle visite médicale, sont appelés sous les armes; devront être rapatriés : 1° ceux nés dans les années 1889 à 1898 avant le 30 septembre prochain; 2° ceux nés dans les années 1876 à 1888 avant le 30 novembre prochain.

Une trentaine d'autos américaines ont traversé Angers venant de Nantes.

La section angevine de l'Union fraternelle des blessés de la grande guerre fait un pressant appel aux hommes d'affaires, commerçants, industriels, agriculteurs, etc., pour lui faire parvenir leur nom et leur adresse. Dès réception, le Secrétariat enverra des fiches aux employeurs, sur lesquelles ils seront priés de désigner par un signe quelconque les catégories de blessés qu'ils seraient susceptibles d'employer. Bien entendu, les salaires, dépendant des capacités et du rendement de l'ouvrier ou employé, seront débattus entre les intéressés. Son rôle se bornera à faciliter le placement des blessés.

Sont arrivés au port d'Angers les remorqueurs *Ville-de-Montjean* avec le chaland n° 10 *Auguste-Marie* chargé de charbon et le chaland n° 12 chargé de chanvre; le remorqueur *Ville-d'Angers* avec les chalands *Auguste-Paul* et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Marie Galante chargés de charbon ; *Inattendu*, chargé de chanvre, *Printemps* chargé de briquettes et *Perrault-Leroy* chargé de briquettes et de caisses de machines. — Le remorqueur *Ville-de-Montjean* est reparti avec les chalands *Masséna* et nos 4 et 15 à vide pour Nantes.

La médaille militaire a été conférée au soldat Serpaud, du 33e d'artillerie, et au sergent-major Jagot, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée: le chef de bataillon de Marolles Louis, du 150e d'infanterie; le lieutenant de Dampierre Guy, de l'état-major de la 7e brigade; le cycliste Pasquier Georges, du 8e zouaves; — à l'ordre du corps d'armée : le soldat Bergès Arnaud, du 118e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le sous-lieutenant Trannoy Paul, fils de l'ancien proviseur du Lycée d'Angers, déjà plusieurs fois cité à l'ordre du régiment; — à l'ordre du régiment : le sergent d'infanterie Picherit Ernest; le sergent Busi Eugène, du 1er tirailleurs; le sous-lieutenant d'artillerie Oger Maurice; — à l'ordre du service de santé d'une division : le médecin aide-major de 2e classe Labesse Paul (3e citation).

12 *août*. — Une nouvelle instruction décide que les permissions exceptionnelles ne sont accordées que pour les cas suivants et pour une durée strictement limitée à la cause qui les a motivées, sans que cette durée puisse excéder trois jours, délais de route non compris : 1° à l'occasion du décès, ou de la maladie grave (mettant les jours en danger) du père, de la mère, de la femme ou de l'enfant; 2° à l'occasion de la mort d'un frère mobilisé, ou pour aller visiter à l'hôpital un frère blessé à l'ennemi et en danger de mort; 3° à l'occasion de la naissance d'un enfant. Le bénéfice de ces permissions ne peut être revendiqué qu'au moment où l'intéressé apprend l'événement qui la justifie. Par suite, le militaire qui, postérieurement à un événement de famille,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a déjà obtenu une ou plusieurs permissions de détente sans réclamer le bénéfice de la permission à titre exceptionnel, n'a plus droit à une permission exceptionnelle pour ce motif.

Ont été nommés : officier de la légion d'honneur : le capitaine Gautheron, du 6e génie; — chevaliers : le sous-lieutenant Desmaret, du 77e d'infanterie, le lieutenant Humeau, du 28e dragons, pilote à l'escadrille 44.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Salmont, du 335e d'infanterie et Cecanti Auguste, du 77e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Delépine Fernand, du 69e d'infanterie; — à l'ordre du régiment : le soldat Blouin Charles, du 79e d'infanterie.

La gendarmerie de la Flèche a arrêté un individu qui, porteur d'effets militaires appartenant à un sergent du 89e d'infanterie, a vendu à Baugé une bicyclette et en a volé une autre à un entrepreneur de maçonnerie d'Échemiré.

A Seiches a eu lieu, sous la présidence de M. Rabouin, député, maire de la commune, une réunion préparatoire à la formation d'un groupe d'instruction physique. La parole a été prise successivement par M. Rabouin et par le caporal Fernand Richou. La séance d'ouverture des cours a été fixée au dimanche 7 octobre.

Une messe en musique a été organisée à Tiffauges par le Comité franco-belge de Cholet, au profit des réfugiés et rapatriés des pays envahis, avec le concours de Mme Falaiseau, Mlle Durand, M. Blaise, M. G. Goguyer et un chœur de jeunes filles. La quête a produit 140 francs.

13 *août*. — Le Ministre de la guerre dans une circulaire fait savoir que, l'époque des vendanges étant prochaine, il convient de se préoccuper, à cette occasion, du concours à apporter aux populations viticoles, pour assurer une récolte qui représente un des éléments importants de la richesse nationale. Le renvoi à la terre de tous les viticul-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teurs du service armé (classes 1891 et plus anciennes), de tous les viticulteurs du service auxiliaire ou pères de cinq enfants (classes 1895 et plus anciennes), qui doit être terminé le 15 septembre, constitue déjà une aide très efficace. Il y a lieu de la compléter par les mesures suivantes : 1° attribution d'une permission de vendanges de 20 jours à tous les viticulteurs en service dans les régions à l'exception : *a)* des hommes à l'instruction (classe 1918 et récupérés du service armé ; *b*) des hommes relevant du Ministre de l'armement (pour lesquels des instructions spéciales seront données par le Ministre intéressé). Cette permission sera accordée autant que possible à la date choisie par l'intéressé, étant entendu, comme il a été décidé pour toutes les permissions agricoles, qu'elle n'empêchera jamais le départ d'un homme pour les armées ; — 2° attribution d'une permission de trente jours, le plus tôt possible et en tout cas avant le 1er novembre, à tous les foudriers, tonneliers et cercliers, en service dans les régions, à l'exception : des hommes à l'instruction (classe 1918 et récupérés du service armé) ; des hommes relevant du Ministre de l'armement ; des hommes employés comme tonneliers par le service de l'intendance (pour ces derniers, des instructions ultérieures seront données sous le timbre de la 5e direction) ; — 3° mise à la disposition des commissions départementales de travailleurs militaires en équipes, dans toute la mesure des disponibilités ; en cas de nécessité reconnue, ces équipes pourront être constituées même avec des hommes à l'instruction ; — 4° prêt de chevaux ou de mulets aux viticulteurs, dans les conditions en vigueur, pendant toute la période des vendanges.

L'époque et la durée des vendanges sont fixées pour le département de Maine-et-Loire du 1er au 25 octobre.

Au champ de manœuvres d'Avrillé un sergent du 10e génie, de l'École des grenadiers, a eu trois doigts de la main gauche arrachés par l'éclatement prématuré d'une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grenade fulminante. Il a été transporté à l'hôpital mixte d'Angers.

A l'église de la Trinité d'Angers ont eu lieu au milieu d'un grand concours de notabilités et de gens du peuple les obsèques de Mgr Malsou, curé de la paroisse depuis 51 ans. La cérémonie était présidée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, qui fit à la cure la levée du corps, assisté de Mgr Grellier, évêque de Laval, du R. P. abbé de la Trappe de Bellefontaine, de Mgr Pasquier, Mgr Pessard, les vicaires généraux, les membres du Chapitre, les curés des paroisses de la ville venus en procession avec le clergé de leurs paroisses et de nombreux ecclésiastiques. Le deuil était conduit par M. l'abbé Dessais avec la famille du défunt et les membres du Conseil paroissial. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le chanoine Petiteau, supérieur de Saint-Charles, le chanoine Mançais, supérieur du pensionnat Saint-Julien, Bernard-Chauviré, président, et Lecoq père, membre du Conseil paroissial. L'église avait été garnie de tentures noires, de guirlandes avec attributs et de cartouches sur lesquels étaient inscrites les différentes étapes de la vie sacerdotale de Mgr Malsou. La messe pontificale a été célébrée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers, assisté de MM. Labonne, vicaire général et le chanoine Rondeau, avec, comme diacre, M. Petiteau, supérieur de Saint-Charles, sous-diacre, M. Coste, chanoine, secrétaire particulier de Mgr Rumeau. M. le chanoine Brossard, curé de Saint-Jacques, est monté en chaire et dans une émouvante allocution a retracé toute la vie pieuse et de bonté de Mgr Malsou. Celui-ci jouissait dans sa paroisse de l'affection, du respect et de la reconnaissance de tous. C'était un prêtre vénéré. L'absoute a été ensuite donnée par Mgr Grellier, évêque de Laval. La cérémonie religieuse terminée, le cortège s'est reformé pour se rendre au cimetière de l'ouest où le corps de Mgr Malsou a été déposé dans un caveau provisoire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De nombreux journaux font des réserves au sujet de l'arrêté ministériel relatif au tarif des journaux, qui leur paraît d'ailleurs manquer de clarté.

Le personnel de l'octroi d'Angers a fait une collecte qui a produit une somme de 35 francs et sera répartie entre les Sociétés de la Croix-Rouge et le Comité de secours aux victimes de la guerre.

La caisse du Comité de Saumur pour les prisonniers de guerre étant peu garnie en ce moment, il est fait appel aux cœurs généreux des Saumurois pour lui venir en aide.

Mgr Rumeau a administré la confirmation à Bagneux à deux soldats blessés et a visité l'ambulance établie dans la maison des sœurs de Sainte-Anne.

Un hôtelier de Cholet s'est vu déclarer une contravention pour avoir omis d'inscrire sur son registre destiné à cet usage un voyageur d'une puissance étrangère qui avait couché chez lui dans la nuit du 10 au 11 août.

La médaille militaire a été conférée au sergent-major Julien-Marie et au caporal Lescop, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de l'armée : le quartier-maître (télégraphie sans fil) Montaudon Joseph, déjà cité à l'ordre de la brigade; — à l'ordre de la division: le maréchal des logis Chalumeau Alphonse, du 226e d'artillerie; — à l'ordre du régiment : le soldat Mouillien André, du 14e d'infanterie.

14 *août*. — Le sous-secrétaire d'État de l'administration générale à la guerre, vient de décider l'institution d'un insigne apparent que les auxiliaires devront désormais porter sur la manche droite de leur vêtement à la place des chevrons de blessure. Cet insigne, découpé à l'emporte-pièce dans du drap garance, consistera en un écusson de 4 centimètres sur 5, sur lequel se détacheront les deux lettres A et X. Cet écusson, pour les auxiliaires ayant été blessés au front, sera placé à un centimètre au-dessous du ou des chevrons de blessure.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les journaux continuent à discuter la décision prise réglementant les prix de vente des journaux.

Le *Petit Courrier* déclare qu'il se conformera aux prescriptions de l'arrêté ministériel, mais à condition que tous les journaux sans exception s'y conforment également.

La Compagnie du gaz d'Angers fait savoir que, du charbon attendu n'étant pas arrivé, le service du gaz sera très probablement suspendu.

A partir du 25 août, d'après le journal l'*Épicerie française*, il est à peu près certain que le chocolat en tablettes sera vendu à l'épicerie 4 fr. 20 le kilo par 250 grammes et 4 fr. 30 par 125 grammes. Il n'y aura plus qu'une seule quantité de chocolat et sur l'enveloppe de chaque tablette de 250 ou 125 grammes le prix maximum sera indiqué. Ce prix, après entente entre le Ministre du ravitaillement et le Ministre du commerce, sera vraisemblablement fixé à 1 fr. 25 la tablette de 250 grammes et 0 fr. 65 celle de 125 grammes.

Deux voleurs internationaux, un homme et une femme, recherchés par de nombreux parquets et qui ont commis au détriment de commerçants de la ville le vol au rendez-vous, ont été arrêtés à Angers.

Sur la commune d'Andard, près le Plessis-Grammoire, un homme et un enfant qui s'étaient réfugiés sous un arbre, ont été atteints par le foudre. L'homme a été tué sur le coup et l'enfant assez légèrement brûlé. Quatre autres personnes qui se trouvaient avec eux n'ontpas été atteintes par le fluide.

Le tribunal correctionnel de Poitiers a renvoyé deux meuniers des fins de la poursuite qui avait été faite à la requête de la préfecture pour blutage non conforme au décret du 3 mai, déclarant qu'il ne saurait se substituer au Parlement pour infliger des peines qui ne sont pas clairement édictées.

Le bureau des domaines de Saumur mettra en vente le 18 août : 11 selles hors de service, 75 kilos de cuir hors

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

service, 111 kilos de débris divers (vieille toiture), 110 kilos de bourre de cuir.

A été cité à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant d'artillerie lourde Bonneau de Lavaranne.

15 *août*. — Le Ministre des finances a adressé aux banquiers une circulaire appelant leur attention sur la nécessité pour l'industrie bancaire de subordonner toutes ses opérations de change à l'intérêt national. Ils devront s'abstenir de toute spéculation sur le change, c'est-à-dire tout achat de monnaies ou devises étrangères qui ne correspond pas à un paiement réel et prochain, mais qui constitue provision en vue d'une revente à bénéfice et de toute exportation de capitaux qui n'a pas pour but d'assurer le payement d'une importation de marchandises en France, d'éteindre dans des conditions licites des dettes civiles ou commerciales échues, enfin de faire face aux besoins alimentaires des personnes qui résident hors de France mais qui y ont leurs biens. Les remises sur l'étranger devant être réservées à ces divers cas, les banques ou banquiers doivent s'abstenir de fournir du change aux personnes qui leur en demanderaient pour un autre but; de même, avant de céder leurs propres moyens de change à d'autres banques ou à d'autres banquiers, ils doivent obtenir de leur cessionnaire l'assurance qu'il s'agit d'un besoin légitime.

L'inspecteur général Boisson, des formations sanitaires de l'armée, a visité les services de l'hôpital mixte d'Angers.

Deux wagons de prisonniers allemands sont passés en gare d'Angers Saint-Laud se dirigeant sur Nantes.

La procession traditionnelle du 15 août, à Angers, a été très belle et avait attiré une affluence énorme de fidèles. Mgr Rumeau la présidait et a donné sa bénédiction aux enfants et à leurs familles qui se pressaient sur tout le parcours.

En raison d'épidémies, il est interdit d'accorder jusqu'à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouvel ordre des permissions et congés de convalescence pour les localités suivantes de Maine-et-Loire : ferme de Saint-Julien, communes de Chatelais et Huillé. L'interdiction est levée pour Corné.

La Compagnie D/27 du 10e génie a donné un concert très réussi sur la place du Mail à Savennières.

A Saumur le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers a reçu de nombreux pèlerins de tout le Saumurois. Les paroisses de la ville s'y rendirent pour y accomplir le vœu de Louis XIII.

La banque de France de Saumur a ouvert un guichet spécial pour l'échange des coupures des Chambres de Commerce contre des billets de la Banque de France. Cet échange ne pourra être fait que par 5 francs ou multiples de 5 francs, les billets ayant été remis convenablement en état.

16 *août*. — Par un arrêté le Préfet fait savoir que les prix des céréales fixés par décret du 13 juillet seront mis en vigueur à compter du 18 août et que la déclaration des récoltes devra être faite par les agriculteurs avant le 15 octobre. La farine, à dater du 18 août, ne pourra être vendue plus de 61 fr. 30 les 100 kilos nets, prise au moulin, et 62 francs rendue à la porte des boulangers, dans tout le département. Le pain à Angers et Saumur ne pourra être vendu à des prix supérieurs aux suivants : pain de 3 kilos, 1 fr. 65; de 1 kil. 500, 0 fr. 85; de 1 kilo, 0 fr. 80. Dans toutes les autres communes le prix actuel du pain ne pourra être augmenté de plus de 5 centimes le kilo. La ristourne à faire aux boulangers sera de 10 fr. 25 par 100 kilos de farine boulangée. Les boulangers demandant la ristourne devront justifier de la quantité de farine employée pour la fabrication du pain de consommation courante et de la vente du pain aux prix ci-dessus fixés.

Le Ministre de la guerre a autorisé les généraux commandant les régions, dans tous les cas où les moissons sont

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

retardées par le mauvais temps, soit à prolonger la durée des équipes formées avec les classes 1918 et les récupérés jusqu'à concurrence de trente jours, soit à remettre ces hommes en équipes au retour de leur permission de détente pour une nouvelle période de quinze jours. Tous les chefs de corps et de service peuvent de même prolonger les permissions agricoles accordées par eux.

Le projet d'enchaussement d'une partie du quai Gambetta, aux abords du hangar installé par la Chambre de Commerce d'Angers, présenté par l'administration des Ponts et Chaussées, a été approuvé par le Ministre des Travaux publics. Une grue électrique sera établie par les soins de ladite Chambre de Commerce.

Le journal hebdomadaire *La tranchée républicaine*, dont un certain nombre d'exemplaires étaient vendus à Angers, est suspendu.

Les journaux d'Angers publient une liste des médailles d'honneur accordées aux ouvriers et employés de l'industrie dans le département.

La Compagnie des bateaux à vapeur *Les Hirondelles* reprendra son service de voyageurs et messageries entre Angers et Château-Gontier le dimanche 19 août et les mardi, jeudi et dimanche de chaque semaine.

Le remorqueur *Aiglon* est arrivé à Angers avec le chaland *Moïse* chargé de chanvre. Sont partis les remorqueurs *Ville-d'Angers* avec les chalands *Auguste-Paul* et *Inattendu*; le *Fram* avec *Marie-Galante* et *Philosophe;* l'*Aiglon* avec les chalands nº 5 et le *Printemps*, pour Nantes.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie *in-extenso* la note du pape Benoît XV aux puissances belligérantes telle qu'elle a été transmise à Londres et Paris.

Les journaux d'Angers publient la liste des militaires admis à suivre le cours d'élèves aspirants de cavalerie à l'École de Saumur.

Une instruction est ouverte contre un préparateur en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pharmacie suspect d'avoir vendu à une personne qui s'est empoisonnée de l'arsenic pour détruire des rats.

Un avion a passé sur Angers et a survolé la Baumette et la vallée de la Maine.

Le mauvais temps qui persiste depuis quelques jours compromet la récolte des pommes de terre qui sont atteintes de maladies de la feuille entraînant la pourriture des tubercules. Les maladies cryptogamiques se répandent de plus en plus dans le vignoble.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Gendron Christian, du 117e d'infanterie; — à l'ordre de la division : le médecin aide-major de 2e classe, Lelièvre Eugène; — à l'ordre du régiment : le caporal Audibert Julien, du 66e d'infanterie; l'adjudant Pantais Ernest, du 83e d'artillerie lourde.

G. GRASSIN.

(*A suivre*)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Station Météorologique Municipale d'Angers

Résumé des Observations Météorologiques faites en Janvier et Février 1922

	JANVIER	FÉVRIER
Hauteur barométrique moyenne (1)	754,mm1	756,mm8
Hauteur barométrique minima	740,mm6 (le 31)	746,mm8 (le 3)
Hauteur barométrique maxima	770,mm9 (le 1er)	766.mm5 (le 24)
Température moyenne sous abri (1)	6°,3	5°,8
Moyenne des minima sous abri	4°,7	2°.8
Moyenne des maxima sous abri	8°,1	8°,4
Moyenne des minima et des maxima	6°,4	5°.5
Minima extrême	— 2°,3 (le 15)	— 7°,1 (le 6)
Maxima extrême	12°,4 (le 9)	15°,1 (le 25)
État hygrométrique moyen (1)	87	69
État hygrométrique minimum	59 (le 4)	47 (le 8)
État hygrométrique maximum	97 (7 fois)	96 (3 fois)
Nombre des jours de pluie	21	12
Hauteur totale de pluie pour le mois	73,mm2	41,mm0
Hauteur maxima en un jour	12,mm5 (le 27)	12,mm5 (le 2)
Direction moyenne du vent à midi	Sud-Sud-Ouest	Sud-Sud-Ouest

(1) Observations à 6 heures. 12 heures et 18 heures.

Le Directeur,
M. Courtte.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chronique

Les foires aux vins.

Le 7 janvier la foire aux vins d'Anjou, admirablement organisée par M. le Dr Sigaud, secrétaire général de l'Association des Viticulteurs de l'Anjou, dans les baraquements installés sur le Champ de mars par le Comité des fêtes d'Angers, a été inaugurée par M. Puis, sous-secrétaire d'État, à l'Agriculture.

Auprès de lui se trouvaient, outre les sénateurs et députés de Maine-et-Loire, le Préfet, le Maire d'Angers, le général Andlauer, MM. Burckard, secrétaire général du Syndicat national du commerce en gros des vins et spiritueux de France et président de la Fédération syndicale du commerce en gros des vins d'Alsace et Lorraine, Carle, président du syndicat du commerce en gros des vins de Belgique, et beaucoup de personnalités du département.

Les exposants étaient nombreux et les vins, d'une qualité exceptionnelle, ont été fort appréciés des visiteurs.

Des discours ont été prononcés par MM. Massignon, président de l'Association des viticulteurs de Maine-et-Loire, Burckard, les députés de Grandmaison, Monprofit, Rabouin, Ferdinand Bougère, M. Bernier, maire d'Angers et enfin M. Puis, sous-secrétaire d'État, qui remit la croix d'officier du mérite agricole à M. Bazantay, propriétaire-viticulteur à Boursault, et la croix de chevalier du même ordre à MM. de Boissard, de Saint-Germain-des-Prés ; Martin, de Saint-Lambert-du-Lattay ; Landry, de Turquant ; Blain, de Denée ; Lorin Paul, d'Angers ; Gazeau, d'Angers ; Lesourd, de Doué-la-Fontaine ; Nouteau, des Ulmes.

Le sous-secrétaire d'État est allé ensuite visiter le Haras.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A sept heures, l'Union des Viticulteurs de Maine-et-Loire avait convié le sous-secrétaire d'État et les autorités à un dîner intime à l'hôtel d'Anjou. Il n'y eut pas de discours. Toutefois, à la fin du repas, M. le marquis de Dampierre lut, aux applaudissements des convives, le sonnet suivant, qu'il venait d'improviser :

Alors qu'au grand soleil de ce dernier été,
La Loire aux sables d'or sommeillait blonde et fine,
Bacchus, pour un moment quittant l'Hellas divine,
Voulut connaître un jour ce terroir tant vanté.

Il vint donc sur nos bords et goûta leur beauté,
L'Angevin franc luron, la charmante angevine
Et, content comme un Dieu, voulut — on le devine —
Nous combler de faveurs avant de nous quitter.

Voilà pourquoi ce soir, avec moins de mystère,
L'Olympe — qu'aujourd'hui on nomme Ministère —
Daigne au milieu de nous être représenté !

Un demi-dieu, Messieurs, serait moins respectable,
Puisque la République elle-même est à table
Et, dans le Vin d'Anjou boit l'Immortalité !

M. Puis, après avoir assisté à la représentation du « Comte de Luxembourg » au Grand-Théâtre, a repris le train de minuit pour Paris.

Le 28 janvier, Saumur inaugurait à son tour sa foire aux vins, organisée sous le patronage de la municipalité par le Syndicat des vignerons des coteaux de Saumur, dans la salle du Marché couvert. Là se trouvaient le maire de Saumur, M. le Dr Astié, et ses adjoints, M. Roimarmier, sous-préfet, de Grandmaison, député et un grand nombre de personnalités.

MM. le Dr Astié, de Grandmaison et des Ages prirent successivement la parole pour féliciter les exposants et vanter la qualité de leurs vins absolument remarquables.

***

Deux réunions pour la défense des commerçants et industriels.

L'Union des Syndicats et groupements des industriels et commerçants avait convoqué le 11 janvier au Cirque-Théâtre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Angers tous les intéressés pour y entendre MM. Victor Constant, député de la Haute-Loire, président-adjoint de la Confédération des Groupes commerciaux et industriels de France, et Labarthe.

La salle du Cirque était fort garnie d'auditeurs. Autour de M. Langlois, président de l'Union des syndicats et groupements des commerçants et industriels de Maine-et-Loire, se trouvaient les députés du département, M. Branchu, du Mans, président de la 5e Section de l'Union des Commerçants, M. Planchenault, adjoint au maire d'Angers, représentant la municipalité.

M. Langlois présenta les conférenciers, qui intéressèrent vivement l'auditoire, et fit voter un ordre du jour réclamant la liberté du commerce et l'abrogation des lois qui l'oppriment.

MM. Manceau, Monprofit, de Grandmaison et Ferdinand Bougère, députés, prirent ensuite la parole promettant leur concours aux commerçants et industriels.

Une séance cinématographique clôtura la soirée.

Deux jours plus tôt avait eu lieu à l'Hôtel de Ville d'Angers, une importante réunion de commerçants et industriels mobilisés, au cours de laquelle le Directeur de la Fédération des Commerçants et Industriels mobilisés de France, M. Véluard, fit connaître les rapports entre les commerçants et industriels mobilisés et la Banque populaire, le but que poursuit la Fédération, les résultats obtenus et à obtenir en particulier au sujet des impôts et du problème fiscal.

Puis un bureau angevin fut élu avec M André Cointreau, comme président.

***

Voies navigables.

A la suite de la réunion de la 5e Région économique tenue à Nantes le 16 janvier, l'*Anjou économique* nous fait savoir qu'au sujet de la Loire navigable une longue discussion est intervenue, mais que, malgré tous les efforts de MM. Martin-Rondeau et Jéhier, ceux-ci n'ont pu faire admettre le vœu émis par la Chambre de Commerce d'Angers dans ses séances de novembre et décembre 1921.

Le Bureau permanent de l'Assemblée des Présidents des Chambres de Commerce du bassin de la Loire, réuni le 16 janvier 1922 à Nantes a émis le vœu suivant :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Considérant que l'établissement d'une voie navigable de Nantes à Briare et son prolongement vers l'Europe centrale constitue la plus importante des questions qui font l'objet de son groupement;

Que la création de cette voie est d'un intérêt primordial, non seulement pour les régions nantaise, orléanaise et parisienne, mais encore pour le pays tout entier en vue de son relèvement économique et financier;

Sans se prononcer sur les procédés à employer ni les tracés à envisager :

Estime que l'heure d'entrer dans la voie de la réalisation est arrivée et qu'il importe d'intervenir auprès des Pouvoirs publics pour qu'ils décident quand et comment cette œuvre nationale pourra être exécutée ;

Émet le vœu que M. le Ministre des Travaux publics veuille bien ordonner la mise à l'étude immédiate, par le service des Ponts et Chaussées, de la partie comprise entre la Vienne et Briare, de façon à rechercher la possibilité de l'exécution pratique de l'étude en question, et donne mission à son Président de faire toutes les démarches nécessaires à cet effet.

L'*Express d'Angers et de l'Ouest* du 3 février publie la note suivante :

Le Groupe parlementaire de Défense des riverains de la Loire, réuni à la Chambre, sur l'initiative de MM. Le Brecq, député du Loiret, et Marcel Blaisant, député du Cher, proteste énergiquement contre les projets de la Ville de Paris qui, sous le prétexte d'alimentation en eau de la capitale, tendent à une perturbation profonde des pays riverains de la Loire dans leurs intérêts vitaux.

Un de nos correspondants de Chalonnes-sur-Loire nous écrivait le 13 février :

Pour rendre hommage à la vérité — comme disent les orateurs — je dois vous signaler le passage d'un remorqueur sur la Loire. La semaine dernière « l'Erdre » a remonté un bateau chargé qui ne semblait pas appartenir à l'administration.

Pareil fait ne s'était pas vu depuis l'armistice. Faut-il l'attribuer à l'état favorable des travaux que les Ministres nous vantent, ou bien à la petite crue qui a amené un peu d'eau dans le fleuve? Je vous en laisse juge.

D'autre part l'*Express d'Angers et de l'Ouest* du 16 février publie cette lettre d' « Un vieux Loirier » :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

O merveille ! Cette semaine s'est passé ce qui ne s'était jamais passé depuis bien longtemps : un remorqueur partant de Nantes à destination d'Angers avec deux chalands de 120 tonnes à la traîne ! !

La Loire serait-elle donc devenue navigable et allons-nous voir enfin la batellerie renaître sur notre beau fleuve?

Eh ! oui, prise soudain d'une bonne volonté rare, la Loire est devenue subitement navigable. Grâce aux gigantesques travaux Kaufmanesques? interrogez-vous anxieusement. Point. Le phénomène céleste qui est intervenu pour rendre la navigabilité aux canaux de Bretagne s'est fait seulement sentir en Loire sous la forme d'une crue bienfaisante. C'est elle qui, en quelques jours, a donné ce qu'en 60 ans les P. C. n'ont pu réaliser.

Voilà donc notre remorqueur en route avec deux chalands de 120 tonnes; mais à peine a-t-il fait deux cents mètres qu'il s'arrête tout essoufflé, n'en pouvant plus... le courant est décidément trop fort. C'est à grand'peine que le remorqueur, après lâchage d'un chaland, reprend de la route, et avec quelle lenteur !

Et dire qu'il y a vingt ans, avant que les travaux dits d'amélioration fussent entrepris, il était normal qu'un remorqueur de force égale à celui de cette semaine partît de Nantes avec quatre chalands de 450 à 460 tonnes, par crue de 2 et 3 mètres et filât dare dare sur Angers, accomplissant l'aller et le retour en quatre jours au plus.

Pourquoi aujourd'hui ne verrions-nous pas la même chose? Ce n'est pas possible : le courant actuel, né des améliorations (?), est devenu presque insurmontable.

Il faudrait des « glisseurs ». Nous les attendons de Messieurs des P.C.

Le *Petit Courrier* insère la communication suivante :

Le bateau l'« Arsène » du port de Nantes vient de remonter deux bateaux de charbon à quai d'Angers partis de Nantes le samedi 18 février à 8 heures et qui sont arrivés à Angers le lundi 20 février à 17 heures.

Le chargement des deux barques était d'environ 400 tonnes; le transport s'est effectué normalement, sans arrêt ni complication. Les mariniers ont toutefois constaté que trois rapides ont été franchis sans trop de difficulté, mais pourtant avec un peu d'effort du remorqueur.

Le marinier transporteur Foucher, qui a effectué ce voyage et qui pratiquait ce même parcours avant guerre, estime que l'on ne pourra apprécier l'efficacité des travaux dits de la Loire navigable que lorsqu'ils seront terminés.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le cinquantenaire des Fourneaux économiques des Écoles communales d'Angers.

A cette occasion les Administrateurs de la Société des Fourneaux économiques des Écoles communales d'Angers se sont réunis le 19 janvier en un dîner intime à l'Hôtel de la Croix de Guerre. A la fin du repas des discours ont été prononcés par MM. Julien Bouvet, président de la Société, Borromée, préfet de Maine-et-Loire, Bernier, maire d'Angers.

Après quelques mots de M. Édouard Cointreau et de M. Raymond, M. le premier président Hû a bu à l'Anjou.

***

Un service solennel pour Benoît XV.

Le 26 janvier a été célébré à la Cathédrale d'Angers, admirablement décorée, un service funèbre pour le repos de l'âme de S. S. Benoît XV.

Dans le sanctuaire, autour de Mgr l'Évêque, qui chantait la messe, étaient rangés MM. les chanoines. Mgr Pasquier occupait un fauteuil; MM. les curés de la ville étaient là au complet.

Dans les places réservées au centre du transept se trouvaient MM. Borromée, préfet de Maine-et-Loire; le général Rondeau; Hû, premier président; Boutton, député; Deshayes, procureur général; Planchenault, adjoint, représentant M. le Maire; Pottier, adjoint; de la Guillonnière, comte de Fougerolle, duc de Plaisance, duc de Blacas, de Jumilly, conseillers généraux; Lireux, président du Tribunal de Commerce; Bideau, ancien président de la Chambre de Commerce; Morin, avocat, bâtonnier; Fourrier, Griffaton, conseillers municipaux; Jamin, vice-président de la Chambre de Commerce, Guyon, juge au Tribunal de Commerce, etc.

La Maîtrise et la Schola du Grand Séminaire ont fait entendre avec leur talent habituel des mélodies grégoriennes et d'admirables compositions de Vittoria, Palestrina et Anerio.

A la fin de la messe, M. le chanoine Costes, secrétaire général de l'Évêché, est monté en chaire et a lu la lettre de Mgr l'Évêque contenant l'éloge du Pontife défunt. Puis Sa Grandeur a donné l'absoute solennelle.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Noces d'or.

Le 1er janvier Saint-Rémy-la-Varenne était en fête. Sept ménages célébraient leurs noces d'or dans la petite église de cette paroisse, décorée de ses plus beaux ornements. Après la messe, à laquelle assistaient les nombreux enfants, petits-enfants et amis des jubilaires, un vin d'honneur eut lieu au presbytère; puis le cortège se reforma et chacun des vieux mariés reçut une petite surprise; le violon ouvrait la marche et avant la dislocation jeunes et vieux dansèrent une polka.

***

Une mission japonaise à Saumur.

Cinq officiers supérieurs de l'armée japonaise sont venus le 2 février visiter l'École de cavalerie de Saumur. En leur honneur le général Thureau présida une fort belle reprise de sauteurs donnée au manège des écuyers sous la direction du commandant Wattel; puis les officiers japonais visitèrent les différents services de l'École.

***

Nouvelles dénominations de communes.

Par décret en date du 14 février 1922, sont autorisés les changements de noms demandés par des communes du département de Maine-et-Loire, savoir :

Saint-Barthélmey se dénommera Saint-Barthélemy-d'Anjou; Saint-Sylvain se dénommera Saint-Sylvain-d'Anjou; Bécon se dénommera Bécon-les-Granits; Le Champ se dénommera Champ-sur-Layon; Faveraye se dénommera Faveraye-Mâchelles; Parçay se dénommera Parçay-les-Pins; Ambillou se dénommera Ambillou-Château; Passavant se dénommera Passavant-sous-Layon.

***

Les Fêtes du Carnaval.

A Angers, le 24 février, une retraite aux flambeaux traversa la ville accompagnant sa Majesté carnaval 22, qu'elle conduisit aux bâtiments de la Kermesse, magnifiquement construits, organisés et décorés par la Commission des Fêtes sur le Champ-de-Mars. Une foule nombreuse s'y précipita, remplissant les trois vastes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nefs contenant deux music-halls, l'Apollo et l'Alhambra et un bal. Le succès de la kermesse fut grand ce soir-là et les jours qui suivirent.

Le dimanche gras 26 février eut lieu une très jolie cavalcade où on remarquait entre autres les chars du bœuf gras et du cochon gras qui constituèrent les gros lots d'une grande tombola.

Le jour du mardi-gras des bals travestis eurent lieu au Grand-Théâtre, au Cirque-Théâtre dans les locaux de nombreuses sociétés de plaisir et à la Kermesse.

La Société des fêtes a droit aux plus grands éloges pour la façon dont elle avait organisée toutes choses pendant les cinq jours de carnaval et le mercredi des cendres, si cher aux Angevins.

A Saumur, le mardi-gras on acclama le « retour de Verrie » qui s'effectua après la fête traditionnelle des Élèves de l'École de Cavalerie, leurs professeurs et leurs familles. Réussis en tous points furent les steeple-chases et autres exercices équestres que savent toujours si bien mener les élèves de l'École, l'élite de la cavalerie française.

A Paris, le mardi-gras, un groupe d'angevins organisa un bal travesti dans une salle de la place Clichy et procéda à l'élection d'une reine, M^lle^ Éliane Jugiau et de ses quatre demoiselles d'honneur.

***

Les monuments du Souvenir.

L'emplacement du monument élevé aux morts angevins de la grande guerre a été définitivement choisi. L'entrée du jardin du mail verra s'élever l'œuvre du sculpteur Desbois.

Pendant les mois de janvier et février des monuments aux victimes de la guerre ont été élevés au Louroux-Béconnais, à Montpollin, à Saint-Sauveur-de-Landemont.

Le Comité angevin de l'Union des Grandes Associations françaises a fait parvenir aux communes du département du Nord les sommes recueillies en Maine-et-Loire pour leur venir en aide. Un certain nombre ont déjà accusé réception des envois qui leur ont été faits dans des lettres touchantes qui disent leur reconnaissance aux donateurs.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Manifestations de bienfaisance.

28 *janvier.* — L'Association des Étudiants a donné dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers un bal très réussi au profit de l'Œuvre Grancher.

8 *février.* — Dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville d'Angers s'est ouverte une vente de charité pour les Petites Sœurs des Pauvres, organisée sous la présidence de Mme la vicomtesse de la Grandière et qui a été très fréquentée.

***

Manifestations lyriques et musicales.

Sous le titre *Un compositeur angevin, Maxime Belliard*, M. Maurice Mangeon, dont la science et la haute culture musicales sont depuis longtemps connues et appréciées de ses compatriotes, a publié dans l'*Express d'Angers et de l'Ouest* du 13 janvier les lignes suivantes :

Dernièrement une audition des œuvres musicales de Maxime Belliard était donnée à la Schola Cantorum de Paris, devant un nombreux et très select public qui faisait à ce jeune compositeur un succès aussi complet qu'enthousiaste, succès qui eut du reste un écho des plus élogieux dans la presse parisienne.

Maxime Belliard, qui n'en était plus à cueillir ses premiers lauriers, est angevin par toutes ses attaches de famille et il a fait ses études classiques au lycée de notre ville.

Dès sa prime jeunesse un goût inné l'attirait, comme un aimant irrésistible, vers la musique, qui parlait déjà à sa jeune imagination et plaisait par-dessus tout à la délicatesse de son esprit.

Une étude sérieuse et approfondie de cette langue, au charme si profond, venait peu à peu éclairer et développer sa compréhension intuitive des résonnances de l'harmonie, compréhension encore servie par une mémoire remarquable. Et le jeune musicien sentait se former sa véritable vocation, qui depuis n'a fait que se fortifier et s'affermir avec le temps.

Alors, à son grand honneur, il repoussa les situations, autrement plus lucratives, qui s'offraient pourtant facilement à lui, pour se jeter résolument dans l'inconnu des luttes parfois décevantes de la carrière artistique.

Il n'eut plus qu'un désir, une suprême ambition, celle d'entrer dans la phalange des courageux et désintéressés ouvriers de la pensée, d'arriver à prendre place un jour dans cette pléiade prestigieuse d'artistes et de compositeurs épris du beau et de l'idéal !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il m'a été donné d'assister à l'éclosion de son talent, à l'époque où il était encore élève au lycée et je me souviens de la vive impression que j'éprouvai en entendant une de ses premières œuvres, qui traduisait si expressivement en musique une poésie de son professeur de rhétorique, M. Auguste Dupouy. Et souvent depuis, m'est revenue à l'esprit la phrase de cette mélodie, au charme si pénétrant dans sa simplicité, qui chantait avec une douce et poétique mélancolie ces jolis vers :

N'est-ce pas ? nous prendrons la route
Pour écouter le vent d'hiver
Mêler aux clameurs de la mer
Ses vains propos que nul n'écoute ;
Car vous ne savez pas assez,
Frères, qui lui fermez vos portes,
Au vent chasseur de feuilles mortes,
Comme il est doux aux cœurs blessés !

Depuis ce temps déjà lointain, Maxime Belliard a continué de travailler sans relâche et les succès sont venus nombreux récompenser ses efforts et sa fidélité à l'art.

Dans ses compositions, la facture est toujours soigneusement étudiée et très moderne par les moyens et les sonorités, mais il reste quand même un mélodiste d'essence bien classique.

Chez lui, l'inspiration coule de source et la technique se contente de renforcer, d'enrichir la pensée, sans jamais l'alourdir ni chercher à la remplacer.

La forme en est nativement distinguée, élégante, quand le sujet le comporte, car il possède à un haut degré deux qualités indispensables au musicien : le tact et le sens de la proportion, qualités essentiellement françaises du reste !

Aussi Maxime Belliard ne se laissera pas prendre au mirage de cette nouvelle école, dont le principal objet n'est plus que la recherche excessive des combinaisons orchestrales, des sonorités étranges, aux rythmes bizarres, poivrées, pour ainsi dire, de dissonnances, qui souvent les rendent vraiment indigestes, œuvres d'érudition incontestable, et même parfois très intéressantes pour le spécialiste en musique, mais qui ne peuvent arriver à émouvoir et encore moins à charmer le public.

Il saura, j'en suis persuadé, se tenir à une sage distance de ces extrémistes au cerveau de mathématiciens qui, ne ressentant pas d'effluves du cœur, sont obligés alors de tout puiser dans la tête !

Maxime Belliard, à ce concert de la Schola Cantorum du mois dernier, avait comme interprètes : Mme Jeanne Eudes, Mlle Barbellon, MM. Schrick et Torelli, des Concerts Lamoureux. Le programme entièrement composé de ses œuvres, comportait, entre autres, une

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

très impressionnante *Suite d'orchestre pour drame romantique*, réduite pour la circonstance en trio, dans lequel l'auteur tenait avec grand talent la partie de piano, une délicieuse *Berceuse* pour violoncelle et piano et une dizaine de morceaux de chant, à l'inspiration si charmante et si prenante. Plusieurs furent chaleureusement bissés, notamment l'*Élévation* et le *Revenant*, deux poésies de Beaudelaire, ainsi que le *Petit Berger* de Verlaine.

Maintenant, il lui reste à tenter l'épreuve suprême de l'orchestre.

Nous espérons que l'éminent chef de nos concerts populaires, lui en donnera prochainement l'occasion, M. Jean Gay a l'idéal musical si élevé, si impartial et qui, dans notre ville, soutient de son inlassable dévouement la cause de la décentralisation musicale, saura faire une place dans un de ses programmes au jeune compositeur Maxime Belliard, d'autant que par surcroît, sa qualité d'Angevin plaide en sa faveur.

13 *janvier*. — L'Estudiantina angevine (mandolinistes et guitaristes) vient de se reconstituer sous la direction de M. René Lambelet, des Concerts populaires d'Angers.

16 *janvier*. — Au Grand Théâtre d'Angers a été fêté le Tricentenaire de Molière devant une salle archi-comble. La soirée a débuté par une causerie sur Molière faite par M. Limouzin, professeur au Lycée David d'Angers et aux cours municipaux qui donna une très intéressante étude du *Malade imaginaire*. Puis furent joués le premier acte du *Misanthrope* et le *Malade imaginaire*. La solennité fut terminée par le couronnement du buste de Molière.

19 *janvier*. — Au Grand-Théâtre d'Angers on joue *Tristan et Yseult* de Wagner avec M^me^ Germaine Lubin et MM. Verdier et Valmoral. L'orchestre était dirigé par son chef, M. Chérubini.

20 *janvier*. — A la salle des Quinconces représentation de *Griselidis*, qui eut un grand succès. L'orchestre était dirigé par M. Guillon-Verne. La musique de Massenet, interprétée par des amateurs qui valent des professionnels, a été fort goûtée. Des compliments sont à faire à l'habile metteur en scène qu'est M. G. de la Villebiot.

21 *janvier*. — Au théâtre du Grand Cercle soirée de gala au profit des veuves et orphelins de la guerre, organisée par M^me^ la comtesse de Changy. On y applaudit le talentueux harpiste Durand, les intermèdes de MM. Pierre de Fougerolle et de Mieulle,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mlle Bouet et ses jeunes élèves dans leurs exercices rythmiques, puis la pièce de Ch. Berjole, *Un jour de Watteau* jouée par l'auteur. Mme de la Barthe, accompagnée par M. Durand, chanta les bonnes chansons de France.

29 *janvier*. — A la Cathédrale, la Maîtrise, dirigée par MM. les abbés Turpault et Frouin, a donné une remarquable audition de musique religieuse, au cours de laquelle se fit entendre M. Decaux, organiste de la Basilique de Montmartre. Mgr Rumeau présidait.

La Fanfare du IVe arrondissement a donné au Patronage Paul-Bert, rue Chèvre, un concert vocal et instrumental très réussi.

A Cholet, en matinée et en soirée concert avec le concours de Mlle Gabrielle Parodi, cantatrice des Concerts Colonne, M. Perdigal, baryton de la Scala de Milan, Jean d'Arral, ténor du Trianon lyrique, M. H. Simons, des Concerts parisiens, Lucien Guittard, pianiste compositeur.

11 *février* — A Baugé, concert donné par la Symphonie baugeoise, pendant lequel se firent entendre de jeunes artistes de talent dans de nombreux morceaux.

12 *février*. — L'Externat Sainte-Philomène a donné une très bonne représentation d'*Esther*, tragédie de Racine, avec les chœurs de J.-B. Moreau, « maistre de musique du Roy » — un angevin, ancien élève de la psallette Saint-Maurice, — chœurs chantés sous la direction de M. Guy de Liancourt, secrétaire général de la Schola cantorum.

Au patronage de la Madeleine, les étudiants de l'Université catholique ont joué avec succès *Ker-Is*, drame de l'abbé Cornou.

13 *février*. — La symphonie César Franck a donné au théâtre du Grand-Cercle d'Angers un concert fort intéressant. L'orchestre y joua l'ouverture de *Prométhée* de Beethoven, la *Symphonie de la Reine* d'Haydn, etc. Mlle Leman, élève de M. Maugière, et M. Leroy fils, violoncelliste, se firent tour à tour entendre, accompagnés au piano par Mme Becker.

21 *février*. — Séance d'ouverture du Cinéma Familia de la rue de Romain, à Angers, pendant laquelle Mme Nelly Martyl, de l'Opéra-Comique, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre avec 5 citations, chanta *Chanson triste* de Duparc, *La Cigale* de Chausson et quelques vieilles chansons françaises.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

24 *février*. — A Cholet, Concert de l'Orphéon Sainte-Cécile avec le concours de MM. Chanoine-Davranches, soliste des concerts Colonne et Lamoureux, Roger Mendez, violoncelliste, prix d'excellence du Conservatoire de Paris, M^lle^ Marie-Louise de Gerlor, du théâtre du Gymnase de Paris.

27 *février*. — Le premier des deux galas de charité donnés à la salle des Quinconces a obtenu ce soir, en présence d'une assistance particulièrement brillante, un gros succès.

Ce fut un régal d'entendre les fragments du 2^e^ acte de *Butterfly*, joués et chantés dans les décors appropriés par M^me^ Sabourdin, dont l'art, la voix, la doctrine ont été fort appréciés. M^me^ Raignier dans le rôle de Sousouki. MM Brault, le docteur Henry et R. Angebault dans les autres personnages encadraient très heureusement les premières interprètes qui ont reçu d'amples moissons de bravos.

La soirée se terminait par la *Belle au Bois Dormant*, mignonne revue locale écrite pour la circonstance par M. de la Villebiot.

Successivement les spectateurs ont vu en de frais décors le Palais du réveil, où se déroulèrent les danses anciennes réglées par M. Letournel, le Jardin du Mail, cadre exquis où des scènes vraiment plaisantes nous furent présentées, et le Champ de Mars avec son clou : Le départ de l'aéro !

A la fin on a demandé l'auteur qui a dû venir sur la scène recevoir les ovations d'un public électrisé et sympathique. La deuxième représentation, donnée le mardi en matinée, n'a pas soulevé moins d'enthousiasme.

***

Littérature, sciences et arts.

Parmi les œuvres de M. Maurice Denis exposées dans la première quinzaine de janvier à la Galerie Drouot à Paris on a beaucoup remarqué une gouache importante représentant le *supplice du Curé Noël Pineau, au temps de la Révolution, sur la place du Ralliement, à Angers.*

La vaste salle du Cinéma Familia, qui incessamment ouvrira ses portes au public angevin, renferme une série de dix panneaux de vues d'Angers dues au talent de notre distingué et habile compatriote M. Charles Tranchant. Ces panneaux, peints dans la tonalité grise chère à Puvis de Chavanne, sont de grandes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dimensions. Ils font le plus grand honneur à l'artiste qui les a conçus et exécutés dans le délai d'un mois, accomplissant ainsi un véritable tour de force artistique.

Ils représentent *Les Pénitentes*, *l'ancienne Mairie d'Angers*, *du boulevard Carnot*, *la Cathédrale*, *la Tour Saint-Aubin*, *une vue d'Angers prise de la Baumette*, *une vue de la Loire*, *le quai Gambetta*, *l'Étang Saint-Nicolas*, *la Tour de la Haute-Chaîne*, *le Château* (*tour du Nord*), *le quai du roi de Pologne*.

Aux Galeries Lasneret a eu lieu au début de janvier une très belle exposition d'œuvres de M. Marzin, le peintre de marines bien connu à Angers et que la Société des Amis des Arts s'honore d'avoir comme vice-président. M. A. Recouvreur, dont la compétence est indiscutable, a, dans l'*Express d'Angers et de l'Ouest*, dit tout le bien qu'il pense du talent et des œuvres de M. Marzin. « Je ne veux pas, écrit-il en terminant, m'appesantir sur les titres, mais il m'est impossible de ne pas signaler les fortes pages : *La Pointe du Raz*, *Marée montante*, *Au crépuscule; Route de Sainte-Marine; La rivière de Loctudy; le vieux pont à Quimperlé*. Et il y en a d'autres qui les valent. »

Sur la demande de M. Camille Enlart, l'éminent directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro, ancien membre de l'École française de Rome, le Haut Commissariat de la République et l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles Lettres) ont désigné M. Roger Jusserand, architecte à Angers, comme attaché à une mission archéologique de M. Camille Enlart, en Syrie. — M. Roger Jusserand a été, avant la guerre, reçu plusieurs fois aux Salons des Artistes Français à Paris.

A l'exposition Marzin a succédé aux Galeries Lasneret une exposition Charles Tranchant. Après avoir dit dans le *Petit Courrier* tout le bien qu'il pense du talent de M. Tranchant, M. A. Recouvreur, bien que toutes les pièces présentent un attrait presque égal, s'arrête à quelques-unes :

Le Roman est une forte page, un morceau de bravoure, presque d'éloquence, qui atteint jusqu'au style.

A l'Atelier on sent bien le milieu où flottent la paix et le silence si nécessaires à l'étude. Dans un *Apôtre*, nous trouvons ces contrastes puissants, ces lignes expressives et vigoureuses si conformes à l'argumentation solide et sans réplique. La *cascade*, le *piano*, le *brouillard*,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le *canotage*... il faudrait tout citer, sont écrits dans une langue riche et appropriée parce que fortement sentie. Et l'expression en est sobre dans cette symphonie de gris richement nuancés qui est tout son caractère. Une telle exposition ne se voit pas en une station; il faut s'éloigner, promener ses impressions et revenir.

Je ne voudrais pas clore ce compte-rendu trop rapide sans signaler la série de peintures murales que le même artiste a exécutées ces temps derniers pour le Cinéma Familia. Tranchant s'y est attaché surtout à exprimer l'atmosphère si particulière à notre Anjou et il y est parvenu avec bonheur malgré une technique qu'il fallait approprier à des dimensions excessives et à un genre tout autre. Ce n'est pas trop de dire que ce travail fut une révélation, car, étendant ainsi son domaine de recherches, l'artiste nous a montré de quelles ressources il est capable.

Ch. Tranchant est un bel artiste, que nous avons le devoir d'encourager et d'applaudir.

Dans le courant de février ont été exposées aux Galeries Lasneret de fort intéressantes aquarelles de M. Ruel, l'excellent peintre angevin dont les vues et paysages au dessin si classique sont fort appréciés des amateurs. Comme les années précédentes, on a admiré des coins charmants de l 'Anjou et quelques vues pleines de lumière du pays basque, où la mer et la montagne voisinent en parfaite harmonie.

Après le *Mercure de France* et la *Revue critique*, la *Revue hebdomadaire* publie dans son numéro du 28 janvier des vers d'Alphonse Métérié, charmants dans leur grâce fluide. Ainsi s'exprime M. Léon Philouze dans l'*Express d'Angers et de l'Ouest* du 8 février. Et il continue :

Voici des impressions d'Italie : Milan et son Dôme la nuit et Milan à midi :

Midi pèse. Tout penche. On voit près d'un jet d'eau
Boire les pigeons bleus du rouge Castello.
Mais de cette heure ardente et nue et tropicale
J'ai gardé la fraîcheur suave et musicale
Que soudain me versa votre angélus mouillé,
Rose Santa Maria delle Grazie..

Voici la ville de Grasse, si française, la ville des fontaines, aux chemins rocailleux, aux ruelles parfumées de jasmins, aux terrasses où l'on rêve.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Cependant qu'à l'écart
Un chant monte et retombe,
Ainsi qu'une colombe
Au ciel de Fragonart.

Dans *Bergerie*, l'accent est plus grave et s'élève pour maudire les villes « sinistres sous des cieux de splendeur », parce qu'on y sent, on y respire « et toujours cette odeur de l'argent tout puissant ».

J'ai vu les magasins happer la foule avide,
Les bijoux, les parfums, les liqueurs, les repas,
Près des cinémas pleins, les cathédrales vides,
Et les pauvres nommer Celui qu'on n'entend pas...
Ah ! j'ai vu, j'ai bien vu la ville où rien n'habite,
Que le triste plaisir, le bruit amer de l'or.
Où Dieu n'est plus connu notre âme aussi nous quitte,
Car l'âme étouffe, hélas ! plus vite que le corps,
C'est pourquoi nous vivrons dans les claires campagnes
Où les cloches du soir tintent à coups si purs...

Vous vous rappelez, dans les *Maîtres d'Autrefois*, le *Vivier* de la Haye, où Fromentin nous montre « les reflets exacts mais sans couleur, plongeant jusqu'au fond des eaux dormantes, avec cette immobilité un peu morte que la vie lointaine a fixées dans une mémoire aux trois quarts éteinte. » Dans les vers de Métérié vous retrouverez

...Cette heure où vous rêviez,
Penché sur l'eau magique du vivier

et vous évoquerez, en sa mélancolique solitude, le pur et adorable paysage de la Haye, les eaux calmes, les cygnes au glissement de ouate et, au nord, la flèche de la cathédrale presque irréelle sous son voile de brume.

M. Hamonet a consacré dans l'*Express d'Angers et de l'Ouest* une importante notice au souvenir du peintre angevin Mérodack Jeaneau enlevé trop jeune à l'art et à l'affection des siens.

Une très intéressante manifestation de l'Art angevin, dont l'initiative revient à MM. Henry Coutant, Christian Frogé, Marc Leclerc, a tenu ses assises à Paris du 10 février au 10 mars à la Galerie Magellan, gracieusement mise à la disposition de la Société des Artistes angevins par le Centre d'Art français.

Au vernissage, qui a eu lieu, vendredi, assistaient de nombreuses personnalités de la colonie angevine, notamment :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MM. de Grandmaison, député; marquis de Dampierre et Richefeu, conseillers généraux; P. Peyssonnié, conseiller à la Cour de cassation, président de la Société des Artistes angevins; Henry Coutant, secrétaire général, et Marc Leclerc, secrétaire général adjoint de la Société, etc. etc.

L'exposition comprend plus de cent cinquante toiles, une trentaine de sculptures et autant d'objets décoratifs.

Voici la liste des exposants :

Peinture. — MM. René Allard, Ludovic Alleaume, Maxime Belliard, Mme Andrée Benon, M. Charles Berjole, Mlle Claude Bontemps (Mme John Korthals), MM. Xavier Bricard, A. Chantreau, Robert Couallier, Bernard-Eugène David, Pierre Delaunay (engagé volontaire mort pour la France), René Delhumeau, Duvanel, Ferdi-Paris, Gobô, Hamard, Mme Jouas (Louise Desbordes), MM. Charles Jouas, Albert Launay, A. Marzin, Georges Moisant, Fernand Morin, Pineau, Mme R. Rousseau, M. Robert Royer.

Arts décoratifs. — M. Michel Acézat, Mme de Bonet de Lachapoulie, Mlle Claude Bontemps (Mme John Korthals), M. A. Chantreau, Mme Rousseau.

Sculpture. — MM. Alfred Benon, Jules Desbois, Hamard, Léon Morice, G. Picaud, A. Richefeu, Mme Ernesta Robert-Mérignac.

Section du Livre. — Mlle Mathilde Alanic, MM. E. Bonneau, Guillaume Carantec, Roland Charmy, Henry Cormeau, Maurice Couallier, Henry Coutant, R. Christian-Frogé, André Godard, Marc Leclerc, Aug. Pinguet, Paul Pionis, Olivier de Rougé, Paul Sonniès, Robert Veyssié.

Section de musique. — MM. Maxime Belliard, Eug. David-Bernard, Paul Petrucci.

Et, dit M. Philouze dans l'*Express d'Angers et de l'Ouest* du 23 février, n'est-elle pas aussi d'un poète, l'idée émise par André Godard, dans la *Revue de l'Anjou*, au cours de ses émouvants souvenirs sur M. Gabriel Rogeron, de créer à Angers, avec l'appui et l'aide de la Ligue de Protection des Paysages, un parc zoologique pour la conservation des espèces les plus intéressantes ou les plus menacées d'extinction? Le site indiqué serait l'étang Saint-Nicolas où M. André Godard voit déjà s'ébattre dans son rêve, sous la surveillance des gardes, mouettes, sarcelles, hérons, grèbes et vanneaux. Une allée circulaire permettrait aux promeneurs de jouir de la « féerie des ailes » et des aspects changeants et pittoresques des rives tournantes de l'étang.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sous la signature A. D., *L'Express d'Angers et de l'Ouest* consacre un article aux œuvres du peintre angevin Paul Audfray, entre autres une toile de grandes dimensions destinée à la décoration du chœur de l'église de Bécon, une peinture militaire allégorique pour Chanzeaux, pour Juvardeil une peinture murale décorant les fonts baptismaux de l'église paroissiale, deux médaillons à l'église de la Madeleine d'Angers concourant à la décoration de deux autels récemment inaugurés. « On retrouve dans ses portraits, dit l'auteur de l'article, le même soin à rechercher la pose, l'arrangement, la lumière, un dessin précis, un modèle large, des détails finement interprétés. »

Tel un moyennageux imagier, lisons-nous dans *L'Express d'Angers et de l'Ouest*, M. Beauchet sait décorer comme il faut et enluminer finement les feuillets de plain-chant.

Quelques beaux morceaux de son travail se trouvent exposés aux Galeries Lasneret. Ce sont les *feuillets du Livre des préfaces de Maîtrise de la Cathédrale.*

Dans ce joli travail en noir rouge et bleu, M. Beaudet a fait montre de talent. La grâce des figures qui animent cet ouvrage n'a d'égale que la naïveté délicate et très décorative de la composition. Le style est des XIV^e^ et XV^e^ et les motifs qui forment l'ensemble ont été puisés dans de vieux manuscrits, d'anciens missels et d'anciens documents de notre Anjou artistique.

Ce livre des Préfaces est fort bien et nous ne pouvons que féliciter M. Beauchet de son talent et de sa parfaite compréhension des anciennes choses, c'est-à-dire de son bon goût à savoir conserver son caractère au style.

***

Sports.

Une souscription a été ouverte le 4 janvier par le Moto-velocе-club d'Angers pour la création d'un vélodrome permanent à Angers et sur un terrain situé rue Montesquieu, près l'octroi de la route de Nantes.

Le 2 février s'est disputé à Tours le championnat de cross-country du IX^e^ Corps d'armée. A l'épreuve, tracée sur 12 kilomètres, l'équipe du 33^e^ d'artillerie s'est classée première.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les Conférences.

24 *janvier*. — Salle de l'Hôtel de Chemellier, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *L'Inde mystérieuse, ses radjahs, ses fakirs, ses brahmes*, par M. Henri Chauvelot, chargé de missions, publiciste, membre du Conseil supérieur des colonies.

28 *janvier*. — Salle de l'Hôtel de Chemellier, *La Ligue des droits de l'homme*, par M. Ferdinand Buisson, député, président de la Ligue des droits de l'homme.

29 *janvier*. — Cirque-Théâtre d'Angers. *La défense laïque*, par MM. Ferdinand Buisson, François Albert, E. Glay, Paul Boncour, Lucien Le Foyer.

Salle Saint-René, *La bataille de Charleroi*, par M. le curé de Charleroi.

3 *février*. — Salle de l'Hôtel de Chemellier, sous le patronage du Syndicat d'initiative de l'Anjou, *Vieux châteaux et donjons de l'Anjou*, par M. Deprés, professeur d'histoire à l'Université de Rennes.

10 *février*. — Salle de l'Hôtel de Chemellier, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *De l'Adrar des Iforas au Cameroun par les Nigéries*, par M. de Gironcourt, ingénieur agronome colonial, chargé de missions.

12 *février*. — Promenade conférence du Syndicat d'initiative de l'Anjou, sous la direction de M. le chanoine Urseau : *La Baumette, Châteaubriand, Les châteliers de Frémur, L'église de Sainte-Gemmes-sur-Loire.*

21 *février*. — Salle Saint-René, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *L'évolution coloniale de la France du XVI^e^ au XX^e^ siècle*, par M. le général Aubier.

23 *février*. — Salle de l'Hôtel de Chemellier, sous le patronage de l'Aéro-Club de l'Ouest. *L'aviation allemande*, par M. Guy de Montjou, député.

A Paris, *La Crise de l'apprentissage*, par M. Koszul.

***

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nominations, récompenses, décorations.

M. Charles Legras a été nommé membre du Comité de direction de l'Association internationale des maires.

Le bureau de la Société des Éleveurs de la race Maine-Anjou est ainsi constitué : Président d'honneur, M. Bordeaux-Montrieux; président, M. le vicomte O. de Rougé; vice-présidents, MM. Briand, le comte de Quatrebarbes, le vicomte A. de Rougé, le comte de Landemont; secrétaire général honoraire, M. Picoreau; secrétaire général trésorier, M. Delhommeau; secrétaires-adjoints, MM. Brichet, Lepage, de la Prévôté; archiviste, M. Ricosset.

Le R. P. François Euzé, des Oblats de Marie, a été nommé directeur du Petit-Séminaire Saint-Louis de Gonzague, à Borella-Colombo.

M. l'abbé Gry, recteur de l'Université catholique d'Angers, a été nommé par le souverain Pontife Benoît XV prélat de la maison pontificale.

M. Chéneaux de Leyritz, chef de cabinet de préfet, a été nommé sous-préfet de Segré, en remplacement de M. Detot, décédé.

L'Académie d'Agriculture de France a décerné un prix Bignon (1.000 francs et une médaille d'argent) à M. L.-J. Praisalin, métayer au domaine de la Millaserie, à Morannes.

Le Grand Chancelier de la Légion d'honneur a écrit à M. le général de division Andlauer, commandant la 18e division d'infanterie, pour le remercier d'un chèque de neuf cent six francs montant des souscriptions recueillies dans la place d'Angers pour le musée de la Légion d'honneur.

Ont été promus dans la Légion d'honneur : Au grade d'officier M. Le Roux, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, sous-directeur des chemins de fer de l'État; au grade de chevalier : MM. Buellet, trésorier, payeur-général de Maine-et-Loire; Chauveau, conseiller à la cour d'appel; Debled, président du tribunal civil d'Angers; Roy, notaire des Hospices et du bureau de bienfaisance à Angers; Pineau, directeur de la Société des filatures, corderies et tissages d'Angers; Alfred Pichard, industriel à Saumur.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ont été nommés officier de l'Instruction publique : MM. Bourguignon, délégué cantonal à Saumur; Briand, professeur de musique à Saumur, Chollet, délégué cantonal à Cheffes; Coste, directeur du théâtre d'Angers; Dufour, délégué cantonal à Corné; Officiers d'académie : MM. Englebert, professeur de musique à Angers; Moncelet, professeur de musique à Angers; Moreau, trésorier de la Préparation militaire à Angers; Ponsolle, professeur à la Chambre de métiers de l'Anjou; Robin, délégué cantonal à Segré; Foare, directeur de l'École de musique d'Angers; Guy, délégué cantonal à Mazé; Baillif, délégué cantonal à Beaufort, Bruneau, délégué cantonal à Bauné; Brunetière, homme de lettres à Angers; Bureau, délégué cantonal à la Pommeraye; Durand, délégué cantonal à Jarzé; Marchais, directeur de l'Orphéon Sainte-Cécile à Cholet; Mixe, délégué cantonal à Loiré; Simon, délégué cantonal à Montrevault; Vuiton, délégué cantonal à Seiches; Schreurs, professeur de musique à Angers; Perray Alfred, organiste à Montreuil-Bellay; Charles Maillard, sculpteur.

Ont été promus dans le Mérite agricole au grade de chevalier : MM. Bachelier, lieutenant de louveterie, à Angers; Defossé, secrétaire général de la préfecture; Leclerc, inspecteur des eaux et forêts; Menou-Moreau, fabricant d'huiles à Angers; Proust, propriétaire à Angers; Richard, sous-directeur du dépôt d'étalons à Angers; Valentin Gazeau, cultivateur marchand-grainier à Angers; Andrault, constructeur de machines agricoles à Chemillé.

***

Nécrologie.

Le 2 février ont eu lieu dans l'église Saint-Laud les obsèques de M. le Dr Monprofit, ancien maire d'Angers, député, conseiller général de Maine-et-Loire, conseiller municipal, professeur de clinique chirurgicale à l'École de Médecine et de pharmacie, chirurgien en chef des hôpitaux. L'absoute fut donnée par Mgr Rumeau, évêque d'Angers.

Un escadron du 7e hussards avec l'étendard et les trompettes, sous le commandement du lieutenant-colonel de Pétigny, rendit les honneurs militaires.

Tenaient les cordons du poêle: MM. Borromée, préfet de Maine-et-Loire; de Grandmaison et Rabouin, députés; les Drs Boquel, directeur, Tesson, professeur à l'École de Médecine d'Angers;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pottier, adjoint au maire et membre de la Fédération républicaine de Maine-et-Loire ; les Dr Delagenière, du Mans, et Canonne.

Derrière le cercueil, sur lequel avaient été placées la toge et la robe du professeur, étaient portées sur un coussin voilé de crêpe les décorations du défunt.

Le deuil était conduit par MM. Lucien Frémy, conseiller général de Chalonnes, beau-frère du défunt ; M. Louis Monprofit, son neveu ; M. le Dr Gruget, M. Gabeau, de Bécon ; M. Roncé, de Segré, membres de la famille.

Le nombre des personnes qui assistèrent aux obsèques du regretté défunt, dont l'éloge sortait de toutes les bouches, nous permet de dire que toute la ville d'Angers avait tenu à donner un témoignage de reconnaissance à celui qui l'a si bien servie.

La Presse angevine a été unanime à rendre hommage au grand patriote qui venait de disparaître. Nous lisons en effet :

Dans l'*Express de l'Ouest*, sous la signature de M. Léon Philouze :

La mort de M. A. Monprofit, député de Maine-et-Loire, chirurgien en chef de l'hôpital d'Angers, officier de la Légion d'honneur, a causé à Angers et dans tout le département une douloureuse émotion d'autant plus vive qu'elle était imprévue et que l'on sentait si grand le vide creusé par elle.....

La mort de M. Monprofit est un deuil pour tout l'Anjou. Nous nous inclinons devant son cercueil, en nous associant respectueusement et de tout cœur à la douleur de Mme Monprofit et de sa famille.

Dans l'*Ouest*, sous la signature M. :

La mort du Dr Monprofit causera une douloureuse émotion en Anjou et dans tout l'Ouest, où sa forte personnalité pouvait rencontrer des adversaires mais où sa haute valeur était universellement reconnue.

Dans sa profession, qu'il honora, comme dans la politique où il entra tardivement, le Dr Monprofit apporta une fougue extraordinaire, un tempérament de lutteur vigoureux et autoritaire. Il ne fit jamais rien à demi et il fut animé, dans tout ce qu'il entreprit, par une ardeur qui demeura jusqu'au bout juvénile, ne tolérant guère la contradiction. Ce fut un passionné, mais qui aima passionnément et par-dessus tout son pays. Et c'est là qu'il importe de lui rendre un suprême hommage. Si nous avons pu être parfois en désaccord politique avec lui, nous avons admiré profondément le geste d'un homme qui, malgré son âge, abandonna tout pour courir au front remplir son devoir de grand chirurgien. Il se donna tout entier — il ne

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

savait pas se donner autrement — avec toute sa science, toute son énergie morale et tout ce qui lui restait de vigueur physique, au service de la France. C'est cela qu'aucun de nous n'oubliera jamais.

Dans le *Petit Courrier :*

C'est avec la plus douloureuse et la plus profonde émotion que nous avons appris, hier matin, la poignante nouvelle de la mort de notre grand ami M. le Pr Monprofit, député de Maine-et-Loire.....

Profondément tolérant et libéral et d'esprit religieux, c'était un patriote ardent, et son patriotisme ne se traduisait pas par des mots, mais par des actes. On se souvient que, dès la déclaration de guerre, alors qu'il était dégagé de toute obligation militaire, il prit volontairement du service et vint mettre son grand talent chirurgical à la disposition de nos malheureux blessés. Il fut chargé d'organiser et de diriger une ambulance du front où il se dépensa sans le moindre ménagement. On peut même dire que le surmenage et les fatigues ne furent pas sans altérer sa santé. La Croix de la Légion d'honneur et la rosette d'Officier furent, avec la Croix de guerre, la récompense de ses services, seules distinctions qu'il pouvait ambitionner et dont il était justement fier de porter les insignes.

Tel fut celui que la mort aveugle vient de nous ravir et que nous pleurons. Nous, qui avons plus particulièrement connu M. le Professeur Monprofit, nous avons pu apprécier combien il était bienveillant et bon pour le personnel tout entier de ce journal, auquel il ne cessait de prodiguer les marques de son intérêt et de son affection. Notre douleur en est d'autant plus vive, et c'est avec un soin jaloux que nous conserverons la mémoire et la pensée de celui qui fut, en même temps qu'un grand patriote et un grand français, un véritable bienfaiteur de l'humanité et pour nous le meilleur des amis.

Le même journal, le lendemain des obsèques, imprimait la note suivante de M. André Pottier, adjoint au maire d'Angers :

La cérémonie des obsèques de M. Monprofit laissera dans les cœurs une empreinte inaltérable. Elle fut un honneur pour le glorieux défunt que nous accompagnions au seuil de l'éternité. Elle fut aussi l'honneur de cette population angevine si prompte aux émotions, si passionnément attachée aux traditions de fidélité et de loyauté.

Les sympathies spontanées et profondément saisissantes qui se multiplièrent sur le passage du cortège n'étaient l'expression d'aucune pensée politique !

Groupant tous les milieux et confondant tous dans un même élan de gratitude vis-à-vis d'un praticien qui s'était passionnément attaché aux devoirs de sa profession, les manifestations de douleur de cette foule émue prouvaient ce que peut un homme pour l'union

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des cœurs dans un unanime sentiment de reconnaissance. Resté l'ami des foyers les plus humbles, il avait dans ces foyers lutté contre la mort et réveillé l'espérance. La mort l'a saisi lui-même, comme pour se jouer d'une volonté qui n'avait connu aucune défaillance et qui savait allier à la rigueur de la science une exquise sensibilité du cœur. Aux jours les plus sombres de la guerre, le professeur Monprofit resta l'homme d'action qui ne sait reculer ni devant l'âge, ni devant les fatigues.

L'Anjou conservera pieusement la mémoire du professeur Monprofit qui fut, jusqu'aux derniers jours de sa vie, un homme qui honora grandement sa profession, qui fut aussi un homme de bien et un bon citoyen.

La *Revue de l'Anjou* dont le professeur Monprofit était l'ami et le lecteur assidu, désireuse d'élever un monument durable à la mémoire du grand angevin qui vient de disparaître s'est adressé pour l'édifier à M. le Dr Henri Delagenière.

Nous sommes profondément reconnaissants au distingué chirurgien manceau des belles pages qu'il a bien voulu consacrer au Pr Monprofit et que nous sommes heureux de publier en tête de ce fascicule. Qu'il veuille bien agréer nos très vifs remerciements.

X***.

Angers, imp G. Grassin, Richou Frères, Successeurs. — 7-22

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La vie d'un homme obscur

Le Citoyen Morainville

(1759-1807)

Entre la Pierre-Bécherelle, qui se dresse au bord de la Loire, et la pente du rocher en retrait, servant de vaine pâture, que domine le village d'Épiré, un petit clos entouré de murs renferme les tombes de Morainville, ancien fonctionnaire d'Angers, du colonel Gaultier, aide-de-camp de Bernadotte, et du capitaine Dervieux [1]. Ces tombes, laissées à l'abandon, souffrent des injures du temps et leurs inscriptions, relevées il y a plus de cinquante ans par C. Port, seront bientôt illisibles; celle de Morainville, la première, est appelée à disparaître.

Qu'était ce personnage, ce « fonctionnaire d'Angers », enseveli loin de cette ville et dont aucun souvenir ne reste aujourd'hui vivant dans notre mémoire? Joua-t-il un rôle important parmi ses concitoyens? Son nom vaut-il d'être évoqué? C'est ce que permettront de dire les renseignements que nous avons pu recueillir sur sa vie et l'analyse succincte d'une correspondance copieuse qu'il entretint pendant une année avec le Directoire du Département.

[1] Port. *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire*, art. Pierre-Bécherelle, t. II, p. 90.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Robert-Pierre-Georges-Nicolas Morainville, fils de Pierre-Georges Morainville et de Marie-Anne Lefebvre, était né le 8 janvier 1759 au Grand-Andelys, dans le département de l'Eure, en la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine [1]. De bonne heure il dut se vouer à la vie religieuse, car en 1781 un registre capitulaire de Saint-Martin de Tours consigne l'acte d'envoi en possession d'un canonicat et d'une prébende en cette église au profit dudit Morainville : « Nous avons mis, est-il écrit à la date du 29 novembre, Robert-Pierre-Nicolas de Morainville en possession d'un canonicat et d'une prébende à la suite de la résignation en cour de Rome de dom Luc Robert Philippe du Bouchet ». En même temps permission lui est accordée, sur sa requête, de suivre les cours du séminaire Saint-Charles à Poitiers, afin de s'y préparer à la prêtrise avec jouissance entière de ses revenus [2]. L'année suivante, il produit au chapitre un certificat attestant qu'il a suivi pendant le trimestre de novembre à janvier les études de droit canon et de droit civil à Poitiers [3]. Jusqu'au décret du 13 février 1790 qui supprima les ordres religieux, Morainville demeura attaché à la collégiale de Saint-Martin. Le Directoire du district de Tours estima, le 17 décembre de la même année, devoir fixer son traitement à la somme de 2.753 livres. Les revenus de son canonicat y entraient pour 2.334 livres; le reste provenait des rentes de la chapelle Saint-Eustache en l'église Saint-Martin et de la chapelle Saint-Laurent en l'église cathédrale de Tours, dont notre chanoine était

[1] Archives municipales d'Angers, état civil, 1807, 3e arrondissement.

[2] *Supplicanti eidem Dom° de Morainville in seminario Sancti Caroli Pictaviensis ad studiis incumbendum et sese sacro ordini presbiteratus præparandum commorari cum lucro integro permisimus.* » Registre capitulaire de Saint-Martin de Tours, assemblée capitulaire du 29 novembre 1781. Arch. départ. d'Indre-et-Loire.

[3] *Ibid.*, 24 janvier 1782.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

titulaire [1]. Le 11 août 1791, le Directoire arrêta définitivement son traitement à la somme indiquée plus haut.

Étant chanoine et non religieux, il n'était pas tenu à déclarer s'il entendait vivre en religion ou s'il souhaitait rentrer dans le monde. S'il ne prêta pas le premier serment [2], il fit cependant la déclaration imposée aux ecclésiastiques dans chaque municipalité et prononça le serment à la Liberté et à l'Égalité au 15 août 1792 [3]. Au surplus nul doute qu'en esprit et en fait il n'appartînt déjà plusieurs années au siècle et ne fût acquis aux idées nouvelles. L'acte suivant, relevé dans l'état-civil de la paroisse Saint-Laud d'Angers, en dit plus long sur son caractère et sur son état d'âme que de subtiles hypothèses. Il a consommé la rupture avec le passé, régularisé vis-à-vis de la société une situation qui ne le mettait pas en belle posture et subi une évolution qui le prédisposait à jouer un rôle au milieu des violences du nouveau régime.

« Le dix-neuvième jour de juin mil sept cent quatre-vingt-douze, l'an quatrième de la Liberté, après la publication d'un ban faite sans empêchements quelconques au prône de la messe paroissiale de Saint-Maurice de cette ville, ... vu la dispense de deux autres bans et celle des engagements pris et contractés par le sieur Morainville dans son ordination, donnée sous la condition si besoin est, par le sieur Hugues Pelletier, évêque du département de

[1] Arch. départ. d'Indre-et-Loire, Registre L 226 [1] (provisoire), f° 33 et f° 116.

[2] Liste de MM. les Ecclésiastiques du diocèse de Tours qui n'ont point prêté le serment et n'ont point subi la réclusion (liste dressée par Sergent, secrétaire général de l'Archevêché en 1601). Man. de la Bibliothèque de Tours, n° 1519, fol° 13 r°, *Morainville, chanoine de Saint-Martin.*

[3] « Comme ci-devant chanoine je suis nanti de ces deux pièces . » Lettre de Morainville au commissaire central à Angers, 13 messidor, an VI (1er juillet 1798).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mayenne et Loire [1], en datte du dix-huit du présent et signée Hugues Pelletier, évêque, et en vertu de l'invitation à nous curé de Saint-Laud lès-Angers de procéder à la célébration du présent mariage adressée ce jourd'hui par lesieur Hugues Pelletier, évêque, — par nous, prêtre curé de Saint-Laud-lès-Angers soussigné, ont été épouzés :

« Robert-Pierre-Georges-Nicolas Morainville, diacre, exchanoine prébendé de l'église de Saint-Martin de Tours, et ex-chapelain de la même église, âgé de trente-trois ans, fils majeur de défunt Pierre-Georges Morainville et de Marie-Anne Lefebvre,... domiciliée de la paroisse de Saint-Maurice de cette ville, d'une part;

« Et Magdeleine Guertin, âgée de trente-sept ans, fille majeure de Pierre Guertin et de Magdeleine Thiou, ses père et mère, originaire de la paroisse de Saint-Clément de Tours, département d'Indre-et-Loire, et domiciliée de celle de Saint-Maurice, d'autre part.

« La bénédiction nuptiale reçue et la célébration du mariage faite et parfaite, ledit Robert-Pierre-Georges-Nicolas Morainville et Magdelaine Guertin nous ont présenté un garçon âgé de quatre ans, baptisé dans l'église paroissiale de Sainte-Marie-la-Petite, ville de Rouen, sous le nom emprunté par la mère (suit l'extrait du registre du baptêmes de 1788 [2].

« Transcription faite d'iceluy, lesdits Robert-George-

[1] Hugues Pelletier, chanoine régulier, prieur-curé de Beaufort, avait été élu évêque constitutionnel le 6 février 1791 par l'assemblée des électeurs du département.

[2] 1788, 3 mai, « a été baptisé par moy, curé de Sainte-Marie soussigné, Robert, fils illégitime, né d'hier de Marie-Magdelaine de Quertinville, de la paroisse de Saint-Saturnin de la ville de Blois, accouchée sur cette paroisse, et d'un père à nous inconnu; le parein et sieur Robert Cirete, bourgeois de Rouen, demeurant rue et paroisse Saint-Lô; la mareine Marie-Barbe Morainville, femme de Laurent Curé, demeurant sur la paroisse de Fouqueville-la-Campagne. — Le Baillif, curé. »

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nicolas Morainville et Magdelaine Guertin nous ont pareillement présenté une fille âgée de près de quatre mois, ondoyée sous des noms empruntés de père et mère présumés légitimes et énoncés comme tels, ainsi qu'il appert par l'extrait du registre des actes de baptême, du sieur Simon, curé de Saint-Aubin des Ponts-de-Cé de ce département (suit l'extrait de l'acte de baptême [1].

« Transcription faite d'iceluy, les sus-dits R. P. G. N. Morainville et M. Guertin ont déclaré et reconnu, déclarent et reconnaissent que les deux enfants sont leurs propres et véritables enfants et qu'ils les reconnaissent pour tels à l'effet de les légitimer.

« La célébration du présent mariage et les susdites déclaration et reconnaissance faites en présence des citoyens Urbain Pilastre, maire d'Angers, Aimé Couraudin, procureur de la commune de cette ville, Julien Pierre Boullet, procureur général syndic du département de Mayenne-et Loire, Louis-Emery-Damas Boullet, fils du susdit dénommé, et Pierre-Joseph Boullet La Croix, premier suppléant du tribunal du district de Saumur qui ont signé avec nous [2]. »

(Signatures de) Morainville, Guertin, Pilastre, etc., Lambert, curé de Saint-Laud.

Si un sec document d'état-civil, destiné à ne livrer que quelques renseignements d'ordre privé, peut paraître substantiel, c'est bien celui-ci. Il n'est pas besoin d'y appuyer ni d'en presser les termes. Nous y découvrons clairement la défaillance de l'ex-chanoine, travaillé avant la chûte de

[1] 1792, 22 février, a été baptisée « une fille du sieur Pierre-Georges-Robert Bourgeois et de dame Marie-Magdelaine Guertinville, son épouse de cette paroisse »; le curé « ayant eu pour agréable le désir du susdit père, qui est de remettre à un autre moment le supplément des cérémonies par la volonté qu'il a de procurer à sa dite enfant des pareins et des mareines, ses parents, en vue de conserver une étroite amitié avec eux, et qui en qualité de pareins et mareines peuvent être très intéressants pour leur filleule ».

[2] Ancien état civil d'Angers, Saint-Laud, registre ans 1788-1793.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ancien régime par les idées des philosophes et le déisme de Rousseau et, comme conséquence immédiate, le désir de rompre avec la vie régulière ; le texte nous dit la liquidation presqu'inattendue pour lui d'une pension avantageuse qui lui procurait les moyens de réparer une faute assez lourde à une conscience chrétienne. Enfin cette cérémonie, célébrée avec une certaine ostentation devant des personnages bien en place, ne témoigne-t-elle pas du crédit dont jouissait ce pensionnaire de l'état, nouveau-venu dans le département et voisinant déjà avec les autorités locales?

Ce n'est pas qu'il prenne place parmi les ambitieux, les politiques friands de pouvoir et capables de tous les moyens, de toutes les bassesses pour y parvenir. Il fut plutôt un doux dépaysé, dévoyé comme il s'en trouve plus d'un dans les heures tourmentées, mais opiniâtre dans sa nouvelle doctrine, absolu et fanatique. Il n'aurait pas figuré dans le *Dictionnaire des girouettes;* comme les simples, il n'aurait pas su évoluer à toutes les sautes de vent, se détacher successivement de ses opinions et devenir de régicide baron de l'Empire et pair de France.

Il fournit une courte carrière. L'ancien chanoine se mua au début du Directoire en commissaire de police et fut mis à la tête d'une des neuf sections de la ville d'Angers, la section H, celle de Saint-Jacques où il résidait. On le trouve exerçant ces fonctions jusqu'en 1798, jusqu'au jour sans doute où Guillier La Touche, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale de canton d'Angers, harassé de travail, le prit comme adjoint : « Je me fais un vrai plaisir, écrit-il à son collègue près l'administration centrale, de donner l'entrée de mon cabinet au citoyen Morainville. Quand bien même je ne l'eusse pas connu avant ce jour pour un homme estimable et un brave républicain, je n'hésiterois pas à lui donner ma confiance sur vostre recommandation. J'accepte son association à mes travaux comme collaborateur instruit autant et plus

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que moi à beaucoup d'égards. J'userai avec confiance de ses lumières et de ses avis pour m'éclaircir les doutes dont est semée la carrière que je cours et nous travaillerons ensemble en frères et amis [1]. » Guillier La Touche mourut le 4 floréal an VI (23 avril 1798); Morainville devint commissaire du Directoire exécutif en titre quinze jours plus tard.

Dans ce nouveau poste il fut écrasé de besogne; travailleur acharné, il vit toutes ses heures confisquées au profit de la chose publique. Sa correspondance nous est parvenue en double exemplaire, l'un en original, l'autre consignée sur les registres des commissaires [2] souvent écrits de sa main. C'est là surtout que l'on peut juger de sa psychologie, peu compliquée d'ailleurs, et reflétant la politique de tous ces agents subalternes du pouvoir, qui, pour travailler dans la coulisse, n'en étaient que plus redoutables.

Ce fut un peu par exception que Morainville exerça des fonctions réservées généralement d'après la constitution à un homme du pays et surtout aux anciens procureurs syndics de district, aux anciens procureurs de commune, ou encore aux conseillers municipaux. « En fait dans chaque canton et dans chaque département le commissaire du Directoire fut la principale autorité administrative. C'est sur le rapport de ces commissaires que furent révoquées, épurées, renouvelées les diverses administrations [3] ». Appelé à surveiller les réquisitionnaires, les déserteurs, à presser le départ des conscrits, il assumait encore la charge, en

[1] Archives dép. de Maine-et-Loire, série L, Municipalité cantonale d'Angers; correspondance des commissaires, dossier Guillier La Touche, lettre du 16 pluviôse an VI (7 février 1798). C'est d'ailleurs à la correspondance de ces commissaires que nous empruntons les citations qui suivent.

[2] Archives municipales d'Angers, série D.

[3] Aulard, *Histoire politique de la Révolution française*. Paris, Colin, 1903, in-8°, p. 606.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vertu de la loi [1] du 22 brumaire an VI, d'aider les communes dans la formation et rectification des matrices des rôles et états des changements et dans tous les travaux de préparation et d'expédition relatifs à l'assiette, à la perception et au contentieux des contributions directes. Joignez-y sa présence constante aux assemblées municipales, ses rapports quotidiens avec les commissaires de police et vous aurez une idée de la lourde tâche imposée à Morainville.

A l'époque où il entrait dans l'exercice de ses fonctions, le Directoire ne prolongeait son existence menacée que par une succession de coups d'état; celui du 18 fructidor an V l'ayant délivré du péril monarchiste, avait remis en vigueur et même aggravé les lois révolutionnaires récemment abrogées, notamment celles qui visaient les prêtres réfractaires et les émigrés. Le coup d'état du 22 floréal an VI (11 mai 1798) le libérait du danger des Jacobins. A partir de cette date, les conseils opposèrent le culte décadaire aux catholiques et aux déistes théophilanthropes. C'est au milieu de ces agitations politiques et religieuses que Morainville dut poursuivre son dur labeur. Il le fit avec une sincérité, une rigueur de conduite que l'on souhaiterait voir au service de doctrines plus généreuses et moins oppressives. Encore ne put-il pas, selon son désir, s'employer uniquement à jouer son véritable rôle! Durant son passage d'une année, il perdit la majeure partie de son temps à remplir l'office de bureaucrate.

« Quoi qu'il m'en coûte à vous le dire, écrit-il au commissaire central près du département [2], je dois à la confiance dont m'a honoré le Directoire en me nommant son commissaire près l'administration municipalle d'Angers la décla-

[1] Loi du 22 brumaire, an VI, créant une agence des contributions directes.

[2] Lettre du 9 frimaire, an VII (29 novembre 1798).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ration que son but n'est pas rempli. Un commissaire du Directoire chargé dans son canton des intérêts que luy a confiés son chef doit, ainsi que luy, n'être qu'un fonctionnaire actif, surveiller tout et rendre compte de tout. Tout acte passif de sa part est une espèce de délit dans sa place. Un commissaire près les administrations n'est point administrateur, près les tribunaux il n'est point juge; encore moins dans son bureau ne doit-il pas n'être que commis. » Et Morainville déplore de ne jouer, en dehors des séances de la municipalité et des audiences de police « que le rôle d'un commis surchargé d'ouvrage ». Il ajoute : « Seul dans son bureau il est abandonné à luy-même dans touts ses travaux. Plusieurs fois il a demandé à l'administration d'être aidé par les commis de la municipalité; mais les administrateurs, remontrant la pénurie des finances, observent que les bureaux sont dégarnis des commis qui leur sont nécessaires et qu'à peine ceux qui s'y trouvent suffisent à la tâche journalière... Quand toutes les décades il luy faut copier des tableaux de jugements rendus à la police municipale, (le) rapport de ce qui se passe au temple décadaire[1], (le) bordereau de versements des percepteurs, les variations de tableaux de la population, les tableaux des patentes, les réponses à chaque pétition, les copies de lettres, etc., l'on ne doit pas s'étonner des retards d'un commissaire, soit pour la correspondance, soit pour la surveillance, qui sont les deux points essentiels de sa mission. Cependant il faut étudier l'esprit public, suivre avec exactitude et prudence une correspondance secrette, calculer les indices, découvrir les trames cachées des conspirateurs qui intriguent au-dehors et des intrigants qui conspirent au dedans par des agents cachés qu'il seroit si intéressant de démasquer... Ce n'est point en passant les deux tiers de son temps à copier des bordereaux et à transcrire des registres qu'un

[1] La cathédrale Saint-Maurice.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

commissaire de Directoire peut exercer cette surveillance nécessaire et délicate... Citoyen collègue, dévoué à ma patrie, amoureux de la prospérité du gouvernement, que l'on n'améliore pas mon sort, mais qu'on améliore la place. Que l'on donne promptement à ce bureau un scribe intelligent... Il est bien malheureux de vivre aux dépens d'un gouvernement qui a si grand besoin de ses ressources pour alimenter nos deffenseurs. Cependant mes devoirs sont grands et multipliés; ma tâche est pénible et importante; mais l'Impossibilité où je me trouve de la remplir dignement seul m'oblige de vous déclarer que la responsabilité qui pèse sur ma tête n'est plus pour moy supportable. Veuillez en instruire le ministre et luy persuader que cette déclaration qui, depuis longtemps, pèse à mon cœur est un hommage que je crois devoir à la justice et à la reconnoissance. »

Il ne faut donc pas s'étonner, après de pareilles doléances, qu'en raison sans doute d'une santé médiocre et surmenée Morainville ait le 1er germinal an VII (21 mars 1799) résigné ses fonctions : « Depuis plus d'un an, écrit-il, que j'exerce les fonctions pénibles de commissaire, je crois avoir droit de prétendre à me reposer. » Il prie son collègue de faire accepter cette démission par le Directoire : « Dites avec assurance que j'ay constamment été attaché au gouvernement et à la Constitution de l'an III et que j'y mourrai fidel (*sic*). »

Agent fidèle il le fut avec l'âpreté, l'opiniâtre violence de son temps et la conviction que le dogme républicain doit, non seulement prévaloir, mais aussi et surtout assurer le bonheur de son pays. Dans sa vigilance à sonder l'esprit public, il s'efforce de supprimer tout indice, tout souvenir du passé. Celui de la royauté a le don de l'exaspérer. Il le poursuit jusque dans les en-tête, dans le filigrane des papiers à lettre [1] portant encore « l'empreinte de fleurs de

[1] Lettre du 9 nivôse, an VII.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lys et de couronnes ». Il le poursuit jusque sur les tours de la cathédrale : « Un signe royal, placé en évidence dans un des endroits les plus apparents du temple national a frappé les regards d'un administrateur de la municipalité. Le citoyen Delaage a remarqué que l'aiguille servant à marquer les heures du cadran de cet édifice était terminée par une fleur de lys ». Morainville s'émeut : « Ce temple [1], écrit-il, étant sous la surveillance spécialle du département c'est à luy à faire disparoitre jusque dans le plus haut des airs tout signe contrerévolutionnaire qui déshonoreroit ce monument devenu Républicain. »

L'instruction de la jeunesse lui est une source incessante de préoccupations; il déplore l'impuissance où il se trouve de ne pouvoir sévir avec assez de rigueur contre l'enseignement suspect d'idées subversives. Une commission municipale ayant, à la suite de plusieurs visites dans les écoles, établi que quatre instituteurs et vingt-quatre institutrices professaient des principes anti-républicains et « propageaient une doctrine absurde et tendante à étouffer le germe des vertus républicaines dans le cœur de leurs élèves », les délinquants sont déclarés incapables d'instruire, leurs écoles sont fermées et défense leur est faite de les ouvrir sous quelque prétexte que ce puisse être. » Sans doute cela est bien; mais de sanction, gémit Morainville, il n'en existe pas : « Aujourd'hui, ajoute-t-il en s'adressant au commissaire central, une de ces femmes interdites a été trouvée par le commissaire de police de sa section endoctrinant vingt petites créatures dans le fanatisme et des préjugés honteux. Par l'arrêté du 16 pluviôse (an VII) je suis chargé de les poursuivre et les faire punir conformément à la Loi et la loi ne prononce aucune peine ». Quelle dangereuse lacune dans la jurisprudence ! « Vous, citoyen collègue, qui prenez un si grand intérêt à l'instruction et à l'éducation

[1] Lettre du 4 fructidor, an VI.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la génération présente [1], vous qui êtes le point central où toutes les administrations puisent leur énergie, souffrirez-vous que les scélérats, qui nous persécutent, nous dépouillent et nous assassinent, empoisonnent encore les sources où les enfants de la République sont obligés de puiser? »

Une autre fois c'est contre la méconnaissance du respect de l'ère républicaine qu'il fulmine. La foire d'Angers a-t-elle été mal achalandée? C'est que les cantons voisins se permettent « au mépris des loix de reporter leur foire aux jours de l'ancienne ère [2] », alors que l'administration centrale du département « leur a assigné par son arrêté du 23 frimaire an II des époques selon le calendrier républicain. » Et il dénonce « l'égoïsme » des administrateurs du canton du Lion-d'Angers, qui doivent encourir non seulement la censure générale, mais la réprimande des autorités lésées. Sur ce point, d'ailleurs, il engage une lutte très active, usant des termes les plus vifs pour flétrir le fanatisme, qui « dirige actuellement le peuple d'Angers ». Dans un long compte-rendu décadaire il marque son irritation : « Les jours fêtés par l'ancien régime vous verrez la presque totalité du peuple s'adonner à l'oisiveté, parce qu'ils disent que c'est l'usage... L'on voit des troupeaux de femmes et certains hommes, affectant une parure extraordinaire, courir en affluence à certaines heures marquées du jour et du soir. Que l'on interroge ces mêmes femmes sur les raisons qui les empêchent de fréquenter le temple les jours de décade, elles vous diront que les occupations de leur ménage ou que le besoin de gagner leur vie ne le leur permettent pas; il est donc clairvoyant qu'elles sont entretenues dans leurs vieilles habitudes, qu'elles s'y adonnent assidûment et mystérieusement, et, ce qui est le plus étonnant, c'est que les femmes qui, dit-on, ont peine à garder un secret, sont

[1] Lettre du 19 ventôse, an VII.

[2] Lettre du 24 prairial, an VI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fort silencieuses sur cet article [1] ». Toutefois, le peuple est doux et bon ; il ne parle « de Roy, de Monsieur et de Madame que parce que des gens enrichis ou payés par les ennemis du gouvernement leur soufflent ces mots étrangers à la République. Il abhorre l'anarchie et ce n'est qu'en frissonnant que la presque totalité reporte ses regards sur ces scènes sanglantes qui ont effrayé tout le pays », mais ce même peuple vit dans la crainte du fanatisme : « Les prêtres réfractaires, alliés à quelques restes impurs de la terreur, qui infectent jusqu'à l'air que nous respirons, tiennent encore son esprit dans l'esclavage... Ne nous le dissimulons pas, le but du fanatisme est la domination. Toujours il tenta la destruction des gouvernements où il ne domina pas. » Après avoir émis sur le même mode les « réflexions que lui suggèrent la justice distributive et l'amour de son gouvernement », Morainville propose le texte d'une proclamation ne comprenant pas moins de 23 articles dont les prêtres non-conformistes font tous les frais.

Il traque le fanatisme sous toutes les formes où il croit le surprendre. Un jour, sur la route de Paris, au village des Banchais, « une affluence innombrable de peuple » contemple l'eau bourbeuse d'un fossé à la surface de laquelle viennent crever des bulles de gaz ; des personnes superstitieuses, croyant au miracle, parce qu'un prêtre aurait été enseveli en cet endroit, emportent de cette eau pour se guérir du mal qu'elles n'ont pas [2] ». Voilà Morainville déchaîné. Pour lui le mal n'est pas « au lieu où s'élèvent les bulles ; il est dans le cœur de ceux qui croyent voir des miracles et surtout de ceux qui en font appercevoir là où ils croyent eux-mêmes qu'il n'y en a pas [3] ». Il se transporte au trou « miraculeux », y remarque « un m. de Charnacé,

[1] Compte rendu décadaire : l'abolition du fanatisme. S. d. prairial, an VI.

[2] Lettre du 1er prairial, an VI (20 mai 1798).

[3] Lettre du 3 prairial, an VI (22 mai 1798).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ci-devant seigneur, dit-on, du Lion-d'Angers », bon nombre de « dames du grand ton » et deux femmes venues de la Flèche, tenant des bouteilles « pleines de ladite eau bénite ». Le lendemain [1] des ouvriers conduits par le citoyen Miet mettaient, en comblant « ce trou de renom », un terme à l'irritation de Morainville.

Au même moment, l'introduction d'un ou deux prêtres dans l'hospice des Renfermés excite sa colère; il met en cause les administrateurs, l'économe, et, malgré la délibération de la municipalité, qui lave ce dernier de tout soupçon de complicité, il conclut à son renvoi [2].

Du reste, il ne se contente pas de brider l'esprit public; il épure, s'il y a lieu, l'administration elle-même. S'agit-il de nommer un commissaire au canton de Candé, il donne son appréciation et voici de son style : « Je ne connois le citoyen Péan que depuis environ deux mois que le citoyen Vannier, ex-curé de Segré, et aujourd'hui président de l'administration de ce canton me l'amena chez moi. Ce que je sçay de ce citoyen c'est qu'il demeure chez le citoyen Gril, notre ex-administrateur dans le faubourg Michel. Cet homme paroit sage et réservé, a renoncé depuis longtemps au métier des imposteurs et des hypocrites. Je le regarde comme un républicain, car un prêtre qui, aux rayons de la vérité, bien loin de courir se cacher dans les ténèbres, a au contraire arraché son masque et marche de bonne foi dans les sentiers de la Révolution doit être un républicain plus décidé que celuy qui n'a rien à craindre s'il faisoit des pas rétrogradés [3] ». Ces derniers mots témoignent assez qu'il jauge la valeur d'un homme à sa mesure.

[1] Lettre du 4 prairial, an VI. « Ce cloaque peut avoir 8 toises de long sur 2 toises de large. » Miet était ingénieur de l'administration municipale.

[2] Lettre du 3 prairial, an VI.

[3] Lettre du 16 fructidor, an VI (2 septembre 1798).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Si l'esprit anti-clérical de l'ex-chanoine s'affirme avec autant de violence dans la lutte quotidienne, aux jours de solennités révolutionnaires il glorifie avec une béate sérénité l'avènement d'un règne auquel est lié sans conteste le bonheur d'une humanité régénérée. C'est en effet dans l'homélie des compte-rendus soit des fêtes nationales, soit des fêtes décadaires, que son style s'élève au plus haut degré d'exaltation. Exaltation factice, il est vrai, d'où le naturel, sinon l'émotion, est complètement banni. Rien de plus cruellement monotone que la lecture de ces documents officiels où se dévident sans fin les mêmes formules de convention. Qu'il s'agisse des fêtes de la jeunesse, des époux, de la vieillesse ou de celles de la liberté, de l'agriculture ou encore du 14 juillet et du 21 janvier, on voit se reproduire presque invariablement les mêmes poncifs, les mêmes fades rengaines : mêmes cortèges et discours, mêmes airs patriotiques, même musique tour à tour *guerrière* et *attendrissante*. Pourtant aux yeux de Morainville la célébration de ces cérémonies officielles à Angers méritait d'être proposée comme modèle du genre. Dans une lettre adressée au citoyen Lhéritier, son collègue à Tours, au sujet des fêtes décadaires, il décrivait complaisamment les dispositions adoptées dans le temple, le cérémonial suivi, la lecture « dans les livres de la Théophilanthropie », la plateforme centrale réservée à la musique et le discours toujours « analogue à la fête ». Et il ajoutait avec assurance en manière d'exhortation : « Si vous voulez réussir, il faut que vos magistrats, embrasés du désir de faire la félicité de leurs concitoyens, cherchent tous les moyens pour la distraire des langueurs et des souffrances dont les torture le fanatisme... Quelque bonne que soit la terre, elle ne peut produire de bons grains si on la laisse en friche. Défrichons donc les abus et les préjugés de nos concitoyens. C'est alors que vous jouirez de la pompe éclatante qui bientôt accom-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagnera, j'espère, sur tous les points de la République nos fêtes nationales [1]. »

L'exaltation du coryphée l'entraîne parfois au-delà des limites du bon sens. Il rédige pompeusement le rapport sur la fête du 21 janvier 1799, montre la jeunesse des Écoles centrales portant en triomphe « les bustes des prophètes de la Révolution,... celui de ce prophète citoyen, qui, lumineux des rayons de la vérité, osa le premier faire entendre aux rois que les peuples étaient nés pour la liberté, et son pendant, celui de l'immortel Voltaire, ce phénomène universel dans toutes les sciences et dans tous les arts ». Il révèle ainsi les sources où lui-même avait puisé son dogme intangible. Mais il va plus loin : « Les acclamations de tous les assistants ont succédé et une musique remplie d'hymnes patriotiques a soutenu la gaieté de cette cérémonie. Je n'ai remarqué qu'un seul magistrat qui s'est absenté, c'est le citoyen Delâge; au premier coup de canon qui annonçait l'instant où le tyran fut renversé du trône en expiant ses forfaits, l'épouse de ce magistrat, au bruit du tonnerre qui tue les rois, donnait le jour a un républicain [2] ».

Si le style de Morainville se maintenait toujours à cette hauteur, nul doute que la postérité n'ait l'obligation de composer avec ces hymnes officiels le plus attrayant des florilèges. Mais, à la vérité, leur décourageante monotonie n'intéresse guère que la chronologie et la statistique. Il en ressort en tout cas sans conteste que l'homme s'était identifié avec la fonction. Aussi sommes-nous fondés à croire qu'imbu de la religion naturelle, féru de théophilanthropie, il conservait, en abdiquant son rôle, les opinions qu'il avait adoptées parmi ses collègues du chapitre de Saint-Martin

[1] Lettre du 4 messidor, an VI (22 juin 1798). Publiée in-extenso dans l'*Anjou historique*, tome XIV, p. 35-38.

[2] Lettre du 4 pluviôse, an VII (23 janvier 1799).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avant leur dispersion et soutenues énergiquement pendant la période directoriale. Prévoyait-il dans la lassitude ou l'indifférence populaire la fin prochaine de ses chères doctrines? Peut-être. Mais ce pressentiment n'eût pas suffi à éteindre l'ardeur de sa foi. Des commissaires [1] du Directoire attachés successivement à la municipalité d'Angers, il fut dans sa médiocrité le plus étrange, le plus représentatif du régime. Morry, qui ne lui cède guère en républicanisme, le continue à merveille dans l'abus de la prosopopée et la paraphrase des orateurs latins. Mais avec lui apparaissait déjà l'impuissance à contenir le retour des prêtres insermentés, à secouer la léthargie de ses concitoyens [2]. Il annonçait l'avènement du despotisme.

Après sa démission Morainville disparaît de la scène. Rien ne le désigne plus à l'attention publique. Une santé précaire, le désir de retrouver le repos au milieu des siens le déterminent à partager sa vie entre la ville et la campagne.

Dès le mois de mai 1793 nous le voyons acquérir une terre à Épiré, un lopin de vigne sans doute; puis par accroissements successifs son petit domaine s'arrondit [3]. Malheureu-

[1] Ces commissaires furent Le Peudry, Bérault, Guillier-Latouche, Morainville, Maslin et Morry.

[2] Voir notamment la lettre du 4 vendémiaire, an VIII (26 septembre 1799) adressée par Morry au commissaire central. Cf. *Anjou historique*, t. VII (année 1906-1907), p. 411-415.

[3] Le 18 mai 1793, vente Péhu-Poullain à Morainville. — 22 brumaire, an XIV, vente Bédane, divorcée Ollivier, à Morainville (Étude René Cherrière, Angers). — 28 mars 1806, vente Leblanc à Morainville (Et. Le Bailly, Angers).

Vente par la veuve Morainville desdits biens possédés par elle comme acquis pendant la communauté le 12 juin 1818 à Gilbert Gautier (Ét. Pananceau, Angers). — G. Gautier, colonel d'état-major en non activité, chevalier de Saint-Louis, officier de la Légion d'honneur, mort à Angers le 30 octobre 1821, avait institué par testament comme légataire universel J.-B.-Firmin Dervieux (Ét. Royer, Angers). Ce dernier étant mort à Épiré le 5 novembre 1845, sa veuve, née Marie Rouault, vendit les biens, le 18 février 1846, à Aug. Héry,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sement, un an à peine après sa dernière acquisition, la mort vint le surprendre en son domicile du faubourg Saint-Nicolas [1], le 23 juin 1807. Il était âgé de 48 ans. Ses restes reposent aujourd'hui au pied de la colline d'Épiré, qu'il avait élue pour résidence champêtre.

Telle est en raccourci l'histoire des faits et gestes du citoyen Morainville. Personnage de second plan, sans qualités éminentes et sans envergure, il est toutefois l'expression assez exacte du dogmatisme rigoureux de cette génération de républicains, de ces « purs » dont la rudesse n'excluait pas la douceur des mœurs dans la vie privée. Persévéra-t-il jusqu'à son dernier jour dans le culte de la Nature, dans cette « religion aimable, qui, suivant l'*Ami des Lois* [2], rend la piété et la vertu aimables? » Il y a tout lieu de le penser. Les registres de la paroisse de la Trinité d'Angers, de laquelle dépendait le faubourg Saint-Nicolas, restent muets sur la date du décès de l'ancien pensionnaire de l'état. Morainville, comme le citoyen Péan ou le citoyen Vannier, avait marché « de bonne foi dans les sentiers de la Révolution » et ne s'était pas réconcilié avec l'église.

Rhéteurs sentencieux, prisonniers de formules rituelles, où ils enferment leur idéal politique, les petits acteurs

marchand tailleur à Angers. Aujourd'hui ils sont la propriété du docteur Cocard, d'Angers (Hervé, notaire à Savennières).

[1] Archives municipales d'Angers, état-civil, 1807, 3e arrondissement. « L'an mil huit cent sept, le vingt-troisième jour du mois de juin à midi, par devant nous adjoint au maire d'Angers sont comparus le sieur Pierre-Étienne Germond, marchand épicier, âgé de 45 ans, et Auguste-Pierre Retureau, marchand, âgé de 55 ans, lesquels nous ont déclaré que Robert-Pierre-Georges-Nicolas Morainville, pensionnaire de l'État, âgé de 48 ans et demi..., est décédé ce jour à neuf heures du matin en son domicile, fauxbourg Saint-Nicolas, troisième arrondissement de cette ville. » Signé : Betureau, A. Papiau, Germond.

[2] *L'Ami des Lois*, nº du 3 thermidor, an V (21 juillet 1797).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

secondaires de la trempe de Morainville ne doivent pas courir le danger d'un jugement sans appel. L'ample drame où ils s'agitent les dépasse. Leur fanatisme crée sans doute autour d'eux une atmosphère peu sympathique, souvent odieuse. Il convient toutefois de peser la sincérité de leur conscience, la rectitude de leur vie privée et, fût-on l'ennemi juré de leurs opinions, ne pas faire peser sur eux la responsabilité d'un état d'âme créé par le bouleversement d'une société.

M. Saché.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fouilles Gallo-Romaines à Angers

Quelques amis de l'archéologie se sont cotisés pour étudier attentivement le rempart gallo-romain d'Angers. Autrefois, on le datait timidement du IVe ou du Ve siècle : aujourd'hui, la critique mieux éclairée lui assigne la même époque qu'aux murs similaires de la Gaule romaine, qu'à ceux de Rennes, du Mans et de Nantes, c'est-à-dire le dernier quart du IIIe siècle. Il est donc un vieux témoin de notre histoire, de 200 ans plus vieux que Clovis, et non seulement un témoin, mais une sorte de gardien et d'archiviste, puisqu'il a collectionné, comme nous le verrons, dans ses mystérieuses profondeurs, une foule de documents lapidaires. Il fait le tour de la cité et la soutient sur ses fortes épaules. Il livrait jadis passage à quatre portes qui regardaient les quatre points cardinaux : la porte de fer dans la montée Saint-Maurice, la porte angevine dans la rue de l'Évêché, la porte de la Vieille-Charte dans la rue Rangeard, la porte de Chanzé (ancien nom de la Baumette) sur la place du Château ou dans son voisinage immédiat.

Pour nos recherches, nous avons choisi la place du Château, d'abord parce qu'on y peut remuer la terre sans gêner personne, et aussi dans l'espoir d'y trouver quelques vestiges de la porte de Chanzé. A la demande de M. le Dr Lepage, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, et avec l'autorisation très bienveillante de M. le Maire d'Angers, nos fouilles ont commencé le lundi 21 août et se sont poursuivies jusqu'au soir du mercredi 30. Avant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de les continuer, nous voudrions savoir si elles intéressent les Pouvoirs publics et s'ils voudraient quelque peu nous aider. Ce rapport leur montrera brièvement ce que nous avons fait.

1° Le Mur Gallo-Romain

Nous l'avons suivi pas à pas dans toute la largeur de la place du Château, sauf l'espace de huit ou neuf mètres qu'il fallait laisser libre pour la circulation. Du sol qu'il affleure jusqu'au rocher sur lequel il s'appuie, il a encore au minimum 4 mètres de hauteur ; sa largeur est de 4 mètres à 4 m. 50.

Sa face nord, très propre, très bien conservée, est partout au niveau même de la place; elle n'a pas de cordons de briques. Nous avons constaté que ses fondations ne sont point faites de gros blocs de tuffeau, comme nous en avions vu à la porte de la rue Rangeard, mais de deux ou trois saillies de la maçonnerie qui descend en escalier sur le roc. Son aplomb n'est pas soigné : on dirait qu'elle a été bâtie le long d'une fouille, quoique l'appareil lui-même, correct et bien jointoyé, offre un aspect agréable. Vers le milieu de son parcours, la ligne du parement nord s'infléchit un peu vers l'ouest.

La face sud, celle qui regardait l'ennemi, a reçu des coups nombreux, moins de l'ennemi toutefois que des canalisateurs ou des chercheurs. Elle ne reprend sa parfaite régularité qu'à 80 ou 90 centimètres au-dessous du sol. Elle porte par coquetterie des doubles cordons de briques qui bordent, de 35 en 35 centimètres, des assises de petit appareil. Les briques font 5 centimètres d'épaisseur et reposent sur des lits de mortier de 45 millimètres. Longtemps après sa construction, on l'a enduite d'un mortier dur sur lequel on a simulé à la truelle un petit appareil de pierres taillées de 26 sur 9 centimètres. Cette restauration pourrait bien

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

être du VII^e^ siècle, car le faux appareillage ressemble absolument à celui de la chapelle primitive de Saint-Martin d'Angers, œuvre, croit-on, de l'évêque saint Loup.

Ça et là, le mur éventré dans son assise supérieure laisse voir les débris de toutes sortes qu'il recèle. Ces brèches permettent de bien juger de sa structure interne. Jusqu'à une hauteur qu'on ne peut bien encore préciser, mais qui doit être en moyenne de 5 ou 6 mètres, il se compose de poches horizontales superposées dont les épaisses parois sont faites d'un emplecton très résistant où se mêlent en désordre des pierres de grès et des morceaux de briques. Extérieurement, ces poches ne se voient point, cachées qu'elles sont derrière les parements du mur. Intérieurement, elles sont pleines de morceaux de tuf, parmi lesquels on rencontre un peu de tout, au petit bonheur : des rondelles de colonnes, des pilastres, des chapiteaux, des pierres tombales, etc. Les bâtisseurs ne prirent pas même le temps de noyer dans le mortier ces matériaux disparates, ni de les assembler. Après les avoir jetés pêle-mêle dans ces tombes lapidaires, ils se contentèrent de les asperger d'un peu de chaux, puis de clore la paroi supérieure. C'est qu'il fallait aller vite en besogne et, dans l'espace d'un an peut-être, élever ce rempart contre le flot germanique qui avait rompu ses digues à la mort d'Aurélien. On se demande quelquefois : « Qu'est devenue l'ancienne ville romaine d'Angers, la ville d'Auguste et des Antonins, la ville sans rempart qui s'étendait librement sur toute la rive gauche de la Maine »? Elle a été démolie à la hâte, par ordre de l'État, et ses débris, utilisés pour le mur d'enceinte, ont servi à faire une citadelle, la « *cité* », vers la fin du III^e^ siècle.

Ces poches, qui sont le sépulcre de toute une civilisation disparue, peuvent avoir de 40 à 60 centimètres de hauteur sur 3 m. 75 de largeur. Il est probable que, de distance en distance, ces tranches horizontales sont coupées par des cloisons verticales : rien de plus facile que de contrôler ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

détail, quand on démolira quelques pans de la muraille. Il semble bien que les parties hautes du rempart n'ont plus de ces vides et sont entièrement pleines. Aussi plusieurs auteurs, après avoir constaté ce fait dans un certain nombre d'enceintes de la Gaule romaine, leur attribuent deux époques différentes : le bas serait du IIIe siècle et, un peu plus tard, au retour de la paix, on aurait achevé plus tranquillement la muraille commencée devant l'ennemi.

En tout cas, les fondations et toute la première partie du rempart trahissent le désarroi et une hâte fébrile. On a moins souci de l'aplomb et de la régularité de l'énorme mur que de sa masse. Les matériaux manquent d'uniformité. Les briques sont de toutes terres, de toutes provenances, tantôt épaisses, tantôt minces. La chaux est généralement blanche ou grise, comme si on n'avait pas eu le temps d'y mêler de la poudre de brique, précaution chère aux bons cimentiers romains. Les moellons du petit appareil ne sortent pas d'une carrière unique : ils viennent de cent démolitions différentes et n'ont ni la même longueur de queue ni la même largeur de face.

2° La Tour Romaine

Il y a neuf ans, le 30 septembre 1913, au moment où des ouvriers creusaient là une canalisation électrique, l'un d'entre nous avait remarqué qu'elle traversait un massif de maçonnerie de 9 mètres de largeur. Il en avait conclu qu'à cet endroit le rempart romain était doublé d'une tour ronde ou carrée. Nous avons trouvé cette tour : elle est ronde, de même époque et de même construction que le mur. Elle ne fait qu'un avec lui, et ses doubles cordons de briques rouges sont la continuation des autres. Elle a été rasée malheureusement très bas, en biseau, et d'une main fort capricieuse, de sorte que les pics de nos terrassiers ont eu mille peines à suivre son contour d'ailleurs irrégulier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il a une partie presque droite sur une longueur de 2 mètres à 2 m. 50. On voit qu'elle a beaucoup souffert du temps et, sans doute aussi, des sièges successifs. Elle est percée, à 1 m. 60 ou 1 m. 70 du sol, de six petites ouvertures inégales, dont le fond aurait été plus tard obturé en maçonnerie. Sont-ce là des regards, ou simplement des trous de boulin, ou même des canaux d'écoulement? C'est difficile à dire pour l'instant, car nous n'avons pu encore descendre jusqu'aux fondations de la tour, qui ne doivent pas être à moins de 5 mètres du sol de la place. Mais nous savons, par un vieux plan du XVIIIe siècle, qu'à cette époque elle était creuse à hauteur de terre, qu'elle avait trois ouvertures et qu'elle s'élevait dans un jardin fleuri. Puisse-t-elle retrouver bientôt son jardin !

3° La Porte de Chanzé

Nous avions espéré rencontrer dans nos fouilles quelques vestiges de la porte occidentale ou de Chanzé. Elle figure, en effet, sur le plan Priston (1844) et sur un immense plan conservé au musée Saint-Jean, intitulé : « Plan de la Ville d'Angers, avec les projets de redressement, approuvé par le Conseil général de la commune dans la session de mai 1806. » Ces plans ne voulaient évidemment que signaler une tradition : d'après eux, le rempart serait coupé vers le milieu de la place du Château et là, entre deux grosses piles de maçonnerie, se serait ouverte jadis la porte de Chanzé. Or, les fouilles actuelles ont démontré que ces plans sont fautifs et que le rempart est ininterrompu, là où ils le supposent coupé. Donc, il faut placer ailleurs qu'en cet endroit la porte de Chanzé, soit un peu à droite de la tour, sous la partie de la place que nous n'avons pas fouillée, soit plutôt à gauche, dans l'alignement de la rue du Vollier, là où s'élèvent maintenant les tours du Château, qui sont de mille ans plus jeunes que notre vieux rempart.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

4° Quelques objets trouvés dans les fouilles

Nos recherches avaient surtout pour but d'étudier le mur de la ville et de le signaler à l'attention de l'autorité publique. Il nous eût été facile d'en sacrifier un bout pour le fouiller de fond en comble. Nous ne l'avons pas fait, parce que ce n'était pas dans notre programme. Mais nous avons trouvé le mur ouvert en trois endroits et, par manière de passe-temps, sans nous donner beaucoup de peine, nous en avons extrait, en deux ou trois heures, quelques débris intéressants : le quart d'un énorme chapiteau toscan, le quart d'un gros chapiteau composite, quelques rondelles de colonnes, un morceau de colonne cannelée, plusieurs débris d'un pilastre orné de feuilles imbriquées. Malheureusement tout cela est en tuffeau et a souffert d'une longue humidité. Citons aussi l'extrémité supérieure d'une petite stèle funéraire représentant un artisan, peut-être un charpentier; il a sur le dos son capuchon et tient en ses mains un objet qui ressemble à un compas. Pourquoi faut-il que le bas de la stèle soit resté dans la muraille? Notre courte inquisition aura du moins montré qu'on pourrait beaucoup glaner dans cette immense carrière où il a dû entrer plus de 20.000 mètres cubes de pierres blanches, dépouilles du vieil Angers.

Les tranchées creusées au pied du mur nous ont aussi donné une base de colonne ronde, et un pilastre en pierre dure avec ses cannelures et ses saillies, des poteries rouges (dont une signée), des poteries noires, des bouts d'amphores, des tessons vulgaires, avec une grande quantité d'enduits peints, etc.

CONCLUSION

Le public a suivi ces modestes fouilles avec une attention passionnée et très sympathique. C'était même assez gênant de travailler sous les yeux de cette foule qui voulait tout

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voir et qui questionnait avidement. Il nous semble que les Angevins auraient maintenant une déception, si on enfouissait de nouveau sous le sol ce vieux mur, ce vieux soldat, qui mérite plus d'égards. N'a-t-il pas défendu Angers contre les bandes germaniques, contre les Bagaudes, contre les Saxons, contre les Bretons, contre les farouches Normands?

Nous avions demandé d'abord à la Voirie municipale de dessiner avec deux rangs de pavés le rempart et sa tour : ce minimum avait été gracieusement accordé. Mais l'opinion publique semble attendre davantage. On voudrait que ces murs fussent complètement dégagés jusqu'à leurs racines, comme les tours du château, et qu'on leur fît comme à lui une couronne de fleurs. Des vallonnements gazonnés, des parterres élégants autour de ces reliques nationales donneraient à la place du Château, inutile et déserte, une allure charmante. Les fleurs sont la gloire d'Angers. Les étrangers admirent justement nos jardins et nos promenades. Qu'on leur montre que nous savons honorer, comme les Parisiens, comme les Nantais, comme les Manceaux, nos antiquités gallo-romaines !

Nous soumettons avec confiance ces réflexions à nos conseillers généraux, à nos édiles qui sont gens de goût et d'initiative. Et, en attendant leur décision, nous leur demandons de témoigner par un léger subside l'intérêt qu'ils portent certainement à nos fouilles.

Docteur LEPAGE,
Président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou.

P. PINIER,
Chanoine honoraire.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Poésies

Lettre de Printemps

« La terra molle e lieta e dilettosa »
(Torquato TASSO)

Le Printemps est venu, non sournois et timide,
Et s'attardant parfois;
Mais, tel un roi vainqueur, vêtu d'azur splendide,
Et fier de ses exploits.

Dans nos pays conquis il a fait son entrée,
Escorté par des chants
Célébrant dans les bois le Renouveau qui crée
Des désirs plus fervents.

Mon jardin s'est rempli d'encens et de cantiques
Quand l'ombre se plia;
Le merle et l'hirondelle et mon cœur nostalgique,
Tout dit : *Alleluia !*

Salut à toi, Printemps, fils aîné du Soleil,
Qui reverdis les chênes,
Qui entr'ouvres la rose et fais le sang vermeil
Plus ardent dans les veines.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

S'évader, s'en aller quand le soleil enivre
Vers des pays nouveaux où l'on se sent mieux vivre,
Où l'air est plus léger;
Les fleurs ont, semble-t-il, des parfums plus suaves
Quand on est le passant sans liens, sans entraves,
Osant tout s'arroger.

Mais entre quatre murs, dans la cité des livres,
Avec les vieux auteurs dont le verbe délivre,
Je pourrai voyager;
Parfois, en écoutant leur voix lointaine et grave,
Mon esprit s'enfuira de la muette enclave,
Aux pays mensongers.

Cependant, aujourd'hui,
Puisque le soleil luit,
Je vais quitter la ville;
Ce n'est pas le moment
Dans ce rayonnement
D'être bibliophile.

J'ai pris sans y songer
Le chemin des vergers
Et des pépinières
Et je passe à travers
D'immenses jardins verts
Ruisselants de lumière;

Le long d'étroits sentiers,
Parmi les églantiers
Fleuris de frêles gemmes,
Cueillant de-ci, de-là,
Des grappes de lilas,
J'arrive à Sainte-Gemme.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Puis voici Port-Thibault
Si frais au renouveau.
Assis sous l'aubépine,
J'écoute le pinson
Qui dit dans sa chanson
La douceur angevine.

Je contemple la Loire argentée au soleil;
Elle étale sa traîne
D'éphémères joyaux et de satin vermeil
Comme un manteau de reine.

Elle passe en frôlant l'îlot de sable blond
D'une caresse lente.
Où sont ses flots pressés, plus forts que l'aquilon,
Roulant dans l'épouvante?

Les peupliers en rang, dont le feuillage luit,
Et les saules fidèles,
N'ont qu'un dessin, vite effacé, dans l'eau qui fuit
D'une course éternelle.

A l'horizon, de Bouchemaine aux Ponts-de-Cé,
Tout est calme et silence
Et l'onde au clapotis léger et cadencé
Chante à mi-voix ses stances.

Elle mêle à son âme un reflet de beauté
Qui, partout, l'accompagne
Des sombres monts altiers, des toits bleus des cités,
A la vaste campagne.

Son rêve est fait de ceux des antiques châteaux,
Des grands prés qu'elle arrose,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Des vignes s'étageant aux gracieux coteaux,
Des parterres de roses,

De ce pays qu'un ciel clément favorisa
De sa magnificence,
Et qui reçut ces noms : *Terra dilettosa*
Et Jardin de la France.

Je songe à vous, amie, au cœur aussi changeant
Que la face de l'onde
Où se mire le ciel teint de pourpre ou d'argent,
Et la lumière blonde.

Et je songe à mes jours qui coulent sans arrêt
Où le destin les mène.
Ah ! pouvoir s'arrêter un peu dans la forêt...
Voici la mer prochaine !

L'églantine rosée et l'ajonc jaunissant,
Don propitiatoire
Que je confie au fleuve, accepte-les, Printemps
Qui souris à la Loire !

Henri TILLEUL.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Après les Fêtes Franco-Américaines

Un Discours du Marquis de Dampierre

On sait que depuis 1917 la grande fête nationale des États-Unis d'Amérique, le 4 juillet, jour anniversaire de leur déclaration d'indépendance en 1776, est officiellement célébrée en France par diverses manifestations d'amitié franco-américaine. Cette année encore, cette tradition nouvelle a été fidèlement observée, tant à Paris qu'en province, et a donné lieu à des échanges de discours qui sont plusieurs fois sortis de la banalité louangeuse des harangues épulaires, pour prendre le ton plus efficace de cordiales explications entre amis sincères.

Parmi les banquets de cette journée, l'un était offert par l'*American Women's Club*, ou Cercle des Dames américaines de Paris, et réunissait plus de cent-vingt personnes, représentant l'élite féminine de la colonie américaine ou de leurs compatriotes de passage à Paris. L'hôte de marque (*guest of honor*) qu'elles traitaient, la personnalité française qu'elles avaient priée de venir leur parler au nom de la France, à cet *Independence Day*, était un angevin, le marquis de Dampierre, arrière-neveu de La Fayette et

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

descendant de combattants de la guerre d'Amérique. Seul invité français, avec la marquise de Dampierre, toujours appréciée et fêtée par nos amis américains, il ne pouvait manquer une si belle occasion d'exprimer bien haut ce que tant de français, même qualifiés, n'osent ou ne savent pas dire et son brillant auditoire, touché de cette fière franchise, fit la plus chaleureuse ovation au discours que voici :

« MESDAMES,

« En me présentant à vous comme un fidèle ami de l'Amérique — ce qui est vrai — votre éminente présidente m'a rendu, je l'avoue, terriblement confus, car j'aurais voulu pouvoir témoigner cette amitié profonde en m'exprimant en anglais. Malheureusement mon anglais est beaucoup plus mauvais que mon français et, comme, un jour de fête, il est bon de se présenter de la façon la moins défavorable, je dois vous demander d'abord la permission de vous parler en français. A vrai dire, j'ai à peine besoin ici de vous demander cette permission, Mesdames, car toutes ici vous êtes de fidèles et actives amies de la France et comme telles familières avec toutes les nuances de la langue française.

« Et c'est sans doute parce que, à vos yeux, je suis un représentant de la plus vieille France, que vous avez bien voulu me faire l'honneur de m'inviter ici, aujourd'hui 4 juillet, en cette grande fête de souvenir et d'espoir, qui doit confondre, en un même culte du passé, les espoirs et les souvenirs de la France et de l'Amérique. Le passé ! n'est-ce pas vraiment ce que vous préférez en notre cher pays, où chaque pierre évoque un souvenir, où chaque monument parle des grands hommes qui, depuis des siècles, ont travaillé, pensé, souffert, non seulement pour la France, mais encore pour toute l'humanité? Au seuil de nos vieilles

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

demeures historiques, dans tous nos musées de France, nous vous retrouvons, attentives, recueillies, appréciant avec compétence ce que nous aimons nous-mêmes : cette longue suite ininterrompue des labeurs séculaires qui ont si profondément pénétré, façonné, affiné l'âme française !

« Et peut-être, bien que nous nous plaisions trop, naguère encore, nous-mêmes à nous attarder dans la contemplation de ce grand et noble passé, on nous a bien souvent reproché de n'être guère réalistes ! C'est vrai : nous faisions des rêves ... de beaux rêves d'artistes et de philosophes, sans haine véritable pour personne et sans esprit de rapacité. Mais vous savez toutes quel a été le brusque réveil de ces rêves ! vous savez dans quel déluge de sang, dans quel chaos de ruines et de cendres s'est effondré ce beau mirage de fraternité universelle et d'égalité dans un libre et commun amour du beau ! De cela, de cette désillusion qui se poursuit encore, la France est restée tout émue, grave et même douloureuse. Nous n'avons plus de fêtes franches et joyeuses. A quoi bon le taire? Voyez vous-mêmes aujourd'hui : sur nos murs, peu ou point de drapeaux, sinon aux façades des bâtiments officiels. Quel contraste avec les éclatantes manifestations de joie et d'espérance qui fleurissaient nos villes et nos cœurs il y a seulement cinq ans.

« Car il y a cinq ans déjà du premier 4 juillet que nous fêtions ensemble. Alors, en 1917, bien que la guerre fût à ses jours les plus sombres, la France, toute sanglante et enfiévrée, dans l'horreur de la lutte, apparaissait pourtant presque joyeuse. Sur tous les murs, des villes aux villages, avait tout à coup surgi comme une floraison spontanée de drapeaux frissonnants au soleil. Et ce fut d'un bout à l'autre du pays une démonstration immense et soudaine d'allégresse virile, parce que vous veniez à nous, répondant à l'appel des ancêtres, et que, dans ce retour, nous voyions comme une marque de cette justice divine à laquelle nous n'avions pas cessé de croire ! Et dans nos drapeaux flottants

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

côte à côte, nous pensions sans doute voir frémir les ailes de la Victoire. Mais, si nous la saluions d'une âme si vibrante, c'est qu'elle nous paraissait, non seulement comme *notre* victoire, mais bien encore comme celle de la Justice et de la Paix !

« Cinq fois de suite, côte à côte, nous avons jusqu'aujourd'hui fêté ainsi l'*Independence Day* et nous n'y manquerons pas davantage dans l'avenir. Car nous savons doublement, nous autres français, ce que signifie cette fête de l'Indépendance : c'est la vôtre, tout d'abord, sans doute, celle pour laquelle nous avons eu la grande gloire de lutter, fondant par delà les mers ce qui fut peut-être le plus grand œuvre de la politique française de tous les temps : la grande Nation des États-Unis d'Amérique. Mais c'est aussi la nôtre, celle qu'il nous a fallu défendre par des siècles et des siècles de luttes, de guerres et de sacrifices, celle qu'il nous faut à tout moment être prêts à défendre encore du plus clair de notre sang, des plus chers de nos fils, bien que pour elle, depuis moins de huit ans, près de deux millions des nôtres soient morts !

« Et voilà pourquoi, dans ce jour de fête, la France demeure grave et triste ! Il en est de ce jour comme de ces anniversaires de famille où l'on se réunit, bien plus vibrants, plus émus, plus affectueux que de coutume, mais où l'on ne saurait plaisanter ni rire. Aujourd'hui, près de vous, plus que jamais la France se recueille et songe. Elle se recueille et elle attend, car une grande ombre a passé sur le monde !

« Il y a quelques jours, au théâtre des Champs-Élysées, je me souviens d'un beau spectacle, où vous étiez venues sans doute aussi, Mesdames, applaudir les élèves de votre grande artiste, Miss Loïe Fuller. Et j'ai gardé de cette soirée l'impression profonde d'une vision qui m'a paru symbolique: sur la grande scène, dépourvue de décors, de petites figures humaines s'agitaient dans la pénombre, à peine éclairées par un seul phare, qui semblait un soleil lointain.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elles passaient, dansaient, se groupaient ou se fuyaient tour à tour, joyeuses tout d'abord, puis nerveuses et paraissant comme troublées par la crainte de quelque danger vague. Et voici qu'au-dessus de leurs têtes, immense et très haute sur la toile de fond, paraissait l'ombre d'une main gigantesque, dont les doigts crochus, menaçants, rapaces, s'abaissaient lentement comme pour les happer. Craintives, les petites ombres se faisaient plus petites encore, se serrant l'une contre l'autre, comme pour se défendre de la grande main de proie. Vaine défense : car la main finalement se refermait sur elles et, quand elle desserrait son étreinte, les petites ombres avaient disparu...

« Et je songeais, en voyant ces vagues humanités dominées par cette main fatale, à nos pauvres nations d'Europe, sur lesquelles plane encore la main tragique du Destin. Son ombre est sur nous. Nous la sentons toute proche et voilà pourquoi nous sommes graves !... Mais il y a aussi d'autres ombres parmi nous, qui sont entre nous dans toutes nos réunions : les chères ombres de ceux qui sont morts pour nous. Ombres françaises pour la plupart, mais parmi lesquelles il est aussi bien des ombres américaines; ombres toujours aimées et qu'évoquent si particulièrement parmi vous, Mesdames, ces *war-mothers* [1] qui, sur leur cœur toujours en deuil, font briller une étoile d'or. Et c'est la présence parmi nous de ces ombres sacrées qui resserre aujourd'hui notre intimité et qui nous permet, que dis-je? qui nous commande de nous parler en toute sincérité, en vrais amis, cœur à cœur. Que serait-ce en effet qu'une amitié où l'on ne pourrait se communiquer ses peines? Eh bien, vraiment, la France est dans la peine et nous devons vous le dire avec sincérité.

[1] Littéralement : Mères de guerre. Ces mères américaines, qui ont perdu un fils à la guerre, portent pour insigne une étoile d'or, sans ruban.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« C'est que, voyez-vous, nous avons l'impression que, Français et Américains, si nous nous aimons toujours autant, nous ne nous comprenons plus bien. On nous avait dit tout d'abord que nous étions trop idéalistes et que nous devrions être des réalistes à la manière anglaise ou américaine. Et puis, quand tour à tour, nous avons vu le plus noble idéalisme jeter dans la plus affreuse des guerres les nations les moins militaires du monde, l'Angleterre et les États-Unis, on nous a loués d'avoir doublé notre idéalisme à nous d'assez de réalisme pour vaincre l'Allemagne; mais on nous a reproché presque aussitôt de pousser trop loin ce réalisme, quand nous avons demandé ce qui nous paraissait nécessaire pour éviter le retour de pareilles expériences ! Et, pourtant, avec quel enthousiasme notre idéalisme n'avait-il pas salué, comme répondant aux plus intimes et aux plus chers de nos rêves, les belles paroles, les belles promesses qui nous étaient venues d'outre-mer, comme un nouvel Évangile, parlant de solidarité, de justice et de paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! Société des Nations ! arbitrage obligatoire ! punition des coupables ! réparations des dommages ! quel merveilleux mirage pour ceux qui, se sachant innocents de tous crimes, souffraient dans leur chair et dans leurs biens, dans leur vie et dans leur cœur !

« Et je ne dis pas que vous nous ayez trompés ! Mais je dois bien constater que nous nous sommes trompés tout de même ! Nous avions donné tout ce qui était humainement possible, notre pays ravagé, notre sang répandu, notre or gaspillé, pour nous défendre, il est vrai, mais en pensant qu'il sortirait du moins de ce suprême sacrifice, ne fût-ce que pour un temps, la paix universelle !... De cette grande erreur il nous est resté une grande détresse.

« A vrai dire, le christianisme lui-même admet que « charité bien ordonnée commence par soi-même ! » C'est même de tous les axiomes chrétiens celui que les hommes

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'État s'appliquent généralement le mieux à mettre en pratique dans la politique. L'histoire britannique appelle cela *splendid isolation*. Or il y a beaucoup de principes britanniques qui ont survécu dans la politique américaine. Nous aussi nous comprenons très bien, surtout maintenant, ce que signifie ce principe. Nous la sentons bien l'*isolation !* Mais je dois vous avouer que nous ne la trouvons pas *splendid* du tout, car ni notre idéalisme, ni notre réalisme n'y trouvent leur compte ! Si en effet nous regardons l'état du monde, moins de quatre ans après l'armistice et moins de trois ans après la signature de la paix, nous sommes obligés de constater qu'il n'existe entre les nations qui ont fait la guerre ni égalité dans ses conséquences, ni justice dans la répartition de ses charges, ni même solidarité réelle pour en empêcher le retour et qu'en fait, dans l'état de déséquilibre du monde, il y a tout autant de chances de rupture et de cataclysme qu'avant le grand désastre de 1914.

« Les journaux d'Amérique nous apprennent, et nous en sommes profondément satisfaits, qu'aux États-Unis la crise économique est désormais conjurée, que les affaires reprennent rapidement et qu'on escompte pour cette année des résultats plus brillants encore qu'avant la guerre.

« Par contre, en Irlande on se fusille, en Angleterre le chômage reste douloureux et sur tout l'Empire britannique pèse un malaise qui se manifeste de toutes manières.

« En Italie, si la situation sociale s'affermit, les finances publiques et privées n'en sont pas moins pénibles. Et que dire de l'effondrement russe ! que penser même de l'avenir prochain de ce malheureux pays, malgré les décevants mirages qu'on a essayé de nous faire briller à Gênes ou à la Haye et auxquels le bon sens français, comme la sagesse américaine, n'ont pas voulu se laisser prendre !

« Mais si nos alliés d'Europe sont dans une situation difficile ou désespérée, si même les nouveaux venus d'entre eux, comme la Roumanie et la Pologne, ont trop à faire pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se réorganiser eux-mêmes avant de songer à l'extérieur, que peut être la situation de la France, en présence d'une Allemagne officiellement désarmée sans doute, mais où tous les hommes de paix (Eisner, Erzberger, Rathenau, etc.), tombent sous les coups des assassins, tandis que tous les hommes de la guerre, du Kronprinz à Ludendorf et de Hindenburg jusqu'à tous les *professors* et a tous les *dok!ors* pangermanistes, jouissent de la faveur populaire?

« La situation de la France? Il n'en est peut-être pas de plus tragique symbole que ce que l'on peut voir aujourd'hui à Verdun. Verdun est désormais célèbre dans le monde, si célèbre que je sais des personnes qui, visitant la France, évitent d'aller là-bas, de crainte que cette vision, trop forte, ne trouble la sérénité de leur vie, heureuse et exempte de soucis ! — Nous Français, nous n'en sommes pas là et le pèlerinage vers nos pays dévastés est pour nous un devoir. — Or, il y a quelques jours, nos amis anglais célébraient à Londres avec un éclat magnifique le *Verdun Day*. De beaux discours ont été prononcés à cette occasion; mais — est-ce parce que moi-même j'ai conscience de vous ennuyer de mes discours? — je dois avouer qu'un discours m'impressionne généralement moins qu'une simple conversation avec quelqu'un qui a vu et qui sait, surtout quand c'est un des miens! Or, précisément, il y a quelques jours, mon fils aîné, qui est élève-officier, m'est revenu d'un voyage d'études sur le champ de bataille de Verdun. Il avait vu Vaux, Douaumont, la Tranchée des Bayonnettes et il décrivait l'horreur de ce paysage désolé où tant d'autres tranchées ou trous d'obus auraient pu mériter le même honneur que cette fameuse tranchée des Bayonnettes, car on trouve encore un peu partout, sortant du sol, des fusils au pied desquels ont été enfouis par le bombardement des groupes de braves, ou bien des squelettes plus ou moins déchiquetés, parfois encore rangés côte à côte par escouade, avec leur matériel de défense ou de ravitaillement. Et,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme je m'étonnais — ainsi que vous le faites sans doute vous-même — qu'après trois ans tous ces morts n'aient pas encore reçu de sépulture, mon fils me répondit :

« On compte officiellement du côté français qu'il y a sur le champ de bataille de Verdun environ cent soixante-dix mille tués. Il a dû en rester environ deux cent mille du côté allemand. On a déjà recueilli et enseveli environ quatre-vingt mille hommes. Il en reste donc près de trois cent mille. Leurs débris sont disséminés, dans un terrain si affreusement bouleversé par les bombardements de grosse artillerie qu'il est difficile et même dangereux de travailler sur ce sol effrité, chaotique et déjà embroussaillé. En admettant donc qu'avec beaucoup d'efforts on puisse recueillir et ensevelir une centaine d'hommes par jour, il faudra encore une dizaine d'années pour rendre les derniers honneurs à tous les morts de Verdun.

« Encore *dix ans*, rien que pour les Morts ! Combien faudra-t-il donc de temps pour rebâtir nos villages, nos villes et ces cathédrales qui, elles, avaient demandé des siècles !... Et sommes-nous seulement sûrs de pouvoir poursuivre en paix cette œuvre, qui est encore une suite de la guerre? Et n'est-ce pas terrible pour nous de penser que notre jeunesse française d'aujourd'hui, qui voudrait tant s'appliquer tout entière à refaire la France, il faut encore qu'elle porte des armes pour défendre ceux qui la refont? Nos chantiers sont à peine ouverts qu'il nous faut, même avant des ouvriers, des gendarmes pour empêcher que nos voisins ne reviennent les détruire. Car c'est toujours la France qui reste le gendarme de l'Europe et du monde et il nous est véritablement trop dur de penser que certaines gens ont l'audace de nous le reprocher !

« Que voulez-vous? toutes les alliances du monde ne feront rien contre cette vérité d'ordre géographique : que nous sommes les plus près du danger et que, partant, nous devons à tout moment être prêts à le repousser les premiers.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce n'est pas dans l'espace de trois ans (qu'il a fallu pour faire venir nos amis d'Amérique), ni dans l'espace même de trois semaines (qu'il a fallu en 1914 pour nous amener la première armée anglaise), c'est en trois jours et peut-être même demain, en trois heures, que nous risquons de voir Paris détruit. Il suffit qu'un coup d'État, longuement préparé mais rapidement effectué, mette un jour l'Allemagne au pouvoir du parti militariste, pour qu'en quelques heures les grands avions de commerce allemand, dont tous les pilotes sont des officiers de réserve, prennent une pleine charge de ces explosifs ou de ces produits chimiques que l'industrie allemande n'a pas cessé de fabriquer et viennent, suivant un plan bien déterminé à l'avance, inonder Paris, sans déclaration de guerre, de gaz toxiques qui empoisonnent la population, ou d'explosifs effroyables qui en détruisent les monuments publics. L'exemple de Reims, d'Ypres, d'Arras ou Louvain suffit à démontrer ce que nous pouvons craindre et je vous prie, Mesdames, quand vous quitterez Paris, de vous demander, comme nous le faisons chaque fois nous-mêmes, si ce n'est pas la dernière fois que vous voyez Notre-Dame, le Louvre ou l'Arc de Triomphe... Voilà la réalité telle qu'elle est !

« On a dit que nous étions militaristes avant 1914; vous savez ce qu'il faut en penser. On dit que nous nous ruinons aujourd'hui en dépenses de guerre et que nous ne méritons pas de crédit. Mais nous dépensons moins par tête d'habitant pour notre défense nationale que l'Angleterre, pourtant moins près de l'Allemagne, et que les États-Unis, bien que nul danger proche ne les menace. On nous dit qu'il faut pardonner à nos ennemis et payer nos dettes. Nous n'avons jamais eu de haines et toujours le respect de la parole donnée. Est-il donc étrange que nous demandions à être payés de ce qui nous est dû, par un contrat signé de toutes les puissances belligérantes, pour payer à notre tour ce que nous avons dû emprunter, un jour de détresse, afin de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvoir défendre de notre propre sang la cause commune de nos alliés et de la civilisation?

« En 1783, après la guerre d'Indépendance, la France n'avait rien réclamé pour elle, en compensation de ses sacrifices et comme prix de la victoire, et les États-Unis, au Traité de Versailles, ont suivi son exemple. Mais, cinq ans après cette paix, la France était ruinée financièrement par les conséquences de cette guerre, qui lui avait coûté alors près de cinq milliards de livres françaises, ce qui, avec les intérêts accumulés, représenterait aujourd'hui un nombre fabuleux de dollars. Vous savez que la Révolution française fut la conséquence de cette détresse financière; mais nous n'avons garde de regretter la générosité de nos ancêtres, ni nos dépenses de sang et d'or, puisqu'à ce prix nous avons l'orgueil de nous dire à jamais les Pères de la Liberté américaine ! Nous ne demandons rien. Nous sommes trop fiers, sinon pour nous battre, du moins pour mendier ! Nous savons d'ailleurs que les Américains, qui ont su, comme nos ancêtres, apporter outre-mer le sacrifice de leur sang pour une cause idéale de Liberté et de Justice, sauront encore, quand il faudra, comme il faudra, se montrer dignes de leurs grands morts, pour sauver, même par d'autres moyens, la cause de la Justice et de la Liberté.

« Mais à vous, Mesdames, à vous qui représentez ce qu'il y a de plus vibrant et de plus chaleureux dans le cœur de l'Amérique, à vous qui avez apporté à la France, dès le premier jour et jusqu'aujourd'hui, ce qui lui est le plus cher : de l'amour, de la bonté, du sacrifice; à vous qui avez vécu parmi nous et pour la plupart travaillé avec nous, lutté près de nous, connu nos détresses, nos douleurs, nos épreuves; à vous qui avez senti près de vous, avec vous, pour vous, battre le cœur de la France, le cœur de la vraie France, celui des petits soldats mourants, celui des pauvres réfugiés, celui des orphelins et des veuves, à vous nous disons cette parole de l'Écriture : « Vous qui passez,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

voyez s'il est une douleur comparable à notre douleur ! » douleur d'être méconnus pour nos intentions et nos sacrifices ! douleur d'être bafoués par une propagande ennemie qui ne désarme pas et que nous ne savons combattre, parce que nous sommes trop fiers et trop droits pour que la calomnie nous inspire autre chose que du mépris ! douleur d'avoir vu se briser nos rêves : rêve de justice ! rêve d'humanité ! rêve de paix laborieuse et prospère ! rêve de beauté désintéressée !

« Que pourrez-vous faire pour nous? Nous ne le savons, mais nous avons confiance. Un de nos philosophes a dit : « Les grandes pensées viennent du cœur ! » Et c'est encore un proverbe français : « Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît pas ! » Vous êtes le cœur de l'Amérique. C'est à vous de trouver ces grandes pensées, qui peut-être échappent aux hommes d'État, parce qu'ils sont trop sages. C'est à vous de trouver ces raisons que la raison des hommes d'affaires peut-être ne comprend pas. Mais, si la raison pure était toujours maîtresse en ce monde, y aurait-il jamais des héros, des martyrs, des sacrifices? y aurait-il des guerres? y aurait-il aussi des poètes, des artistes, des saints? Et pourtant il y en eut toujours, il y en a, il y en aura encore, tant qu'il y aura des mères pour mettre au cœur de leurs fils ce qui fait la beauté des hommes, tant qu'il y aura une France vivante et libre et tant que vous serez là pour lui donner confiance en la Justice et en notre éternelle amitié!.. »

Ces paroles avaient fait sur l'assistance une impression profonde, que traduisit en termes particulièrement heureux le général Sherrill, diplomate et soldat, précédemment ministre des États-Unis à Buenos-Ayres, un francophile des plus distingués, cultivés et actifs. « On a eu tort de penser, dit-il, que les États-Unis n'ont tiré aucun bénéfice de la guerre. Ils ont au contraire accru leur territoire de domaines

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

particulièrement précieux et féconds et c'est à la munificence du gouvernement français qu'ils les doivent. Ces domaines, ce sont les terres bénies qui, sur le sol de France, ont constitué les cimetières où dort l'élite de la jeunesse américaine. Et ces terres, données par la France, sont pour notre nation le plus riche des patrimoines, car elles abritent les corps de ces hommes qui plus tard seront pour elle les grands ancêtres ! »

Et, avisant les gerbes de lys qui décoraient la table, le général dit l'émotion profonde qu'il avait ressentie naguère encore, en découvrant, du haut d'un coteau de l'Argonne, cette plaine de Romagne « où côte à côte, alignés en rangs serrés, surgissent, comme une moisson de ces beaux lys de France, immortalisant autant de jeunes vies américaines, ces milliers et milliers d'emblèmes tout blancs, croix chrétiennes ou étoiles israélites, uniformes au loin comme une armée de l'au-delà ! » Enfin l'émotion fut à son comble quand, s'exprimant non plus en anglais, mais dans le français le plus pur, le colonel Sherrill s'adressa directement à M. de Dampierre en articulant d'une voix forte : « Vous avez trouvé les paroles qui conviennent, Monsieur le Marquis, en vous adressant au cœur de l'Amérique. Car, pour nous, Américains, la France n'est pas une idée : c'est un cœur ! »

Une longue ovation souligna l'assentiment unanime de l'assemblée à ces belles paroles et, après avoir entendu debout la *Marseillaise* et le *Star spangled banner*, il fut décidé que le discours du marquis de Dampierre et le compte rendu de la réunion seraient adressés dans tous les états de l'Union américaine aux associations correspondantes du Club, pour éclairer l'opinion des États-Unis sur les véritables sentiments actuels de la France et sur la nécessité d'une campagne en vue d'un resserrement de sa traditionnelle amitié.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettre de M. André de Joly

Paris, 11 août 1922.

Sous le titre l'*Anjou pendant la guerre*, votre Revue publie en janvier-février 1922 deux entrefilets qui me sont communiqués *aujourd'hui seulement* par le *Courrier de la Presse.* Je ne saurais les laisser passer sans une simple et nette protestation. Il ne peut me convenir, vous le comprendrez, que, dans un département que j'ai administré, s'établissent par le très honorable organe de la *Revue de l'Anjou* d'invraisemblables légendes.

Pour qui veut voir elles tombent d'elles-mêmes.

C'est ainsi qu'on rappelle l'histoire fantaisiste du départ de Nice de M. Jellineck, consul général d'Autriche. Le gouvernement de la République avait fixé un délai pour la sortie de France des sujets des puissances ennemies. M. Jellineck, qui, d'ailleurs, avait quitté Nice, suivant son habitude, au cours du mois de juin, n'aurait donc eu nul besoin de chercher à fuir dans l'automobile du Préfet.

Ce renseignement permet de juger de la valeur du fait.

Il en est de même pour les autres, qui n'ont pu, à l'époque, trouver du crédit que grâce à la nervosité du temps de guerre et à la mauvaise foi de certains.

D'ailleurs, ce qui constituerait pour moi la plus éclatante des justifications c'est qu'à la date du 4 juin 1921 un décret

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du Président de la République, pris au conseil des ministres m'a élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur.

Je vous demande, Monsieur le Directeur, de publier cette courte lettre dans le plus prochain numéro de la *Revue de l'Anjou* et je vous prie de recevoir l'assurance de ma considération la plus distinguée.

André DE JOLY,

Préfet,

Ancien préfet de Maine-et-Loire.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Lieutenant Jean de Loriol

En Orient

Expédition de Syrie

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Les lettres dont nous publions ici quelques extraits ont été écrites par le jeune officier qu'une mort cruelle et soudaine emporta sur la terre d'exil, au terme de six années de guerre.

Jean de Loriol avait pris part, en effet, non seulement aux combats de France et de Belgique pendant l'époque terrible, mais à la guerre d'Orient conduite en Syrie par le général Gouraud.

Sa correspondance laisse entrevoir à quel point cette campagne héroïque, silencieuse et noble, méritait de figurer dans l'histoire auprès des sonores batailles et des hauts faits de la Marne.

Elle révèle à chaque ligne les miracles d'intelligence et de dévouement réalisés par nos grands chefs, leurs officiers et ces troupes inlassables dont la patience devait se maintenir sous l'effroyable soleil d'Alexandrette et d'Alep comme dans les neiges lorraines. Elle dit aussi les vertus exquises

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et la pure générosité de cette jeunesse française que Jean de Loriol incarnait si bien et qui, au sein du carnage et de la haine, sema d'une main profuse les fleurs de l'idéalisme.

Sorti aspirant de Saint-Cyr en 1915 au bout de six mois de stage, Jean de Loriol avait été envoyé sur le front au 30e dragons, puis au 2e hussards, après un cours d'élève-officier brillamment suivi.

En mai 1916, il obtenait ses galons de sous-lieutenant, en juin 1917, le grade de lieutenant. C'était le plus jeune officier du régiment. Il y avait fait son entrée à dix-huit ans et ses hommes lui portaient autant d'affection que ses chefs dont il devait être l'enfant gâté.

Lui-même parle des soldats avec une émotion tendre, un désir, bien français, de devenir non pas seulement celui qui commande parce qu'il a le pouvoir, mais celui qu'on écoute parce qu'il est aimé.

Sa bravoure joyeuse et son ardeur sous le feu lui attirent mainte distinction. Il est cité à l'ordre du régiment en 1917, à l'ordre de la division en 1918, à l'ordre de l'armée pendant la campagne d'Orient. L'offensive des Flandres lui a valu déjà la croix de guerre belge et une lettre de félicitations du général en chef anglais commandant la 88e B. L. A. Au moment de l'armistice, chacun le regarde comme un officier de grand avenir.

Mais les jours de victoire et leurs glorieuses parades, les brillantes heures de cantonnement sur le Rhin laissent intacts le désir de sacrifice et le respect du devoir militaire dans ce jeune esprit toujours tendu vers un idéal supérieur et qui souffre du repos comme d'une faute.

Jean de Loriol demande à partir en mission pour la Pologne. De retour à Versailles, où le 2e Hussards tient garnison. il se détourne de la vie mondaine et des plaisirs avec le même besoin d'agir utilement, de donner à la France les forces vives de son intelligence et de sa jeunesse, de faire

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

honneur au métier sublime qu'il exerce avec la ferveur d'un croyant, comme un sacerdoce.

C'est alors qu'il obtint de prendre part à l'expédition de Syrie. Après un mois de permission passé à Royan, près de ceux qu'il aime d'un cœur si tendre et dont il fut tout l'orgueil et toute la joie, il s'embarqua sur l'*Alexandre III*, le 6 septembre 1919.

La première escale à Alger lui apporte comme un coup de foudre la griserie de l'Orient, de ses langueurs et de son éclat. Il jouira des paysages avec la sensibilité d'un peintre et le goût délicat d'un lettré qu'Homère, Strabon et les archéologues de France ont initié aux secrets de l'histoire et des ruines.

Cependant les loisirs du touriste coupent rarement ses labeurs militaires, une connaissance approfondie de l'anglais et ses notes d'officier d'élite l'ayant fait attacher à la personne du général Goubeau, commandant la 4e division d'infanterie. Il occupera ce poste d'officier d'ordonnance jusqu'à la fin de sa courte carrière.

On devine à travers les silences mêmes de sa correspondance l'énergie qu'il déploya dans les dures batailles livrées aux Kémalites, son acceptation souriante d'une vie de souffrances et de privations dans un climat terrible, la foi simple et confiante avec laquelle il se tournait vers Dieu aux heures de la nostalgie ou du danger.

Les visions du tranquille foyer, le regret de la France ombreuse et fraîche le poursuivent sous le soleil féroce du bled et dans l'isolement de la tente; mais pas un jour il ne faillit à la mission, pleine de périls et de sacrifices, que lui imposa son patriotisme clairvoyant et résolu d'officier.

Il suffit, d'ailleurs, de le lire pour comprendre la hauteur de cette âme que les plus belles traditions nationales inspirent et qui joint aux vives passions intellectuelles un si noble culte du devoir, de la famille et de la patrie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Presque chaque jour Jean de Loriol écrivait à sa mère, avec laquelle il vivait dans une intimité étroite et douce. Devant la solitude de cette mère, qui n'a pas revu son fils, on réalise les angoisses et les renoncements qu'exigea la rançon de la France. Pauvre France ! elle vit, mais elle vit découronnée de la jeunesse guerrière au cœur si doux dont l'esprit et l'épée sauvèrent les destins spirituels du monde.

X.....

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettres du Lieutenant Jean de Loriol

(Extraits)

Le 24 septembre 1919, *de Constantinople :*

Que je bénis le Ciel d'être avec le général Goubeau : c'est un as parmi les as, adoré de tout son état-major. Quand j'y pense, je me demande ce qui m'a valu cette veine. Il a un des plus gros commandements de l'armée d'Orient ; c'est un grand travailleur, il se dépense sans compter.

... Il faut que je sois toujours là, pour recevoir, demander les *desiderata* des visiteurs. Je lis toutes les revues, tous les journaux, pour en extraire des résumés que je présente au général afin de le tenir au courant sans perte de temps. La question politique est ici passionnante !

Ce soir nous avions à dîner au quartier général le colonel M. qui était à la Conférence de la paix. Il a présenté à Clémenceau un rapport sur les affaires de Syrie et fait actuellement la liaison avec la Sublime Porte. Il avait amené un pacha. L'amiral E., l'amiral de M. (votre ami), le prince R., aide-de-camp de l'amiral Kolchak, étaient là aussi. A table les conversations sont intéressantes avec pareils partenaires. Je ne donnerais pas ma place pour des centaines de mille livres de rente.

Le 23 septembre 1919, *de Constantinople.*

Coucher de soleil idéal, sur la mer de Marmara : Tons orangés, roses, comme vous avez dû en admirer dans votre chère Italie, mais rien que là. Je n'ai jamais vu pareilles couleurs dans aucun des pays que j'ai traversés, ni cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mer d'un bleu pâle, à peine ridée. Des bateaux de pêche, avec des voiles rouges et blanches. Au loin, les îles des Princes qui sortaient d'un brouillard léger et Scutari s'embrasant de rouge vif. Vraiment c'est unique !

Je goûterai encore mieux le paysage quand j'aurai reçu des nouvelles de France. Ah ! ce pays est trop beau; il faudra absolument que je vous y amène à mon retour...

Le 4 octobre 1919, *de Constantinople.*

Nous rentrons de San Stéphano, le général ayant été voir un de ses camarades souffrant, le colonel R..., installé avec sa femme dans une maison magnifique d'apparence, mais dénuée quant à l'intérieur de tout confort

Mme R... m'a paru charmante. Étant d'origine anglaise, elle sait s'accommoder du sac de couchage; mais elle a fini tout de même par dénicher une paire de draps.

San Stephano est peuplé d'aviateurs de toutes nationalités et, naturellement, tout ce qu'il y a de bien a été accaparé ! ...

Nous sommes revenus presque à la nuit, en longeant la mer, qui était d'un bleu clair d'azur indéfinissable. On voit quelquefois ces couleurs, sur les cartes postales, et cela choque...; dans la réalité, c'est idéal.

Petites maisons roses étagées, minarets blancs, lumière très douce, qui baissait assez vite... et puis tout à coup la lune pour argenter le tableau... On oubliait les secousses de l'auto qui bondissait sur la route affreusement cahoteuse.

A gauche c'était le bled où pousse une herbe rare, désertique. Une bande de chiens, sept ou huit, y gambadaient comme des lapins chez nous. Et voici la traditionnelle voiture turque à trois roues, échouée sur le chemin, le Turc fumant sa pipe, des petits Turcs rentrant leurs troupeaux de bœufs et de moutons étiques, d'autres montés sur des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

animaux qu'ils nomment chevaux et que nous appellerions chèvres...

Le camp des Bulgares prisonniers de guerre est gardé par des Sénégalais. Qui aurait dit cela il y a cinq ans ! Sénégal gardant le Barbare en Turquie ! !.....

Nous sommes maintenant sur la grande route de Constantinople. On avance et l'air devient plus frais. L'automne se devine, mais il fait encore très doux.

Je regrette ces bonnes bouffées d'air salin que l'on sent sur les bords de l'Atlantique. Ici cela tient à l'absence de marée et de varech probablement.

En ce moment le Muezzin psalmodie le Coran au haut du minaret voisin de notre demeure. Sa chanson est monotone, fatigante. Cela durera toute la nuit... Ah ! les notes *uniques* de « notre » Angelus à la tombée du soir !

Le 8 *octobre* 1919, *de Constantinople*.

Je rentre d'une longue course à cheval dans le bled. J'ai trouvé, en suivant le lit d'un ruisseau desséché, un petit oasis délicieux : une ferme au toit vermoulu et aux murs lézardés comme toutes les demeures turques, mais dans un cadre de verdure luxuriant, de grands platanes, une fontaine en pierres marbrées de différentes nuances où des caractères arabes s'enchevêtrent (des versets du Coran probablement), un tombeau avec une stèle ancienne et tout près une herbe verte. Couché sous un des arbres, un berger turc, hirsute, décharné, sale, fumait son inévitable pipe, en rêvant au prochain massacre d'Arméniens, pendant que son troupeau maigre fuyait à l'approche de mon cheval. ... J'ai parcouru la ferme et constaté de quel bon rendement serait ce terrain si on le travaillait. Le pays qui obtiendra le mandat sur la Turquie y trouvera une belle œuvre à accomplir.

Ce lieu vert et tranquille incitant au repos, je me suis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étendu sur l'herbe, en face du pâtre turc, qui avait remplacé la pipe par le chapelet de corail et suppliait Allah de venir en aide à son pays.

Comme ce petit coin ombreux, qui en France passerait inaperçu, me semblait exquis, après cette heure de chevauchée sous un soleil brûlant et sur un sol rocailleux où les chardons et les mauvaises herbes se disputent la meilleure place !

La lumière jouait joliment sur les stèles de la fontaine et les murs de la ferme paraissaient roses. Mais en France vous avez l'automne et ses couleurs tamisées que nous ne voyons pas ici. Que les bois du vieux Loriol doivent être jolis en ce moment avec leurs teintes rousses et les feuilles jaunies qui tombent tristement !

Au retour, j'ai traversé un village turc ; maisons en bois décrépites, sentant la ruine. On a l'impression de vivre dans un pays en retard de cinq siècles. Les attelages particulièrement vous déconcertent : brancards tenant par des ficelles, voitures à trois roues, l'essieu flottant à terre, chargées de pastèques et traînées par des bœufs au poil long qui ressemblent à des bisons.

Et le bled, quel terrain cahotique ! probablement un vieux fond de mer soulevé par une éruption volcanique. Mon pauvre « Le Tank » (deuxième monture du général) a chaud, il tend l'encolure. Voilà Makri Keni, les vieux remparts de Constantinople et, dans le fond, la mer bleu sombre et Prinkipo. Il faudrait être peintre dans ce pays...

Demain nous inspectons des bataillons sur la côte d'Asie. Nous irons en auto jusqu'à Thérapia, traverserons le Bosphore en vedette...

Le 12 octobre 1919, de Constantinople.

J'ai eu hier ma première liaison avec la France, ce qui me fait espérer recevoir enfin sous peu de vos nouvelles. Les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. de L. m'invitent par lettre à un bal... à Paris « It is a long, long way... to go ! ! »

Nous avons tous les jours réceptions sur réceptions en l'honneur de l'ambassadeur et de Mme Defrance qui viennent d'arriver.

Avec le général nous faisons de splendides ballades le long de la Marmara.

Je voudrais vous envoyer de notre soleil; toutes les merveilles de l'Orient ne m'empêchent pas de penser constamment à vous.

Le 17 *octobre* 1919, *de Constantinople.*

Retour de chez l'amiral E. X. où nous avons fait un dîner... de marins ! très sélect et tout à fait intime.

Du balcon du salon nous avons admiré le Bosphore, mystérieux d'abord, sous un ciel sombre, puis nimbé d'une clarté féerique au lever de la lune. De Lestrange, qui est un musicien de talent, nous a joué du Chopin... Soirée exquise.....

Le 22 *octobre* 1919, *de Constantinople.*

La semaine étant très chargée, nous avons remis à huitaine, avec le général, notre voyage aux Dardanelles. Cela me permet de le mieux préparer. Nous passerons au retour sur la Côte d'Asie-Mineure, par les ruines de Troie et Brousse. Je relis l'*Iliade*, l'*Odyssée* et la *Géographie de Strabon.*

Nous avions à déjeûner ce matin le général Dufieux, qui part pour la Syrie (A quand notre tour?). Les Anglais se font là une belle part, mais, avec le temps et les sympathies que ne manquera pas de recueillir le général Gouraud, on peut espérer que notre influence s'étendra au delà des étranges limites qu'on lui fixe actuellement...

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ici nos affaires vont bien; le Turc mérite décidément qu'on s'occupe de lui. Arméniens et Grecs sont beaucoup moins sympathiques.

Nous visitions hier, avec le général, une des écoles des frères Assomptionnistes qui font ici un bien et une propagande admirables. On retrouvait, mélangées dans leurs classes, toutes les races orientales. Les élèves étaient à l'étude; ils saluèrent l'entrée du général par des bravos, y compris les jeunes Turcs, habillés de vêtements boches. Les classes se font en français, tous les enfants le parlent ou arrivent à le parler très vite.

A la question du général: « Que veux-tu être plus tard? » tous répondaient : « marchand »; quelques-uns, très rares : « ingénieur en France»; aucun : cultivateur ! Et leur terre est un désert aride ! C'est toute une réforme sociale à entreprendre. Pour l'instant ils n'ont encore que le goût des affaires ou du négoce.

Nous avons visité également le Lycée impérial, qui compte une majorité de professeurs français. Pendant la guerre, sous les bombardements d'avions et tandis que nos marins torpillaient à l'entrée du Bosphore, les professeurs français faisaient leur classe, sans voir jamais leurs élèves protester du geste ou de la voix, ni même manifester quelque impatience à leur égard. Le sous-directeur, l'officier boche, n'était pas aimé d'eux; il le faisait trop « à la pose » et à la « kultur ». Dans un embarquement, ne voit-on pas l'officier turc passer après le sous-officier boche ! Nous avons heureusement d'autres méthodes, d'autres manières — et cela réussit.

Le Turc est plutôt raffiné d'aspect; sans être excessive, comme chez les Polonais, sa politesse demeure assez Régence.

Ce soir, en rentrant, coucher de soleil tragique. Le ciel était semé de gros nuages noirs, avec des éclaircies de couleurs rouge et violette, fantastiques. Sur le pont de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Galata, où grouille toujours une foule cosmopolite, le fond de tableau avec les mosquées ainsi éclairées était stupéfiant.

Nous déjeûnons demain chez le général en chef Franchet d'Espérey. Mes charmantes et jolies amies Mme H. de T. et Mlle de B. viennent le soir à l'État-Major nous donner leur dîner d'adieu...

On commence à parler bals et matinées pour cet hiver à Péra. J'ai refusé déjà plusieurs invitations. Je veux me réserver un peu de mes soirées pour finir mon travail sur « le Rhin ».

Chez les Ex. j'ai fait la connaissance de trois jeunes filles turques... plutôt insignifiantes ; si on leur enlevait leur tchartchaf elles deviendraient banales.

On commence à voir dans certaines rues de Stamboul des enseignes portant : « Club des Émancipées ». L'évolution de la mulsumane va bon train...

Nous retardons encore notre voyage aux Dardanelles : je bouquine, je repasse l'*Iliade*, et la *Grèce ancienne* de Seignobos... en pensant si souvent à vous !

Le 3 novembre 1919, *de Constantinople.*

Hier nous avons eu une belle cérémonie pour nos morts. Une foule d'officiers et de soldats y assistaient. C'est l'amiral de Bon qui a présidé. J'étais de cœur avec vous et avec nos chers absents. Ensuite, au cimetière, où toutes les nationalités se confondaient, notre aumônier, parlant devant le monument élevé aux morts de 1854-56, nous a vivement émus.

Et je pensais aux paroles (presque les mêmes) que nous entendions, l'an passé à Vossemolen en Belgique, peu de jours avant l'armistice. Nombreux sont les vides.

Il est vraiment doux d'évoquer les vieux souvenirs et de revivre avec les disparus aimés, comme s'ils étaient encore parmi nous, grâce à la foi et avec la belle espérance

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'Au-delà. De ces pensées découle une émotion intime et profonde. Mais on trouve pénible, doublement, à ces heures-là, de se sentir si loin les uns des autres, si loin de « la Maison »....

Le 5 *novembre* 1919, *de Constantinople.*

Nous avons profité d'un ciel de printemps pour aller, avec le général, flâner cet après-midi dans le vieux Stamboul. Notre projet était de visiter le musée archéologique; mais nous en avons trouvé les portes fermées et l'inexorable gardien turc ne s'est pas laissé corrompre. Dans la cour intérieure nous avons admiré des tombeaux en porphyre de trois mètres de haut, faits d'un seul bloc, une colonne en marbre très curieuse représentant un tronc de palmier et de nombreuses statues anciennes, d'un modelé très pur (toutes les têtes manquaient).

Vue admirable sur Galata, Péra, le Bosphore, jusqu'au grand pont encombré de bateaux naviguant dans tous les sens et à nos pieds le jardin du Sérail, où tous les arbres ont encore leurs feuilles vertes.

Nous avons ensuite laissé la trente chevaux à l'ombre de la Colonne Serpentine, devant la Mosquée du Sultan Ahmed, et nous sommes partis en exploration dans un vieux quartier.

Après le carrefour animé de la place Sainte-Sophie, le boulevard sillonné de tramways et d'autres machines modernes et bruyantes, on tombe brusquement dans une ruelle tortueuse et sale, longeant des maisons de bois, qui s'inclinent dans tous les sens. Rares y sont les passants. Une femme voilée glisse rapidement. Des gamins jouent sur les pavés en désordre et saluent le général de bonjours bruyants. Derrière les moucharabiés on entrevoit des visages de femmes curieuses; mais vite elles se cachent

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

si on les regarde. Les hommes nous suivent d'un œil rêveur et stupide.

Au détour d'une ruelle où j'admire une fontaine ancienne joliment peinturlurée, une mosquée surgit. On y entre par une toute petite porte, qui donne sur un cimetière. Un vieux turc nous apprend que c'est la Mosquée de Moustapha-Pacha. On longe le cimetière et on débouche dans une vaste cour intérieure qui a l'aspect d'un vieux cloître, avec des arcades couvertes tout autour. Entre les piliers sont tendus des fils de fer, sur lesquels sèche du linge de tout modèle ! Ces chemises sales et rapiécées gâtent la perspective. Une jeune fille non voilée se cache précipitamment à notre approche, mais sous les arcades j'aperçois de petites niches dans lesquelles grouillent quelques familles turques. Comme j'essaie de m'approcher pour voir de près un de ces intérieurs, un Turc sort, l'air furibond, et une retraite nonchalante mais prudente me fait rejoindre le général qui était entré dans la Mosquée.

Nous n'avons même pas la peine de chausser des babouches ; on a enlevé les tapis et des ouvriers sont occupés à faire des réparations. Des faïences admirables recouvrent les murs ; elles offrent des tons de couleur vraiment inimitables de nos jours ; le rouge et le vert en particulier sont extraordinaires ; les dessins, qui représentent des fleurs, sont simples mais harmonieux. Des pigeons volent dans le parvis réservé aux femmes.

En sortant nous sommes assaillis par une nuée de gosses criant « aux paras » ! ! Le para est un timbre qui a la valeur d'un centime ! Je repère dans le tas une gentille frimousse et donne cinq piastres à une petite fille, qui s'enfuit aussitôt poursuivie par la bande des garçons jaloux d'un tel succès.

Déambulations dans de vieilles rues. Nous passons devant des antres où des marchands fument en rêvant

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au client qu'ils vont voler. Ils sont assis à la turque, sur de vieux tapis turcs remplis de parasites turcs (très variés ceux-là) !.....

Un quartier, incendié il y a quelques dix ans, présente toujours les mêmes ruines; il restera tel probablement, jusqu'à ce qu'un Américain vienne y bâtir un gratte-ciel à dix-huit étages. A l'abri d'un mur démoli une jeune Européenne, grecque, ou arménienne, ou membre de la ligne des femmes turques émancipées, peignait face à la mer. Ne la voyant que de dos nous n'avons pu définir sa nationalité et la discrétion nous a fait continuer notre route.

Nous pénétrons dans la cour de la Mosquée du Sultan Ahmed. Ce dernier avait promis à l'architecte qui bâtissait l'édifice de le faire empaler s'il ne réussissait pas à construire quelque chose d'aussi bien que Sainte-Sophie. L'architecte n'a pas été empalé. Sa mosquée reproduit Sainte-Sophie, mais le nombre des colonnes a été diminué : on en compte seulement quatre, énormes, colossales. Les peintures du plafond sont belles et originales et les faïences dans les galeries supérieures m'ont paru une merveille de couleur et d'art : toujours ces tons rouges et verts d'une beauté tellement unique ! Je perds continuellement mes babouches et le guide me regarde de travers ! Balustrades en marbre très finement découpées; loge du Sultan dans l'ombre, derrière un gros pilier.....

Saturés d'art oriental nous remontons vers Péra. A la base navale on nous apprend que le *Voltaire* part demain. C'est le croiseur cuirassé de l'amiral de M.; il nous prend comme passagers jusqu'aux Dardanelles. Nous ne rentrerons ici que lundi 10 par un bateau qui vient de Salonique... Que les vents du sage Ulysse nous accompagnent ; et à lundi le récit de notre voyage à Troie.

Votre fils qui pense si souvent à vous et à la « douceur angevine ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 10 *novembre* 1919, *de Constantinople.*

Notre « odyssée » de 4 jours fut agréable et belle. Vents propices, temps délicieux, un vrai printemps de France. On circule même la nuit sans manteau.

Nous partîmes donc jeudi, le général, un officier d'artillerie, qui avait en 1917 débarqué au cap Hellès, et votre « vieux Turc » de fils, armé de l'*Iliade* et des *Mémoires de Strabon*. Une fringante vedette nous amène au *Voltaire*, croiseur cuirassé de six cheminées, seize canons, autant de chaudières brûlant la minime quantité d'une tonne de charbon par mille. Il rentre en France pour être désarmé.

Sur la passerelle, la garde rend les honneurs au général et l'amiral de M. nous conduit à ses appartements. Lorsqu'il sait mon nom, il me dit ses relations de vieille amitié avec vous..... Au goûter qu'il nous offre nous retrouvons Mme de R. et Mme J. La première est directrice de la Croix-Rouge de Constantinople; elle y a fait beaucoup de bien, ainsi qu'à Salonique, pendant la guerre. Elle compte une cinquantaine d'années mais son polo et sa tunique kaki lui donnent l'air plus jeune que jamais ! Nous sommes une paire d'amis. A Péra, j'allais souvent quêter chez elle des objets de toute espèce pour les poilus de la division.

Le *Voltaire* glisse lentement devant les navires de guerre alliés. Nos marins rendent les honneurs à l'amiral anglais de Robeck, puis à l'amiral de Bon sur la *Provence*. De la passerelle de commandement nous avons une vue admirable Tout Constantinople se déroule : le palais du Sultan de Dolma Batché, sous un éclairage merveilleux, Pera et Galata, Stamboul, ses mosquées avec leurs minarets blancs, les murs crénelés du vieux Sérail et ses jardins très verts qui descendent jusqu'à la mer, l'imposante Sainte-Sophie, la petite mosquée rose de Sainte-Irène, les remparts qui semblent mauves. On s'arrache difficilement à ce tableau pour regarder la côte d'Asie-Mineure, Scutari

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec ses fenêtres incendiées. Le disque rouge du soleil plonge, peu à peu, dans la Marmara; tout à l'horizon le ciel prend une teinte rose fondue; les rives d'Europe et d'Asie s'estompent dans le lointain. Nous sommes en pleine mer. L'eau, bleu d'azur il y a quelques instants, devient glauque.

Deux coups de feu partent de l'arrière. Nous nous découvrons et on amène le drapeau. Des esturgeons et des marsouins décrivent hors de l'eau de grandes ondulations, puis très vite c'est la nuit claire, pure, avec des rayons de lune qui font sur la mer une traînée d'argent lumineuse.

Au carré des officiers, milieu gai et cordial; l'amiral nous offre un somptueux dîner, suivi d'une séance de cinéma à l'entrepont. Je passai une excellente nuit, bercé dans un hamac au-dessus d'un tas d'obus de trois cent quatre-vingt.

Le lendemain matin, à l'entrée du détroit, le vent souffle assez violent; la mer est agitée, ridée et blanche d'écume.

Nous devions débarquer à Siddil-Bahr avec 200 hommes de l'équipage pour rendre les honneurs à nos morts sur le champ de bataille; mais, comme il n'y a pas de rade de mouillage au cap Helles et que les courants y sont mauvais, l'amiral fait stopper en face de Kilid-Bahr où sa vedette nous mène. Paquets de mer, tango et abordage pénible. Nous sommes à terre, et *le Voltaire* continue sa route.

Notre voyage ayant deux buts : 1° visiter les champs de bataille de Siddil-Bahr; 2° visiter Troie, nous avons planté notre tente à Kilid-Bahr, d'où facilement, nous pourrons passer sur la côte d'Asie. Ce village est bâti au coude des Dardanelles sur la côte d'Europe. Son vieux fort, très pittoresque, dont la tour centrale s'élève un peu au-dessus des murs, ressemble à un gros champignon. Un port minuscule abrite quelques barques de pêche; leurs coques légères sont bariolées de rouge et de jaune; la proue s'orne de dessins très archaïques; les voiles sont blanches. Nous sommes reçus par les officiers du régiment sénégalais qui cantonne dans le village.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Notre plan était d'aller à cheval jusqu'à Sidd-el-Bahr (une trentaine de kilomètres) mais nous apprenons que des officiers australiens, venus en mission, ont une auto. Ils nous la prêtent volontiers. L'un d'eux connaît la route et s'offre même pour nous conduire.

Nous suivons d'abord la mer par un mauvais chemin en corniche, d'où la vue est ravissante sur le détroit et la côte d'Asie. Bientôt c'est l'intérieur des terres. La route, très défoncée, devient sinueuse, cabossée en montagnes russes. On passe sur de petits ponts aux poutrelles branlantes. Rien n'arrête l'Australien, qui conduit à grande allure et nous secoue comme dans un panier à salade. Très froidement il se retourne de temps en temps pour demander : « Is every body there »? On tient bon !

Le paysage est bleddique, marocain. Nous dépassons un ancien hôpital turc; des baraques pour avions démolies et pantelantes. La montagne apparaît consolidée par une chaîne de gros rocs formant une sorte de grande muraille. Nous entrons dans une petite vallée de broussailles, encadrée de hauteurs arides aux rochers blancs et rouges. Quelques indigènes, vêtus de défroques voyantes, poussent devant eux des ânes chargés de tôles ondulées (récupération du matériel de guerre). Ils ont l'air sinistre et sauvage, comme leur pays.

De chaque côté de la route apparaissent maintenant les tranchées, ouvrages de fortification, fils de fer, etc. C'étaient les lignes turques. A droite le village de Khrithia, que nous n'avons pu prendre et dont il reste seulement des débris de murs. Le soleil enrichit ces pierres d'une couleur éblouissante. Puis nous traversons nos lignes.

C'est le champ de bataille, la plaine bouleversée et cahotique. Des tas de douilles d'obus encombrent le bord du chemin. Nous tournons le fameux ravin sanguinaire pour arriver au cimetière dit « de l'Ambulance », où furent enterrés un si grand nombre de nos soldats. Nous déposons

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des chrysanthèmes sur la tombe du colonel Romieu tué ici même aux côtés du général Gouraud. Des indigènes travaillent à l'entretien des tombes, sous la surveillance de nos Sénégalais, qui gardent la presqu'île.

A pied jusqu'au village de Sidd-el-Bahr. Ruines lamentables. Le château a conservé des pans de mur. En face la porte d'entrée un monument illustre l'endroit où fut blessé le général Gouraud.

On est ici tout près du rivage, devant la petite baie où furent coulés le *Masséna* et un autre bateau destinés à former une sorte de port à l'abri. La brise fait gémir leurs carcasses. Un fort, aux batteries rasantes, se maintient en bon état. Nous montons à l'ancien observatoire du général Gouraud et de là nous regardons le champ de bataille à nos pieds.

Je demeure abasourdi de sa petitesse. C'était vraiment un terrain de débarquement bien audacieux. Notre camarade, qui avait pris part à la bataille, nous explique les positions. Quel prodige de hardiesse ! Cela nous a coûté cher et heureusement encore les Turcs n'avaient pas beaucoup de canons. Nous étions littéralement entassés les uns sur les autres dans une plaine de cinq kilomètres, bordée de trois côtés par la mer.

En face, les Turcs, sur les hauteurs, repéraient à vue et nos troupes étaient prises d'enfilade par les batteries d'Asie. Sur la falaise qui domine la plaine de Troie on a élevé à nos morts un monument qui se voit de fort loin.

En repassant dans le village, nous rencontrons une femme et un enfant; naturellement ils se sauvent en nous voyant. Deux hommes piochent la terre en face du château. Ce sont les seuls habitants des ruines de Sidd-el-Bahr !

Nous sortons le cœur serré de cet étrange champ de carnage où chaque jour on retrouve encore des ossements. Des caisses à deux compartiments sont préparées pour les recevoir; on y entasse, tibias, fémurs, crânes, selon ce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que l'on croit appartenir au même individu. La plupart des tombes ont été fouillées par les Turcs.

A la nuit tombante, nous rentrons à Kilid-Bahr. De la fenêtre de ma baraque en bois je jouis d'un clair de lune admirable. Au bas de la route je vois un cimetière; les tombes s'érigent comme des statues blanches au milieu de cyprès noirs, l'eau du détroit scintille. On entend un Muezzin chanter son « la Ilah, il allah Mohamed resoul Allah » (Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète). Quelle paix, quelle sérénité après toute la tourmente guerrière !

Le 11 novembre 1919.

Le croquis ci-joint, que je vous crayonne, vous aidera à suivre notre itinéraire pour aller jusqu'à Troie.

Samedi matin traversée de bonne heure du détroit, en vedette de Kilid-Gahr à Tchanak. En attendant l'auto nous visitons le village gardé par les Anglais. Des poteries assez originales, mais d'un art primitif, lui ont valu une juste célébrité. Dans la rue centrale, boutiques des plus variées, les boulangers cuisent leur pain; un vieux mulsuman, l'air grave et soucieux, fait frire des saucisses, des marchands de légumes vantent leurs pastèques; un antiquaire nous offre des assiettes anciennes, fabriquées à Londres il y a cinq ans ! Enfin, une auto anglaise nous emmène vers Ilion.

Nous passons la rivière de Tchanak à gué, le pont étant démoli, et nous voilà sur la route qui longe le détroit.

Cette côte d'Asie devait être autrefois une magnifique région; elle jouit encore de beaux restes. Voici Dardanos et Quarantina, quelques murs délabrés; un peu plus loin la route grimpe le long de la montagne et s'élève brusquement; des ravins pittoresques la bordent. Les pins nous envoient leur bonne odeur. L'aspect est sauvage : torrents desséchés, falaises; mais on remarque de beaux arbres encore vert

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sombre. Quelle différence avec la côte d'Europe si dénudée ! En pleine montée, un pneu ayant crevé, nous en profitons pour faire un tour d'horizon. Dans le ravin, près d'une ferme isolée, une charrette est arrêtée; trois paysans causent appuyés aux roues, sans prêter la moindre attention à nos faits et gestes. Ils sont coiffés d'un turban jaune sale, vêtus de vestes courtes et chaussés de bas de laine montant haut. A leur ceinture le traditionnel poignard. Il paraît qu'il ne faut pas se fier à leur mine abrutie, dénuée de toute expression. Ce pays est peu sûr et on nous a conseillé d'emporter des brownings. Cependant nous n'avons eu que d'excellentes relations avec les indigènes.

Nous passons dans les ruines de Preukikoi, la « Ville Sainte », que nous bombardions copieusement de la mer Égée lorsque les Turcs tiraient sur notre hôpital; puis c'est la plaine de Troie où l'on descend par une pente douce. A la sortie du village, la vue s'étend jusqu'aux tombeaux d'Achille et de Patrocle. Et voici Troie.

De gros tas de terre rejetés vers le haut de la colline forment la porte d'enceinte. On monte à la forteresse par un chemin de chèvres bordé de mûriers et de chardons. Les fouilles des Boches, Schlieman et Dorpfeld, ont fait surgir uniquement l'ancienne citadelle qui entourait les maisons des familles riches et nobles.

La Troie homérique se retrouve difficilement; les murs d'Hector demeurent enchevêtrés dans ceux des Romains; Il n'y a pas moins, en effet, de neuf groupes d'installations successives, mais on reconstitue assez facilement le mur d'enceinte, une porte surtout avec un plan incliné. Serait-ce celle du Cheval? La citadelle du vaillant Hector était de dimensions fort étroites (deux cents mètres de diamètre); mais quelle situation merveilleuse ! Elle domine toute la plaine de Scamandre. A l'horizon le mont Athos profile ses crêtes.

En étudiant l'*Iliade* on se rend bien compte de la position

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la flotte grecque. Aux lieux même où étaient plantées la tente d'Achille et celle d'Ulysse la plaine s'étend maintenant nue et déserte, coupée seulement au nord-est par une rangée d'arbres. C'est donc ici que vivait la belle Hélène ! et plus tard Énée en partit pour aller fonder Rome. Toutes ces vieilles pierres sont curieuses, non par elles-mêmes, mais par les souvenirs multiples qu'elles éveillent en nous.

Le général, fervent admirateur des anciens, descend dans les fossés, parcourt avec vénération toutes les ruelles, examine l'amoncellement de ces pierrailles sacrées où certains voient un temple et d'autres le Boulentenon, ou la porte Dardaréenne.

Tous les objets intéressants ont émigré au Musée de Berlin; cependant on découvre encore des vases de terre cuite encastrés dans la boue et je ramasse un silex taillé que j'emporte en souvenir des murailles homériques, devenues romaines, puis éoliennes et grecques.

Les Turcs ont construit une enceinte et creusé des tranchées profondes pour se défendre contre un débarquement possible de nos troupes du côté de la mer Égée. Les sacs à terre consolident des « parados » de tracé moderne, voisinant avec les pierres foulées par la blonde Hélène. Ainsi, en l'an 1915, on aurait pu faire un deuxième siège de Troie.

Nous avions d'abord émis la prétention de déjeuner sur l'herbe; mais celle-ci est épineuse et le soleil chaud nous oblige à chercher un toit protecteur. Nous montons à Hissachich. La population, qui se compose d'un troupeau d'oies et d'un gamin, s'enfuit épouvantée devant l'auto. On ne rencontre que des maisons de bois, cagnas d'Afrique centrale. Enfin un indigène, vert quant à la veste et rouge de culotte, se porte à notre rencontre. Le général parle heureusement l'arabe. L'indigène lui fait comprendre qu'au village voisin il y a une auberge. En route pour Tschiblach ! J'entre dans la cour de la première ferme

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venue et j'ai à peine le temps d'entrevoir une jeune et jolie Turque s'enfuyant comme si j'étais le choléra. Dépité, je vais plus loin et je tombe sur deux Turcs qui, me croyant seul, me dévisagent insolemment. Mais voilà la place. Je repère une cagna devant laquelle fument cinq ou six individus et qui ne peut être que l'auberge espérée. L'hôtelier nous reçoit presque aimablement. On exhibe en notre honneur une table branlante et des escabeaux, tandis qu'un régiment de poules débouche d'une porte. Après force explications nous obtenons des œufs et du café turc délicieux. J'offre des cigarettes aux hôtes du lieu et j'en tire une photographie. On leur fait comprendre que nous trouvons leur hospitalité charmante... et bientôt nous avons autour de nous tous les notables de l'endroit. Un « seigneur », drapé d'une houppelande verte, fait force salamalechs au général; la conversation est engagée en arabe et le Turc, apprivoisé, tient à écrire son nom sur mon carnet de route. Ces hommes ont un beau type. Lorsque nous partons ils sont tous rangés en bataille et nous font des salutations des gestes d'au revoir... En fait de femmes, je n'aurai vu que cette gracieuse apparition à l'entrée du village; mais sans doute plusieurs nous épient derrière les fenêtres.

Une grande partie des pierres de Troie a dû être employée pour construire les maisons de ce village. La belle lumière inonde toutes ces masures, qui, de loin, font l'effet de palais miroitants. Nombre de choses en Turquie demandent ainsi à être vues de loin; s'en rapprocher cause une désillusion...

Nous redescendons à Hahl-Eli, mais une erreur de chemin nous fait filer jusqu'à Koum-Kalé à l'embouchure du Scamandre. A la nuit nous arrivons à Kilid Bahr, d'où nous repartons le dimanche matin pour Constantinople sur *le Salono*, joli yacht yougo-slave. Traversée calme; coucher de soleil splendide sur la presqu'île de Mondania. La côte

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Asie est mauve, la mer verte ; derrière des rochers découpés en dent de scie le soleil se couche, égrenant au ciel toute une gamme de teintes roses. Un coup de brise produit sur la Marmara de curieux effets de rides. Nos cabines, très confortables, ne m'empêchent pas d'être levé pour voir les premiers rayons du soleil sur Stamboul.

Pardon de ces notes incohérentes, piètres images de ce coin d'Asie si riche en souvenirs, où seule la belle lumière, qui donne ici à toute chose un relief si saisissant et si merveilleux, n'a pas changé.....

Le 16 *novembre* 1919, *de Constantinople.*

J'ai passé avec vous ce soir un heureux et long moment, ayant reçu vos lettres des 7, 8, et 10... Hier, longue randonnée à cheval le long des vieux remparts jusqu'à la mosquée de Kahrié, un vrai bijou, ancienne église du XIe siècle transformée en mosquée par les Turcs. Ces vandales avaient recouvert de plâtre les mosaïques admirables représentant la vie de la Vierge et des scènes de l'Évangile. Heureusement le gouvernement actuel a témoigné de son libéralisme en faisant réapparaître ces figures. Toutes les parois de la mosquée sont recouvertes de dalles de marbre strié de différentes couleurs. Des ruines de Constantin je descends les remparts jusqu'à la Corne d'or, pour suivre la grande allée de platanes bordée de tombes et de cimetières jusqu'à Eyoub.

Je n'ai pu que jeter un rapide coup-d'œil sur la mosquée chère à Loti. On voit toujours des Imans assis au petit café. où il avait coutume d'aller le soir,

Il faisait presque nuit quand j'atteignis le cimetière aux noirs cyprès. Un Turc accroupi devant une tombe lisait d'une voix nasillarde le Coran. Plus loin, une nouvelle « Aziadée » dévoilée riait en écoutant un « Fils d'Allah » accoudé sur le haut turban de pierre d'une stèle. Surpris

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par l'heure tardive, j'ai poussé un galop dans le bled pour rejoindre mon quartier — depuis la Bochie je n'avais jamais fait pareille randonnée — six heures de cheval.

Demain nous devons aller passer la nuit sous la tente dans la région des lacs au delà de San-Stephano : grande manœuvre, inspection. Nos canons de 155 ont fait des tirs réels dans le bled. Des officiers turcs avaient demandé à y assister; la précision de nos Schneider les a stupéfiés.

.....

Visites. Flâneries dans Constantinople, dans les Mosquées, dans le vieux Stamboul, cher au jeune officier et dont il envoie une série de tableaux charmants. C'est la vie active, mais il a le temps de jouir du paysage ambiant, de lire, d'étudier. Excursions en Asie, dans les États Majors anglais. Inspections, vie mondaine aux ambassades et surtout ivresse des yeux devant la lumière d'Orient et ses paysages. Dans toutes ses lettres, c'est comme un leitmotiv. Son métier le passionne de plus en plus.

Le 21 *novembre* 1919, *de Constantinople.*

Nous préparons une grande manœuvre pour la semaine prochaine : attaque simulée de Stamboul. Le général me fait écrire ses ordres. Travailler avec lui est un véritable plaisir. J'esquive de nombreuses réunions ultra-mondaines. Par exemple, je suis toujours un assidu des vendredi de M. de la M. à San Stephano, où l'on fait de la musique et joue la comédie.....

Samedi, avec le général, réunion chez les Youzouf-Bey. Il y avait là Djemal-Pacha, l'ancien ministre, de hautes personnalités avec leurs femmes et filles, petites Turques délicieuses, mais très européanisées; intérieur charmant, un des rares où il nous soit permis de rencontrer de jeunes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et jolies femmes indigènes de la société. J'y ai des amies.

.....

Loti a beaucoup exagéré en faisant l'analyse de l'âme des désenchantées. Malgré l'évolution de leurs principes et de leur vie, leur grand charme vient sans doute de ce qu'elles ne sont pas encore très émancipées. Elles cherchent leur voie.....

Le 5 *avril* 1920, *de Constantinople.*

Nous avons eu hier une radieuse journée de Pâques. J'ai passé mon après-midi à flâner dans le Grand Bazar. Dans une vieille ruelle à arcades, assis sur un escabeau persan, devant une tasse de café turc, j'écoutais d'antiques musulmans réciter le Coran et je pensais aux Pâques où nous étions tous réunis. Je rêvais aux prochaines !.....

Le 8 *avril* 1920, *de Constantinople, au moment de l'ordre de départ pour la Cilicie.*

Je pars ce soir avec le général pour la Cilicie. Serez probablement longtemps sans lettres... Ne vous inquiètez pas.

Interruption de la correspondance iusqu'au 13 *mai, les courriers sont arrêtés.*

Le 13 *mai* 1920, *de Beyrouth.*

Si vous avez reçu quelques-unes de mes lettres précédentes vous avez dû voir combien notre vie était agitée : de l'automobile au bateau, du train blindé au torpilleur, et maintenant chez le général Gouraud où mon général dresse ses plans de campagne. Je vous avoue que cela vaut le coup.

Nous partons demain soir pour Alexandrette, notre

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nouvelle résidence. Il ne fait pas trop chaud : 35 degrés. Je prends tout de même tous les soirs de la quinine.

Hier, grand dîner chez le général Gouraud avec des notabilités syriennes... Quel chef splendide ! On a confiance quand on voit son regard clair.

Je vous ai raconté notre voyage en Cilicie. De Mersina à Adana, c'est le merveilleux pays où Cicéron est venu autrefois se reposer.

Les bandes de Kemal-Pacha ont laissé passer notre train blindé et nous avons pu joindre le général Dufieux à Adana. Très secoué notre voyage en torpilleur sur le *Shakespeare*. Beyrouth est charmant; on y a la mer et la montagne.

Le général Gouraud habite une maison syrienne. De la terrasse où nous déjeûnons la vue est splendide sur la mer. Je voudrais bien vous en raconter plus long... mais j'ai tant à faire !

Le 19 *mai* 1920, *d'Alexandrette*.

Nous sommes depuis deux jours à Alexandrette. Le général a reçu un accueil enthousiaste de la population; toute une escorte de Mamelucks syriens galopa devant l'auto ! C'était d'une riche couleur locale. En revanche, installation plutôt précaire; mais ça se tassera, et puis on est en campagne. Pays extraordinaire ; on commence à assainir ; il ne fait pas encore trop chaud. Beaucoup de travail; du konak vue ravissante, que vous aimeriez.

Le 26 *mai* 1920, *d'Alexandrette*.

Depuis notre arrivée travail fou ! Le moral reste bon ! Attente impatiente de lettres... On est coupé du reste du monde ici. Je regrette tout de même un peu les roses de mon jardin de Constantinople. Vraiment pittoresque cette terre d'Alexandre et de Cicéron. Et que de souvenirs.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous sommes allés voir en auto, avec le général la petite baie où Jonas aurait été craché par la baleine.....

Le général a le commandement de tout le territoire d'Alexandrette, qui est un sandjak (il y en a quatorze). C'est une grosse affaire, genre Maroc au début. Nos vieux Turcs de Constantinople paraissent bien fades à côté de ceux-ci. — J'ai supporté à merveille les premières chaleurs ! En prenant des précautions on doit s'y faire La quinine immunise contre les moustiques, dit-on, mais les puces sautent de partout, comme dans les secteurs de Champagne... Sans envier les camarades qui dansent à Versailles, je pense souvent à vous, au home et au revoir. Déjà neuf mois ! A-t-on eu le temps de les vivre? Vraiment les heures n'ont plus de mesure. Coucher de soleil admirable sur la mer. Les montagnes, qui commencent à un kilomètre de la ville, sont violettes. Le tableau est reposant pour un touriste ! Mais il faut que j'aille déchiffrer des télégrammes.

Le 6 juin 1920, d'Alexandrette.

Reçu hier votre lettre 85. Depuis bien longtemps ce sont les seules nouvelles... Nos lettres arrivent-elles mieux en France? — Hélas ! — Heureuse maman qui pouvez vivre sur vous-même...

Toujours un travail fou. Le général en a fait une maladie, mais il est heureusement rétabli maintenant. A vrai dire ce travail est très intéressant puisqu'il s'agit d'un pays à pacifier et à transformer. La chaleur reste supportable : 35 degrés environ. Quand on aura assaini les marais, Alexandrette deviendra en peu de temps une grande ville avec un port admirable, en ce moment très habité par des bateaux de tous tonnages, qui nous amènent des troupes.....

Les ressources locales ici : zéro. Quelques femmes jaunasses; consuls, mercantis, commerçants reçoivent, paraît-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il, et dansent le fox-trott ! Même à Alexandrette ! ! Je n'ai pas encore pénétré dans ces intérieurs et ne compte pas le faire avant que le général en manifeste l'intention. Hier soir il parlait cependant d'aller faire des visites. A qui, grand Dieu !

Pour l'instant nous travaillons sur la carte; bientôt dans le Bled, j'espère. Nous sommes installés au kouak. Je fais chambre commune avec le chef d'État-Major, Comte H. mais je ne puis guère dormir, à cause des moustiques, faute de posséder l'art colonial pour fermer ma moustiquaire; et puis, le soir, la vue est si jolie sur le golfe que je passe des heures à fumer des cigarettes à mon balcon en rêvant à tout ce que la vie offre d'étrange.....

On attend le général Garnier-Duplessis qui doit venir cohabiter avec nous. Je compte sur vous pour m'envoyer journaux et revues régulièrement (surtout l'*Action française*). Aurons-nous le temps de les lire ? Il fait nuit à sept heures et nous ne possédons qu'une seule et unique lampe. celle du général. J'ai eu bien du mal à lui installer une chambre convenable. Ce matin nous avons assisté à la messe chez les frères. Ils donnent ce soir, en l'honneur du général, une représentation de la *Fille de Roland*. Cela va me reporter au temps heureux de Saint-Maurille.

Le 12 *juin* 1920, *d'Alexandrette.*

Reçu hier un paquet de lettres de France. On attend ici le courrier avec la même impatience qu'autrefois, dans les tranchées..... Toutes les bonnes nouvelles que vous m'annoncez, mariage de tante Germaine, réunion de famille, fêtes d'Angers, je m'en réjouis avec vous, mais de si loin hélas ! et, bien que depuis un mois j'aie fait provision d'une philosophie inaltérable, tout ce que vous me racontez me donne un cafard que je n'avais pas ressenti depuis deux ans. J'éprouve d'ailleurs la même fierté à le vaincre ! et puis

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'est bon de se retrouver quelquefois « soi-même » dans ce tourbillon de choses qui nous absorbent. Nous payons cher nos jours paisibles de Constantinople. Ce n'est d'ailleurs que justice. Vous avez l'air de m'en vouloir un peu d'être si longtemps absent ; ma chère maman, regardez la carte d'Europe et les fronts, qui y sont encore marqués Pologne. Woëvre, Russie, Maroc, Syrie, sans parler des pays d'occupation. L'officier de carrière qui reste actuellement en France, je trouve cela très bien *s'il est marié*; c'est moins bien *s'il est garçon*... Je pense rentrer en février prochain, mais rien n'est sûr. Quelle bonne année nous aurons là !.....

En attendant, toujours le même travail et une chaleur torride, avec des orages tous les soirs : 58 degrés. Nous avons tous maigri ; je tiens le coup ; nombre infini de moustiques et autres insectes piquants... mais la mer est si belle que vraiment dix minutes de sa contemplation consolent un peu.

Le 28 juin 1920, d'Alexandrette.

En réponse à vos lettres du 4 et 6 juin, je vous envoie ces quelques vers, détachés de mes feuilles de route. Nos cœurs s'y joignent, mais mes quatre mauvaises rimes ne sont qu'une pauvre fumée de ma pensée.

Sonnet

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux
Que des palais romains le front audacieux
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

A ma Mère chérie je voudrais pouvoir dire :
« Ne jalousez plus trop l'attrait de mon ciel bleu,
L'appel des sylphes fous et les chants amoureux
Des flots d'azur, ourlés de blanc par le zéphir.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J'écoute tristement le Muezzin gémir,
Rêvant à l'*Angelus*, à des soirs vaporeux,
Au fier donjon, aux tours de nos blasons de cire,
Aux champs d'argile rouge, au sol de nos aïeux

Joies du retour ! du « home clos », chères images !
Et je songe surtout à votre boudoir clair;
Murs d'aquarelles gaies, racontant vos voyages.

J'en ouvrirai la porte, un soir de cet hiver,
Heureux de vous revoir, d'y demeurer très sage...
Ne jalousez donc plus le ciel bleu des Rois Mages.

JEAN.

Le 13 *juillet* 1920, *d'Alexandrette.*

Température ambiante de 55 à 65 degrés. Ne vous inquiétez pas si vous êtes pendant un mois peut-être sans nouvelles... Nous partirons en expédition..... rien de terrible; c'est pour la pacification du territoire.

Dimanche, le général Gouraud est venu déjeûner. Nous lui avons fait visiter la montagne et quelques coins du Bled. Quel chef admirable ! En France hélas ! on s'attaque à tout; c'est si facile de critiquer à six mille kilomètres des Bédouins.

Merci pour les journaux et les revues qui nous font tant de plaisir; mais hier pas de lettre de vous !..... Quelle vie d'agitation est la nôtre !..... Je me coucherais bien volontiers sous les marronniers du vieux Loriol, l'ombre est une chose admirable !.....

Une de nos colonnes vient de rentrer après avoir purgé le pays des Turcs et des brigands. Il va falloir recommencer et il me tarde de rentrer dans la danse ! C'est le Maroc au début !..... nous sommes allés visiter en auto des postes à moitié route d'Antioche; pays pittoresque extrêmement sauvage.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 20 *juillet* 1920, *dans le Bled.*

Sous la tente depuis six jours, en plein Bled, soixante sous le marabout. J'ai la gale, les poignets brûlés, mais le moral est excellent. Le pays traversé m'a paru très intéressant. On mange du réglisse à la racine et du melon cueilli dans les champs. Le vent du plateau rafraîchit un peu le soir; mais la nuit la poussière envahit la tente. C'est la vie nomade, sensation de premier choix à recommander à tous les danseurs fatigués du fox-trott.

Nous prenons le taureau par les cornes; l'ennemi fuit devant nous. Le général a une colonne formidable. On fait de bon travail. Je ne pense pas que nous retournions à Alexandrette. Nous avons maintenant mérité mieux.

Le 25 *juillet* 1920, *d'Alep.*

Eh bien ! voilà ! Après douze jours de colonne, nous avons fait notre entrée dans Alep, d'où est parti l'émir Fayçal. Les combats ont été peu de chose, mais les étapes semblent dures par cette chaleur. Entrée triomphale à Alep, digne de celles de Liège, Mayence et Varsovie. Je pense que la liste est close ! Mais sait-on jamais ?

Alep est la ville du désert, très curieuse avec sa vieille citadelle, son quartier arabe; tout le confort moderne, à côté de la pouillerie orientale. Il y a encore, une garnison chérifienne sous nos ordres. Avec nos 12.000 hommes nous sommes bien le libérateur attendu. Grand'messe ce matin à l'église latine en plein quartier arabe. Réception sur réception.

Le 30 *juillet* 1920, *d'Alep* (*Hôpital Saint-Louis des Sœurs Saint-Joseph de l'Apparition*).

Depuis trois jours je suis à l'hôpital pour en finir avec ma gale, ayant la main droite complètement prise au point de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne pouvoir m'en servir. Cela m'a valu un temps de repos délicieux. Avoir le loisir de rêver un peu après cette folle agitation et être soigné par les douces mains des petites sœurs, quelle félicité ! Détente complète après les journées de colonne, que l'on peut, sans se vanter, qualifier de dures! Mais que dites-vous de notre coup de poing? Entrée à Alep, Damas, Homs, Hama?..... La prise de Damas nous a coûté plus cher que celle d'Alep.

L'émir Fayçal, dont le général Gouraud habita la chambre à l'hôtel Baron, a pris la fuite..... mais ses soldats sont restés en ville..... On va leur faire faire la police. Ces troupes chérifiennes sont fort bien équipées. Tous les gens d'Alep nagent dans l'opulence : il n'y a que la monnaie d'or qui a cours. Raisins et melons sont la grande ressource du pays; j'en fais une véritable cure.

Je n'ai pas encore pu visiter beaucoup la ville, mais ce que j'en ai vu est curieux : vieille citadelle arabe datant du XIIe siècle, ruelles bordées de maisons, qui sont presque toutes des châteaux-forts; portes en fer et fenêtres grillagées. Le quartier des Souks ressemble à celui de Constantinople, mais il est beaucoup plus vivant grâce aux costumes Les quartiers musulmans ne sont pas encore assez sûrs pour qu'on puisse y aller seul. Le général est venu me voir hier et, comme il a besoin de moi, je vais quitter cette charmante retraite dès que je le pourrai et, comme le général de Lamothe reste à Alep, nous irons de nouveau cuire dans notre jus à Alexandrette. Ici le climat est admirable et on souffrait peu de la chaleur à cause du vent.

Le 9 août 1920, d'Alexandrette.

Je suis rentré hier soir en auto d'Alep pour retrouver notre chaudière d'Alexandrette. Je vous ai raconté dans plusieurs lettres notre voyage et j'espère que vous avez glané quelques impressions dans le tas.....

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous avons traversé l'Amanus. Je conduisais la quarante chevaux Benz et je crois que nous avons battu un record ; il y avait des pentes de 11 %, souvent à angles aigus. Quelle route ! ! Magnifique panorama, spécialement sur la plaine d'Antioche dont le lac est une véritable Mer morte.

Nous nous sommes arrêtés à Reylan, col célèbre de la montagne et résidence d'été des seigneurs d'Alexandrette. On nous y a fait une ovation. Déjeûner de trente couverts, à la turque, dans un jardin de figuiers, avec plats à la syrienne, et nous-mêmes étendus sur des tapis persans. La toute charmante Y. B. était reine de la fête. Tout le monde descend aujourd'hui à Alexandrerte, pour fêter notre retour..... et la réouverture de la route Alep-Alexandrette, gros espoir économique de la région.

Nous allons prendre un peu de repos et préparer autre chose. Les journaux et périodiques m'arrivent régulièrement ; c'est une joie pour tous.

Le 13 août 1920, d'Alexandrette.

Les grands arbres, la fraîcheur, les récoltes dorées, que tout cela doit être beau et bon ! ! Nous cuisons de plus en plus. Je n'ose regarder le thermomètre qui monte toujours. Mais, pour l'instant, je me trouve assez de chance, n'ayant eu qu'un accès de fièvre. Le général en a eu trois. Je serai tout de même à point pour une saison de Vichy l'année prochaine.

A six kilomètres d'ici, dans la montagne, il fait bon : pas de moustiques, air frais, sources jaillissant du rocher, quelques arbres et, prétendent certains, séjour rendu enchanteur par quelques nymphes de la ville, vêtues à la mode de chez nous, c'est-à-dire avec un minimum de voiles..... sur un maximum de charmes. Par définition la syrienne est forte, trapue comme la grecque de Constantinople, chevillée comme la Gretchen de Wiesbaden et parlant français comme une Mimi Pinson de la place Pigalle.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Combien vous avez raison quant aux difficultés sans nombre et au peu de moyens dont nous disposons pour les affaires de Syrie ! Où sont-ils ces tanks, avions, automobiles, *canons* même, tout ce matériel en un mot dont nous regorgions pendant les derniers mois de la guerre? Où est-il enfermé? Et sans matériel que peuvent faire les cerveaux les mieux organisés? Pocco !.....

Enfin, pour l'instant, cela ne va pas mal. Nous pouvons déjà circuler plus librement. Avant-hier avec le général course à Antioche : sept heures d'auto. N'ayant que des jeunes chauffeurs inexpérimentés, auxquels je crains de confier le général sur ces routes épouvantables, je conduis moi-même la Benz, trifouillant le moteur comme un vieux mécano, et on s'en tire avec quelques pannes : magnéto, court circuit, etc..... La route était gardée par deux escadrons de spahis dont celui du capitaine Estève, fils du général [1]. J'ai longuement causé avec lui de vous et d'Angers. Il a encore le cheval que j'ai monté un jour dans la petite carrière du 25e. Cher bon vieux temps ! Il proteste comme un Delahaye, étant furieux de se trouver ici : ce n'est pas son tour. Il a même adressé une réclamation au général Goubeau, d'une façon très chic, d'ailleurs, car il ne l'a remise qu'une fois à son poste. Le général l'appuie. Cela paraît en effet scandaleux que les officiers se fassent porter malades, pour ne pas aller en Orient, les jeunes particulièrement. D'après des lettres que je reçois, c'est un état d'esprit assez général. Le capitaine Estève, bouillant et charmant camarade, parle de démissionner !..... Nous sommes arrivés à Antioche escortés par son escadron.

Des fameux vergers qui précèdent la ville (célèbres dans le pays comme repères de brigands), on s'est abstenu de nous tirer dessus. Ravissante petite ville, ce premier évêché

[1] Mort glorieusement en janvier dans la région de Latakiek à la tête de son escadron, tué par une balle turque qui arrive de Bonn.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la chrétienté. Les habitants sont encore de l'époque saint Pierre et saint Paul. La couleur locale ne manque pas. Il y a trois quartiers, dont un, aux minarets élancés, serait dangereux pour nous. L'Oronte y coule assez noire, mais on y voit des arbres et le vert de la montagne ; en somme un petit Meudon.

Grande réception au Sérail de toutes les notabilités de la ville, sans excepter évidemment le chef des brigands. Matinée, après-midi très prises. J'ai à peine entrevu les murailles romaines bien conservées, le château des Croisés sur les roches, des débris de colonnes et des tombeaux en marbre. Il aurait fallu deux jours pour visiter ce lieu charmant où s'enchevêtrent les souvenirs les plus anciens.

Les Turcs ayant commencé la fusillade contre le poste, nous avons dû prendre à travers champs pour rejoindre la route beaucoup plus loin. Un Arménien, qui apportait une lettre au général, a eu l'oreille coupée au couteau. Mais dans le pays ce sont là des peccadilles. Les affaires ont bien marché et sous peu la route s'ouvrira de nouveau.

Je ne sais si vous avez lu dans le journal ma mutation à l'État-Major particulier de la cavalerie. Cela me permettra de choisir ma garnison à ma rentrée en France. Quatre mois de permission, Versailles, puis mon cours à Saumur, ce sera dans ma vie errante un petit arrêt loin de me sembler désagréable. Peut-être à cause de la mauvaise saison prolongerai-je un peu ici. Je rentrerai en mars ou au début d'avril. Tout cela est encore loin, mais on s'en rapproche quand même !..... Il y a un an nous étions tous réunis à Royan.....

Quand je pense aux événements vécus depuis, j'ai l'impression d'un défilé sur toile cinématographique : on effleure, on glisse, on s'agite dans un tourbillon d'idées et d'actions les plus diverses. Goûter profondément à la vie doit être très bon..... Aussi, après cette petite expédition, le mariage me paraît un idéal assez « suitable ».

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 13 *août* 1920, *d'Alexandrette.*

Je reçois régulièrement les journaux; grand régal des nouvelles de France. Cela me permet de faire des heureux aux camps et à l'hôpital. L'article de G. de M. dans le..... sur Fayçal et Adana est ridicule..... imbécile..... inepte..... Ce bon Monsieur a cru sans doute connaître la situation mieux que le général Gouraud, pour avoir passé une semaine ici. Il mériterait quelques centaines de louis d'amende au profit des hôpitaux de Syrie et deux ans d'interdiction de voyage à l'étranger, pour écrire pareilles tartempionades !

Le général Dufieux, qui est à Adana, est un chef *éminent*, adoré de sa division et de nous tous qui le connaissons. Le général Gouraud vient de le citer à l'ordre de sa division en des termes magnifiques. Ses troupes sont dignes des plus belles divisions à fourragère rouge de la guerre et M. de M. n'est vraiment pas digne, lui, de gribouiller en première colonne du..... Il faut vivre sur place pour comprendre ce qu'est la guerre dans cette région.

Le 2 *septembre* 1920, *d'Alexandrette.*

Nous rentrons d'une nouvelle expédition. Le général a été faire l'inspection de ses postes dans le nord. Nous avons gagné Adana en train blindé. La veille, les Turcs avaient coupé en huit tronçons la voie. Nous sommes arrivés tout de même et nous avons rejoint le général Dufieux. Accueil charmant chez les Brémond, ce qui est fort agréable après huit jours de tente.

Toute cette vaste plaine de Cilicie semble extrêmement fertile; en ce moment les champs de coton sont en pousse et à perte de vue on distingue des cocons blancs, du tabac ou du maïs. Dans de nombreux villages on se bat toujours. Nous avons fait de belles étapes à cheval, sous un soleil

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

caniculaire. J'ai gravi le tell d'Issus, où s'est livrée la formidable bataille des Perses contre Alexandre. On y a découvert dernièrement des armes anciennes.

Le 9 septembre 1920, d'Alexandrette.

Je viens d'être très souffrant de la fièvre. Il fallait bien que mon tour vienne. J'ai vaincu le mal et maintenant il ne me reste plus que de la fatigue. Cela m'a pris au retour d'Adana, brusquement, avec 40 degrés et le soir 40°, 5, pendant trois jours. Puis la température a diminué. J'espère remonter à cheval bientôt. On est peu solide après ces atouts. Bah ! dans cinq mois j'irai faire ma petite cure à Vichy..... et surtout je serai près de vous,.... vos réunions familiales, la fraîcheur des marronniers au vieux Loriol, les tartes aux prunes ! Que tout cela me paraît appréciable.

Le 11 septembre 1920, d'Alexandrette.

Les courriers ne m'apportent plus rien de vous, si ce n'est les journaux que je reçois régulièrement. Que deviennent les lettres? Je confie celle-ci à un camarade qui rentre en France. Il me tarde aussi d'en être là. Vous devez avoir une réunion de famille bonne à vivre.... mais j'espère être de la prochaine.

Nous avons depuis quinze jours le général Garnier-Duplessis à demeure et une partie de son état-major. C'est un chef absolument charmant, si jeune de caractère, un « grand sympathique ». Ont aussi séjourné quelques jours les généraux Dufieux et Andrieux. Tous sont des Africains « pur sang »; leurs récits pleins de souvenirs sur le Maroc et Madagascar sont passionnants à entendre et donnent envie de connaître ces régions. On s'arrache de table le soir à des heures indues.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

. *Le* 17 *septembre* 1920, *d'Alexandrette.*

La *Provence* est en rade, amenant le général Gouraud et l'amiral de Bon. Toute la population civile et militaire se presse au débarcadère. Journée de « grand prix »..... Je dis souvent au général dans ces occasions-là qu'il lui manque une maîtresse de maison. Quel tintouin pour moi.....

L'automne s'annonce enfin ! La température devient supportable, la mer prend des teintes bleu Natier, le soleil se fait discret, la montagne s'estompe dans des brouillards violets ; des champs monte la bonne odeur de l'été finissant ; les figuiers, grenadiers et poiriers sont chargés de fruits.....

Le 22 *septembre* 1920, *d'Alexandrette.*

Je reçois vos longues lettres du 2, du 4 et du 6. Lorsque la mienne vous parviendra votre bonne réunion de famille (à laquelle je me suis si souvent associé par la pensée) sera malheureusement sur le point de finir. Vital a dû rejoindre son régiment avec regret. Il va préparer Saumur ! évidemment sa décision, basée sur son goût pour le cheval, mérite d'être considérée. S'il avait poursuivi la branche « diplomatie » par les « Hautes Études » j'aurais été content de l'avoir près de moi à Versailles.

Au cas où je ne ferais pas en rentrant mon cours de Saumur, j'espère pouvoir travailler un peu à côté du métier. Je compte prendre mes inscriptions à l'Université de Paris et passer ma licence ès-lettres. Ne vous effrayez pas de ce gros mot. J'ai choisi la série langues-littératures étrangères, et c'est tout dire puisque l'anglais est la pierre angulaire de l'examen. Comme je vous l'ai expliqué, dans ce but j'étudie sérieusement depuis dix mois, à mes moments perdus, la littérature anglaise. A Constantinople où je fréquentais beaucoup les milieux anglais, je m'y étais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

appliqué déjà ; vers la fin de l'année j'aurai un petit bagage. On demande peu d'allemand et je recueille simplement mes souvenirs de la « Rive gauche ». Le programme est très intéressant. Je ne prétends pas obtenir un succès, difficile la première année ; je me fixe seulement un but de travail..... me souvenant en cela, de nos rêves et de nos pensées communes.

Voilà bien des projets..... mais enfin je vous confie une de mes aspirations, qu'il ne reste plus qu'à fixer, dans le temps et l'espace..... Le général, avec qui je cause souvent de ces questions d'avenir et de carrière, me pousse à préparer l'École de guerre, travail de longue haleine, programme terriblement chargé..... Mais, après ces dix-huit mois passés dans un état-major, pourtant le plus brillant et le mieux composé, je demeure très Houzard..... et Chamborand de cœur.....

Le général Garnier-Duplessis est reparti ce matin pour Beyrouth sur l'*Albatros*, yacht du général Gouraud. Nous le regrettons tous ; il était si gai, si fin causeur. Nous voilà donc seuls et notre table nous paraît vide après nos dîners de quinze couverts ces jours passés.....

Merci pour les journaux, qui arrivent régulièrement. Les articles de Maurras sont toujours admirables, de fond et de forme. Je répands utilement l'*A.-F.* autour de moi. Dans les autres feuilles je me contente de suivre les courses, réunions hippiques et chroniques mondaines de toutes les plages de luxe pour nouveaux riches. D'après ce qu'on lit, Deauville ressemblerait assez à certains coins de Paris pendant le Directoire..... C'est de la frénésie.

Pendant que les uns s'amusent, j'apprends par mes anciens poilus, avec lesquels je suis toujours en liaison, que l'on travaille ferme dans le Nord. Cette population est vraiment admirable.

Les dernières nouvelles de Constantinople, tant regretté, disent la ville encombrée plus que jamais d'Anglais et de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Russes en ballade. Les plus jolies femmes de la plus haute société moscovite servent les officiers dans les restaurants et l'on accepte d'un baise-main un plat d'œufs à la crème ! J'ai été dans un de ces restaurants vieille noblesse russe; c'est bien curieux comme étude de mœurs.....

Moustapha-Kemal nous laisse un peu la paix actuellement et les chefs de la montagne font leur soumission. Le général dispose maintenant d'un immense territoire et fournit un travail correspondant. C'est un magnifique « bûcheur »; il vient d'être fait commandeur de la Légion d'honneur.

Le 4 octobre 1920, *d'Alexandrette.*

En route pour une expédition qui sera peut-être longue. Ne vous inquiétez pas si vous restez sans nouvelles ce mois-ci; puis, c'est entendu, en cas de maladie..... ou autre chose, le général doit vous télégraphier..... mais ne craignez rien pour moi..... j'ai toujours été si protégé....

Je vais au pays chanté par Hérédia. Hélas ! nous n'espérons guère qu'une Cléopâtre vienne à notre rencontre. Ce sera tout de même intéressant. L'automne est délicieux ici; malheureusement on n'a pas le temps de jouir de la nature; tous ces jours derniers il faut fournir beaucoup de travail.....

Le 16 *octobre* 1920, *d'Adana.*

Nous venons de faire une randonnée qui restera sans doute un des plus beaux souvenirs de ma vie militaire. Partis d'Alexandrette le 4, nous arrivions ce matin à Adana, évitant la ligne droite, puisqu'il fallait purger le pays des bandes kémalites. Hier nous avons marché treize heures, dont huit à travers le désert, sans eau, les brigands ayant empoisonné les puits. La fatigue n'a pas empêché la division de défiler magnifiquement à Adana, tout à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'heure devant le général Goubeau et le général Dufieux. Cela valait bien les défilés de fin de campagne, Liège, Mayence, la Rive, droite, et dans cet Adana, qui est la ville d'Alexandre, de Cléopâtre et de Cicéron, la ville pour laquelle sont tombés tant des nôtres cette année et pour laquelle aussi nous travaillons en ce moment. Voyage merveilleux, l'ennemi fuyant devant nous, véritable chevauchée de victoire.

Un jour, les bandits avaient mis le feu aux herbes sèches de la steppe. Nous avons eu juste le temps de passer au galop, les flammes poursuivant les chevaux dans un crépitement de balles. C'était une impression superbe. Le soir toute la plaine apparaissait en feu. Nous étions au château de Tambo-Kub, vieille ruine romaine et poste avancé des kémalites. Je vous envoie cet œillet sauvage. cueilli à six cents mètres d'altitude sur un pic dominant le désert.

Passages de larges rivières à gué et le premier jour véritable déploiement napoléonien de la division; lutte classique, splendide tableau. Nous avons pris des canons aux Turcs, en pleine montagne, et reçu les félicitations du président du Conseil. Rudes journées, folle et belle équipée; mais vraiment ce voyage épique vaut la peine d'être vécu.

Le 26 *octobre* 1920, *de Tarse.*

Après avoir débarrassé le Djebel-el-Kef des Kémalistes, nous voilà à Tarse depuis hier, le site le plus charmant de toute la Cilicie: vergers et grands arbres, le long du Cydnus. Nous avons traversé ce beau fleuve qui a gardé le reflet des yeux de Cléopâtre, en pleine montagne. Les Kémalistes bombardent notre front avec des pièces de 77. Nous leur avions pris deux canons la veille et leur résistance a peu duré. Dans deux jours nous serons de nouveau à Adana, pas fâchés de goûter un peu de repos.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 28 octobre 1920, d'Adana.

Nous reprenons demain le chemin du retour, enchantés de l'expédition et contents aussi de rentrer pour nous mettre un peu au net, et surtout pour trouver là-bas un bon courrier de vous. Cela manque tellement en colonne ! Je tâcherai de vous écrire cette nuit. Quelle randonnée ! Nos raids de Belgique à la fin de la guerre ne sont plus rien à côté.

Le 29 octobre 1920, d'Adana.

Tout est changé ! Repartons en nouvelle expédition contre les Kémalistes. Ne vous inquiétez pas si vous restez longtemps sans nouvelles et dites-vous que le « grand retour » approche. Temps radieux : l'automne en Orient est vraiment idéal. De toutes les régions traversées jusqu'ici, mon plus charmant souvenir est Tarse, la ville de Sardanapale et de saint Paul, véritable petit coin de France, avec une végétation extraordinaire autour du Cydnus, bien plus agréable qu'Adana : c'est vraiment la capitale de la Cilicie. Dans les marchés couverts on observe une agitation très orientale; toute la ville a le caractère vieil orient et la couleur biblique.

Le 30 octobre 1920, de Djeihan.

Depuis hier nous campons dans cette bourgade turque, sur les bords du Djihoun, cité des paillottes en terre cuite où nous avons érigé un fort de briques. Au loin, la silhouette de l'ancien château de Lusignan, l'Ilan Kalé.

Ce château est perché sur un roc immense que le couchant ou l'aurore teinte de couleurs merveilleuses. De là on voit aussi Tambo-Kub et le site merveilleux de cette forteresse d'Amazada où Cicéron écrivit plusieurs de ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lettres. Puis c'est la plaine couleur safran, avec çà et là quelques îlots de verdure où se blottissent de pauvres villages, jusqu'à l'Amanus, la grande muraille que nous devons franchir..... Il y a encore de quoi user la semelle de nos bottes ! Le Turc a fui; court-il encore?

Ce matin, aux portes de la ville, notre aumônier a dit une messe pour nos morts. L'autel était dressé dans le bled, sur le fond de paysage que je viens de vous décrire; les tombes de nos camarades tués dans les derniers combats, nous entouraient. Plus loin on voyait nos tentes alignées et les bivouacs.....

Je relisais la lettre où vous me disiez le recueillement instinctif qui vous saisit sous les très vieilles voûtes. En plein champ, on retrouve splendidement cette paix intérieure, ces instants d'isolement où l'on communique vraiment avec les absents. Et cette heure en rappelait tant d'autres pendant la campagne ! Les souvenirs reviennent en masse et l'on s'étonne de revoir vivante une personne, parente ou amie, que l'on avait oubliée dans la vie trépidante et extérieure. Temps radieux; midi fait éclater les roses.....; Il y en a encore de très vivaces.

Le 18 *novembre* 1920, *de Katma.*

Sommes depuis hier au repos, pas loin d'Alep. Reçu vos lettres des 21 et 23 octobre. Quel bonheur ! depuis un mois j'étais sans nouvelles. Je rêve au revoir et aux longs et bons jours que nous allons vivre prochainement.

Notre colonne a donc eu tous les succès ! les buts prescrits sont atteints. C'est une grande chance de ne pas avoir eu trop de pluies. Je ne vous cacherai cependant plus que la besogne a été très dure, à tous les points de vue. Le Ministre de la guerre a du reste envoyé des félicitations au général. En France on ne se doute guère de ce que nous faisons..... Certain jour les Turcs, autour d'une mitrailleuse, nous ont empêché de passer pendant cinq heures.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maintenant nous allons délivrer Ain-Tab et nous espérons ensuite rentrer à Alexandrette pour nous mettre un peu au vert. Nous sommes dans un état loqueteux et il commence à faire froid.

Le 22 novembre 1920, *d'Ain-Tab.*

Depuis deux jours c'est le siège d'Ain-Tab. Les Turcs ont la moitié de la ville. Le combat est dur et long. Il fait un froid de loup. Impossible d'en écrire plus. Gros travail.

Le 23 novembre 1920, *d'Ain-Tab.*

Aurions-nous jamais cru venir si loin en terre turque? Depuis trois mois les troupes d'une autre division font le siège de la ville. Les Kémalistes tiennent ferme et notre arrivée n'a guère modifié leur attitude. Tout à l'heure ils nous envoyaient un « rab de 77 ».

En France sait-on que les Turcs se battent, et se battent bien? — Le mouvement qui les soulève est national. Que dire du traité de Sèvres, hélas? — Enfin ici nous les aurons sûrement, mais nous y mettons le prix ! Il y a un sérieux rassemblement de forces.

La ville, qui devait être bien jolie en temps de paix, a été très fortement endommagée par nos canons. On arrive au combat de rues : barricades, maisons fortifiées, tout à fait grand genre, et fort peu « Société des Nations ». Temps toujours très froid, rude à supporter. Nous étions partis pour trois semaines et voilà deux mois que notre expédition dure. Nos vêtements, notre linge n'existent pour ainsi dire plus..... mais on en a vu d'autres.....

Depuis un mois, je reste sans nouvelles de vous. L'absence de tout courrier est ce qu'il y a de plus pénible; mais rassurez-vous sur notre compte, surtout en pensant que, lorsque vous recevrez cette lettre, nous serons probablement au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chaud dans notre konak d'Alexandrette, près des bateaux qui nous emporteront vers vous.

Le 27 novembre 1920, *d'Uézib.*

Depuis trois jours nous naviguons sur les bords de l'Euphrate, en expédition contre des forces mobiles kémalistes. Ce soir nous trouverons un toit dans cette charmante petite ville d'Uezib, l'ancien quartier général des Kémalistes, que nous avons repoussés en Mésopotamie. Bien tourmenté, raviné et bosselé, le pays d'Abraham ! Nous avons eu hier une laborieuse journée, les Turcs nous ayant joué une sérénade de grosse artillerie, où l'on reconnaissait le bâton d'un chef d'orchestre boche.....

Les murs très blancs de la ville conquise, au milieu des plantations d'oliviers si verts et de peupliers jaunes, ont un caractère étrange sous la lune qui éclaire tragiquement les pitons désertiques de la Mésopotamie. Près du mengal de cuivre rouge, où meurent quelques braises, je rêve à la douceur du cercle familial autour d'un clair feu de bois, dans un « home » le moins oriental possible.....

Nous pensons être pour la Noël à Alexandrette, qui nous paraît une capitale après ces longues étapes.

Le 3 décembre 1920, *d'Ain-Tab.*

Me voici de retour à Ain-Tab, après une expédition contre les forces turques au nord de la ville. Le 1er décembre, nous avons failli leur prendre une batterie de 105, mais nos chevaux n'en pouvaient plus ! ! et il a fallu renoncer à la poursuite ! Ces trois mois de « grande tente », vie errante et combats, ont été durs et le général, qui était naguère à Madagascar et au Maroc, avoue n'avoir jamais fait d'aussi longue colonne, presque sans repos ! Évidemment nous recueillons une moisson de souvenirs extraordinaires. Je voudrais pouvoir aller vous les conter bientôt.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les camarades de France n'ont guère envie, paraît-il, de venir au Levant. Sans nous en étonner, nous le constatons avec un peu d'amertume. On retrouve toujours le même cercle en ballade. Cette vie au clair de lune a du bon; elle est même admirable. Je ne doute pas qu'une fois en France nous la regrettions; mais, certains soirs, on trouve que le cercle familial est bien loin du cercle en ballade ! De bons escarpins et un clair feu de bois dans la cheminée du « home » ! ! ! On y rêve depuis six ans ! Cela arrivera certainement un jour !

Le 8 *décembre* 1920, *d'Ain-Tab*.

Un avion m'apportait hier votre lettre 145. Depuis de longs jours je n'avais pas eu la joie de vous lire; aussi mon plaisir a été grand. Nous revivons actuellement des heures de guerre un peu oubliées depuis deux ans.

Assiégeant toujours la ville convoitée, dont il ne reste plus grand'chose d'intact, nous faisons la vie pénible aux Turcs ! Se rendront-ils bientôt? Le chef osmanli mérite décidément le sobriquet que lui ont donné les siens : « Dur comme fer ». Il fait pendre les découragés et déclare qu'« Ain-Tab est leur Verdun ». C'est d'ailleurs vrai quant aux barbettes; rien n'y manque : tranchées construites de main de maître, citadelle souterraine: on sent partout le doigt du Boche. Nous nous acharnons sur l'ensemble à coup de grosses marmites; un assaut coûterait cher. Peut-être les aurons-nous par la famine ! Les canons turcs ne nous gênent plus; nous les avons pourchassés au-delà de l'Euphrate. Quelques-uns gisent noyés dans le fleuve. Nous avons tenté une expédition contre les troupes mobiles de Marach, mais impossible de leur prendre du monde; c'est une poussière qui vole, presque insaisissable ! Nous sommes en présence d'un mouvement national, organisé et fanatique. Il faut être les plus forts maintenant puisque nos diplomates ont voulu le Traité de Sèvres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

J'ai lu les trois livres de Dhiel dont vous me parlez; c'est de la science et de la vraie science; elle vaut mieux que la conception tout idéale et « selfish » des Loti et Farrère.

Le froid est sec, plusieurs degrés au-dessous de zéro; mais on trouve encore des raisins dans les vignes autour d'Ain-Tab. En revenant de l'examen des bataillons en ligne, avec le général nous fouillons les feuilles restées vertes. Peu banale cette cure en décembre à la barbe des Turcs.

Si la ville tombe, nous irons passer quelques jours à Beyrouth chez le général Duplessis. Nous vivons toujours sur le peu de choses emportées en octobre; cela devient plus que précaire.....

Le 11 *décembre* 1920, *d'Ain-Tab.*

Le Turc tient toujours. Depuis ce matin nous avons les pieds dans la neige. Il y a deux ans, à pareille époque, je partais pour tenir les tranchées de Prunay. Les temps n'ont pas changé. En ce moment la fusillade est sévère sur la « transversale », rue qui sépare les quartiers turcs des arméniens. A peine la moitié de la ville est-elle à nous. On espère bientôt se rendre maître de l'autre moitié. Ce soir trente-cinq obus de 165 se sont écrasés dans les environs du pacha « Dur comme fer ». Vraiment c'est une belle page de la résistance kémaliste.

De l'autre côté de la barricade il y a encore une population de 15.000 âmes, vivant dans des grottes ou cavernes, à peu près à l'abri des obus que nous ne ménageons pas. Le blocus de la place est effectivement réalisé. Sans doute cèderont-ils à la famine.

Que la ville devait être belle avant la guerre ! Nos sœurs de charité habitent toujours le quartier arménien; elles sont admirables de dévouement. C'est un américain, le Dr Sheppard, qui dirige l'hôpital où sont soignés nos blessés Le général va lui faire donner la Légion d'honneur. Il a servi

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

notre cause en vrai Français. Sa nièce, qui l'assiste, est une charmante Américaine. Nos poilus trouvent dans leur établissement des soins et une installation modernes. C'est appréciable dans ce pays où on manque de tout.....

Vous avez pu lire dans les journaux notre attaque de Djebel-El-Keff en Cilicie, au mois de novembre. Depuis nous secouons toujours fortement les troupes mobiles de Marache et de l'Euphrate. Les raids sont continuels. Le général Goubeau nous conduit à la Lasalle. On est fier et heureux d'avoir de tels chefs !

Le 16 *décembre* 1920, *d'Ain-Tab.*

Depuis si longtemps pas de nouvelles ! Je rêve au proche « Merry Christmas » et mes pensées vont toutes vers les Christmas passés. Je serai en plein bled lors de la messe de minuit, et quand même si près de vous.....

Si cela peut vous faire plaisir, j'ai décroché une citation à l'armée !

Le 17 *décembre* 1920, *d'Ain-Tab.*

Quittons Ain-Tab pour une autre expédition, peu longue probablement.

Le 23 *décembre* 1920, *de Beyrouth.*

Arrivés cette nuit à Beyrouth. Traversée du Liban en auto; neige. J'ai l'oreille droite gelée, ainsi que la partie supérieure de l'index. Aussi j'écris très mal. Nous repartons demain pour Alep (à peine le temps de souffler) où de nouvelles excursions nous attendent. Notre voyage, commencé le 2 octobre, n'est pas encore fini. Tout de même on commence à sentir l'écurie.

Ici nous respirons l'air printanier de la Méditerranée; après la brousse, le bled, la vie de combats et de tente; on se croirait presque en France : cela fait du bien et on se

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« recivilise ». Aujourd'hui déjeûner chez le général Gouraud. Nous sommes à demeure chez le général Garnier-Duplessis J'ai passé tout l'après-midi en courses indispensables..... nous étions dans un état piteux..... mais très guerrier ! Ma culotte n'en voulait plus, fendue du haut en bas !

Nous espérons rentrer à Alexandrette vers le 15 janvier. Notre randonnée aura été de plus de trois mille kilomètres; mais quel voyage merveilleux sous tous rapports, malgré de durs moments ! Ici c'est le bleu, le soleil, le farniente, les jolies femmes en toilettes claires, en un mot l'arrière, le troublant arrière, agréable à voir en passant vite.

Il me tarde surtout de rentrer dans notre konak, d'avoir quelques heures de liberté, pour causer longuement avec vous, retrouver mes livres, mes objets coutumiers..... et préparer les cantines du retour.

Le 29 *décembre* 1920, *de Djier-es-Shogar*.

L'avion m'apportait ce matin vos lettres 160-161, celles de papa, de Mimi. Quelle joie de vous lire ! Mais, qu'il serait bon d'être auprès de vous en ces jours de fête.....

Et nous voilà repartis en colonne. Il me semble réaliser le mouvement perpétuel. Nous sommes sur l'Oronte, au sud d'Antioche, dans un pays d'accès fort difficile et montagneux en diable. Si nous rentrons à Alexandrette ce sera pour peu de temps, car il y aura sans doute d'autres affaires à régler. Quel problème complexe cette Syrie ! Il faudrait, avant de faire la paix avec les Kémalistes, leur infliger une belle défaite; mais comment, et avec quoi !!! Nous commençons à être à bout de souffle et les journées sont encore dures.

Mon ardent désir serait de rentrer en France au début de mars. J'ai vraiment besoin de ce retour et de revivre cette bonne vie familiale dont nous sommes tellement privés depuis six ans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mon écriture est bien mauvaise; j'ai la main encore sous un bandage, la partie supérieure d'un doigt ayant été fortement gelée..... Ceci n'est rien..... Pensez que nous touchons au revoir. Ma permission est partie. J'aurai environ quatre mois..... Une sérieuse aubaine.

Le 6 *janvier* 1921, *de Vadi-Bassour* (en la *fête des rois*).

Malgré la tempête qui fait toujours rage, l'avion est venu nous survoler ce matin; mais dans le message qu'il nous a lancé pas encore de courrier. Décidément nous sommes bien séparés du vieux continent. Enfin, j'espère que dans une quinzaine nous serons à Alexandrette. Il en est grand temps..

D'importants chefs alaouites sont venus faire leur soumission. Nous logeons chez un ancien brigand célèbre, qui maintenant fait cause commune avec nous; il s'est bâti un nid d'aigle presque au sommet de la montagne. De la terrasse, nous avons une vue splendide sur toute la région (Djebel-Aku) qui est extrêmement pittoresque, une des plus belles que nous ayons parcourues. Du sommet on voit la mer très au loin, rochers, grandes failles sauvages, sources, cascades, et puis soudain des endroits charmants où d'énormes platanes entourent un vieux marabout.

En ce moment le vent fait tout craquer; mais dans notre cheminée brûlent trois énormes troncs de sapins, véritable incendie à la lueur duquel je vous écris. Si nous n'en étions pas au quatrième mois de route, cette vie ne mériterait qu'admiration continue : mais il nous manque un peu l'enthousiasme du début.

Nous repartons avec des centaines de fusils livrés, des troupeaux entiers, des livres d'or en sacs. On voit des paysans kurdes, alaouites, turcs, descendre de toutes les montagnes pour saluer le général. Quel défilé bizarre! Une colonne chrétienne nous suit depuis quelques jours avec

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trois moines à leur tête, faisant route sur des mules blanches, On se croit reporté aux temps des Croisés. Pauvres aïeux, que doivent-ils dire de notre politique !

Le 23 janvier 1921, *à bord du Burgermeister, en pleine mer.*

Nous voilà rentrés de notre expédition commencée le 4 octobre dernier. Après deux jours passés à Alexandrette, où nous avons eu un fort travail, nous allons à Beyrouth porter le compte-rendu des opérations et différents dossiers volumineux. Après une huitaine chez le général Garnier-Duplessis, nous reviendrons à Alexandrette.

Nous avons eu une très dure fin de campagne dans le territoire des Alaouites, région de Latakiek. Ce pauvre capitaine Estève y a été tué à la tête de son escadron. J'avais dîné avec lui la veille. C'était un brave et excellent camarade, que tous nous regrettons bien vivement....

Oui la nostalgie de la France me pèse lourdement; si je ne dis rien, je n'en pense pas moins; cependant, je vous le répète, je ne comprends pas les camarades qui restent en France et se disent officiers de carrière. Ce n'est vraiment pas la place des célibataires à l'heure actuelle; il y a mieux à faire.....

Reçu les chocolats exquis..... mais les lettres ! ! bien peu pendant la colonne. Tout un mois nous avons été complètement privés de nouvelles; c'est pénible plus que tout le reste. Date probable de mon départ : seconde moitié de mars..... Elle approche !

Le 27 janvier 1921, *de Beyrouth.* — Départ ce soir pour Alexandrette. Bien excellent et reposant séjour ici..... Je me réjouis à la pensée de trouver à l'arrivée de longues nouvelles de vous. Il y a trois semaines que le fil est coupé ! et je songe qu'au moment où cette lettre vous parviendra je ferai peut-être mes préparatifs de départ !

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le 21 février 1921, d'Alexandrette.

Aucune nouvelle de vous ces derniers courriers ! Je me console en pensant au retour maintenant très proche. Peut-être aurai-je la possibilité de m'embarquer dans la première huitaine de mars.

Une fois arrivé à Beyrouth, si le soleil est radieux, je souhaiterais beaucoup aller passer quelques jours de carême à Jérusalem. Je suis sûr que vous comprendrez ce désir. L'escapade ne durera qu'une dizaine de jours. Parlons donc du revoir pour commencement d'avril.

Le 27 février 1921, d'Alexandrette.

Quel bon courrier de France, ... Vadi-Bassour, ses tribus soumises apportant leurs rançons ! comme tout cela paraît déjà lointain ! Chose curieuse, dans ce pays, où tout ne devrait être que lenteur et farniente, on n'a pas le temps de vivre sa vie ! Les événements se succèdent; on s'agite furieusement; on touche à tout; on ne goûte à rien ! et les jours passent si vite !

J'attends un bateau de Constantinople qui doit mouiller ici le 2 mars; Jérusalem au pas de course, et nous mettons le cap à la fin du mois sur Toulon ou Marseille..... Date probable de l'arrivée du 10 au 12 avril.....

Le 3 mars le lieutenant de Loriol le prenait effectivement le bateau du retour. Mais jamais il ne devait revoir ni la patrie, ni la famille aimée.

Terrassé par le typhus en débarquant à Beyrouth, il était transporté le 6 à l'hôpital Saint-Jean et y mourait, comme un chrétien et un soldat, le 27 mars, jour de Pâques, à 24 ans.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Angers et l'Anjou pendant la Guerre

(Suite)

---

17 *août.* — Les militaires permissionnaires qui ont des fils mobilisés bénéficieront sur leur demande de leur permission de détente de façon à se rencontrer avec eux. La liste de départ ne devra pas être modifiée et ces permissions seront accordées hors tour. Les intéressés seront inscrits pour la permission suivante comme s'ils avaient bénéficié de leur allocation à leur rang normal.

La Chambre de Commerce d'Angers avise qu'aucune marchandise figurant sur la liste anglaise des marchandises contingentées ne doit être expédiée en Grande-Bretagne sans que l'exportateur ait obtenu au préalable la certitude que le destinataire anglais est en possession de la licence d'importation dans le Royaume-Uni. L'inobservation de cette prescription pourrait entraîner la confiscation de la marchandise au port d'arrivée. Les exportateurs doivent faire figurer sur les documents accompagnant la marchandise le nom et l'adresse du destinataire réel et non pas simplement le nom de l'agent transitaire ou mandataire. Les Compagnies de Chemins de fer ne devront pas accepter

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'exportation des marchandises dont les documents ne seraient pas établis en conformité de cette dernière règle.

Le service de répurgation n'a pas fonctionné vendredi. Les ordures ménagères sont restées en tas sur les chaussées pendant toute la journée. La cause en est à l'arrêt subit du travail par les boueurs. Ceux-ci, à la suite d'un malentendu, n'ont pas voulu sortir des chantiers avec leurs tombereaux. Ce malentendu a été aplani dans l'après-midi au cours d'une réunion à la Mairie entre le service de la voirie et les boueurs.

Une trentaine d'automobiles américaines ont traversé Angers passant par le pont de la Basse-Chaîne et le boulevard du Château, venant de Nantes.

La *Semaine religieuse* publie le compte rendu des obsèques de Mgr Malsou et l'oraison funèbre qui y fut prononcée par le chanoine Brossard, curé de Saint-Jacques d'Angers.

Le *Bulletin de l'Enseignement libre* donne la 27e liste du Sou des écoles chrétiennes pour les orphelins de la guerre, les lauréats du brevet d'instruction religieuse et les résultats des examens pour les certificats d'études primaires chrétiennes.

Une intéressante manœuvre à laquelle prirent part les jeunes soldats d'un régiment d'infanterie s'est déroulée dans les environs de Bouzillé.

A l'occasion de la foire de la Saint-Barthélemy, à Saint-Julien-de-Concelles, le 24 août, la Compagnie des Chemins de fer de l'Anjou établira un train partant de Beaupréau à 5 h. 6 et arrivant à Saint-Julien-de-Concelles à 7 h. 9 et un train passant de Saint-Julien-de-Concelles à 18 h. 59 et arrivant à Beaupréau à 20 h. 58.

A été nommé chevalier de la Légion d'honneur : le capitaine Bignon Adrien, du 77e d'infanterie.

La médaille militaire a été conférée au sapeur Porcher Joseph, du 6e génie, et au canonnier conducteur Martin Henri, du 33e d'artillerie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ont été cités à l'ordre de l'artillerie de l'armée : le capitaine Gras Antoine, du grand parc d'artillerie nº 12, directeur des tramways d'Angers; — à l'ordre du régiment : l'abbé Terrien, aumônier volontaire d'une division, vicaire à Mazé; le caporal infirmier Descoings Georges, élève au Grand-Séminaire d'Angers.

Le soldat Boisseleau Jean, du 33e d'artillerie, a sauvé deux jeunes gens qui allaient se noyer dans l'Indre.

18 *août*. — Le Ministre de la guerre vient d'envoyer les instructions suivantes aux généraux commandant en chef et aux généraux commandant les régions :

« Tous les membres de l'enseignement appartenant aux catégories ci-après doivent être placés d'office en sursis d'appel jusqu'au 31 juillet 1918, quelle que soit leur affectation : service armé : classe 1888 à 1892 inclus; service auxiliaire : classes 1903 et plus anciennes; hommes des classes 1904 à 1914 qui, à la suite de blessures de guerre, ont été ou seront classés dans le service auxiliaire et maintenus dans cette position à la suite de la contre-visite obligatoire prévue à l'article 3 de la loi du 17 août 1915.

« Les membres de l'enseignement appartenant aux catégories ci-après pourront être placés en sursis d'appel jusqu'au 31 juillet 1918 si leur présence est jugée absolument indispensable à leur établissement : membres de l'enseignement appartenant aux classes 1893 à 1896 du service armé; membres de l'enseignement des classes de 1904 à 1914, service auxiliaire, qui appartiennent à l'une des sous-catégories suivantes : professeurs de faculté, inspecteurs d'académie; chefs d'établissements secondaires, proviseurs et principaux; personnel des économats des lycées, économes et sous-économes; professeurs; inspecteurs primaires, directeurs d'écoles normales, directeurs d'écoles primaires supérieures; directeurs de cours complémentaires. L'attribution de cette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

catégorie de sursis doit revêtir un caractère très exceptionnel.

« Les listes des membres de l'enseignement public qui peuvent bénéficier d'une mise en sursis d'appel d'office ou facultative sont établies par le Ministre de l'instruction publique et adressées par lui au Ministre de la guerre, qui les transmet aux inspecteurs régionaux chargés de la mise en sursis d'appel. Toutes les demandes de mise en sursis émanant de membres de l'enseignement privé doivent être accompagnées d'un certificat de l'autorité académique constatant que les intéressés possédaient la qualité de membres de l'enseignement antérieurement au 1er août 1914. Celles qui concernent les membres de l'enseignement privé rentrant dans les deux catégories énoncées au chapitre II (*d* et *e*) doivent, en outre, faire ressortir les raisons impérieuses qui les motivent. Elles ne seront accordées qu'à titre très exceptionnel et seulement quand la nécessité d'une pareille mesure aura été démontrée par l'enquête préalable des inspecteurs régionaux des sursis. »

Le Comité départemental de répartition du sucre fait connaître que, par suite de retards dans l'arrivage du sucre attribué au département, il est probable que les négociants ne seront pas en mesure de fournir aux consommateurs la totalité des quantités afférentes aux coupons du mois d'août. Le Comité informe aussi les intéressés, particuliers et industriels (pâtissiers, distillateurs, fabricants de sirops et limonades, confiseurs, biscuitiers, champagniseurs) que les sucres attribués au département pour le mois d'août sont exclusivement des sucres roux.

Le préfet avise les maires qu'ils recevront incessamment les nouveaux carnets de sucre. Il les prie de prendre les dispositions nécessaires en vue d'en assurer, dès réception, la répartition dans les mêmes conditions que la première fois. Les nouveaux carnets ne devront être délivrés que contre remise à la mairie de la souche des anciens.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Est arrivé au port d'Angers le remorqueur *Ville de Montjean* avec les chalands nos 10 et 15 chargés de charbon pour le 8e groupement. Ce remorqueur est reparti avec le *Maine-et-Loire* et le *Boër* à vide pour Nantes.

La distribution des primes aux propriétaires et cultivateurs qui présenteront les plus belles poulinières et pouliches aura lieu dans le département, pendant le mois de septembre, à Baugé, Montrevault, Cholet, Chemillé, Doué-la-Fontaine, Châteauneuf-sur-Sarthe, Angers, Longué, La Potherie, Segré.

Le Comité de l'Or s'est réuni, sous la présidence de M. le sénateur Bodinier, au siège de la Chambre de Commerce d'Angers et a élaboré le programme d'une série de conférences qui auront lieu à Cheviré-le-Rouge, Brain-sur-l'Authion, Andard, Mouliherne, La Ménitré, Jarzé, Rochefort-sur-Loire, Denée, Saint-Clément-de-la-Place.

Les journaux impriment l'allocution prononcée par le commandant de Grandmaison, député, à Doué-la-Fontaine à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants du pays morts pour la patrie.

Aux Rairies, sous la présidence du maire, M. René Lelong, assisté de MM. le sénateur Fabien Cesbron, Paul Fairé, maire de Cheviré-le-Rouge, du maire de Montigné, de M. Joseph Lelong, a eu lieu une brillante conférence du Comité de l'Or faite par M. Gardot; M. Lennel, président du Comité des Réfugiés du Pas-de-Calais en Maine-et-Loire, en un commentaire précis et émouvant des projections de la section photographique de l'armée, a décrit la vie tragique, qu'il a partagée, des campagnes bombardées et des villes détruites.

Un train de soldats américains est passé en gare d'Angers Saint-Laud, se dirigeant vers Saumur.

La médaille militaire a été conférée : à l'adjudant Jarson Jacques, aux sergents Moyse Eugène (qui a fait 45 prisonniers dont un officier), Couson Clément, Beauvais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Félix; aux caporaux Jérobabel Émile, Birot Célestin; aux soldats Le Du Joseph, Legras Auguste, Claquin Jacques, Ringoat Jean, du 77e d'infanterie.

19 *août*. — Afin d'arrêter la spéculation le Ministre du ravitaillement a pris un arrêté instituant dans tous les centres où il sera reconnu utile un Comité, sorte de Conseil de discipline du commerce, chargé de surveiller sur le marché les prix d'achats et de vente et au besoin de réclamer des poursuites. Ces comités, composés de commerçants ou commerçantes, représentants des consommateurs dont plusieurs appartenant aux organismes ouvriers, seront nommés par le Conseil municipal. Ils pourront à l'occasion constituer des Comités de contrôle et des approvisionnements municipaux.

81 blessés sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud et ont été répartis dans les hôpitaux de la ville.

Sur les murs d'Angers ont été collés, des petits papiers, dits papillons, inspirés par les campagnes du *Bonnet rouge* et du *Pays*.

L'Académie française a couronné d'un prix Montyon *A tire d'ailes*, *carnet de vol d'un aviateur*, du vicomte Renaud de la Frégeolière. L'auteur a été décoré de la croix de guerre, avec une très élogieuse citation.

Dans l'église de la Pommeraye a été célébrée une messe en musique organisée par le Comité franco-belge de l'arrondissement de Cholet, au profit des réfugiés et rapatriés des pays envahis, avec le concours de Mme Falaiseau, Mlle Durand et M. Bleuse. La quête a rapporté 156 fr. 15.

Est inscrit au tableau spécial de la légion d'honneur, pour commandeur, M. Frappier, payeur général de 1re classe, ancien trésorier payeur général de Maine-et-Loire.

La médaille militaire a été conférée au maréchal des logis Blot Louis et au brigadier Buirette Pierre, du 28e dragons aux soldats Raimbault Gaston, du 277e d'infanterie et Boucher Félix, du 77e d'infanterie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ont été cités à l'ordre de la division : le sergent de Quatrebarbes Lancelot, du 26e bataillon de chasseurs à pied, déjà cité à l'ordre de la brigade, le brigadier de la S. R. R. T. de Quatrebarbes Raoul, le sergent Labernardière Raymond, du 6e génie; — à l'ordre du régiment : le caporal Allard Auguste, du 4e de marche de zouaves, le soldat Tétard Alfred, du 277e d'infanterie.

La fourragère a été attribuée à la compagnie 26/2 du 10e génie (capitaine Chanoine), dont le dépôt est à Bouchemaine.

20 *août*. — La deuxième session du Conseil général a été ouverte sous la présidence de M. Grignon, doyen d'âge. Après que l'ancien bureau eut été réélu, M. le président Bodinier, sénateur, et M. le préfet Fabre prirent la parole et dans des discours patriotiques affirmèrent une fois de plus leur confiance dans la victoire finale des alliés. Le Conseil vota ensuite les crédits habituels. Il vota 100 francs pour frais d'imprimés du Comité de Ravitaillement, 1.800 francs pour frais d'entretien d'élèves du département dans les écoles nationales vétérinaires, des subventions de 500 francs au Syndicat d'Initiative de l'Anjou, de 300 francs à la Société industrielle et agricole pour l'organisation de la foire de l'Anjou, de 300 francs à la Société centrale de sauvetage des naufragés, 2.400 francs pour l'entretien des boursiers à l'École nationale d'Arts et Métiers d'Angers. Le préfet fit savoir qu'il n'avait pas reçu de réponse au sujet de la réouverture de cette école, mais qu'il n'y fallait pas compter, l'hôpital de Mongazon devant être affecté aux blessés américains le 15 septembre, ainsi que l'a confirmé M. Bernier, maire d'Angers, qui a fait remarquer qu'une partie de l'École supérieure des garçons allait être rendue à sa destination. M. Bernier, maire d'Angers, a déclaré, en outre, que pour libérer les ateliers de l'École des Arts des travaux de fer, il avait accordé gratuitement un vaste terrain près de Saint-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Serge. Le Conseil a voté encore 500 francs pour la Société industrielle et agricole d'Angers, 8.100 francs pour la Station œnologique et ampélographique d'Angers, 300 francs comme gratification pour belles actions, 25 francs à l'Association fraternelle des employés et ouvriers des chemins de fer français, 25 francs à l'Association amicale des fonctionnaires des chemins de fer, 25 francs à l'Orphelinat des chemins de fer, 300 francs à l'Office du travail d'Angers, 200 francs au Comité de patronage des habitations à bon marché, 8.700 francs pour le relèvement de l'indemnité de cherté de vie aux cantonniers mobilisés.

Le Préfet rappelle aux étrangers qui n'ont pas encore fait leur déclaration qu'ils doivent se présenter à cette fin dans le plus bref délai au commissariat de police à Angers, Cholet et Saumur, à la mairie dans les autres localités.

Il rappelle encore qu'aucun visa de déplacement ne doit être accordé à des étrangers ressortissants des nations ennemies et qui sont en permis de séjour dans le département, sans l'autorisation préalable de l'administration préfectorale.

Un service a été célébré à l'église de la Trinité d'Angers, sous la présidence de Mgr Rumeau, pour le repos de l'âme de Mgr Malsou. Une foule nombreuse remplissait l'église décorée comme le jour de la sépulture.

Un chef de train a été arrêté pour un vol commis entre Angers et Tours.

Sont arrivés au port d'Angers le remorqueur *Ville d'Angers*, avec le chaland nº 4 et *Jean Bart* chargés de charbon pour le 8e groupe charbonnier à Angers, le chaland nº 6 chargé de chanvre pour le Mans, le *Sainte-Anne* chargé de chanvre pour Angers, le chaland nº 7, chargé d'obus pour Angers, le remorqueur *Erdre*, chargé de farine pour Angers. Sont repartis d'Angers le chaland nº 9 chargé de bois pour Nantes, le *Danube* avec du matériel de ponts et le *Leroy-Perrault*, chargé de matériel tous les deux pour Nantes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le texte de l'arrêté relatif à la fabrication et à la vente du chocolat fixe ainsi le prix de vente en tablettes aux consommateurs : bonne qualité courante, tablette de 250 gr., 1 fr. 25; 125 gr., 0 fr. 65; qualité ordinaire, tablette de 250 gr., 1 fr. 15; 125 gr., 0 fr. 60. Les prix seront indiqués rendus apparents au moyen d'une étiquette placée à l'extérieur. Ces conditions de vente sont applicables aux cacaos sucrés, en considération de leur composition. Les chocolats de qualité supérieure seront vendus en paquets de 500 gr.; le prix sera fixé après la ratification du Ministre.

Les journaux impriment la liste des récompenses accordées aux instituteurs et institutrices du département.

Aux termes d'un arrêté de M. le général commandant la 9e région, sont interdites, d'une façon absolue, sur tout le territoire de la 9e région, la vente, dans les débits de boissons, du vin, du cidre et de la bière aux travailleurs agricoles tunisiens, ainsi que la consommation desdites boissons par ces travailleurs.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Anjou mettra en marche tous les jours, à partir des 21 et 22 août, un train entre Beaupréau et La Possonnière et un autre entre La Possonnière et Beaupréau. En outre, les jours de foire de Beaupréau (2e, 4e et 5e vendredis de chaque mois), elle mettra en marche un autre train dans les deux sens.

On a trouvé en Maine, à Angers, le corps d'un soldat du 6e génie, noyé.

Un train de soldats américains est passé en gare d'Angers Saint-Laud. Ces soldats ont dit aller chercher leur artillerie composée de 75 et 155 français, puis, ayant appris les succès de l'armée française à Verdun, ont chanté la « Marseillaise ». Ils ont pris ensuite la direction de Saumur.

Le chaland *Saint-Charles* a quitté le port d'Angers, à vide pour Nantes.

Ont été cités à l'ordre du corps d'armée : le canonnier Denis Paul, directeur de l'usine à gaz de Fontevrault; —

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à l'ordre du régiment : les soldats Hérault Constant, du 67e territorial, Dabin Jules, du 19e d'infanterie.

Le capitaine du Plessis de Grénedan, du 265e d'infanterie, professeur à l'Université catholique d'Angers, plusieurs fois cité à l'ordre du jour de l'armée, a été promu chef de bataillon.

21 *août*. — Le Conseil général, en raison de l'augmentation du prix de journée dans plusieurs hôpitaux, a relevé pour l'assistance médicale les crédits de 213.000 à 224.500 fr. Il vote 2.500 francs pour subvention au laboratoire de Chimie agricole de l'École supérieure d'agriculture d'Angers, 500 francs pour frais de tournées du directeur départemental des services agricoles, 300 francs comme subvention à la Société de protection des engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative. Il fixe la date du 1er décembre comme dernier délai de la déclaration de la récolte des vins, afin de prévenir la fraude pour le mouillage et l'abus de sucrage. Il vote un crédit de 30.000 francs pour l'organisation d'un service public en automobile de Saumur aux environs.

Le Petit Courrier imprime les clauses de la loi Mourier qui fixe les affectations aux unités combattantes des officiers, sous-officiers et soldats dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le génie, l'aéronautique, le service de santé, pour l'Algérie-Tunisie, les missions à l'étranger.

Le préfet du Pas-de-Calais annonce pour le 1er septembre l'adjudication de travaux de fabrication de 1.500 maisons provisoires de 2, 3 et 4 pièces, avec bois fourni par l'administration. Ces travaux seront répartis en trente lots de cinquante maisons chacun.

Le *Journal officiel* publie le texte de la loi concernant la résiliation des baux ruraux par suite de la guerre. Cette loi stipule qu'en cas de décès du preneur d'un bien rural, tué à l'ennemi ou décédé des suites de blessures ou de maladie

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contractée ou aggravée sous les drapeaux, ses héritiers peuvent demander la résiliation du bail.

Désormais, il sera fait rappel de la captivité (sous déduction des sommes perçues par eux-mêmes du gouvernement capteur ou par leur famille à titre de délégation) aux prisonniers évadés ou rapatriés comme grands blessés. La même règle sera appliquée au personnel sanitaire (médecins et infirmiers, gradés ou non.) Les autres prisonniers continueront à recevoir, sous les mêmes déductions, le traitement prévu par la réglementation en vigueur.

La direction des Postes et Télégraphes demande des ouvriers pour les travaux de construction et l'entretien des lignes télégraphiques, dans l'intérieur du département de Maine-et-Loire.

Le sous-secrétariat d'État des fabrications de guerre et en particulier le service des poudres viennent, en présence des promesses d'abondance données par la récolte des fruits, surtout des pommes dont beaucoup seraient perdues, de décider en principe la réquisition à la production (sauf pour les trop minimes rendements) des alcools de fruits et de cidres dans une proportion de 70 %, latitude étant octroyée aux producteurs de vendre au commerce, au cours du moment, les 30 % laissés à leur disposition. D'ores et déjà, pour l'alcool de pommes le prix de réquisition par l'État a été fixé à 180 francs l'hectolitre évalué sur la base de 100 degrés. Des distilleries vont être créées, en vue de cette mise en œuvre, dans les centres producteurs.

En ce qui concerne les sous-produits de la vigne, des mesures analogues seront prises partiellement, sauf pour certains produits d'origine qui échappent à la réquisition.

Sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud 118 réfugiés de la région d'Armentières. Ils ont été logés provisoirement à la caserne du quartier d'Espagne.

A la suite d'un nouvel examen des conditions de la fabrication des semoules et pâtes alimentaires, le Ministre du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ravitaillement a réuni, hier, les représentants des industries intéressées. Après explications, le Ministre a décidé que le prix de revient de la semoule pourrait être ramené de 86 fr. à 77 francs et que l'écart de fabrication pour les fabricants de pâtes pourrait être abaissé de 58 francs à 50 francs pour les qualités en caisses. En conséquence le Ministre va fixer les prix à : 118 francs pour le quintal en vrac à l'usine; 133 francs pour le quintal en caisse, gare départ; 158 francs pour le quintal en paquets de 500 grammes gare départ; 163 francs pour le quintal en paquets de 250 grammes gare départ. Ces nouveaux prix s'entendent pour les pâtes qui seront fabriquées lorsque les usines commenceront à recevoir les blés de la nouvelle récolte, vers le 15 septembre.

La médaille militaire a été conférée au soldat Gaudicheau René, du 224e d'infanterie; au maître pointeur Gâté, du 33e d'artillerie, et au sapeur-mineur Lengrone, du 6e génie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le soldat Mabileau Ernest, déjà cité à l'ordre de la brigade, le soldat Gaudicheau René, du 224e d'infanterie; — à l'ordre de l'armée : le maréchal des logis Paris Marcel, pilote à l'escadrille N. 65; — à l'ordre du régiment : le sergent Loitière Henri, du 335e d'infanterie.

22 *août*. — Le Conseil général vote 1.800 francs pour couvrir les frais de confection des cartes de consommation d'essence. Il émet le vœu que, pour remplacer l'obligation d'aller chercher chez le percepteur une carte et de verser 2 francs pour les produits chimiques, le prix des produits, dont les droguistes et les pharmaciens ont besoin soit augmenté de quelques centimes. Le Conseil adopte un vœu de sympathie à l'égard des populations des régions envahies. Il vote 4.250 francs pour le laboratoire de bactériologie, 100 francs pour la répression des fraudes, 5.000 francs pour l'École de médecine et de pharmacie, 200 francs pour la Société de patronage des condamnés libérés, 500 francs à ajouter à la

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

somme de 9.740 fr. 28 disponible pour l'entretien des monuments historiques, 5.000 francs pour l'acquisition du château de Montsoreau, dont l'achat est décidé en principe, 134 francs à la Société d'assurance pour les bestiaux de Saint-Jean de la Croix, 300 francs pour les bibliothèques administratives, une bourse de 1.000 francs au jeune Trouvelot, lauréat de l'École nationale des Beaux-Arts, 1.500 francs comme subvention aux sociétés de secours mutuels, 800 francs à la Société des cantonniers du service vicinal pour accroître son fonds de retraites, 1.000 francs pour l'Orphelinat des Sociétés de secours mutuels. Le Conseil émet le vœu que la pêche à l'anguille soit autorisée pendant toute l'année et que la période de l'interdiction de la pêche soit abrogée pour 1918. Il proteste contre la suppression du bureau d'enregistrement du Louroux-Béconnais. Une taxe de 8 francs est votée sur les chiens de première catégorie et une autre de 1 fr. 50 sur ceux de la deuxième catégorie. Le Conseil vote 1.630 francs pour l'achèvement du fronton et l'entretien du Palais de justice d'Angers.

Le Ministre de l'agriculture fait savoir que la poudre mise à sa disposition par le Ministère des munitions pour les chasseurs sera très suffisante et que ceux-ci ne manqueront pas de cartouches.

L'itinéraire d'achat du dépôt de remonte d'Angers est ainsi établi pour le mois de septembre: Baugé, Saint-Père-en-Retz, Cholet, Le Pellerin, Châteauneuf-sur-Sarthe, Angers, Saumur, Saint-Étienne-de-Montluc, Nort-sur-Erdre, Savenay, Machecoul, Montoire-de-Bretagne.

Les 77e, 32e et 66e d'infanterie, qui comptent beaucoup d'Angevins dans leurs rangs, les compagnies 1/2 (capitaine Dambourges) et 1/3 (capitaine Pigouche) du 3e génie, dont le dépôt est aux Ponts-de-Cé, viennent de recevoir la fourragère.

L'*Ouest*, sous la signature de M. Victor Boret, député, imprime un article intitulé « Le pain et la panacée gouver-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nementale », duquel nous croyons devoir reproduire ces lignes :

« Recherchant le moyen de procurer du pain à la population, M. le Ministre du ravitaillement a cru que la panacée lui serait offerte par un groupement de professionnels où les spéculateurs et les théoriciens du métier dépassent en nombre les praticiens. Aussi les décisions gouvernementales, accueillies avec une réelle froideur et une indiscutable méfiance par le public, soulèvent une très légitime émotion chez tous les intéressés, depuis les marchands de grains, les courtiers, les meuniers et les boulangers jusqu'à l'immense masse des consommateurs. La complication des mesures prises enlève, il faut le dire, toute confiance dans l'efficacité de leur application. L'organisation des achats, telle que la conçoit M. Viollette, est de nature à provoquer de multiples conflits entre les marchands. Pourtant, il eût été — et il est encore — facile d'utiliser leurs services sans concéder à quelques-uns des privilèges démesurément avantageux. Espérons que M. Viollette, qui n'est pas entêté, voudra bien, après avoir « réellement » consulté les spécialistes de grande et de petite taille, reviser son décret pour qu'il soit applicable. Quant à celui qui institue le carnet de pain, il est conçu de telle sorte que son premier effet, à l'encontre du but projeté, sera de développer la consommation du pain. La nouvelle intention de M. Viollette est, évidemment, excellente, mais les meilleures intentions ont souvent le pire destin. Il n'est pas douteux, en effet, que le fait de fixer à chacun un minimum déterminé de pain incitera le consommateur à prendre ce minimum, même s'il ne doit pas l'utiliser. »

Au Cirque-Théâtre d'Angers, représentation donnée par la troupe du Concert Mayol dans « la Grande Revue de chez Mayol » avec le comique Pélissier et la troupe anglaise les Tylly's Girls et la danseuse La Païva devant une salle archi-comble.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le chef de bataillon Pauly Maurice, du 342e d'infanterie, le capitaine de Blois Jean, du 93e d'infanterie, le capitaine Freyler, du 146e d'infanterie, le sous-lieutenant d'artillerie Hervouet de la Robrie; — à l'ordre de la division : le lieutenant de la Brunetière, du 1er régiment léger; le canonnier Lardeux Paul, du 20e d'artillerie, déjà cité à l'ordre du régiment.

23 *août*. — Le Conseil général formule un vœu de protestation contre la réquisition des foins. Une discussion s'engage à ce sujet, dans laquelle M. Laurent Bougère s'élève contre la formation du Comité d'action économique. Le Conseil suspend la séance et se réunit en séance plénière publique pour entendre l'Intendant général, amené par M. Laurent Bougère. Le Conseil donne un avis favorable à l'élévation du prix de la journée des malades indigents dans les hôpitaux de Montjean, Chalonnes, Brissac, Saumur, Saint-Nicolas d'Angers, Saint-Martin de Beaupréau et La Pommeraye.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir qu'un décret du 10 août, inséré au *Journal officiel* du 21 août, prohibe à dater du 21 août 1917 la sortie ainsi que la réexportation, en suite d'entrepôts, de dépôt, de transit et de transbordement, des drilles de toute espèce.

Le Maire d'Angers informe les contribuables que les déclarations de mutations foncières pour 1918 seront reçues à la mairie (bureau du cadastre) par les contrôleurs des contributions directes le mardi 28 et le mercredi 29 août.

L'hôpital nº 58 (Mongazon) devant être mis le 15 septembre à la disposition des Américains, le médecin principal Job, sous-directeur du service de santé, visite les différentes formations sanitaires de la ville afin d'y installer les services actuellement établis à cet hôpital. Différentes solutions ont été envisagées à l'hôpital auxiliaire 102, à l'hôpi-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tal 11 et à l'hôpital 6 (Arts et Métiers), mais aucune décision n'a encore été prise, car il faut tenir compte également des nécessités des établissements d'instruction. Il se pourrait également qu'un important service soit organisé à l'Institut catholique dont les locaux sont déjà aménagés à cet effet.

L'Académie française vient d'attribuer un prix Juteau-Duvigneaux à l'abbé Sauvé, ancien directeur de Séminaire pour son volume « Le prêtre intime ».

Un train de soldats américains avec des chevaux est passé en gare d'Angers Saint-Laud.

Sont arrivés à la gare d'Angers Saint-Laud, où ils ont été reçus par M. Stirn, secrétaire général de la Préfecture, 143 réfugiés venant d'Armentières, Chapelle d'Armentières Nieppe, Pont de Nieppe, Nieuport, Hazebrouck. Ils ont été conduits à l'ancien séminaire, après avoir été ravitaillés en boissons chaudes par l'infirmerie de la gare.

Les 118 réfugiés arrivés hier à Angers et provenant d'Armentières, la Chapelle d'Armentières et Houplines, logés au quartier d'Espagne, ont, par les soins du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, été ainsi répartis dans les communes du département : 8 à Botz, 4 à Saint-Quentin en Mauges, 10 à la Poitevinière, 10 à Liré, 5 à Bouzillé, 1 à Baugé, 2 à Varennes-sur-Loire, 6 à Baugé, 6 à Martigné-Briand, 7 à Saint-Christophe-du-Bois, 8 à Montigné-sur-Moine, 40 à Cholet, 9 à Angers; 1 est parti pour le département de l'Eure.

Le Comité de l'Or vient de publier un compte-rendu de son assemblée générale du 7 juillet et des rapports de MM. Barbin et Charier.

A l'occasion de l'ouverture de la chasse le Ministre a fait savoir qu'il ne devrait pas être servi de gibier les jours sans viande.

Un lecteur du *Journal de Maine-et-Loire* se plaint que la Société d'assainissement se déclare dans l'impossibilité de vider à Angers les fosses d'aisances.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sont nommés répartiteurs des céréales en Maine-et-Loire : MM. Saudreau frères, marchands de grains à Cholet, Jouffray, marchand de grains à Chalonnes-sur-Loire, Lecoq, marchand de grains à Angers.

La *Semaine religieuse* imprime une lettre de Mgr Rumeau aux ecclésiastiques de son diocèse qui sont mobilisés, à l'occasion du 3e anniversaire de la déclaration de guerre; les lettres échangées entre Mgr Rumeau et les membres catholiques du Conseil général au sujet de prières solennelles pour la France et pour nos armées qui seront faites à la Cathédrale le dimanche 26 et le texte de la formule de Consécration au Sacré-Cœur de Jésus qui y sera lue par le Président du Conseil général; — l'annonce de journées de prières pour la France, le 8 septembre à Notre-Dame du Marillais; Notre-Dame des Gardes, à l'église du Puy-Notre Dame, à Notre-Dame de Béhuard, à Saint-Joseph du Chêne (29 août); — le récit d'une visite de Mgr Rumeau à la colonie de vacances de la Haye-aux-Bonshommes; — un récit du Jubilé de la R. M. Saint-Euphrosine, supérieure de la Communauté de Saint-Charles; un récit de l'abbé Giraudeau, vicaire à Feneu, brancardier au 125e d'infanterie, intitulé « On monte à la tranchée ce soir »; — la note adressée par le pape Benoît XV aux puissances belligérantes en faveur de la paix.

Ont été cités à l'ordre du régiment : l'adjudant de bataillon de la Villebiot René, du 335e d'infanterie, le caporal-fourrier Ménard Lucien, du 335e d'infanterie, instituteur à l'école des Récollets de Saumur.

Le Conseil municipal de Saumur décide l'établissement de 11 lampes électriques de 100 bougies dans les différents quartiers de la ville; le courant étant payé 0 fr. 08 l'hecto-watt, la dépense horaire d'éclairage sera d'environ 1 fr. 15 pour les 11 lampes. Il vote une subvention de 3.000 francs à la Compagnie des tramways de Saumur, vu l'insuffisance actuelle de ses recettes. Il vote une somme de 500 francs

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour réparation à la toiture de l'église de Nantilly et décide de demander au Conseil général de parfaire la somme de 6.050 francs, montant du devis établi pour ces réparations.

Une mission américaine est venue visiter l'École et le quartier de cavalerie de Saumur en vue probablement de l'installation d'un corps de troupes américaines.

24 *août*. — Au Conseil général M. Laurent Bougère fait observer, ce que confirme le Préfet, que le sous-comité d'action économique ne comporte qu'un membre du Conseil général, son président. — Le Conseil vote aux Chambres de commerce du département une somme de 100 francs pour instituer un prix du Conseil général pour les apprentis, 120 francs pour indemnité de vie chère à M. Grimault, employé de l'Inspection académique, 1.200 francs pour l'Orphelinat Saint-Joseph de Saumur, 2.000 francs pour l'Orphelinat des Plaines Pouillé, 2.000 francs pour l'Orphelinat des Trinottières, 1.500 francs pour la maison du Bon-Pasteur de Saint-Hilaire-Saint-Florent, 1.000 francs pour l'entretien des bourses aux écoles professionnelles communales et agricoles et accorde une bourse à Royer Charles. — Il vote 12.000 francs pour les Caisses départementales des retraites. — Une délégation est nommée pour visiter les régions dévastées par l'ennemi; elle sera composée de MM. de la Bretesche, de Fougerolle, Chollet et de la Guillonnière, qui feront le voyage à leurs frais vers le 15 octobre. Le Préfet lit le communiqué officiel de 3 heures et une lettre du front provenant d'un officier. Le Conseil applaudit au succès des troupes françaises.

Le Conseil vote comme subvention au Foyer-Asile et à l'Infirmerie de la gare Saint-Laud 1.000 francs sur les crédits de 1917 et 1.000 francs pour 1918.

A propos des crédits pour les fournitures d'imprimés, le Conseil s'élève contre l'abus des paperasseries et rejette

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une demande de crédit de 2.565 fr. 45 pour fournitures d'imprimés nécessités par l'état de guerre et prescrits par les récentes lois et décrets, notamment les nombreux arrêtés. Le Conseil refuse, après le Conseil municipal de Cholet, de payer l'abonnement au téléphone de la sous-préfecture de cette ville. A l'unanimité sont renommés membres de la Commission départementale MM. de la Guillonnière, du Bouchet, Geoffroy d'Andigné, de la Bretesche et Jean d'Andigné. — Le Conseil émet un vœu demandant que soit ajourné le recensement quinquennal de la population. Il vote un crédit de 1.700 francs pour la vulgarisation dans les écoles de l'ouvrage de M. André Godard sur *Les Oiseaux nécessaires à l'agriculture.* Le Conseil approuve différents vœux présentés par plusieurs municipalités demandant des modifications à l'horaire des trains. Il émet le vœu qu'il soit attribué du charbon à la Compagnie des chemins de fer de l'Anjou afin qu'elle puisse rétablir les trains qu'elle a dû supprimer.

A partir du 27 août commencera à la Mairie d'Angers la distribution des nouvelles cartes de sucre et des cartes d'essence. Des questionnaires détaillés seront remis aux familles pour faciliter l'établissement des cartes de charbon.

Les mobilisés des usines ne seront pas dispensés du permis de chasse.

Un arrêté établit que le remboursement de la ristourne autorisée par l'article 8 du décret du 13 juillet 1917 s'effectuera au moyen d'un décompte établi par chaque boulanger tous les quinze jours et payé sur la quantité de farine utilisée pendant la quinzaine écoulée et la fabrication du pain de consommation courante. Les boulangers devront faire dans les vingt-quatre heures de la réception à la recette buraliste de leur commune la déclaration des quantités de farine reçues et mentionner sur leur bordereau de quinzaine les quantitées qui auront fait l'objet d'une déclaration. — Le décompte prévu à l'article 1er sera remis ou trans-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mis par les boulangers au chef du service des contributions indirectes dans la circonscription duquel ils se trouvent. Ils y joindront, soit les récépissés de chemin de fer, lettres de voitures ou connaissements ayant accompagné les chargements, soit, dans le cas de livraisons effectuées par les voitures du meunier ou d'un camionneur, les bulletins de camionnage et dans tous les cas, les factures des meuniers. Les agents des contributions indirectes s'assureront de la corrélation entre le décompte et les pièces à l'appui; ils communiqueront, s'il y a lieu, les factures aux agents chargés du contrôle de la meunerie au lieu d'origine des farines qui les leur renverront après avoir certifiées conformes aux sorties inscrites aux registres des meuniers.

Les agents des contributions indirectes pourront toutes les fois qu'ils le jugeront à propos se faire représenter les quantités de farine reçues, les quantités existant en magasin ainsi que le registre de boulangerie sur lequel doivent être mentionnées la nature des pains fabriqués et les ventes de farine faites au détail.

M. Boulvert, minotier à Angers, est nommé contrôleur des moulins en Maine-et-Loire.

Aux termes de nouvelles instructions du Ministre de la justice il est établi que les préfets doivent inviter les maires des différentes communes de leurs départements respectifs chargés d'opérer la transcription des actes de décès sur les registres de l'état-civil à prévenir les familles intéressées de l'accomplissement de cette formalité. Les maires ont été avisés, en outre, que lorsqu'ils ne connaîtront pas l'adresse exacte de la famille du militaire décédé, ils devront envoyer l'avis de transcription au dépôt du corps de troupe auquel appartenait le défunt; ce dépôt se chargera de le transmettre aux familles intéressées.

Les 143 réfugiés arrivés hier à Angers et qui ont été logés dans l'ancien séminaire d'Angers ont été répartis ainsi par le Syndicat d'Initiative de l'Anjou : 7 à Angers,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

23 à Beaufort-en-Vallée, 7 à Cholet, 11 à La Chaussaire, 5 à Chemillé, 6 au Fuilet, 3 aux Gardes, 10 à Landemont, 5 à Montrevault, 4 à La Renaudière, 7 à Saint-Laurent des Autels, 5 à Saint-Crespin, 6 à Saint-Léger-sous-Cholet, 8 à Saint-Rémy-en-Mauges, 8 à Roussay, 5 à La Séguinière, 6 à Trémentines, 11 au May-sur-Èvre; 10 ont quitté le département.

Sont passés en gare d'Angers Saint-Laud 102 prisonniers allemands venant de Tours allant à Chantenay.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le maréchal des logis Paris Marcel, de l'escadrille N. 5 (2e citation); — à l'ordre du corps d'armée : le sous-lieutenant Gousset Edmond, du 6e génie, déjà cité à l'ordre du jour de l'armée et décoré de la légion d'honneur; — à l'ordre du régiment : le soldat Reveau, du 52e territorial.

La médaille militaire a été conférée aux soldats Gaidineau René, du 224e d'infanterie, et Grelliers Albert, du 327e d'infanterie.

A Saumur, à l'École de cavalerie, sont arrivés les élèves-aspirants qui y travailleront plusieurs mois pour acquérir la science militaire qui fera d'eux plus tard des officiers.

25 *août*. — Le Conseil général, par suite de la hausse des farines, vote une somme de 14.400 francs à l'asile d'aliénés de Sainte-Gemmes et demande que cet établissement bénéficie de la ristourne accordée aux boulangers. Un vœu à transmettre au Ministre est voté, demandant que la ristourne soit appliquée aux établissements hospitaliers qui achètent leur farine et fabriquent leur pain. — Les subventions suivantes sont votées : 500 francs à la Société des amis des arts, 200 francs à la Société des lettres, sciences et arts du Saumurois, 200 francs à la Société des sciences, lettres et beaux-arts de Cholet, 500 francs à la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 4.000 francs aux élèves de l'École des beaux-arts, 100 francs pour l'envoi des

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tableaux des boursiers du département à ladite école, 800 francs pour la Goutte de lait d'Angers. — Le Conseil fixe la fermeture de la chasse au premier dimanche de décembre pour la caille, la perdrix, au premier dimanche de janvier pour le lièvre et l'ensemble de la chasse, au 15 avril pour le gibier d'eau. Il demande au préfet d'autoriser largement, par n'importe quel moyen, la chasse aux animaux nuisibles, tels que les lapins, en tous temps.

Il émet des vœux en faveur de la distillation des fruits, pour favoriser le transport des pommes, à l'effet qu'un représentant de l'agriculture fasse partie de l'Office départemental pour le marché des céréales, pour que la fabrication des engrais chimiques soit poussée activement, que les sursis agricoles soient accordés en plus grand nombre en vue des récoltes d'automne. M. de Jumilly demande que des permissions agricoles soient accordées aux cultivateurs de chanvre. Le Préfet fait savoir à ce sujet que le Ministre de l'agriculture doit intervenir auprès du Ministre de la guerre pour les mesures à prendre. — Le Conseil appuie un vœu de l'Union des viticulteurs de Maine-et-Loire pour la suppression pendant l'année de réquisitions de vin dans le département. Il approuve un autre vœu contre le principe même des réquisitions. — Le Conseil vote 500 francs pour l'Œuvre des crèches d'Angers, 500 francs pour la section angevine de l'Union fraternelle des blessés de la grande guerre, 1.500 francs pour les comités de protection des réfugiés, 3.000 francs pour les petites sœurs des pauvres d'Angers, 500 francs pour l'Union des femmes de France, 6.000 francs pour les divers comités de secours aux blessés militaires du département, 10.000 francs pour l'Œuvre des militaires tuberculeux, 10.000 francs pour l'Œuvre de l'adoption des orphelins de la guerre, 20.000 francs pour le Comité de secours aux victimes de la guerre.

Le Ministre de la guerre vient de décider que les militaires du service auxiliaire des classes 1902 et 1903 n'entreraient

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus à l'avenir dans la composition des détachements dirigés sur les armées. Mais, en raison de la situation des effectifs, le renvoi à l'intérieur des auxiliaires de ces mêmes classes qui se trouvent actuellement dans les formations et services des armées ne peut être envisagé pour le moment.

Un arrêté du Préfet fait savoir aux propriétaires, fermiers ou métayers récoltant du vin qu'ils doivent faire à la mairie de leur commune leur déclaration de récolte avant le 1er décembre. Les personnes recevant des moûts et des vendanges fraîches devront en faire la déclaration à la mairie dans les trois jours de leur réception.

Les directeurs d'usines ou d'autres établissements, les employeurs de toutes sortes sont informés qu'ils ne doivent pas, sous peine de poursuites judiciaires, embaucher un Français mobilisable par son âge sans s'assurer de sa situation militaire.

Les journaux publient la nomenclature des rues d'Angers (lettre A) dont les habitants pourront retirer le 27 août, à l'hôtel de ville d'Angers, leurs cartes de sucre.

La Compagnie des Chemins de fer d'Orléans accordera une réduction de 50 % aux ouvriers agricoles du Morbihan et du Finistère se rendant en Maine-et-Loire pour participer aux vendanges.

Sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud cent trente-et-un blessés qui ont été répartis entre les hôpitaux de la ville.

A l'église Saint-Joseph d'Angers ont eu lieu les obsèques de M. Bouvier Casimir, ancien juge au tribunal de commerce. Un très grand nombre de personnes y assistaient. Le deuil était conduit par MM. Louis Bouvier, Blachère et les membres des familles Gourdon, Renault, Delabarre, Villet et Desmonts. Tenaient les cordons du poêle : MM. Bunoust, président du tribunal de commerce, Lireux, juge au tribunal de Commerce, Clémot, agent de change, Morin, Rouault et Bailly.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un déserteur, en prévention de Conseil de guerre, s'étant évadé des locaux disciplinaires du quartier Espagne et qui s'était enfui grâce à une automobile, a été arrêté à Pellouailles par un sous-officier du 9e génie qui, avec quatre autres sapeurs, lui avait donné la chasse monté dans une autre automobile.

Le tribunal correctionnel d'Angers a condamné à 50 francs d'amende trois laitiers de Chalonnes-sur-Loire qui avaient additionné leur lait de 10, 12 et 22 % d'eau.

Sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud quatre-vingt cinq blessés qu' ont été répartis dans les hôpitaux de la ville.

Le chaland nº 10, divers autres et le *Jean-Bart*, ont quitté le port d'Angers se dirigeant sur Nantes.

Le *Petit Courrier* reproduit un article de M. Louis Mignot sur la situation du vignoble en Anjou, extrait de la *Revue de Viticulture*.

Vient de paraître à Angers, le premier numéro de l'*Ouest illustré*, journal satirique hebdomadaire avec dessins, entre autres de L. et G. d'Hampol. Il contient les portraits de MM. Klotz, président de la Commission du budget; de P. Aubert, sculpteur; de Isnardon professeur au Conservatoire et une silhouette de Me Mahier, avocat.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Béranger Marcel, du 12e chasseurs; — à l'ordre du corps d'armée : le capitaine Chouteau René, du 77e d'infanterie (5e citation).

Les travaux pour la mise en exploitation de la mine de charbon de Saint-Aubin-de-Luigné sont poussés très activement et l'extraction commencera très prochainement.

A Cholet, le sous-préfet a versé au profit des blessés soignés dans les hôpitaux de la place la somme de 85 francs, reliquat de la répartition de la 4e campagne de chandails non réclamée par les ouvrières à la date du 15 août dernier.

Sont arrivés en gare de Saumur, venant de la zone des armées, quatre-vingt neuf blessés, dont quinze Allemands,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui ont été répartis dans les formations sanitaires de la ville.

Le détachement des jeunes de la classe 1918 du 135e d'infanterie, cantonné à Loudun, a, sous la présidence du colonel Bouton, célébré la fête du régiment par un match de foot-ball avec une équipe du 77e venue de Montreuil-Bellay, des exercices de gymnastique, de lancement de grenades et de combat à la baïonnette, sur le champ de manœuvre près la gare. Dans l'après-midi a été donnée une matinée récréative très réussie pendant laquelle la chorale militaire a chanté, avec une rare perfection, le *Chant du Départ*, une chanson de marche et la *Marseillaise*; une brillante partie de concert et deux saynètes de Courteline, « le Client sérieux » et « le Gendarme est sans pitié », ont été très applaudies. Le lieutenant Brouard fut l'organisateur de cette séance amusante et patriotique.

26 *août*. — A la cathédrale a eu lieu la solennité annoncée à l'occasion des prières pour la France demandées par le Conseil général. Le chanoine Pessard, curé de la cathédrale, a chanté la messe, à laquelle assistaient Mgr Pasquier, recteur de l'Université catholique, le chapitre, les curés des paroisses d'Angers, des membres du Parlement, de nombreux conseillers généraux et une grande affluence de fidèles. Après l'Évangile, Mgr Rumeau est monté en chaire et a félicité les membres du Conseil général et du Parlement promoteurs de cette imposante cérémonie, puis a commenté éloquemment le livre des *Macchabées* et rappelé qu'à l'heure des angoisses patriotiques et des hétacombes qui, hélas ! se multiplient, la foi et la prière sont les auxiliaires nécessaires de nos héroïques combattants. Après la messe, la Maîtrise a chanté le *Libera* et Mgr l'Évêque a donné l'absoute aux morts de la guerre. MM. Bodinier, Fabien Cesbron, le duc de Blacas et de la Guillonnière tenaient les coins du drap mortuaire. Au cours du salut, M. le sénateur

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bodinier, président du Conseil général, a lu la consécration au Sacré-Cœur et la bénédiction du Saint-Sacrement a clôturé cette impressionnante cérémonie.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime les rapports au Conseil général de M. de Fougerolles au sujet du Foyer-Asile de la gare d'Angers-Saint-Laud et de M. de la Bourdonnaye, demandant une souscription pour le livre de notre distingué collaborateur M. André Godard, *Les Oiseaux nécessaires à l'agriculture.*

La première liste de souscription en Maine-et-Loire à « la Part du combattant » et à « la Caisse des Primes militaires » s'élève à 425 francs.

Un arrêté du Préfet établit que le sucrage des vendanges ne pourra avoir lieu dans le département que du 22 septembre au 25 novembre.

La date du passage dans la réserve de l'armée active des hommes appartenant à la classe de 1914, appelés sous les drapeaux dans les derniers jours d'août et dans les premiers jours de septembre 1914 est fixée uniformément au 1er septembre 1917. — La date de passage dans la réserve de l'armée active des hommes de la classe 1915 qui ont été convoqués le 14 septembre 1914, est fixée au 15 octobre 1917. — Tous les jeunes gens appelés sous les drapeaux depuis la mobilisation, après un ou plusieurs ajournements, passeront dans la réserve de l'armée active en même temps que la classe avec laquelle ils auraient été incorporés s'ils n'avaient été ajournés qu'une seule fois. — En raison de l'appel sous les drapeaux en 1914 des deux classes de 1914 et de 1915, les jeunes gens qui ont contracté un engagement volontaire au cours de cette année seront affectés à l'une ou l'autre des deux classes désignées ci-dessus, dans les conditions ci-après : les jeunes gens, engagés volontaires entre le 1er janvier 1914 et le 14 décembre 1914 inclus, suivront le sort de la classe de 1914., ceux engagés entre le 15 décembre 1914, (date de l'appel de la classe de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1915) et le 31 décembre 1914 suivront le sort de la classe 1915. — Pendant les années 1915, 1916 et 1917, une seule classe de l'armée active ayant été incorporée, les jeunes gens engagés volontaires au cours de ces années, suivront le sort de la classe incorporée dans l'année de leur engagement.

Nous apprenons la mort, au champ d'honneur, du lieutenant Mathieu Georges, du 4e génie, ingénieur à la Société des Mines de fer de Segré.

La médaille militaire a été conférée au sergent Bouvet Alexandre, du 135e d'infanterie.

Ont été cités à l'ordre de la brigade : le soldat Clauvier Pierre, du 77e d'infanterie; le caporal Mercereau Eugène, les soldats Mollard Paul, Reversy Eugène, Menet Alexandre, du 71e territorial; — à l'ordre du régiment : le sergent Landron, les soldats Bretonnière Louis, Vielle Louis, Joubert Alphonse, Gaudin Georges, Cerisier Pierre, Lindé Louis, Fléchet Georges, Mercier Auguste, Daburon Germain, du 71e territorial.

27 *août*. — A Angers, dans la soirée, une violente tempête, accompagnée de fortes bourrasques, s'est abattue sur notre ville et s'est prolongée pendant une partie de la nuit. C'est un temps déplorable pour toutes les récoltes. Au cours de l'ouragan, vers minuit, de nombreuses ardoises arrachées des toits sont tombées dans les rues. Des volets ont été brisés dans le quartier de la gare Saint-Laud. Ceux de la poissonnerie de la maison Bottin et Chaud, rue de la Roë, se détachant, brisèrent une grande glace dont les débris jonchent le sol. De nombreuses pancartes et des attributs commerciaux ont été emportés par le vent.

Les journaux publient la liste des rues (lettres B et C) dont les habitants doivent se présenter à la mairie d'Angers pour retirer les carnets de consommation de sucre le 29 août.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le correspondant du *Temps* à la bataille de Verdun dit que les 42e et 165e divisions, sous les ordres du général Passaga, ont eu raison des innombrables mitrailleuses et de l'artillerie de tranchée ennemies, fait mille cinq cents prisonniers et pris un butin considérable.

Sont arrivés en gare d'Angers Saint-Laud cent trente-six blessés venant de la zone des armées qui ont été répartis dans les différents hôpitaux de la ville, après ravitaillement en grands repas par l'ambulance de la gare.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir que deux décrets, en date du 24 août 1917, insérés au *Journal officiel* des 25 et 26 août, prohibent, à dater de leur promulgation, la sortie ainsi que la réexportation en suite d'entrepôt, de dépôt de transit, de transbordement et d'admission, des produits suivants : 1° arbres, arbustes et tous autres produits de pépinières; 2° cidres en fûts et en bouteilles.

Le lot principal de la grande tombola « Pour nos prisonniers en Allemagne », qui devait être une villa d'environ 20.000 francs, sera remplacé par un bon de la Défense nationale d'une valeur de 20.000, francs rapportant annuellement 1.000 francs.

M. R. Richou, vice-consul d'Angleterre à Angers, appelle l'attention des sujets britanniques sur les prescriptions de la loi française du 3 juillet. Cette loi spécifie, pour la durée de la guerre, que les personnes pouvant revendiquer une nationalité étrangère, nées en France et y domiciliées, doivent exercer leur droit de répudiation de citoyen français dans l'année suivant celle où elles atteignent l'âge de dix-huit ans, ou dans les trois mois de la date de la loi, si elles ont déjà dépassé cet âge et n'ont pas accompli leur vingt-deuxième année.

Le Préfet fait savoir aux maires qu'une permission de 20 jours sera accordée : 1° aux R. A. T. du service auxiliaire; 2° aux ajournés et exemptés des classes 1913 à 1917 reconnus aptes au service armé, exerçant une profession

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

viticole. Cette permission est de droit. Toutefois, en ce qui concerne les hommes affectés dans les usines de guerre, ce droit pourra être limité par l'indispensabilité d'un spécialiste. Les permissions seront, autant que possible, attribuées entre le 20 septembre et le 15 octobre, date fixée pour le département de Maine-et-Loire. — Dans la limite compatible avec les nécessités du service, des permissions seront accordées aux autres viticulteurs présents sous les drapeaux, à l'exception des hommes à l'instruction, des hommes à l'entraînement et des militaires en service aux armées. — Les tonneliers présents sous les drapeaux, à l'exception de ceux au service des armées et de ceux employés par le service de l'Intendance, pourront obtenir une permission de trente jours, autant que possible à la date demandée par les intéressés; ceux employés par le service de l'Intendance pourront en obtenir dans les limites du nombre et de la durée fixés par leurs chefs de service, suivant les nécessités du moment. — Il est rappelé aux maires qu'ils doivent adresser les certificats professionnels aux intéressés ou à leurs chefs de corps directement, sans passer par la préfecture. Pendant la durée des vendanges, les viticulteurs pourront obtenir, dans les mêmes conditions que les cultivateurs, le prêt de chevaux qui se trouveraient disponibles dans les dépôts.

Les souscriptions à la Caisse des Primes militaires s'élève à 1.095 francs.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime les vœux émis par la Fédération des Syndicats agricoles de Maine-et-Loire et le rapport les concernant, fait par M. de Fougerolles au Conseil général.

A été nommé chevalier de la légion d'honneur : l'enseigne de vaisseau de 1re classe, aux fusiliers marins de Lille, de Loture Robert.

Ont été cités à l'ordre du jour de l'armée : le sous-lieutenant Gendron Christian, du 117e d'infanterie; — à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ordre de la division : le lieutenant Joubert Charles, du 8e d'artillerie, déjà cité à l'ordre de la brigade; le sapeur Gauthier Émile, du 10e génie; — à l'ordre du régiment : le brigadier de Fresnay André, du 30e dragons; le capitaine Rendu Émeric, du 113e d'infanterie.

Sont arrivés en gare de Saumur 68 blessés qui ont été répartis dans les formations sanitaires de la ville.

Les Chambres syndicales des ouvriers chapeletiers, bijoutiers, de la bonneterie et parties similaires, de Saumur, décident de présenter, pour être appliquées fin septembre, les revendications suivantes :

1° Les militaires permissionnaires devront bénéficier d'un salaire et d'un pourcentage égal aux autres ouvriers; 2° faire une meilleure application des clauses contenues dans le procès-verbal de conciliation; 3° payer les journées de grève des ouvriers et ouvrières n'étant pas responsables de celle-ci; 4° faire l'application de la semaine anglaise : soixante heures payées par semaine; 5° une augmentation journalière de 2 francs pour les hommes, 1 fr. 50 pour les femmes, 1 franc pour les apprentis au-dessous de 16 ans; 6° pour les maisons autres que la maison Balme : section des des frappeurs et estampeurs, frappeurs proprement dits, 0 fr. 80 l'heure; estampeurs, balanciers et moutonniers, 1 franc l'heure (prix de Paris, 1 fr. 25 et 1 fr. 50 l'heure); 7° pour les autres catégories de travailleurs, chapeletiers, manœuvres, ouvrières en bonneterie, se conformer aux revendications précitées à l'article premier (revendications nouvelles); 8° les ouvrières en bonneterie réclament, en outre l'application de la semaine anglaise; 9° les travailleurs de tous les ateliers demandent que la paie soit faite le samedi de chaque semaine.

28 *août*. — Le Conseil général émet un vœu pour la mise en sursis du professeur d'agriculture Moreau, directeur de la Station œnologique. Il donne délégation à la Commission

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

départementale pour procéder à la réorganisation du service de désinfection. A l'unanimité il vote le vœu suivant rendant hommage aux défenseurs de Verdun : « Le Conseil général, s'associant à l hommage rendu par le gouvernement au généralissime et aux troupes, dont le magnifique élan vient de briser tous les obstacles en enlevant à l'ennemi des positions fortifiées d'une façon formidable, adresse aux soldats héroïques qui ont défendu et sauvé Verdun l'expression de son admiration et de sa reconnaissance. » — Il vote des indemnités aux agents voyers et 1.090 francs pour indemnité de cherté de vie aux employés temporaires, approuve la demande d'indemnité de vie chère, de charge de famille, pour le personnel des chemins de fer de l'Anjou, et fixe à 2 fr. 50 par jour de huit heures le taux de la journée de prestations. — Lecture est donnée d'un rapport du Préfet sur l'exploitation des mines de charbon de Rochefort-sur-Loire et d'un rapport sur le service spécial de la Loire. — Le Conseil adopte les conclusions d'un vœu du Conseil municipal de Rochefort-sur-Loire relatif à la protestation des propriétaires et fermiers de la vallée et vote 600 francs pour secours à des anciens cantonniers ou à leurs veuves. Il décide qu'une note sera envoyée à la presse indiquant les droits de chacun pour distiller les fruits.

Le *Journal de Maine-et-Loire* imprime le vœu émis par l'Union des Viticulteurs au Conseil général.

Les journaux donnent la liste des rues (lettres C et D) dont les habitants pourront retirer les cartes de sucre à la mairie d'Angers le 30 août et une circulaire du Ministre du ravitaillement aux préfets relative aux taxations et déclarations des récoltes.

Le bureau de recrutement d'Angers demande un mutilé ou un réformé pour une place de secrétaire.

La Chambre de Commerce d'Angers émet les vœux suivants : que les ouvriers fendeurs, mis en sursis d'office, soient également d'office renvoyés à leurs ardoisières

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'origine, ou, à défaut, aux autres ardoisières demeurées en exploitation pendant la guerre, les contingents nécessaires pour les mines de houille et autres mines intéressant la défense nationale étant prélevés de préférence sur les ouvriers mineurs des mines métallurgiques, ou, en cas de nécessité absolue, sur les ouvriers du fond des carrières d'ardoise, mais seulement lorsque la proportion des ouvriers de cette catégorie excédera un tiers du nombre total des ouvriers du fond et du jour, renvoyés à leurs carrières d'origine.

Le Syndicat des meuniers de Maine-et-Loire fait paraître dans la presse un extrait du décret du 13 juillet 1917 relatif à la taxation des céréales.

Ont été nommés : Conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Jousseaume, président du tribunal civil d'Angers; conseiller à la Cour d'appel d'Angers, M. Devise, substitut du procureur général à Angers; substitut du procureur général, M. Pagès, procureur de la République à Segré ; président du tribunal civil d'Angers, M. Berlaud, conseiller à la Cour d'appel d'Angers; juge au tribunal civil de Segré, M. Demangeat, juge suppléant à Cholet.

Pendant la tempête qui s'est abattue sur notre région, des chutes d'arbres ont causé des dégâts aux lignes télégraphiques, interrompant les communications. Les arbres fruitiers ont particulièrement souffert et les fruits, en grande quantité, jonchent le sol, causant aux agriculteurs une perte fort sensible.

Le Préfet de Maine-et-Loire donne avis qu'il sera procédé le jeudi 20 septembre 1917, à 2 heures du soir, en l'hôtel de la Préfecture, à l'adjudication au rabais, sur sommission cachetée, pour la fourniture des fourrages nécessaires au Dépôt d'étalons d'Angers, du 1er janvier au 31 décmebre 1918. Les quantités approximatives des diverses denrées à fournir par année sont de 260.000 kilos de foin, 320.000 kilos de paille et 230.000 kilos d'avoine, sans qu'il soit pris aucun engagement quant à ces chiffres.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous apprenons la mort au champ d'honneur du sous-lieutenant Brossard Auguste, du 71e territorial, entrepreneur de menuiserie à Angers.

A été cité à l'ordre du régiment : le soldat Peyen Alphonse, du 53e d'infanterie.

L'usine de Trélazé de la Société d'Électricité de la vallée de la Loire n'a pas fonctionné depuis le 9 août jusqu'à ce jour midi.

Est passé en gare de Saint-Mathurin un train rempli de canons de 75. Sont passés encore à Saint-Mathurin sept camions automobiles chargés de planches avec des soldats ouvriers. Le convoi comportait en outre trois side-cars.

Le VIIe Congrès des maires de l'Ouest, auquel assistait M. Bernier, maire d'Angers, s'est réuni à l'hôtel de ville de Lorient. Il a émis des vœux concernant : 1° Le ravitaillement pour que les denrées, fourrages et matières alimentaires soient répartis d'abord à l'armée et ensuite pour les besoins des populations; 2° que les quantités de charbon promises aux villes soient réellement livrées à celles-ci; 3° que le Sénat hâte l'étude et le vote de la loi sur les contrats communaux de longue durée pour le gaz; 4° que le gouvernement prenne d'urgence toutes les mesures utiles pour éviter l'accaparement du lait et la hausse exagérée des prix. D'autres vœux ayant trait aux mesures administratives de guerre, aux frais de casernement, au personnel de l'octroi et de la police, droits d'octroi et la lutte contre la tuberculose et l'alcoolisme, ont encore été adoptés.

On annonce que les douanes anglaises ont reçu une licence générale autorisant l'importation des fruits et des légumes frais de toutes espèces provenant de France.

29 *août*. — Au Conseil général, M. Rabouin remercie l'assemblée d'avoir approuvé le vœu concernant les trains de permissionnaires et demande, ce qui est accepté, que ce vœu soit confié aux parlementaires du Conseil pour

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'appuyer auprès du Ministre de la guerre. — Le Conseil vote 3.000 francs aux tramways de Saumur pour travaux à effectuer. Il vote 2.100 francs pour gratification au personnel de la préfecture et des sous-préfectures, 500 francs au Syndicat d'Initiative de l'Anjou pour le développement du tourisme et 1.500 francs au Dr Baruck, avec félicitations, pour l'activité qu'il a déployée depuis le début de la guerre. Il demande que, pour la main-d'œuvre militaire agricole, la répartition des hommes soit plus judicieuse, que de larges permissions soient accordées aux chanvriers et tonneliers et remercie le préfet et le secrétaire général pour leurs efforts. — Le Conseil porte de 3.000 à 5.000 francs le crédit des secours aux communes pour réparations aux bâtiments communaux, en raison du cyclone qui les a détériorés, et invite le préfet à faire appel au gouvernement pour secourir les communes du Saumurois victimes des cyclones des 13 mars et 17 juin. M. Laurent Bougère fait savoir que M. de Grandmaison a saisi le gouvernement d'une proposition de crédits pour le Saumurois et M. Ferdinand Bougère, pour les sinistrés de l'arrondissement d'Angers. — Le vœu suivant, présenté par M. de la Guillonnière et signé de tous les conseillers, est adressé aux braves du 77e d'infanterie dont le régiment vient d'obtenir la fourragère : « Considérant que la fourragère qui vient de lui être attribuée est le juste hommage rendu à son courage et à son dévouement patriotique, les soussignés proposent au Conseil général d'adresser ses félicitations et l'expression de son admiration à ce vaillant régiment qui compte, dans son effectif, un nombre considérable d'Angevins. » A ce vœu sont ajoutées des félicitations aux soldats des 32e et 66e d'infanterie, qui contiennent beaucoup d'Angevins et ont obtenu aussi la fourragère. — Un vœu pour ramener le blutage de la farine à un taux au-dessous de 80 % est adopté, à condition qu'on trouve les succédanés permettant l'abaissement de ce taux. — 1.000 francs sont votés à

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. G. Grassin pour la *Revue de l'Anjou*. — Relativement aux 10.000 fr. votés précédemment pour l'Œuvre des Pupilles des Orphelins de la guerre, M. de la Guillonnière fait savoir au Préfet que les enfants de toutes les religions et fréquentant n'importe quelle école auront droit de participer à ce secours. — Le Conseil demande qu'en raison du mauvais temps qui a entravé les travaux agricoles les ajournés ne soient appelés que le 30 septembre.

Le *Journal de Maine-et-Loire* publie le rapport du comte Jean d'Andigné sur la situation des mines de charbon du Layon et de la Loire, dans lequel il fait ressortir les excellents résultats obtenus, qui eussent été encore meilleurs si la main-d'œuvre n'avait pas fait défaut, et demande la mise en sursis de deux mineurs. Il rapporte ensuite sur les vœux du Conseil municipal de Rochefort-sur-Loire et du Conseil d'arrondissement d'Angers, présente un rapport sur les rivières du département, cite les études et rapports de MM. Jamin-Richou et Jéhier et les vœux de la Chambre de Commerce d'Angers.

La Chambre de Commerce d'Angers fait savoir que les demandes d'autorisation de transit dans le Royaume-Uni, pour toutes destinations, doivent être maintenant faites non pas par l'expéditeur français, mais par les agents transitaires dans le Royaume-Uni chargés des formalités de réexpéditions, qui pourront trouver les formules nécessaires dans tous les bureaux des Douanes britanniques.

En raison des règlements très sévères applicables au transit, il est recommandé à tous les expéditeurs français de ne faire aucune expédition transitant par le Royaume-Uni avant de s'être informés préalablement si la marchandise sera admise en transit, l'autorisation dépendant entre autres choses de la nature de la marchandise et de sa destination.

Le lieutenant-colonel Bernard, directeur de la Section

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'instruction et d'entraînement physiques de la 9e région, est nommé à l'inspection des inaptes au Ministère de la guerre. Il est remplacé par le commandant Bonjean.

Le *Matin* se plaint qu'on laisse pourrir sur le terrain de manœuvre de l'École de Cavalerie de Saumur, au Breil, 80.000 à 100.000 kilos d'excellent fourrage.

Le Sous-secrétaire d'état à la guerre vient de décider que les allocations auxquelles ont droit les permissionnaires et qui leur sont actuellement versées à leur retour au corps leur seront payées désormais à leur arrivée au lieu de destination. Dès que le Parlement aura accordé les crédits nécessaires, l'allocation journalière sera portée à 2 francs et sera, non plus limitée à la durée du voyage, mais étendue à toute la durée de la permission.

Les journaux publient la liste des rues (lettres D, E, F) dont les habitants devront retirer leurs carnets de sucre le 31 août.

Le maire d'Angers a adressé aux médecins de la ville une note dans laquelle il les prie de recommander aux familles, lorsqu'une maladie transmissible aura été diagnostiquée, de bien vouloir éviter de donner aux blanchisseurs le linge du malade et de le conserver, sous toiles fortes ou dans une poche humide, en attendant que le service d'hygiène puisse procéder à sa désinfection. Une voiture spéciale pour le transport des contagieux est à la disposition de ces malades.

Toutes les variétés de cigarettes sont sur le point de faire défaut.

Le bulletin de juillet de la Société industrielle et agricole d'Angers contient un article de MM. Moreau et Vinet sur l'utilisation des poires de William par la dessiccation.

A été cité à l'ordre de la division: le lieutenant-colonel Bicard Paul, commandant le 261e d'artillerie. A en outre été cité à l'ordre du jour le soldat Meignan Maurice, du 66e d'infanterie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un avion a été jeté par la bourrasque sur les fils du télégraphe entre Saint-Georges et Champtocé. Les dégâts sont importants.

On fait savoir de Cholet que plusieurs vols ont été commis en cours de route au préjudice des chemins de fer de l'État, notamment quatorze boîtes de conserves de poissons estimées 15 fr. 40; cent cinquante-cinq litres de vin valant 186 francs; deux boîtes de cigarettes senoritas, valant 16 fr. 50, destinées à l'Entrepôt des tabacs de Cholet.

Un jeune soldat de dix-neuf ans en permission à Segré s'est suicidé, donnant par écrit, pour motif de son acte, la crainte d'aller au front.

30 *août*. — Au Conseil général, M. Laurent Bougère fait savoir que le budget de l'Asile d'aliénés de Sainte-Gemmes se solde, par suite de la guerre, par un déficit de 230.965 francs et propose d'augmenter le prix de la journée, ce qui est adopté. — Le Conseil donne délégation à la Commission départementale pour entrer en pourparlers avec M. Bessonneau qui offre de céder au département, à des prix avantageux, le terrain situé derrière le Palais de Justice d'Angers. — M. de Jumilly fait remarquer que les poteaux baliseurs du chenal de la Loire navigable sont tous coupés par les glaces et qu'à ce point de vue les travaux sont comme s'ils n'étaient pas commencés. Quant au ravitaillement d'Angers par la Loire, qui a plus coûté que par la voie ferrée, il n'a rien à voir avec la canalisation du fleuve. M. Boutin proteste contre les prétentions de l'État qui impose aux communes le paiement des travaux de déchargement des levées. M. L. Bougère ajoute qu'actuellement le prix du remorquage sur la Loire est plus élevé que les prix des transports par chemin de fer. M. Milon répond à M. Bougère que, si la Loire navigable était en état depuis vingt ans, les prix seraient moins élevés et le trafic plus intense. — M. Frémy, rapporteur du budget, fait remarquer

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que, par suite de la situation financière du département, il y a lieu d'augmenter les centimes additionnels pour 1918. Ses propositions d'augmentations sont approuvées ainsi que le budget primitif de 1918, qui se solde par un excédent de recettes de 118.682 francs. Le Conseil émet un vœu tendant à ce que la ristourne aux boulangers soit retournée aux meuniers.

La *Semaine religieuse* donne le compte rendu de la cérémonie qui a eu lieu le 27 août à la cathédrale sur la demande de plusieurs membres du Parlement et du Conseil général, et imprime *in extenso* le discours qui y fut prononcé par Mgr Rumeau. Elle annonce la mort du T. R. P. Audibert, qui fut supérieur de la maison des Pères du Saint-Sacremen, d'Angers et qui, à son arrivée à Angers en 1867, fit construire la chapelle et le couvent formant une partie de l'Externat Saint-Maurille.

Les journaux donnent la liste des rues (lettres G, H, I, J) dont les habitants devront retirer leurs carnets de sucre, le 1er septembre.

56 réfugiés d'Armentières, Nieppe, Pont-de-Nieppe, Nieuport, Hazebrouck, Chapelle-d'Armentières, sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud. Ils ont provisoirement été logés à l'ancien séminaire, après avoir été ravitaillés en boissons chaudes par l'infirmerie de la gare.

Le parc d'artillerie d'Angers demande quelques ouvrières pour ses services.

Le coureur cycliste Bourmeyer Pierre, mobilisé à l'usine Gaspalon, boulevard de Strasbourg, Angers, a eu une jambe broyée en voulant sauver une femme happée par une courroie de transmission. Il a été transporté à l'hôpital.

Les gendarmes ont arrêté à Angers le prisonnier de guerre Pichotzky, évadé du dépôt de Nantes.

25 blessés venant de Saumur sont arrivés en gare d'Angers-Saint-Laud et ont été conduits dans des hôpitaux de la ville.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Bureau des domaines d'Angers mettra en vente, sur le Champ-de-Mars, le 8 septembre, neuf chevaux réformés provenant du 33e d'artillerie.

Ont été cités à l'ordre de la division : le brigadier d'Épenoux Alain, du détachement d'élite; — à l'ordre de la brigade : le soldat Nourry François, du 77e d'infanterie. Est encore cité à l'ordre du jour le capitaine Charbonneau, du 72e territorial, originaire de Saumur, qui a été blessé et est père de sept garçons.

A Saumur, l'hôpital auxiliaire nº 105 et l'hôpital 56 ont été évacués et les blessés transportés à l'hôpital mixte; les blessés allemands de l'hôpital nº 56 ont été transférés à l'hôpital nº 58, au Château.

31 *août*. — Le *Journal de Maine-et-Loire*, l'*Ouest* et le *Petit Courrier* font savoir que des journaux vendus à Angers et dans le département ayant décidé de se vendre encore à 5 centimes, sans changer de format, ils en feront autant jusqu'à ce qu'il y ait accord complet entre tous les journaux.

Les journaux publient une note donnant la réglementation relative à la distillation en ateliers publics communaux pour les bouilleurs et les simples particuliers, émanant de l'Administration des Contributions indirectes.

Les 56 réfugiés arrivés hier ont été ainsi répartis par les soins du Syndicat d'Initiative de l'Anjou : 4 à Angers, 7 à Beaufort-en-Vallée, 10 à Chavagnes-les-Eaux, 1 à Chemillé, 5 à La Daguenière, 3 à Ingrandes, 10 à La Meignanne, 12 à Saint-Rémy-la-Varenne.

Les journaux publient la liste des jurés pour la session de la Cour d'assises de Maine-et-Loire du quatrième trimestre de 1917.

Le très bel hôpital français installé à Mongazon va devenir un hôpital américain.

Le numéro de mai-juin de la *Revue de l'Anjou* vient de paraître. Il contient les articles suivants : Une visite (Jean

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Madeline); Une année du théâtre d'Angers 1797, an V (E. Queruau-Lamerie); Filleuls et Marraines de guerre (S. de Contades); Le roi Robert Ier d'Anjou et les Lieux saints (Guido Garelli); L'Œillet de la Dune, l'Idéal, poésies (Henri Tilleul); Angers et l'Anjou pendant la guerre, juin 1916 (G. Grassin), etc.

Les Fantaisies-Cinéma feront demain leur séance de réouverture.

Une réclamation ayant paru dans le *Petit Courrier* au sujet du paiement des allocations à la Caisse d'épargne, M. le sénateur Bodinier, vice-président du Conseil d'administration de ladite caisse, fait savoir que la Caisse d'épargne ne fait que prêter son local à l'Administration des Finances et que les opérations y sont effectuées par un percepteur.

M. Jourdan Édouard, commissaire central de police à Toulon est nommé, en la même qualité, à Angers, en remplacement de M. Dequesne, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Le départ des différents dépôts de cavalerie de la garnison de Saumur est décidé. Le 5e dragons irait à Nantes, les 2e et 4e hussards à Tours, le 17e groupe de remonte resterait à Saumur, le cours d'aspirants regagnerait Rambouillet.

Au Cirque-Théâtre d'Angers, représentation de « Prince-Rigadin », avec Mlle Debrennes et le comique Max Illys.

Nous apprenons que le lieutenant de chasseurs à pied du Rostu Guy, fils d'un ancien capitaine du 135e d'infanterie, est mort au Champ d'honneur.

A été cité à l'ordre de la division : le soldat Cailleau Georges, ancien typographe de l'imprimerie G. Grassin.

Dans tous les ateliers de chapelets, bijouteries et parties similaires de la ville de Saumur, a été placardé un avis donnant huit jours à tout le personnel, déclarant en même temps que tous les ouvriers et ouvrières désirant continuer à travailler dans les conditions actuelles sont invités à se faire inscrire avant le 1er septembre.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A fin août, les pommes de terre valent 2 à 3 francs le double-décalitre, le beurre 6 fr. 20 le kilo, les poulets 12 fr. la couple, les œufs 2 fr. 80 la douzaine, le bœuf 1 fr. 90 à 3 fr. 50 le kilo, la vache 1 fr. 90 à 3 fr. 50 le kilo, le veau 1 fr. 80 à 4 francs le kilo, le mouton 2 à 4 fr. 20 le kilo, le lard 5 francs le kilo, les bœufs gras 1 fr. 30 le kilo sur pied, les vaches grasses 1 fr. 25 le kilo sur pied, le charbon de terre 200 francs les 1.000 kilos, les bûches de chêne 50 fr. le stère, les fagots de chêne de 25 kilos, à deux liens, 2 fr. 25 le kilo.

A fin août la situation agricole dans le département de Maine-et-Loire est la suivante :

La moisson est achevée, mais elle a été contrariée par le mauvais temps et il reste encore des gerbes à rentrer dans les champs. Mêmes observations pour les avoines et plus particulièrement pour les avoines d'hiver et quelques orges, qui ont été complètement dominées par les trèfles qu'on y avait semés. Les battages sont partout en retard et se poursuivront certainement pendant une partie du mois d'octobre. Les pommes de terre promettaient une abondante récolte; malheureusement le mildiou a été favorisé dans son développement par les pluies d'orage; beaucoup de tubercules sont atteints et pourrissent en terre; leur conservation sera difficile et nous aurons certainement un important déchet. Les topinambours sont magnifiques et donneront une abondante récolte. Les betteraves poursuivent leur végétation, favorisées par le temps et donneront une grosse production. Les choux fourragers sont également très beaux, mais dans certaines régions ils ont été en partie dévorés par les chenilles, qui disparaissent en ce moment sous l'influence de l'abaissement de la température. La surface ensemencée en haricots est, cette année, supérieure de près d'un tiers à une année moyenne. La production est bonne, mais il faudrait du beau temps pour la récolter. La vigne, qui avait donné les plus belles espérances, a été endommagée par les

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

maladies cryptogamiques et surtout par le rot brun qui, même dans les vignes traitées convenablement, a détruit une grande partie des grappes. Quelques producteurs directs promettent une bonne récolte, mais, dans son ensemble la production de la vigne en 1917 comptera au nombre des plus mauvaises années et ne donnera qu'un rendement insignifiant, sauf dans quelques vignobles privilégiés.

***

Pendant le mois d'août, l'infirmerie de la gare a prodigué ses soins à de nombreux blessés, malades et soldats de passage auxquels elle a distribué, de jour et de nuit, 9.395 ravitaillements légers.

Le Foyer-Asile des permissionnaires de la gare Saint-Laud a distribué, pendant le mois d'août, 874 repas complets, 8317 cafés, bouillons, potages, tartines. 727 hommes y ont passé la nuit sur des couchettes.

Nous donnons ci-dessous les noms des militaires décédés à Angers pendant le mois d'août, avec le numéro de leur régiment et l'indication du lieu de leur décès : Hôpital mixte : Beaumotin André (33e d'artillerie), Strullu Alain (6e génie), Semensatis Charles (3e génie), Thomas Antoine (106e d'infanterie). — Hôpital complémentaire, n° 58 : Bataille Jean (123e d'infanterie). — Hôpital bénévole, n° 118 *bis :* Girard Édouard (13e train des équipages).

Nous donnons ci-dessous, dans l'ordre où ils ont été inscrits pendant le mois d'août à l'état-civil d'Angers, avec indication de leur régiment, du lieu et de date de leur décès, les noms des militaires ayant leur domicile légal à Angers et décédés hors de cette ville : Baulin Pierre (79e d'infanterie), Rechicourt, 16 août 1814; Juge Georges (64e d'infanterie), Maissin, 32 août 1914; Neveu Paul (135e d'infanterie), Zonnebeke, 1er novembre 1914; Rochais Marcel (320e d'infanterie), Sudel, 17 mars 1917; Soldé Auguste (120e d'infanterie), Berny-en-Santerre, 17 septembre 1916;

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lepage Émile (114e d'infanterie), Sapigneul, 18 avril 1917; **Bresson Henri** (226e d'artillerie), Prosnes, 21 avril 1917; **Dejacques Étienne** (139e d'infanterie), Bois-de-Corbeaux, 10 mars 1916; **Dufresnes Auguste** (277e d'infanterie), Verdun, 9 janvier 1917; **Le Corre Jean** (33e d'infanterie coloniale), Vallée-Foulon, 16 avril 1917; **Harpin Auguste**, (146e d'infanterie), Mont-Notre-Dame, 4 juin 1917; **Poirier Léon** (3e d'artillerie coloniale), Lihons, 26 décembre 1916; **Jouteau Ernest** (169e d'infanterie), Bouy, 29 avril 1917; **Douchin Albert** (115e d'infanterie), Forêt d'Apremont, 7 avril 1917; **Abelard Pierre** (77e d'infanterie), Neuville-Saint-Vaast, 17 février 1916; **Chevallier Martial** (236e d'infanterie), Bouy, 26 mars 1917; **Hilaire Lucien** (2e d'infanterie coloniale), Paissy, 10 avril 1917; **Michou Émilien** (33e d'artillerie), Hauboncourt, 30 août 1914; **Freneau Pierre** (9e zouaves), Longueval, 31 mai 1917; **Lorilleux Baptiste** (110e d'infanterie), Craonne, 16 avril 1917.

G. GRASSIN.

(A suivre)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Station Météorologique Municipale d'Angers

Résumé des Observations Météorologiques faites en Mars, Avril, Mai et Juin 1922

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Hauteur barométrique moyenne (1).....	754mm,1	751mm,4	759mm,3	757mm,2
Hauteur barométrique minima.....	736mm,5 (le 26)	737mm,1 (le 1er)	746mm,7 (le 12)	752mm,1
Hauteur barométrique maxima.....	765mm,3 (le 2)	764mm.4 (le 18)	768mm,5 (le 7)	764mm,3
Température moyenne sous abri (1).....	7°,2	9°,5	18°,0	18°,3
Moyenne des minima sous abri.....	4°,1	6°,1	12°,4	14°,1
Moyenne des maxima sous abri	10°,3	12°,0	22°,1	21°,3
Moyenne des minima et des maxima.....	7°,2	9°,05	17°,2	17°,7
Minima extrême.....	— 1°,8 (le 23)	1°,9 (le 5)	5°,7 (le 2)	9°,3 (le 30)
Maxima extrême.....	18°,5 (le 18)	22°,5 (le 14)	32°,9 (le 23)	30°,3 (le 1er)
État hygrométrique moyen (1).....	78	77	68	82
État hygrométrique minimum.....	35 (le 30)	48 (le 9)	40	45 (le 5)
État hygrométrique maximum.....	99 (le22)	97 (le 7)	97 (le 5 et le 20)	93 (le 13)
Nombre des jours de pluie.....	18	24	4	5
Hauteur totale de pluie pour le mois.....	56mm,0	128mm,0	14mm,2	39mm,0
Hauteur maxima en un jour.....	14mm,5 (le 8)	23mm,5 (le 26)	6mm,0	35mm,0
Direction moyenne du vent à midi	Ouest-Nord-Ouest	Ouest	Sud-Ouest	Ouest-Nord Ouest

(1) Observations à 6 heures. 12 heures et 18 heures.

Le Directeur,

M. Couette.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Chronique

Au Conseil général.

La première session du Conseil général s'est ouverte le 24 avril sous la présidence de M. Blachez, vice-président. M. Lambry, le nouveau préfet, est présent.

Aussitôt la séance ouverte, M. Blachez, qui remplace M. le sénateur Bodinier souffrant, prononce l'allocution suivante, qui a été fréquemment interrompue par les applaudissements des membres présents :

MESSIEURS,

Au lieu de l'habituel discours du Président, le Conseil général devra se contenter aujourd'hui de l'allocution d'un modeste vice-président. M. Bodinier, qui avait fait un grand effort pour présider la session de septembre, ne pourrait sans imprudence reparaître à celle-ci, non que son état de santé soit plus mauvais — au contraire, les accidents au cœur, dont il souffrait, n'ont pas reparu — mais le régime très rigoureux auquel il s'est soumis, a momentanément affaibli ses forces et il lui a été défendu d'affronter cette température hivernale du printemps, que nous subissons. Il m'a chargé de l'excuser. Je lui répondrai par le vœu cordial et unanime du Conseil général pour son prompt rétablissement.

Ses regrets sont d'autant plus vifs que son absence l'empêche de rendre un hommage, digne de lui, à notre si éminent collègue disparu, le docteur Monprofit. Issu d'une vieille famille angevine, fils d'un adjoint d'Angers, dont une des places de la ville porte le nom, Ambroise Monprofit était l'une des personnalités les plus réputées et les plus populaires de notre département. Dans les études médicales, auxquelles il s'était d'abord consacré, sa grande intelligence, ses travaux assidus, ses exceptionnels talents d'opérateur l'avaient rapidement élevé au

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sommet de l'art chirurgical. Interne des hôpitaux et aide d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris, professeur de chirurgie à l'École de médecine d'Angers, chirurgien en chef à l'Hôtel-Dieu, lauréat et membre de l'Académie de Médecine, il reçut de ses collègues et de ses rivaux même la plus haute consécration de sa valeur professionnelle, qu'il pût espérer, lorsqu'il fut nommé, en 1906, président du 19e Congrès de chirurgie à la Faculté de Paris.

Mais son ardent patriotisme et son amour du bien public ne lui permirent pas de se renfermer égoïstement dans l'exercice de l'art, où il excellait, et de rester indifférent aux luttes politiques qui passionnaient son pays. Conseiller municipal, maire, conseiller général et député d'Angers, il abandonna son siège législatif pour aller, dans la guerre des Balkans, mettre sa science et son expérience au service d'une cause humanitaire. La guerre de 1914, qui éclata peu après, ouvrit bientôt un champ d'activité beaucoup plus vaste et beaucoup plus émouvant à son patriotisme et à son besoin de dévouement. Sans hésitation, il laissa l'arrière et réclama un poste au front. Là, pendant plus de quatre ans, il se prodigua sans mesure, ne craignant aucune peine, ni aucune fatigue, faisant le possible et l'impossible pour rendre à la vie et à la santé tous ces malheureux corps troués et déchiquetés par la mitraille allemande.

La croix de guerre, la rosette d'officier de la légion d'honneur et enfin l'élection triomphale, qui le ramena au Parlement, ne furent qu'une juste reconnaissance de ses services. Pour nous, qui ne pouvons apprécier que l'homme politique, nous dirons qu'il était de ceux qui forcent l'estime, même de leurs adversaires. Républicain d'origine et de conviction, la largeur de ses idées, la générosité de ses sentiments, la franchise de son caractère empêchaient qu'il ne fût l'homme d'un parti ou d'une secte. La liberté, la fraternité étaient pour lui une vérité, Son amour de la liberté lui inspirait une tolérance et une impartialité bien rares, même à l'égard de ceux qui ne partageaient pas ses opinions ; il savait rendre justice aux adversaires de ses principes, quand ils avaient raison, et combattre leurs partisans, quand, il estimait qu'ils avaient tort. Quant à la fraternité, cette sœur laïque de la charité chrétienne, il en pratiquait le culte jusqu'au plus pur désintéressement. Son inestimable talent d'opérateur était à la disposition de tous ceux qui souffraient, riches ou pauvres, sans aucune distinction entre qui pouvait ou non le récompenser.

La bienfaisance était pour lui un domaine, où il travaillait sans se lasser, et les vivacités d'humeur, dont il hérissait parfois la bonté foncière de son cœur et la générosité de ses intentions, ne pouvaient être prises en mauvaise part, car on savait que ce n'était que l'expression, peut-être un peu brusque, mais souvent justifiée, de la sincérité de son caractère et de son aversion pour l'injustice et la sottise.

Regrettons de tout cœur, dans notre collègue disparu, non seule-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment le savant éminent, le chirurgien si réputé, l'élu très populaire de l'Anjou, mais, surtout et avant tout, le grand homme de bien.

MESSIEURS,

Le monde entier prête en ce moment une oreille anxieuse aux échos de cette Conférence de Gênes, où nous nous étions ssez imprudemment engagés. Le prétexe était la reconstruction économique de l'Europe; mais il était fort à craindre que, dans l'intention de ses promoteurs, nous ne dussions en faire les principaux frais. Toute une propagande de presse internationale, dont il ne serait peut-être pas bien difficile de deviner l'origine, nous représentait comme les trouble-fête du monde et l'obstacle à la pacification définitive. On s'apitoyait sur le sort de cette pauvre Allemagne, à qui nous avions la méchanceté de réclamer le payement de ce qu'elle nous avait si odieusement volé ou détruit. Après nous avoir refusé avec obstination les frontières, qui nous eussent prémuni contre de nouvelles invasions, après nous avoir manqué de parole, en ne ratifiant pas les garanties qu'on nous avait offertes en échange, on nous accusait d'impérialisme, parce que nous voulions garder l'armée strictement nécessaire à notre sécurité.

Pour nous décider à de nouveaux abandons de nos droits, on nous faisait même entrevoir des moyens vraiment iniques de pression. La guerre a fait une effroyable dépense de sang et d'or. Le sang, nous en avons fourni, à nous seuls, près du double de nos alliés anglo-saxons réunis. Mais le sang n'a pas de valeur marchande. On nous le laisse pour compte. En revanche, l'or se chiffre et porte intérêt. Comme par hasard, à la veille de la conférence, on nous signifiait le calcul des sommes, qu'on nous avait avancées, jusqu'à la dernière livre et au dernier dollar, en nous avertissant formellement qu'à l'avenir on ne nous ferait plus remise des intérêts. Et, par une étrange contradiction, c'est, au moment où on nous produit ces réclamations exorbitantes, qu'on voudrait nous faire accorder à l'Allemagne des réductions et des délais de payement, qui nous empêcheraient de rétablir nos finances. Que voulez-vous? l'Anglais est un commerçant très pratique et il estime que les ressources de l'Allemagne seront beaucoup mieux employées à payer les produits des usines de Glasgow ou de Manchester qu'à rendre l'existence à nos départements dévastés.

Le coup de surprise, qu'a été la révélation du traité germano-russe, va-t-il montrer, aux yeux les plus aveugles, la duplicité de l'Allemagne et la sagesse de nos réserves et de nos méfiances? M. Lloyd George s'apercevra-t-il combien il serait néfaste en ce moment de décourager une amitié éprouvée sur les champs de bataille, pour la chimère d'échanges fructueux avec un pays ravagé par la famine et où n'existent plus ni la propriété individuelle, ni le respect des contrats, ni la liberté commerciale, ni aucune des garanties élémen-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

taires essentielles à un peuple civilisé? Mesurera-t-il l'immense danger que peut présager, pour la civilisation européenne, ce complot impudent entre les deux barbaries vaincues? Fasse le ciel que ce prétendu traité de commerce ne dissimule pas une alliance beaucoup plus étroite, qui grouperait au centre et à l'est de l'Europe les forces de 160 millions d'être humains. Les Anglais comprendraient alors l'utilité de la Pologne et ils seraient trop heureux que nous ayons conservé une armée capable d'intimider les malfaiteurs de l'Europe.

Messieurs, la France a trop souffert de la guerre pour n'être pas pacifique; elle croit toujours que la meilleure garantie de la paix, c'est une entente cordiale avec les alliés qui ont combattu à ses côtés et participé à la victoire, mais elle ne peut renoncer ni aux réparations qui sont indispensables à ses finances, ni à son armée, sans laquelle il n'y aurait plus pour elle de sécurité. M. Poincaré peut être assuré que, tant qu'il exécutera fermement ce programme, l'immense majorité du pays sera et restera derrière lui.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Vous succédez à M. Borromée, avec lequel le Conseil général a toujours eu d'excellentes relations et qui ne nous a quittés que pour gagner sur les bords du Rhin une préfecture de première classe. Vous n'êtes pas un nouveau venu parmi nous, puisque vous avez administré déjà l'arrondissement de Cholet, et les regrets, que vous laissez dans le département de l'Orne, autorisent nos espérances les meilleures. Vous connaissez déjà notre Conseil général. Les divergences d'opinions s'y accompagnent d'une courtoisie qui rend les rapports agréables même entre adversaires et, par-dessus tout, il y a deux points essentiels sur lesquels nous faisons toujours l'unanimité : c'est le patriotisme d'abord, et ensuite le souci de la bonne administration départementale. Nous ne doutons pas qu'à cet égard nous ne soyons toujours entièrement d'accord et que l'union sacrée du Conseil général ne se réalise pleinement par une entente cordiale avec le préfet.

M. le Préfet prononce alors le discours suivant :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Je vous remercie très sincèrement des aimables paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser. Elles me touchent d'autant plus qu'ayant déjà eu l'honneur, comme vous venez de le rappeler, d'exercer des fonctions administratives en Maine-et-Loire, en qualité de sous-préfet de Cholet, vous voulez bien me permettre d'y voir l'expression d'un souvenir auquel je suis moi-même resté très fidèle et qui me

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rend aujourd'hui très heureux et très fier d'être appelé à la Préfecture de votre beau département.

Je vous suis également reconnaissant, Monsieur le Président, des sentiments que vous avez exprimés à l'adresse de mon très distingué prédécesseur, M. Borromée. Ses très hautes qualités professionnelles l'ont, en effet, désigné pour un poste de confiance et d'honneur. Il me sera très agréable de lui en faire part, sachant avec quel regret il a interrompu sa collaboration avec le Conseil général dans l'administration de votre département, auquel il était profondément attaché.

Enfin je désire joindre mes vœux très sincères à ceux que vous avez formulés pour le rétablissement de la santé de M. le sénateur Bodinier, votre vénéré Président, et associer aussi l'Administration préfectorale à l'hommage éloquent que vous avez rendu à la mémoire de M. le Professeur Monprofit.

Sa haute personnalité exerçait dans cette Assemblée une action que parfois mes prédécesseurs n'ont pas pu appuyer mais qui fut toujours appréciée dans le même sentiment de respect profond qui fait que je m'incline à mon tour devant le souvenir de votre éminent et regretté collègue.

Messieurs, s'il est vrai que les Préfets passent quelquefois trop vite, même à leur gré, il y a cependant une chose qui doit rester : c'est la tradition de leur dévouement désintéressé aux intérêts du département. Cette tradition, je veux tout de suite affirmer devant vous mon ardent désir de la faire mienne de toute ma volonté et de tout mon cœur.

Je sais l'impulsion particulièrement active donnée à la vie économique et sociale de ce département par la très large compréhension du Conseil général de tout ce qui touche aux intérêts généraux et à l'avenir du pays. Je sais aussi dans quelle large mesure vous avez coopéré à la réalisation d'initiatives intéressantes de mes prédécesseurs. Ces questions, notamment en ce qui concerne la prévoyance et l'hygiène sociales, ne me trouveront pas étranger.

Elles tendent à améliorer la situation matérielle, morale et sociale de la famille et de l'enfance, de la vieillesse, de la misère et de la souffrance; d'un même cœur, d'un même sentiment d'humanité, nous continuerons à associer nos efforts pour les aider à les soulager.

Mais, Messieurs, les forces vives de production et de travail, le commerce, l'agriculture, l'industrie, les professions libérales, tout ce qui représente, en un mot, l'activité et la pensée du pays, méritent aussi que nous tous, et plus particulièrement l'administration, soyions de plus en plus attentifs à leurs intérêts, dont l'un des principaux est leur capacité fiscale. Je pense que, dans les circonstances qui maintiennent la cherté de la vie, en présence des difficultés qui pèsent sur le marché du travail, des produits du sol et des produits manufacturés, devant les charges énormes que nous a laissées la guerre, nous

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avons tous et l'Administration a particulièrement le devoir de pencher sa sollicitude vers les contribuables dont l'immense majorité travaille et peine et dont beaucoup ont le souci constant de leur budget particulier et que, par suite, la plus stricte économie s'impose dans l'établissement des budgets des collectivités publiques qui demandent la plupart de leurs ressources à l'impôt.

Aussi, tout en assurant à la vie administrative du département la large part qu'exige son rôle de prévoyance et d'élément de progrès, j'aurai à cœur, répondant en cela à vos intentions souvent manifestées et à mon sentiment propre, de ne vous proposer que des dépenses dont le caractère d'utilité réelle et d'urgence aura été nettement établi.

Peut-être quelques habitudes, quelques méthodes en seront-elles momentanément gênées ou surprises, mais je pense qu'avec le concours dévoué des chefs de service nous n'aurons pas de peine à leur faire comprendre que, dans la situation financière actuelle, l'économie est plus qu'un devoir, qu'elle est une forme du patriotisme, la première et l'indispensable condition d'une perspective meilleure.

Le corollaire de cette manière de voir implique nécessairement le maximum de travail et d'efforts au service des intérêts du département. Je sais que je puis compter sur le dévouement de tous mes collaborateurs et des chefs de service. Je m'efforcerai, quant à moi, de n'y point faillir.

J'ai voulu, en effet, que le premier acte de mon administration dans ce département fût l'hommage très simple que je suis allé rendre sur la tombe de vos Morts pour la France. J'ai voulu le faire d'abord dans un sentiment de respect pour leur sacrifice et aussi pour méditer sur la grande leçon de devoir qui devait s'en dégager pour votre nouveau préfet et, à ces fils d'Anjou qui sont glorieusement tombés pour le salut, pour la victoire et pour la liberté de la France, j'ai promis dans le recueillement intime de ma pensée d'être aussi un homme de travail, d'apaisement, d'union, dont tous les efforts tendront à réaliser et à fortifier l'unité et la cohésion de toutes les bonnes volontés qui, dans la libre controverse des idées et des partis, maintiendront cependant au-dessus de tout la grandeur du Pays dans le respect de la République victorieuse et de ses grandes lois de justice, de progrès et de fraternité.

Pour cette tâche, que j'appellerai patriotique, pour répondre à l'expression de M. le Président, pour cette tâche loyale, humaine, je vous demande votre confiance et votre concours, comme l'a fait mon prédécesseur.

Dans la complexité des intérêts internationaux qui se manifestent à Gênes nous avons la satisfaction de voir que la fermeté, la grande probité morale, la grande perspicacité du génie français s'imposera, parce qu'elle parle au nom du droit et de la justice; de même que dans

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le voyage qu'accomplit en ce moment le Président de la République dans l'Afrique du Nord et dans l'Exposition coloniale qui vient de s'inaugurer à Marseille se révèle l'apport d'une sève nouvelle de vie que vont infuser à la Métropole affaiblie les grandes richesses de notre domaine colonial.

Aussi, Messieurs, en dépit de tant d'apparences décevantes, la France peut avoir confiance pour reprendre son essor vers ses glorieuses et immortelles destinées. Aidons-la chacun dans la sphère de notre action, d'un même cœur, dans un sentiment d'étroite union et de solidarité nationale et dans un effort commun.

C'est dans ce sentiment que, m'excusant de n'avoir pas pu étudier aussi complètement qu'il eût été nécessaire les différentes affaires soumises à vos délibérations, je suis cependant prêt à participer à vos travaux.

M. de Grandmaison demande ensuite la parole pour remercier le Président des paroles émues qu'il a adressées à la mémoire de M. Monprofit. « Notre excellent collègue, ajoute-t-il, fut non seulement un homme politique et un savant chirurgien, mais encore ce fut un homme de cœur, un père aimé de tous ceux qui l'approchaient. »

M. Rabouin s'associe à ces paroles et dit que plus que jamais nous devons faire confiance au Gouvernement. « La partie est dure, ajoute-t-il, et à Gênes une question de vitalité semble s'engager. Mais la France, soyons sans crainte, en sortira victorieuse. Il faut que M. Poincaré sache qu'il a la confiance de tous les Français. »

M. le Préfet transmettra à M. Poincaré les vœux du Conseil général.

M. Frémy, très ému, répond avec émotion aux témoignages de sympathie que l'on vient d'adresser à son beau-frère, M. le Dr Monprofit et, ajoute-t-il, « je m'empresserai de les transmettre à Mme Monprofit. »

Très émus, tous les conseillers généraux se lèvent.

A la séance du 25 avril, M. le Président Blachez prononce l'éloge funèbre de M. le Dr Thuau, conseiller général de Baugé, dont il vient d'apprendre la mort et s'exprime en ces termes :

La mort continue d'infliger à notre Conseil général des pertes douloureuses. Il y a quelques mois, c'était le docteur Monprofit; aujourd'hui, c'est le docteur Thuau dont on vient de nous annoncer le décès.

Né en 1857 à Baugé, le docteur Thuau appartenait à une de ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

familles traditionnelles de médecins qui considéraient, dans l'exercice de leur art, la bienfaisance beaucoup plus que le profit. Sitôt ses études médicales terminées à la Faculté de Paris, il était revenu dans sa ville natale reprendre la clientèle et les traditions paternelles. Sa valeur professionnelle et son dévouement à ses malades lui eurent bientôt acquis une réputation méritée dans tout le canton de Baugé.

Médecin de l'hôpital qui, sous sa direction, se réorganisa et devint un établissement modèle, le docteur Thuau acquit ainsi une clientèle de pauvres qui l'occupait autant et plus que celle des malades plus aisés. Sa bienfaisance lui valut une popularité qui le désigna tout naturellement aux fonctions électorales. D'abord conseiller d'arrondissement, puis élu, en juillet 1901, conseiller général, et depuis constamment réélu, sans aucune opposition, pendant plus de vingt ans, il a siégé avec nous, remplissant ses fonctions avec un dévouement et une aménité auxquels tous ses collègues tiennent à rendre hommage.

Atteint d'une de ces maladies douloureuses et qui ne peuvent laisser aucun espoir, il a vu venir la mort dans des souffrances cruelles avec une résignation toute chrétienne.

Le Conseil général sera unanime pour envoyer à sa famille ses cordiales sympathies et ne doute pas que son fils, qui déjà le secondait et le suppléait dans l'exercice de sa profession médicale, ne continue dignement les traditions si honorables de son père et de son grand-père.

Une délégation est aussitôt nommée; elle sera chargée de représenter le Conseil général aux obsèques du docteur Thuau. Elle comprend : MM. O. de Rougé, sénateur; Rabouin, député; de Geoffre, Émériau, Réveillant, duc de Blacas, Tardif et Milon.

En signe de deuil, le Conseil général suspend sa séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. O. de Rougé tient, au nom du Conseil général, à adresser à M. Poincaré toute sa reconnaissance et sa foi dans l'avenir. Le discours prononcé par le Président du Conseil à l'ouverture du Conseil général de la Meuse, lui en donne l'occasion.

M. Rabouin voit ici même l'accomplissement des paroles que celui-ci prononçait lundi, à l'ouverture du Conseil de Maine-et-Loire.

M. le Préfet se fera l'interprète de cette manifestation près du Président du Conseil.

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voies navigables.

Le numéro de décembre 1921-février 1922 de *la Loire navigable, organe officiel de la Société d'Initiative pour l'exécution d'une voie navigable Nantes-Orléans-Briare* et prolongement, contient les articles suivants : Une visite aux travaux de la Loire navigable (28 novembre 1921); — Offensive anti-Loiriste et déclaration du Ministre des Travaux publics; — Un vœu de la Chambre de Commerce d'Angers à l'Assemblée des Chambres de Commerce du Bassin de la Loire et à la réunion de la Ve Région économique; — Au Bureau permanent des Présidents de Chambre de Commerce du Bassin de la Loire (réunion du 16 janvier 1922 à Nantes).

Dans une pétition adressée au préfet, aux sénateurs, députés, conseillers généraux et conseillers d'arrondissement, les riverains de la Loire de la commune de Mesnil-en-Vallée demandent :

1° Que, avant de continuer les travaux de navigabilité entrepris pour l'installation de barrages, il soit procédé à la protection des rives depuis l'embouchure de la Loire, jusqu'au pont des Mauves ;

Que, dans aucun cas, la Loire ne soit déviée de son courant naturel; que le bras dit de Saint-Florent-le-Vieil soit rendu utilisable par l'enlèvement immédiat des barrages placés à la tête de l'île Batailleux et obstruant l'entrée dudit bras;

2° Que de justes indemnités soient accordées aux riverains ayant subi un préjudice du fait ou à l'occasion des travaux dont il s'agit ;

Que ces indemnités soient allouées par une commission composée des riverains intéressés et des représentants autorisés des habitants des communes intéressées.

La Conférence interdépartementale chargée d'examiner le projet de jonction de la Loire à la Manche par un canal s'est réunie à la Préfecture d'Angers le mardi 21 mars.

Le bureau était composé de MM. Denis, sénateur, président du Conseil général de la Mayenne, président; Lebert, sénateur de la Sarthe et président du Conseil général de la Sarthe, assesseur; Edmond Boyer, conseiller général de Maine-et-Loire, assesseur.

M. Défossé, secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire, représentant le Préfet, assistait à la séance.

Plusieurs conseillers généraux des départements intéressés, les Ingénieurs en chef et ordinaires desdits départements,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ainsi que des représentants les plus qualifiés des Chambres de Commerce étaient également présents.

Pour répondre à diverses objections faites au sujet de la dépense envisagée pour le paiement du projet d'études du canal, M. le Président Denis a fait connaître qu'une somme de 225.000 f., demandée par l'auteur du projet, M. G. Bechmann, constituait un maximum qui ne serait probablement pas atteint.

Après les échanges de vue nécessaires, le Comité a proposé que les cinq départements intéressés votent chacun un crédit de 45.000 francs, réparti en deux exercices.

La Commission interdépartementale a adopté cette proposition, mais en précisant que, si les départements indirectement intéressés au canal votaient des fonds, la répartition de ces fonds serait faite en proportion inverse des sommes de chacun des départements directement intéressés, de façon à venir en déduction de la contribution des départements moins riches.

A la séance du 4 avril de la Chambre de Commerce d'Angers M. Martin-Rondeau, président, a donné lecture d'une lettre qu'il a reçue du Ministre des Travaux publics, en réponse au vœu émis par ladite Compagnie le 6 décembre 1921. Elle est ainsi conçue :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Vous m'avez adressé copie d'une délibération, en date du 6 décembre 1921, par laquelle votre Compagnie a demandé l'arrêt immédiat des travaux d'amélioration de la Loire et la nomination d'une commission chargée d'examiner les résultats de ces travaux ainsi que l'opportunité de leur continuation.

J'ai l'honneur de vous informer que je viens d'ordonner l'ouverture d'une enquête qui portera sur les avantages et les inconvénients résultant ou pouvant résulter de l'exécution des travaux entrepris.

Cette enquête aura lieu du 15 avril au 14 mai, dans les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure. Une commission spéciale, prise au sein de la Commission de la Loire navigable, avec adjonction de représentants du Ministre de l'Agriculture, sera chargée d'en coordonner les résultats, de se transporter au besoin sur les lieux et de recueillir tous renseignements utiles auprès des personnes et des collectivités susceptibles de l'éclairer.

Les dossiers d'enquête me seront ensuite transmis, avec l'avis de la commission, et il est permis d'espérer que la décision que je pren-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

drai alors en pleine connaissance de cause mettra fin aux débats irritants auxquels, depuis si longtemps, donnent lieu les travaux dont il s'agit.

La Chambre décide qu'en accusant réception au Ministre de sa lettre, il lui soit demandé de fixer l'enquête sur les travaux de la Loire à l'époque des eaux moyennes et non du 15 avril au 15 mai. Pour que la Commission soit réellement édifiée, il importe en effet que les épis ne soient pas submergés. Une visite dans la période de crue actuelle serait inutile. Il faut donc que l'enquête ait lieu à une époque où le régime de la Loire soit à peu près normal et même il serait préférable qu'elle se fasse au moment des basses eaux, puisque les travaux ont été entrepris en vue de rendre la Loire navigable en tout temps.

M. Jéhier rend compte de deux réunions tenues l'une à Angers, à laquelle assistait M. Lafon, secrétaire-membre de la Chambre de Commerce de Tours, et l'autre à Saumur, où se sont réunis plusieurs membres de la Chambre de Commerce de Saumur, M. Lafon, de Tours et MM. Jamin-Richou et Jéhier, d'Angers, en vue d'examiner la question des travaux de la Loire. Il propose à la Chambre d'émettre le vœu suivant, qui est adopté :

La Chambre de Commerce d'Angers :

Considérant que par son vœu du 6 décembre 1921, émis sur le rapport de M. Jéhier, la Chambre de Commerce d'Angers a entendu faire ressortir que les résultats des travaux de la Loire, non seulement, ne sont et ne peuvent être en rapport avec les millions dépensés, mais encore seront complètement négatifs;

Qu'en effet la Loire est un fleuve indomptable dont le chenal ne peut être aménagé, en vue de créer une voie navigable économique, continue et sans rupture de charge, ce qui est l'objectif cherché (décision de l'Assemblée des chambres de commerce du bassin de la Loire à Orléans, le 26 mai 1913) ;

Considérant qu'il importe que la commission désignée par M. le Ministre des Travaux publics en vue d'enquêter sur les avantages et les inconvénients résultant, ou pouvant résulter de l'exécution des travaux entrepris, fasse une suite d'expériences de navigation en faisant remonter de Nantes à Angers des trains de bateaux en pleine charge et en contrôlant très exactement les conditions dans lesquelles chaque voyage aura été effectué et la dépense qui en résultera ;

Considérant, en outre, qu'il importe, au cas où ladite commission conclurait à l'achèvement des travaux entrepris, que des expériences définitives puissent être faites aussitôt après l'achèvement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

desdits travaux, au moyen de remorqueurs et de gabarres de 300 tonnes du type préconisé par le service des Ponts et Chaussées ;

Qu'en effet, M. l'Ingénieur en chef Kauffmann a assuré à la réunion de la 5e Région économique à Nantes, le 16 janvier 1922, que dans trois années, commençant à courir le 1er janvier 1922, les travaux d'aménagement de la Loire seront entièrement terminés, et ce, moyennant un crédit de 1 million pour chaque année soit 3 millions;

Considérant qu'aucune industrie privée ne saurait risquer les capitaux suffisants en vue de la construction d'une flottille de gabarres et de remorqueurs spéciaux, tant que des expériences concluantes n'auront pas été faites ;

Considérant qu'il serait inadmissible que la Loire dite navigable continue à être utilisée après l'achèvement des travaux, par suite de l'inexistence de bateaux appropriés ;

Considérant qu'il appartient à l'État de stimuler l'industrie privée en faisant la preuve de la navigabilité de la Loire, qu'il a aménagée lui-même; qu'il importe donc que l'État ordonne, sans délai, la construction de remorqueurs et de gabarres établis d'après les données des Ponts et Chaussées, ou qu'usant des clauses du traité de Wiesbaden, il achète ou loue en Allemagne le matériel nécessaire pour tenter cette expérience décisive ;

Émet le vœu :

Que la commission d'enquête ne se borne pas à entendre les explications et doléances des personnes ou collectivités partisans ou adversaires des travaux en cours et que des expériences sévèrement contrôlées soient faites, en vue de vérifier la navigabilité du chenal aménagé;

Que des types de remorqueurs et de gabarres de 300 tonnes établis sur les données du service des Ponts et Chaussées et réceptionnés par cette administration soient construits en France ou amenés d'Allemagne de façon à être mis en service de suite pour faire des expériences partielles qui seraient très intéressantes, en attendant celles définitives qui devront se faire immédiatement après l'achèvement des travaux.

Au Sénat (séance du 8 avril) MM. Dominique Delahaye et O. de Rougé ont présenté les observations suivantes au sujet des travaux de la Loire navigable :

M. Dominique Delahaye. — Mes chers collègues, je viens vous entretenir brièvement d'une question au sujet de laquelle le Sénat est parfaitement d'accord avec sa commission, à savoir que doit être interdite toute dépense non autorisée par le Parlement.

Or j'ai un exemple concret d'une dépense qu'un ministre compé-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tent a fixée à 3 millions et qui va s'élever à 7 millions. Il m'est fourni par une lettre du Président de la Chambre de Commerce d'Angers et de Maine-et-Loire. Je la lis :

« Monsieur le Sénateur,

« Inclus, je vous adresse un compte rendu de la réunion du bureau permanent de l'Assemblée des Chambres de Commerce du bassin de la Loire, tenue à Nantes le 16 janvier 1922. Vous y verrez, aux pages 3 et 4, que, contrairement à l'affirmation du Ministre des Travaux publics, au Sénat, au cours de la séance du 29 décembre 1921, en réponse à votre intervention, ce n'est pas 3 millions, mais 6 millions, et peut-être 7 (voir page 5 du compte rendu) qui ont été alloués à l'ingénieur Kauffmann, pour la poursuite de ses travaux.

« Voilà comment on renseigne le Parlement et la Nation. »

Dans ce compte rendu de la réunion du bureau permanent de l'Assemblée des Chambres de Commerce du bassin de la Loire, M. Kauffmann dit, aux pages 3 et 4 :

« En ce qui concerne les crédits, M. le Ministre des Travaux publics m'a accordé les 3 millions que je demandais; mais, j'insiste sur ce point : la somme totale n'est pas dès maintenant à ma disposition et je n'en disposerai qu'à raison d'un million par an; j'ajoute qu'il serait tout à fait impossible de dépenser une somme supérieure, car les travaux, pour donner des résultats attendus, doivent être menés progressivement et avec une certaine lenteur. Lorsque, dans trois ans, nous aurons rendu la Loire navigable entre Nantes et Angers, nous procéderons alors, au moyen des trois millions également promis par M. le Mistre des Travaux publics, au parachèvement des travaux. »

Or, M. le Ministre, à qui j'ai demandé si c'était 3 millions ou 6 millions, a répondu 3 millions.

M. Kauffmann dit encore à la page 5 :

« Le point de vue financier joue un rôle important et, avec une dépense totale de 15 millions (8 millions déjà dépensés et 7 millions restant à engager pour l'achèvemnt et le parachèvement), on est certain d'arriver à un résultat. »

Nous sommes certains, nous, qu'on n'arrivera pas au résultat. Voilà vingt ans qu'on nous le promet, vingt ans que la Loire n'est pas navigable, mais toujours inondante.

M. de Rougé, mon collègue, qui doit prendre la parole sur cette même question, avait demandé une enquête; de mon côté, je m'étais plaint qu'on confiât cette enquête à des hommes qui seront à la fois juge et partie, c'est-à-dire à ces Messieurs de la Loire navigable.

D'autre part, pendant que M. Le Trocquer est au Maroc, au moment où les eaux couvrent les vallées, où l'on ne peut rien voir utilement des travaux déjà effectués, on se dispose à procéder à cette enquête,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui sera le recommencement de la comédie de 1910. Après cela on viendra affirmer au Parlement : « Nous avons fait une enquête qui a duré un mois, la cause est entendue. Ne croyez rien de ce que viennent vous dire ici les intéressés, les inondés, les ravagés du département de Maine-et-Loire. »

Je laisse à mon honorable collègue, M. le vicomte de Rougé, le soin de vous exposer les raisons pour lesquelles il ne faut pas que cette enquête ait lieu actuellement, mais au moment des basses eaux, en août ou en septembre. Je m'adresse à M. le Ministre des finances pour le prier d'empêcher que la dépense fixée ici à 3 millions devienne 7 millions et je demande à M. le Président du Conseil de faire savoir à M. Le Trocquer, par sans fil, dans les sables du Maroc, qu'il doit décommander son enquête et la remettre à une époque où l'on pourra constater utilement les résultats des travaux déjà exécutés dans la Loire non encore navigable.

M. de Rougé. — Je m'associe entièrement aux paroles de M. Dominique Delahaye et je demande que l'enquête qui vient d'être ordonnée, et qui doit avoir lieu du 25 avril au 25 mai, soit arrêtée et remise à une autre époque. En ce moment, en effet, toute la vallée de la Loire est submergée et les résultats de cette enquête seraient absolument négatifs.

Je ne sais trop à qui je dois m'adresser en l'occurrence, puisque le Ministre des Travaux publics est au Maroc. Mais je demande aux membres du Gouvernement présents d'accueillir ma demande comme si elle était de leur ressort et d'intervenir au sein du Cabinet pour que l'enquête soit remise à une date où elle puisse être faite de façon utile.

M. le Préfet de Maine-et-Loire, à la date du 14 avril, a pris un arrêté prescrivant l'ouverture d'une enquête ayant pour objet de faire ressortir les avantages et les inconvénients des travaux entrepris en vue de l'amélioration du régime de la Loire. A cet effet un mémoire sera déposé du 15 avril au 15 mai à la Préfecture et aux sous-préfectures de Maine-et-Loire et dans les mairies des Ponts-de-Cé, Saint-Georges-sur-Loire, Chalonnes-sur-Loire, Saint-Florent-le-Vieil et Champtoceaux pour être communiqué aux personnes désirant en prendre connaissance.

Dans un mémoire daté du 15 avril, M. Pierre Gallard, directeur du Syndicat de la levée de Montjean à Saint-Florent-le-Vieil conclut ainsi :

Ce qui est aujourd'hui indiscutable, c'est que ces travaux dits de « La Loire navigable » ont annulé complètement la marine de Mont-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

jean, qui auparavant comptait 70 patrons mariniers, au minimum, avec 80 bateaux environ. Aujourd'hui, ils sont encore une vingtaine, qui ont dû abandonner la Loire complètement, en majeure partie sur les canaux de Bretagne.

Les épis installés tout le long des rives ont supprimé le halage, de sorte que les messagers par eau qui, de Saint-Florent, Ingrandes, Montjean, Chalonnes, etc., allaient toutes les semaines à Angers, ont été obligés de cesser leur service, pourtant très utile.

En étudiant sérieusement cette question, il y aurait encore beaucoup à critiquer en ces malheureux travaux qui ne rendront jamais de services et qui sont, non seulement inutiles, mais néfastes.

Dans sa séance du 26 avril, le Conseil général après s'être associé aux réclamations émises aux tribunes du Sénat et de la Chambre des Députés par MM. Dominique Delahaye, de Rougé et Bougère et après avoir pris connaissance des protestations des Riverains de la Loire et de la Chambre de Commerce d'Angers a émis le vœu :

1° Que la composition de la Commission d'enquête soit modifiée par l'adjonction d'un nombre suffisant de représentants des intéressés, pour assurer les garanties de compétence et d'impartialité nécessaires ;

2° Que les réclamations puissent être déposées, non seulement dans les mairies des chefs-lieux de canton, mais encore dans toutes les mairies des communes riveraines de la Loire et de ses affluents ;

3° Que l'enquête en cours soit prorogée d'un délai suffisant pour rendre possible l'examen de la situation aux basses eaux.

Il a en outre accordé à l'Association des Riverains la subvention de 5.000 francs demandée, eu égard à la grande importance des intérêts en cause, au travail considérable effectué par ladite Assòciation et à l'effort financier déjà consenti par un certain nombre de communes.

M. Boyer, membre de la Conférence interdépartementale chargée d'examiner le projet de jonction de la Loire à la Manche par un canal, a rendu compte au Conseil général des travaux de cette conférence. Étant donné la saison avancée, M. Boyer a demandé que la somme de 45.000 francs que le département aurait à fournir pour sa part dans les essais à faire soit répartie sur trois exercices : 11.250 francs pour 1922, 22.500 francs pour 1923 et 11.250 francs pour 1924.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. de Jumilly ayant demandé que la solution de cette affaire soit ajournée à septembre, le Conseil en a ainsi décidé :

Il est à remarquer que l'un et l'autre de nos deux conseillers généraux semblent subordonner l'exécution du canal Angers-Caen à celle de la navigabilité de la Loire ou d'un grand canal central latéral à la Loire. Il nous semble, au contraire, que, si la réussite de ce grand projet est douteuse ou tout au moins ne peut être obtenue que dans un temps très éloigné, vu les travaux considérables qu'il nécessitera, c'est une raison de plus de mettre l'Anjou de suite par une voie plus facilement et plus rapidement exécutable en relations par Caen avec les pays d'outre-mer et cela dans l'intérêt de notre industrie, de notre commerce et de notre agriculture. Les deux voies sont utiles, mais elles ne dépendent pas forcément l'une de l'autre et mieux vaut en avoir une que pas du tout.

Un communiqué de la Préfecture, en date du 16 mai, fait savoir que le Ministre des Travaux publics approuve l'initiative prise par le Préfet, au lendemain de la résolution de l'Assemblée départementale, d'avoir étendu à toutes les communes intéressées l'extension des facilités pour la production des réclamations. En ce qui concerne la prorogation de la durée de l'enquête, le Ministre déclare qu'elle ne lui paraît pas nécessaire.

Le 15 mai, M. Grimault, conseiller d'arrondissement du canton de Chalonnes-sur-Loire, parlant au nom de ses électeurs, fait la demande suivante, publiée dans le *Petit Courrier* du 17 mai:

1° Que la durée de l'enquête soit prolongée et que des ingénieurs pris en dehors du corps des ingénieurs de l'État, ainsi que des représentants de chacun des corps élus soient adjoints aux membres de la commission d'enquête;

2° Que les travaux ne puissent être continués en Loire avant que les intérêts des propriétaires et fermiers de l'île de Chalonnes, des vallées de Rochefort-sur-Loire et de Denée et des prairies de Chaudefonds et de Saint-Aubin-de-Luigné, baignées par le Layon, aient été sauvegardés par des travaux appropriés et sérieusement étudiés.

L'Anjou économique, dans son numéro du 19 mai, publie la déclaration faite à l'enquête sur l'exécution des travaux entrepris en vue de l'amélioration du régime de la Loire entre l'embouchure de la Maine et Oudon, par M. Blachez, vice-président du Conseil général, maire de Montjean :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En résumé, dit-il en terminant, j'estime qu'avant de continuer les travaux de la Loire navigable il faudrait :

1° Démontrer leur utilité pratique en établissant expérimentalement qu'ils fourniront les transports par eau à un prix sensiblement inférieur aux tarifs de chemins de fer;

2° Indemniser les propriétaires riverains et les prémunir contre les dégâts et les dangers de la surélévation du plan d'eau.

Le *Petit Courrier* publie dans ses numéros des 22 et 25 mai le rapport adopté par le Syndicat des Levées de Savennières relativement à l'enquête faite au sujet des dommages subis par les riverains de la Loire par suite des travaux exécutés dans ce fleuve. Nous y lisons *in fine :*

Pour conclure, nous affirmons que nous ne sommes ni routiniers, ni de parti pris, notre bonne foi est absolue. S'il nous semblait qu'on peut obtenir un résultat quelconque avec les travaux commencés, nous le dirions et nous serions les premiers à défendre le projet dans l'intérêt général; malheureusement nous sommes convaincus de l'inanité des efforts et qu'on ruine de gaieté de cœur une population travailleuse et bonne, sans la moindre contrepartie appréciable.

Nous déclarons également que notre parti est pris de former un Syndicat de droit commun pour la défense des intérêts collectifs et que nous allons immédiatement l'organiser pour agir en conséquence des solutions qui interviendront.

Le 2 juin, la Commission d'enquête s'est réunie à la Préfecture, salle du Conseil général.

Elle était composée de MM. Galliot, inspecteur général des Ponts et Chaussées, président de la Commission; Armand, inspecteur général des Ponts et Chaussées; Pascalon, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; Daniel, ingénieur en chef, secrétaire de la Commission (travaux publics); Rolley et Bassot, ingénieurs en chef du génie rural (agriculture). Étaient présents à cette réunion : MM. Dominique Delahaye et de Rougé, sénateurs; Ferdinand Bougère et Manceau, députés, et de nombreux conseillers généraux, conseillers d'arrondissement et maires de la vallée de la Loire. M. le Préfet Lambry avait pris place au bureau, assisté de M. Kauffmann, ingénieur en chef de la Loire.

Cette Commission d'enquête, instituée par M. le Ministre des Travaux publics, avait pour but de recueillir les doléances des riverains de la Loire et les critiques sur les travaux en cours d'exécution pour rendre ce fleuve navigable.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les doléances furent nombreuses et la critique a été surtout faite par M. Ferdinand Bougère, député. Prirent également la parole : MM. Frémy et Émériau, conseillers généraux; Grimault, Planchenault, Battereau, Henri et Raoul de Saint-Pern, Juvin, Fourmond, etc.

A la séance du 6 juin de la Chambre de Commerce d'Angers, son président, M. Martin-Rondeau, a rendu compte des deux séances tenues à la préfecture par la Commission d'enquête :

De nombreuses dépositions, dit-il, ont été faites à Angers, par les représentants des communes riveraines de la Loire qui, avec une remarquable unanimité, ont énergiquement protesté contre les travaux entrepris, se plaignant de la disparition de la batellerie et des dommages causés aux riverains par les inondations résultant de la surélévation du plan d'eau, des dégradations causées aux rives par les épis, de l'obstruction de certain bras de la Loire, cause de l'assèchement des boires, indispensables au rouissage du chanvre et de la submersion prolongée des prairies, dont les eaux ne peuvent plus s'écouler.

La Chambre de Commerce d'Angers, représentée par son Bureau et plusieurs de ses membres a, par l'organe de M. Jamin-Richou, donné lecture du mémoire publié dans le dernier numéro de l'*Anjou économique*.

M. Martin-Rondeau félicite vivement M. Jamin-Richou de son excellent rapport, qui a fait une vive impression sur la Commission et qui fut salué des applaudissements de toutes les personnes présentes.

Des observations présentées le 2 juin à la Commission d'enquête par M. de Jumilly, conseiller général du canton de Saint-Georges-sur-Loire, imprimées par l'*Express d'Angers et de l'Ouest* dans son numéro du 24 juin, nous croyons devoir extraire les lignes suivantes, rapportant une conversation que ledit conseiller général eut, il y a une dizaine d'années, au cours d'un petit voyage sur la Loire, avec M. Salles, inspecteur général des Ponts et Chaussées :

Je voyais bien, dans sa conversation, qu'il défendait mollement ce travail. Mais il le défendait, et finalement il synthétisa sa pensée en disant :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Évidemment, ce ne sera pas une découverte bien grande, mais enfin on pourra s'en servir. »

Alors je sortis de ma poche une lettre de M. Cahen au Ministre compétent, dont je vous parlais ce matin, et dans laquelle cet entrepreneur de transports sur la Loire navigable disait :

« Ne laissez pas baisser les tarifs des chemins de fer, sinon je suis ruiné et tous les entrepreneurs de la Loire navigable qui me succéderont subiront le même sort. Puis, après notre ruine, les chemins de fer relèveront leurs tarifs ! »

Lorsque M. Salles eut lu la lettre, je fus étonné de sa réponse et je vous la donne à deviner en mille; la voici :

« Nous sommes prêts à faire toutes les sottises ». « Nous sommes commandés, nous, agents des Ponts et Chaussées, par des Ministres qui ont derrière eux des puissances formidables qui les obligent à marcher dans un sens ou dans un autre, alors même que c'est contraire aux intérêts nationaux. Il y a des Ministres qui ne peuvent faire autrement, en raison des nombreuses et puissantes sollicitations qu'ils reçoivent. »

Il s'ouvrit à moi à partir de ce moment. Il ajouta :

« C'est ainsi que nous avons fait tel et tel autre travail qui n'était pas indiqué. Nous l'avons fait parce qu'on nous l'a commandé. Nous prenons nos compas, faisons nos calculs et entreprenons des travaux de la Loire navigable. Maintenant dire que ce soit une bonne chose (je répète son mot) je ne crois le pas, nous sommes prêts à faire toutes les sottises ! »

Sous le titre « Un Comble » *l'Anjou économique* du 16 juin insère la note ci-dessous :

Le *Journal officiel* du 14 juin 1922 publie un avis d'adjudication des travaux de renforcement des ouvrages en tête du bras de la Guillemette.

Cette adjudication est fixée au samedi 8 juillet 1922, à la Préfecture d'Angers. Les travaux s'éléveront à 80.000 francs.

Il est vraiment scandaleux, alors qu'une enquête est ouverte sur l'utilité de l'aménagment de la Loire, de voir procéder à l'adjudication de travaux importants, qu'il faudra sans doute démolir ultérieurement. M. Kauffmann se moque vraiment du Ministre, de la Commission d'enquête et des contribuables. Une question se pose tout naturellement : A qui ces travaux profiteront-ils?

***

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Manifestations du souvenir.

La Commission du Monument à la gloire des héros angevins de la grande guerre, réunie à l'Hôtel de Ville d'Angers, a décidé que ce monument serait élevé à l'entrée du jardin du Mail, face à la Mairie.

Les travaux ont été immédiatement commencés, le piédestal mis en place et l'œuvre du sculpteur Desbois, hissée sur le socle, n'attend pour être découverte des toiles qui la cachent que la fin de ces travaux.

Pendant les mois de mars, avril, mai, juin, des monuments aux morts de la guerre ont été élevés à Allonnes, Vihiers, Chalonnes-sur-Loire, Freigné, Baugé, Bagneux.

***

Éphémérides angevines.

5 *mars.* — Ouverture du Concile provincial de Tours. L'Anjou y était représenté par son évêque, Mgr Rumeau. Étaient présents: Mgr Grellier, évêque de Laval, ancien vicaire général d'Angers, et le R. P. Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine. Les délégués du Chapitre de la Cathédrale d'Angers étaient MM. les chanoines Thibault et Urseau. Les théologiens et canonistes, pour l'Anjou, étaient MM. les chanoines Dufresne, supérieur du Grand-Séminaire, vicaire général honoraire, et Petiteau, supérieur de la Communauté des Sœurs de Saint-Charles. Prit aussi part au Congrès le R. P. Hyvernat, professeur à l'Université catholique.

A la messe pontificale célébrée le 6 par Mgr l'Archevêque de Tours, Mgr Rumeau prononça un éloquent discours, qui fut publié *in-extenso* par la *Semaine religieuse d'Angers*, et le salut du Très Saint Sacrement fut donné par Mgr Grellier. Le dimanche 12, la messe pontificale au fauteuil a été célébrée par Mgr l'Évêque d'Angers.

8 *mars.* — A l'Hôtel de Ville d'Angers a eu lieu une vente de charité au profit de l'Œuvre des Colonies de vacances présidée par M^me^ Léon Jagot.

14 *mars.* — Au restaurant du Ronceray, à Paris, eut lieu un dîner du Vin d'Anjou sous la présidence de M. Alleaume. Le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nombre des assistant était de près de quatre-vingt. Y prirent la parole MM. Alleaume, de Grandmaison et Servat, le nouveau président.

La réunion se termina par une soirée fort artistique. On applaudit Mme et M. Depas dans une revue très spirituelle de M. René de Saint-Marc, M. Gratien dans ses Œuvres. La soirée se termina par la représentation de « La Passion de notre frère le Poilu », le fameux poème de Marc Leclerc, avec adaptation musicale de M. Louis Fleury, compositeur, 2e prix du Conservatoire; ombres et visions lumineuses de M. Jean Diétoile. Cette œuvre a été représentée avec les très gracieux concours des auteurs et des interprètes de la création, telle qu'elle fut vécue et jouée au front sur le théâtre militaire, la troisième année, le 15 août 1917, à Noyon.

24, 25 *et* 26 *mars*. — A Angers, fêtes de la Mi-Carême comportant un Corso lumineux, un bal paré et masqué au Grand-Théâtre et au Cirque-Théâtre et une très belle calvacade avec chars du bœuf gras et du cochon gras et de nombreuses attractions dans les bâtiments de la Kermesse de la place du Champ-de-Mars.

A Cholet, grande cavalcade à laquelle assistaient la Reine des Tissages et ses demoiselles d'honneur. Le soir retraite aux flambeaux.

A Paris, *Le Matin* a reçu la visite de la Reine d'Anjou, assistée de ses quatre demoiselles d'honneur, ornées de coiffes angevines.

Mgr l'Évêque d'Angers a célébré la messe dans la chapelle de Mongazon. Le 21, la statue de la Sainte Vierge avait été ramenée et remise en place dans la cour de l'ancien collège rendu à sa destination première à la suite de négociations passées entre la Ville d'Angers et Mgr Rumeau. La statue a été bénie solennellement par Mgr Baudriller, vicaire général.

A Saumur a été reconstitué le Comité des Fêtes dans une réunion tenue dans la salle de la Justice de Paix, sous la présidence de M. Grégoire, président du Syndicat des Commerçants détaillants. Le Bureau a été ainsi constitué : Président : M. Roger Brunet, vice-présidents : MM. Dutour, Menier, Mabileau, Grégoire, Viau; secrétaire : M. Ferbu, secrétaire-adjoint : M. Chassereau, trésorier : M. Rolland, trésorier-adjoint : M. Aubouin ; commissaires généraux : MM. Berthonneau et Guérinet.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

26 *mars*. — La paroisse Saint-Maurille de Chalonnes a fêté l'inauguration de son antique église restaurée. Mgr l'Évêque d'Angers a présidé la cérémonie et a béni la plaque commémorative des morts de la guerre.

27 *mars*. — Dans une réunion tenue à la Cour d'Appel, le Comité angevin de secours aux enfants russes a constitué son bureau : Mme Sarthou et M. Hû, premier président, ont été élus présidents; Mme Canonne, secrétaire général; M. Dominique, directeur des Hospices d'Angers, secrétaire général adjoint, et M. Raymond Richou, trésorier.

30 *mars*. — Au troisième Congrès de la Fédération des Unions industrielles et commerciales de la 5e région économique, qui s'est tenu à Tours, MM. Blachère, Gustave Brunet, Pichon, Langlois, Poisson et Robin ont lu des rapports très remarqués sur la loi de dix heures, l'apprentissage, les allocations familiales, le colportage et le commerce, la réduction des salaires, le vote plural des familles nombreuses, le privilège du trésor pour le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires en matière de liquidation judiciaire de faillite.

9 *avril*. — A l'Hôtel de la Chambre de Commerce d'Angers a eu lieu l'Assemblée générale de la Chambre de Métiers, à laquelle assistaient MM. Lambry, préfet de Maine-et-Loire; Bernier, maire d'Angers; Lireux, président du Tribunal de Commerce; Brassart, directeur de l'École des Arts et Métiers, etc. Le président, M. Martin-Rondeau, et M. Julien Koszul, administrateur-délégué, inspecteur de l'enseignement technique y ont prononcé de très intéressants et substantiels discours. Cinq administrateurs nouveaux ont été élus : MM. Gautier, Pichon, Livache, Merklen et Poutiers.

23 *avril*. — Le Patronage Saint-Serge a célébré ses Noces d'or par une messe solennelle et un banquet.

Le même jour, en l'église Saint-Laud, la Société des Prévoyances amicales de l'Usine et de l'Atelier célébrait aussi ses Noces d'or.

4 *mai*. — Magnifique kermesse organisée dans les jardins de la Préfecture par le groupe d'Anjou de l'Union nationale des Combattants, dont M. le commandant du Plessis de Grenedan

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est l'actif et zélé président. De charmantes jeunes filles offraient aux visiteurs de gracieux bouquets de fleurs cependant que de toutes petites filles distribuaient des bonbons. Un cabaret breton où on consommait un cidre exquis et où des étudiants effeuillaient tout un répertoire de chansons bretonnes populaires, des promenades à dos d'âne, des voitures traînées par des chèvres et des chiens, des séances de prestidigitation, des comptoirs variés, un manège de petits chevaux, une devineresse, un buffet, un théâtre de Guignol, etc., tout concourait à charmer les visiteurs et à les inciter à ouvrir leur porte-monnaie.

Le même jour avait lieu la fête des anciennes élèves de l'École normale d'institutrices qui comportait une excursion à Fontevrault, par Saumur, Montsoreau et Candes et une soirée où l'on donna *Le Grillon du Foyer*, fine et spirituelle comédie en trois actes de Charles Dickens. Des chœurs et, en particulier, un nocturne de Schumann charmèrent les oreilles des assistants.

12 *mai.* — Le Ministre de la Guerre, M. Maginot, est venu à Saumur décorer de la Légion d'honneur le drapeau de l'École de cavalerie. Il était accompagné des généraux Buat, chef d'état-major de l'armée; Niessel, commandant le 9e corps; Feraud, inspecteur de cavalerie, et de nombreux officiers. Une réception eut lieu à l'Hôtel de Ville.

14 *mai.* — A Angers ont eu lieu de brillantes fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc : revue des troupes sur le boulevard de Saumur, en face le Cercle militaire, passée par les généraux Andlauer et Rondeau, défilé des troupes devant la statue de Jeanne d'Arc en présence des autorités civiles, religieuses et militaires, ensuite, visite à la statue par différentes sociétés, ayant à leur tête M. le sénateur Dominique Delahaye ; grand'messe et vêpres solennelles à la Cathédrale où M. l'archiprêtre Demange prononça le panégyrique de la Sainte; le soir concert au Mail; les édifices publics, églises et maisons particulières sont brillamment illuminés. La ville est pavoisée de drapeaux.

A Saumur et à Cholet et dans toutes les communes du département la fête nationale de Jeanne d'Arc fut l'occasion de très belles manifestations religieuses, civiles et militaires.

Très brillante kermesse à l'École primaire supérieure de jeunes filles, avec attractions les plus variées, brillant concert, représentation théâtrale.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

24 *mai.* — Grande kermesse au jardin du Mail, à Angers, organisée par le Comité des Fêtes avec le concours des Chœurs ukrainiens sous la direction de M. Mikolaitchoux et de Mme Calliope Carissi et ses onze enfants qui exécutèrent des danses françaises, grecques et des ballets.

25 *mai.* — Mgr Rumeau a célébré à Rome ses Noces d'or à l'autel de la crèche de Sainte-Marie Majeure, puis le 26 à Sainte-Marie des Anges et le 28 à la crypte de Saint-Pierre. Ce même jour il a prononcé à l'église Saint-Louis des Français un discours sur « Le Cœur eucharistique de Notre-Seigneur Jésus-Christ et la Paix ». Le 30 mai il a été reçu en audience pendant une demi-heure par le Pape.

27 *mai.* — M. Servat, président du « Vin d'Anjou » à Paris, accompagné de M. Boré, s'est rendu à Angers, Saumur, Cholet Saint-Florent-le-Vieli, Baugé, Segré, pour étudier les moyens de rapprocher plus intimement les Angevins de Paris des Angevins de chez nous.

28 *mai.* — Les Anciens du 71e territorial et l'Union fraternelle des Anciens du 335e se sont réunis les premiers dans un banquet à un établissement de la route de Nantes. Ceux du 335e se réunirent le matin à la Mairie d'Angers, puis se rendirent en cortège à la Cathédrale où un service fut célébré à la mémoire des morts du régiment. La messe fut chantée par M. l'abbé Moreau, chevalier de la légion d'honneur et M. l'abbé Gouget, médaillé militaire et ancien aumônier du régiment monta en chaire. Le soir, banquet à l'Hôtel de la Croix de Guerre.

30 *mai.* — A Saumur on fêta le Mémorial Day. Un cortège se rendit au cimetière déposer des fleurs sur quelques tombes américaines qui y sont encore. M. le Sous-Préfet prit la parole.

10 *et* 11 *juin.* — Sur le Champ-de-Mars à Angers, dans l'enceinte du Concours hippique très belle exposition canine organisée par la Société Maine-Anjou-Touraine, présidée par M. le comte Henri d'Andigné. Les lots de chiens étaient merveilleux et les concours de chiens de rapport, de défense et policiers, fort intéressants.

Le lauréat de la catégorie des chiens d'arrêt anglais a été

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Lihoreau; le chenil de Montchevallerau a été le grand triomphateur avec ses pointers. Pour les chiens d'arrêt de race français, les bretons de M. Mège l'emportèrent et l'élevage de M. Pirois se vit décerner le prix d'honneur de cette race. Le jeune chenil de MM. Persillon enleva le prix des fox-terriers. Les produits du jeune chenil de l'Almag ont été fort remarqués. Ses sept chiens exposés ont tous été primés par des jurys différents. Pour terminer cette belle manifestation, la Société canine offrit la reconstitution d'une curée aux flambeaux.

Le 11 juin a eu lieu à Saumur une très jolie fête des fleurs, au cours de laquelle les spectateurs eurent la bonne fortune d'assister à la réception triomphale des représentants de la commune libre de Montmartre et à un défilé fleuri.

12 *juin.* — Une cérémonie tout intime et des plus touchantes réunissait les parents et les amis de M. et M^me^ André Beucher pour y célébrer le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. le Curé de la paroisse retraça dans une charmante allocution la carrière du vénéré bâtonnier de l'ordre des avocats qui, titulaire de la Médaille militaire dès 1870, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie, dix-sept ans conseiller municipal, président des Médaillés militaires, sut, partout, montrer l'exemple de la plus haute conscience professionnelle, du dévouement civique, de l'intégrité et de la charité la mieux comprise. M. l'abbé Pineau associa à cet éloge M^me^ Beucher, la bonne et modeste compagne de notre aimable et distingué collaborateur, citant ce mot si juste d'un moraliste : « La famille est ce que vaut la femme ! »

15 *juin.* — Dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers une foule élégante se pressait à la vente de charité organisée par le groupe des Amis des Pauvres de l'église réformée d'Angers sous la présidence de M^lle^ Forquet de Dorne.

21 *juin.* — Dîner de la Société « Le Vin d'Anjou » au Palais des Fêtes, rue Saint-Martin, à Paris, sous la présidence de M. Camille Servat, servi par M. et M^me^ Pasquier, maîtres d'hôtel du Lion-d'Or, à Candé, « v'nus tout à l'essprès d'Candé, avec leùs caqu'rotes, leùs poelons et leùs moches d'beurre fin pour, dit un avis aux gas du vin d'Anjou, nous assimenti une fénéraille d'première à la mode d'cheux nous. » Le succès des hôteliers

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

angevins fut considérable et leur cuisine tellement appréciée que trois jours plus tard un groupe de fins gourmets, qui réunit une centaine de convives en un déjeuner donné sur la péniche du Maréchal Joffre, leur confia à son tour le soin d'en dresser et exécuter le menu tout composé de mets et vins d'Anjou.

La soirée du dîner du Vin d'Anjou se termina par un concert délicat organisé par M. Paul Décard, de la Comédie française.

Le même jour, à Saumur, on fêtait solennellement le cinquantenaire de la Fondation de l'Institution Saint-Louis, sous la présidence de Mgr Rumeau.

24 *juin*. — Au cours d'une fête militaire à Vincennes, au programme de laquelle figurait un grand carrousel exécuté par la cavalerie impeccable de l'École de Saumur, le Président de la République, assisté du Ministre de la Guerre et du Ministre de l'Hygiène, a décoré de la croix de guerre le drapeau de cette école.

Un officier général lut la citation à l'ordre de l'armée de l'escadron de Saumur, puis le Président de la République, avant d'accrocher la croix de guerre à la cravate de l'étendard, prononça les paroles suivantes :

La croix de guerre, que j'ai la joie d'attacher à l'étendard de l'École de Cavalerie, honore ceux de ses élèves tombés pour la France de 1914 à 1918, en même temps qu'elle glorifie les autres faits de la cavalerie française pour laquelle Saumur demeure le centre de ralliement. Le prestige que l'École a su si brillamment acquérir, elle le maintiendra en continuant à former des cadres admirables qui par leur entrain, leurs travaux, leur esprit de discipline et d'abnégation, constituent une des forces de l'armée française. »

***

Littérature, sciences et arts.

Dans la première huitaine de mars exposition, aux Galeries Lasneret, d'œuvres du peintre angevin Pierre Delaunay, mort au Champ d'honneur.

Les principales toiles exposées étaient des vues de Rome et de ses environs : *La Vallée Julia (villa Borghèse) ; Les Grandes Ombres (villa Borghèse) ; Le Petit Temple ; Le Colisée ; Le Chêne du Tasse ; Le Canniluccia ; Olevano ; Capri.* Les autres étaient de doux paysages de notre bel Anjou que la Loire arrose de ses eaux calme et magnifiques : *La Loire à la Pointe ; Prairies*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en fleurs à Bouchemaine. Il y a là aussi des sites provenceaux : *Le Berceau vu du Cap Martin ; Le hameau Menton.*

Toutes ces œuvres témoignent de l'immense talent de Pierre Delaunay et, si la fatalité n'avait abattu cette belle âme, de tout ce qu'il eût pu nous donner.

A Paris a eu lieu à la Galerie Magellan une exposition très belle et très intéressante des Artistes angevins qui a obtenu le plus vif succès et dont l'*Express d'Angers et de l'Ouest* a donné des comptes rendus très complets et très élogieux pour les exposants.

Dans le cadre de ce salon d'art régionaliste, une matinée littéraire et musicale a permis aux écrivains et aux musiciens de l'Anjou de se faire connaître, à côté des peintres et des sculpteurs. M. Henry Coutant, à qui on doit en grande partie cette intéressante manifestation, a, dans une causerie, présenté les prosateurs et leurs œuvres : M^lle^ Mathilde Alanic, MM. Roland Charmy, Henry Cormeau, André Godard et Paul Sonniès.

M^me^ Lherbay, de la Comédie Française, et M. Marc Leclerc ont récité les vers de nos poètes : P. Pionis, Couallier, Christian Frogé, Bonneau, A. Pinguet. O. de Rougé et Robert Veyssié.

La partie musicale n'a pas été moins intéressante. Les mélodies du compositeur Maxime Belliard, interprétées par M^me^ David-Bernard, les chansons de M. David-Bernard sur des vers de Pionis, de Carentec et de P. Sonniès, chantées par l'auteur, des danses espagnoles de Granados et d'Albenez exécutées au piano par M^me^ Coutant-Sainz; enfin les *Rîmiaux d'Anjou*, de Marc Leclerc dits par lui avec une saveur exquise, ont été fort goûtés du public qui comprenait l'élite de la Colonie angevine de Paris.

26 *mars.* — Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts vient d'attribuer au Musée de Saumur deux tableaux: *Le Défilé*, de Jean Béraud, et *Sainte-Gudule, chapelle Notre-Dame de Crespin.*

De la *Semaine religieuse :*

On nous annonce qu'au cours d'un orage qui a eu lieu le lundi 27 mars, la foudre était tombée sur la flèche de l'église de Saint-Léger-sous-Cholet et l'avait gravement endommagée.

Il y a quelques années, on s'en souvient, le tonnerre était tombé sur cette même flèche et l'avait incendiée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Derrière le Bureau de Poste de la Doutre, s'élève ou plutôt s'élevait, car dans quelques jours il n'en rester guère que le souvenir, un vieil édifice, très visible du boulevard du Ronceray et connu sous le nom de *Bellebranche.*

C'était autrefois une dépendance de l'Abbaye du même nom, dans la Mayenne, servant de collège pour les jeunes religieux qui venaient suivre les cours de l'Université. Plus tard, il passa en la possession des Jésuites de la Flèche qui, au XVIIIe siècle, l'affermaient à la ville d'Angers pour le logement d'hiver des carabiniers. L'entrée principale était du côté de la rue du Godet. C'était une curieuse construction du XVIe siècle, très haute, avec trois grands pignons très étroits, surtout ceux des angles ridiculement disproportionnés avec leur hauteur. A la fenêtre la plus élevée du pavillon central de forme lancéolée, se voient encore les amorces de sculptures de style flamboyant. Des photographies de ce curieux logis existent au Musée Saint-Jean, ainsi que des dessins du temps, où le canal des Tanneries passait encore au pied de l'édifice.

30 *mars.* — Du compte rendu de la séance du Conseil municipal d'Angers, donné par le *Petit Courrier*, nous extrayons les lignes qui suivent :

Comme on le sait, les dessins et objets d'architecture qui sont au Musée Pincé vont être transportés à l'Hôtel des Pénitentes. Comme corollaire, le Conseil décide que les intérêts du legs Moll, se montant annuellement à la somme de 358 francs, seront distraits désormais du budget du Musée Pincé et affectés à l'entretien des salles d'architecture des Pénitentes. Cette mesure sera applicable dès 1922.

Un crédit de 500 francs est voté pour l'envoi à Rennes de représentants de l'École régionale des Beaux-Arts à la session du Comité des Arts appliqués. Cette session se tiendra du 16 au 22 avril.

Mlle Lucette Rousseau a offert à la Ville d'Angers pour l'École de Musique le violon alto que son père, M. Lucien Rousseau, mort au Champ d'honneur le 23 octobre 1914, avait obtenu comme premier prix au Conservatoire de Paris. Le Conseil l'accepte avec ses remerciements.

De l'*Express d'Angers et de l'Ouest :*

A la Galerie Manuel. — A l'intéressante exposition de la Société artistique et littéraire de l'Ouest, à la Galerie Manuel, à Montmartre, sous la présidence d'honneur de Jean-Julien Lemordant qui a envoyé

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

une émouvante « Étude », nous notons parmi les Angevins : l'éminent graveur Charles Jouas avec ses toiles, aux fleurs de rêve, ses dessins subtilement rehaussés de couleur; le traducteurfidè le des images du vieux Paris, Madame Desbordes-Jouas avec ses toiles, aux fleurs de rêve, à la matière mystérieuse, au charme certain. A la section du Livre, quelques œuvres éditées luxueusement du poète Marc Leclerc, et le « Poème » d'Auguste Pinguet, orné d'un frontispice gravé sur bois par Charles Berjole.

A la Société des Aquafortistes français. — A l'exposition de cette société actuellement à la Galerie Hénaut, deux des meilleurs graveurs angevins, MM. A. Recouvreur et Charles Tranchand, présentent chacun un carton d'épreuves très remarquées des amateurs où les aspects de notre vieil Angers sont traduits avec émotion et fidélité.

Une exposition Georges Gobô. — Notre distingué compatriote, l'éminent peintre-graveur Georges Gobô, vient de faire une exposition très remarquable à Paris, à la Galerie Esnault.

L'artiste présentait un ensemble important de gravures et de dessins.

Nous sommes heureux de reproduire quelques appréciations de la grande presse parisienne sur son œuvre.

Arsène Alexandre écrit : « A la Galerie Esnault, une des personnalités à la fois les plus brillantes et les plus probes de l'école actuelle de gravure, M. Gobô, montre un choix de ses ouvrages. C'est solide, plein de couleur et d'un sens qui manque à tant de graveurs de nos jours, celui de l'expression du motif. »

En correspondance Havas : « M. Gobô, l'aquafortiste des vieilles pierres de France, nous invite aujourd'hui à apprécier quelques-uns de ses dessins d'une œuvre abondante. C'est de tous ses moyens d'expression le plus sobre et le plus direct. Il permet de reconnaître mieux qu'ailleurs sa probité, sa recherche de la ligne mouvementée, expressive, qui garde toujours l'harmonie de la vérité. A ce point de vue, un lavis du môle de Douarnenez est étonnant d'intensité évocative. Enfin M. Gobô nous offre quelques vues aux belles formes qui disent son souci de donner toujours plus de souplesse et de sévérité à sa main qui est celle d'un maître. »

En la critique de l'*Art et les Artistes* écrit : « Cette exposition classe définitivement M. Gobô parmi les meilleurs aquafortistes de notre temps. »

Les Angevins au salon des décorateurs.— C'est tout d'abord Lebasque (un angevin, oui, messieurs et mesdames, ses toiles sont seulement visibles en cimaise à la place d'honneur, au Luxembourg et au Petit Palais...), Lebasque qui nous accueille dès le seuil avec sa claire affiche, noire et rose; ensuite, M. Jacques Camus avec un papier peint *les Fruits* d'une originalité délicieuse; enfin, M. Constant Le Bre-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ton dont les gravures sur bois illustrant *les contes de Gérard de Nerval* et le *Roi Peste* d'Edgar Poë sont de premier ordre.

Ces images sont remarquables par leur technique et leur harmonie, le jeu audacieux des blancs et des noirs et surtout par une compréhension très personnelle des textes à décorer. Elles dénotent une culture certaine, une sensibilité d'artiste fort rare, que nous sommes heureux de saluer ici.

Au Salon d'Hiver, qui vient de fermer, signalons le succès très grand et très légitime que vient d'obtenir Xavier Bricard avec ses charmants portraits d'enfants et de jeunes femmes. Intimiste exquis, d'un métier traditionnel, mais d'une précieuse qualité, il est le peintre de la grâce enfantine et de la douceur familiale. Toute la presse artistique a rendu hommage à ce talent délicieusement français et... angevin.

Signalons aussi le succès des envois à ce même Salon du maître Ludovic Alleaume.

6 *avril*. — Il a été procédé dans la propriété de La Fontaine, située route des Ponts-de-Cé, à la bénédiction et à la pose de la première pierre de l'École supérieure d'Agriculture d'Angers.

A cette solennité tout intime, de très beaux discours furent prononcés par Mgr Gry et Mgr Pasquier.

Nous ne pouvons résister au plaisir de publier les paroles de ce dernier qui contiennent une intéressante leçon d'histoire angevine, écrite dans ce style charmant qui est l'apanage du savant Recteur émérite de notre Université :

MESSIEURS,

Une des plus grandes joies du fondateur de notre Université fut de l'établir dans les jardins d'André Leroy qui furent pendant un demi-siècle les plus célèbres de l'Europe. En effet, ils fournissaient des plantes et des graines à l'Amérique. On disait même que les plaines de Philadelphie avaient été plantées de jeunes arbres venus d'ici.

Il semblait à Mgr Freppel que son Université aurait un jour la même fortune d'expansion que les semis des jardins angevins. Il voulut que l'on respectât le plus possible l'aspect primitif donné par le grand jardinier dont la science s'exhale tout au long dans son célèbre dictionnaire de pomologie.

La première fois qu'il amena ses collègues au Palais universitaire, tout blanc encore et comme dans sa robe de baptême, il commença par leur expliquer la façon dont André Leroy avait enrichi d'arbres exotiques notre cité. Il leur montrait avec complaisance la longue allée des « Noyers de Galle » qui orne la rue Rabelais, la double rangée

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de magnolias qui conduisait au palais et les vignes d'orient qui tapissaient le mur de la rue Volney, l'orme pleureur qui forme tonnelle pour les étudiants. Il fallait le voir arpenter d'un pas léger toutes les parties du jardin et en commenter d'une voix triomphante les dispositions favorables aux études. Il avait parlé d'avance de deux beaux Wellingtonias, les premiers apportés d'Amérique en France. Un évêque, qui cherchait les deux arbres tant vantés et qui n'en voyait qu'un seul, eut l'imprudence de lui demander où était le second ; « Mais il est mort », répondit avec humour Mgr Freppel qui trouvait la question indiscrète.

S'il avait prévu la possibilité d'une École d'Agriculture, il l'eût préparée et choyée avec une affection spéciale. Quel beau discours il eût prononcé à son inauguration ! Il aurait fait le pendant de celui qu'il prononça à l'ouverture de la Faculté des sciences et qui fut un tour de force, au dire de ses auditeurs.

L'homme qui le premier eut l'idée d'une École d'Agriculture annexée à nos Facultés fut un angevin d'un grand sens et très dévoué aux paysans, M. le comte de la Bouillerie. Il habitait dans ce Baugeois où tant de nobles châtelains se dévouent au progrès de l'agriculture et au bonheur de leurs fermiers.

C'était à la suite d'un concours agricole. M. de la Bouillerie vint me trouver à l'école Saint-Aubin, il m'exposa avec une bonhomie charmante qui me gagna aussitôt à sa cause le grand bien que ferait à l'Anjou et plus loin une école d'agriculture fondée par notre Université. Nos professeurs de sciences, de droit et même de lettres contribueraient à son succès. Angers lui semblait une ville prédestinée pour semblable fondation. Elle est au centre d'une région agricole, près de la vallée de la Loire, non loin des coteaux qui produisent le bon vin d'Anjou. Puis ses Facultés surtout donneraient du crédit à l'École dans la France entière. Depuis lors, ce crédit a dépassé les frontières ; il est allé en Espagne, en Amérique, en Égypte, en Syrie et jusqu'en Mésopotamie.

Je promis à M. de la Bouillerie d'exposer son idée au prochain conseil rectoral. Je trouvai mes collègues faciles à persuader. A l'unanimité, l'idée fut admise. Mais notre pauvreté nous faisait craindre la responsabilité financière.

Ce fut alors que l'un de nous, le P. Vétillart, se chargea de solliciter des protecteurs riches, qui pourraient composer le conseil financier de la future École. A leur tête se mit M. le duc Louis de Plaisance qui, du premier jour jusqu'à sa mort, se dévoua à cette œuvre avec un zèle et une compétence admirables. Puis le P. Vétillart chercha les professeurs. Quand il les eut trouvés, il me les présenta et je les fis agréer par le conseil des évêques. C'est ainsi qu'ont été choisies les vraies pierres angulaires de votre école : MM. Lavallée, Moreau, Vinet et les autres.

Chaque année, le P. Vétillart et le duc de Plaisance se présentaient

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au Conseil des évêques pour rendre compte de la marche de l'École. La cérémonie d'aujourd'hui prouve qu'elle a grandi et qu'elle a atteint sa majorité.

MES CHERS COLLÈGUES,

Vous vous installez dans un des parcs les plus beaux d'Angers. On est tout d'abord étonné de trouver tant d'agréments réunis aux portes mêmes de la ville. Les arbres y poussent avec une vigueur étonnante et leur variété, due au bon goût de M. de Bernard, y forme en toute saison le spectacle le plus agréable pour les amateurs de la belle nature. Je ne vous en ferai pas la description, pas plus que des fontaines qui jaillissent çà et là.

Mais je dois cependantvous féliciter de vous établir en un lieu qui a un passé illustre à cause de sa fontaine. Elle n'a pas eu de poète, que je sache, pour la chanter, comme celle de Vaucluse; cependant elle était déjà connue des Romains dont elle alimentait les bains, dit-on, près des Chateliers et, selon certains, ceux de l'Esvière. Elle s'appelait: « Fons russelus », fontaine rousse. Je ne sais si cette couleur existe encore.

En tout cas, les eaux en sont bien bonnes pour la culture; car ce sont celles qui, en se répandant à travers les champs de Saint-Laud, où les jardiniers les captent dans leurs bassins, sèment une fertilité incomparable. Ce sont peut-être les champs les plus fertiles de l'Anjou. Autrefois les eaux de cette fontaine alimentaient sur leur parcours des cressonnières qui me rappelaient celles que j'ai vues sur le fleuve Waicato en Nouvelle-Zélande, où le cresson allait d'un bord à l'autre.

Le peuple angevin donna de bonne heure à cette fontaine un nom pris de son usage : « Frotte-Pénille ou frotte guenille ». La pénule était le manteau du soldat. Dépenaillé ou dépenillé a même origine. A sa source, la fontaine servait donc de lavoir public, et cela depuis au moins le XIII^e^ siècle, sans doute aux habitants du faubourg Bressigny.

Les chroniques de l'Abbaye de Saint-Aubin parlent d'un « Hébergement » (traduisez une hôtellerie) existant en 1217 près de la fontaine Frotte-Pénille. Celles de l'Université catholique garderont le souvenir de l'hôtellerie qu'y construit en l'année 1922 une École d'agriculture, déjà célèbre, pour l'avenir de laquelle font des vœux professeurs et étudiants de toutes les Facultés. Que les bénédictions de l'Église lui donnent de réaliser les espérances de ses fondateurs.

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Je vous engage à explorer au beau temps le cours de votre ruisseau. Ce sera vite fait (il n'a pas plus de cinq kilomètres) mais il vous donnera l'occasion de faire des observations intéressantes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En quittant votre parc, il traverse sous terre la route des Ponts-de-Cé, qui était autrefois celle de Brissac et de toute la région du sud de la Loire, puisqu'il n'y avait pas d'autre pont entre Saumur et Nantes. Par là passèrent en 596 saint Augustin de Cantorbéry et ses 40 moines se rendant en Angleterre. Vous figurez-vous la longue file de voyageurs qui chaque jour arrivaient par cette route et qui, avant d'entrer en ville, s'arrêtaient aux auberges du « Panier Fleuri, de Frottepénille ou d'Épluchard ». Ils pouvaient laver leurs pieds ou leurs guenilles dans les eaux de votre fontaine, qui était publique.

Le premier domaine arrosé par votre ruisseau porte le nom de Haute-Folie ou d'Épluchard. Au xv^e^ siècle, le roi René en avait fait sa maison de plaisance. Il y entretenait dans ses jardins des œillets de Provence, des roses de Provins. Avec les eaux courantes il alimentait son vivier. Au sortir de la guerre de Cent Ans, où il avait combattu aux côtés de Jeanne-d'Arc avec des Étudiants angevins de notre Université, il sentait, comme les plus vieux d'entre vous, le besoin de se tourner vers les travaux des champs qui reposent l'esprit. Son manoir était aménagé comme le sera bientôt votre École de Lafontaine.

Ce manoir, dont vous voyez encore la porte et les tourelles pointues à l'angle de la rue de Brissac et de la route de Sainte-Gemmes, reçut François I^er^ et plus tard Marie de Médicis, à leur entrée dans la ville d'Angers. C'est là que vinrent les haranguer les échevins, les magistrats et les régents de notre vieille Université.

A moins d'un kilomètre, le ruisseau traverse la vieille route de Sainte-Gemmes et se lance à travers les cultures de Saint-Laud. Autrefois, le blé de Saint-Laud était le plus renommé d'Anjou pour la semence : on le réclamait de régions fort éloignées. Pour cela il se vendait plus cher que les autres blés.

Quand notre ruisseau arrive aux jardins André-Leroy, avant de traverser la rue Létenduère, il est tout ombragé de camélias, de rhododendrons et d'arbres verts. C'est le quartier des semis de sapins, de houx ou de lauriers. Là commence pour lui un voyage triomphal à travers les roses, car la roseraie qu'il traverse est une des plus riches d'Europe pour le nombre de ses variétés. Je ne parle pas des autres fleurs qui embellissent son cours.

Jusque-là, il se dirigeait à l'ouest, mais, avant d'arriver aux bains des Chateliers, il est arrêté par les hauteurs de Frémur et du camp de César. Alors il tourne au sud et repasse sous le chemin de Sainte-Gemmes. Près des bains romains, un de mes anciens élèves s'amusa à recueillir des débris de poteries antiques. Il put même recomposer une belle amphore de forme très élégante, qui avait conservé les dessins de sa peinture primitive. Le voisinage des bains expliquait l'origine de ces trouvailles.

Notre ruisseau, laissant à gauche et à droite de vieux logis du xv^e^ et du xvi^e^ siècle, baigne les champs du Grand-Damiette (un nom, je pense, donné à sa villa par un croisé angevin), puis les prairies de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pouillé,ancienne ferme des moines de Saint-Aubin. Il se jette enfin dans l'Authion (la rivière aux belles carpes). Comme son affluent, l'Authion prend sa source dans une fontaine jaillissante. Son cours n'est pas long non plus, il vient de Bourgueil.

Me sera-t-il permis de prendre pour votre École une comparaison tirée de la fécondité que sème ce ruisseau sur son passage?

Les leçons que vous recevrez ici donneront des fleurs et des fruits là où vous les appliquerez. On reconnaîtra que l'École d'Agriculture d'Angers ne le cède à aucune pour la bonté de son enseignement. Les champs et les prairies, les bois et les vignobles cultivés d'après les principes de ses anciens élèves proclameront sa gloire par toute la France et bien au-delà.

9 *avril*, — Dans l'*Ouest*, M. J. Racapé a publié sous le titre « Quand le château sera-t-il abandonné par les militaires » l'intéressant article que nous reproduisons ci-dessous :

C'est une nouvelle agréable que l'*Écho national*, en un article reproduit ici même, apportait, l'autre jour, aux angevins amoureux de pittoresque, fervents admirateurs des vieux et magnifiques monuments dont est peuplée notre bonne ville; les militaires, affirmait ce journal, étaient à la veille d'abandonner le château d'Angers.

Enfin, le superbe et antique édifice allait donc pouvoir être débarrassé de ces bâtiments inélégants, sans style, de ces baraques lamentables qui le déshonorent ! On allait donc avoir la joie de le présenter aux visiteurs dans toute sa pureté, sans que rien ne vînt désormais en souiller les lignes souples et curieuses! Mais à quelle date? Notre confrère semble parler d'un jour très prochain.

Il nous tardait d'avoir des précisions. Les fêtes passées, nous avons couru aux renseignements, mais, hélas ! sans trouver tout ce que nous aurions désiré, sans rapporter la certitude qu'un projet net, clair, serait adopté et réalisé à brève échéance. Cependant, les détails recueillis sont intéressants, prêtent l'espoir et la confiance.

Voici longtemps déjà, on ne l'ignore point, que des pourparlers sont engagés avec l'administration militaire pour la prise de possession du château par la ville. La conversation a traîné en longueur, pour cette raison péremptoire que le Ministère de la guerre a les dents un peu longues, affichant des prétentions exorbitantes. Alors qu'il y a quelque cent ans il acquit la moitié du monument pour la modique somme de 20.000 francs, ne demande-t-il pas aujourd'hui 600.000 fr. pour le tout?

600.000 francs ! Les choses ont eu beau renchérir terriblement en l'espace d'un siècle, l'armée a eu beau faire édifier des constructions annexes et assurer des réparations, on ne voit pas ce qui peut motiver de pareilles exigences. La municipalité lui offre la moitié du chiffre,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

300.000 francs. Si l'on tient compte des travaux qu'elle devra s'imposer pour remettre le château en état le jour où il sera débarrassé des militaires, voilà qui est bien raisonnable. C'est raisonnable et, semble-t-il, largement suffisant pour permettre d'ériger en l'une ou l'autre de nos casernes les bâtiments nécessaires à abriter tout le matériel, armes de toutes sortes, actuellement logé au château.

La Guerre, néanmoins, s'entête et ne veut rien lâcher de ses 600.000fr. Du moins en était-il ainsi il y a un mois. Peut-être, depuis lors, les choses ont-elles changé : il nous est permis de le croire.

Le dimanche 19 mars dernier, M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, se trouvait à Angers, où il était venu pour représenter au magnifique concert populaire « La Croisade des Enfants », le Ministre de l'instruction publique. M. Bernier le conduisit au château, afin de lui faire toucher du doigt combien triste en était la situation et quelle urgence il y avait à mettre un terme à cet état désolant.

Mis au courant des démarches effectuées jusqu'à ce jour et de leur résultat négatif, M. Paul Léon fut stupéfié lorsqu'on lui fit connaître les prétentions de la Guerre. Il promit alors de s'occuper lui-même et activement de l'affaire, laissant espérer qu'avant peu une solution satisfaisante serait obtenue.

Il va sans dire que sur-le-champ fut envisagée la combinaison susceptible de compenser pour l'armée l'abandon définitif du château. Le stock d'armes serait transporté au quartier du 33e d'artillerie, où des constructions spéciales seraient effectuées pour le recevoir. Là-bas, en effet, on trouvera tout l'espace nécessaire et, quant à la dépense, l'argent versé par la ville y pourvoira.

Mais ce n'est là qu'un projet. Pour le faire passer dans la réalité, il faut amener le Ministère de la guerre à composition. Les Beaux-Arts y sont-ils parvenus? Le maire n'a reçu à ce sujet, aucun avis officiel. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que M. Paul Léon quitta notre ville très décidé à mener rondement l'affaire et plein de confiance en l'issue de ses efforts; c'est ainsi qu'il y a quinze jours à M. Bernier, qui s'entretenait avec lui, il renouvela et sa promesse et ses espoirs.

L'espoir nous est donc bien permis à nous aussi. Nous pouvons espérer qu'un jour très prochain les soldats, avec tout leur matériel, auront quitté notre beau château et qu'alors nous aurons le droit de le montrer avec fierté aux français et aux étrangers venus pour le voir et l'admirer.

En avril se sont ouverts les salons de la Nationale et celui des Champs-Élysées auxquels ont pris part de nombreux artistes angevins.

A la Nationale nous remarquons :

Section de peinture : Henri Lebasque, de Champigné : *Le*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Matin au balcon, *Jeune fille au repos*, *Un bouquet de fleurs*, *Modèle au repos ;* Lucien Mignon, d'Angers, *La plage de Saint-Jean de Luz*, *Tête de jeune fille* (pastel); Mme Louis Alexandra Desbordes-Jouas, d'Angers : *Fleurs et papillons ;* Georges Gobô, d'Angers : *Pêcheurs et femme*, *La maison de Victor Hugo à Pasages*, *Les ânes à Saint-Jean-de-Luz.* — Section de sculpture : Alfred Benon, de Saumur : un buste *Luise* et un médaillon en bronze, *Ginetto.* — Section des Arts décoratifs : Mlle Jane Lynen : une *tunique* en mousseline de soie brodée et un *vêtement du soir* en satin avec broderie et applications.

Dans un très bel article paru dans le *Temps* du 12 avril, M. Thiébault-Slisson a consacré les lignes suivantes aux dernières œuvres de notre grand sculpteur Desbois, de Parcé :

Quand vous entrerez dans le salon de la Société Nationale, chapeau bas ! Des souvenirs avec lesquels on n'a pas le droit de badiner s'y évoquent. Au centre du vestibule d'entrée en rotonde, sur un socle carré très peu haut, très peu large, 1.500.000 morts et quatre ans de luttes acharnées vous attendent. Dans une tête hallucinante de poilu, posée sur un lit de cailloux, encore coiffée de son casque, mais déjà momifiée par le temps, anatomisée, réduite à l'état squelettique, un grand artiste, Desbois, a ramassé avec une effrayante concision tous les traits sous lesquels se représente à nos yeux la douloureuse image de « la Guerre ». J'aimerais qu'une souscription nationale fût ouverte pour éditer à une centaine d'exemplaires en granit cet éloquent et tragique « Souviens-toi ». Répartis de distance en distance sur notre ancienne ligne de feu, ces ex-voto, où s'exprimerait le respect de notre race pour ceux dont le sacrifice l'a sauvée, inviteraient à une prière les croyants, à une méditation salutaire les autres et les empêcheraient d'oublier que tout n'est pas dit encore, que la guerre se poursuit malgré tout dans la paix et que la France a besoin plus que jamais, pour se relever de tant de ruines, que ses enfants se groupent tous, dans une même volonté de travail et d'union, autour d'elle.

N'insistons pas sur ces cruelles réflexions et passons. De la même main, bien française, qui a modelé ce macabre pendant au « Squelette » de Ligier Richier, Desbois nous ramène, avec un groupe d'autres œuvres, à une vision de grâce souriante et de jeunesse sereine. Dans une modeste vitrine qui a pris place au pied du grand escalier de gauche, sur la droite, l'artiste a groupé une vingtaine de terres cuites du plus petit format — panses de vases adornées de formes féminines retracées en un relief à peine sensible et qui n'en ont pas moins toutes les fermetés de la vie — précises et nerveuses figurines d'une justesse infinie d'attitudes et d'une souplesse déli-

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cieuse de mouvements. — Voilà une vitrine qui retiendra longuement, dans une contemplation silencieuse, les amoureux du beau emprunté dans tous les éléments au réel.

Au Salon des Champs-Élysées nous trouvons :

Section de peinture : L. Alleaume, d'Angers : *Pauvre Pierrot, Douce nuit ;* Berjole, d'Angers : *l'Isole à Quimperlé ;* Mlle Bricard, d'Angers : *Un Portrait ;* Xavier Bricard, d'Angers : *Un portrait de Mlle D., Danseuse à sa toilette, Au réveil, Nature morte, Portrait de Mlle Odile Bazin, la Seine au pont du Carrousel ;* Duchemin, de Segré : *La Lande à Guiscriff* (*Morbihan*) ; Morin, de Cholet : *Au Pays breton.*— Section des dessins : Max Belliard, d'Angers : *Une ferme en Anjou* (pastel). — Sculpture : Bordeaux-Montrieux, d'Angers : « *Turbot* » *Cheval d'armes* (statuette plâtre); Castex, de Saumur : *L'Ange ravisseur* (bas-relief); Chesneau, d'Angers : *Nue* (statuette bronze), *Fragment du monument aux morts de Saint-Florent-le-Vieil ;* Jouanneault, de Saumur : *Combattant* (bas-relief); Lefranc, de Saumur : *Cheval de troupe* (statuette plâtre); L'Hoest : *Siblot* (buste terre cuite), *Amour maternel* (groupe plâtre); Morice, d'Angers : *Souvenir* (buste bois), *Faune* (buste marbre), *Buste de M. Arnault* (plâtre); Perrotte, de Brain-sur-l'Authion : *Deux bustes en terre cuite ;* Richefeu : *Hands up* (statuette plâtre patiné); Saulo, d'Angers : *Guillemette et François* (médaillon plâtre). — Gravure : Grégoire, de Saumur : *Cadres, médailles et plaquettes ;* Quenard, d'Allonnes : *Portrait de Mme Quenard* (médaille bronze); Mme Mérignac : *Les belles attitudes de l'escrime français* (plaquettes bronze), *Les belles coiffes de France, la Normande* (plaquettes). — Lithographie : Berjole, d'Angers : *La Grande place de Malines à Anvers ;* Ferdi-Paris, d'Angers : *Dans le port* (*île d'Yeu*), *En rade* (eau-forte); Marzin, d'Angers : *Sardiniers à Concarneau* (pointes sèches); Mignon, d'Angers : *Le bassin enchanté* (lithographie).

Notre distingué collaborateur M. R.-N. Raimbault vient d'exposer à la Galerie Panardie à Paris, une série de peintures qui, dit M. G. Carantec, auquel nous cédons la parole, sont non seulement de curieuses études, mais déjà de fortes réalisations :

La peinture est la troisième incarnation de l'esthétisme de Raimbault. D'abord poète, critique littéraire, critique d'art, il s'éprend

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

un beau jour de gravure sur bois et consacre au blanc et au noir ses premiers efforts, ses premiers espoirs, ses premières joies d'artisan volontaire. Ses bois s'avèrent bientôt sobres et solides comme l'étaient sa prose incisive, son vers précis.

Cependant il veut obtenir davantage : la couleur qui, par le prestige d'une palette inspirée, peut, plus amplement que la gravure, exprimer l'aspect et l'âme des êtres et des choses, la couleur le hante comme un besoin d'artiste toujours insatisfait. D'abord il tâtonne, gêné sans doute par sa conception un peu sèche, un peu stylisée de la nature; mais a l'heureuse idée de demander à la Bretagne, au cours d'une villégiature estivale, le secret de sa rude et originale beauté.

De ce premier contact avec elle jaillit toute une séquelle d'œuvres picturales : *la Chapelle Saint-Gilles*, *la Vallée de Gâcons*, *la Croix Rouge*, *etc.*, situées dans ces Côtes-du-Nord tour à tour calmes et violentes, riantes et stériles, tantôt intensément lumineuses, tantôt finement mi-teintées, succession de rocs glabres, de gorges troublantes, de fiords amoureux, pays de légendes, de batailles et de rêve.

Cette surabondance heurtée de couleur et de poésie sauvage, ces bruns et ces gris coupant brusquement la vague joyeuse des roses, des ors et des verts, pour qu'elle déferle, au gré du sol granitique ou du ciel ardoisé, cette étrangeté diabolique du site dominant l'aménité fleurie des fonds de vallée surexcite l'intellectualisme du peintre-poète et, plus encore, sa religiosité native. Il se donne tout entier à l'interprétation ferme et grave du symbolisme breton où l'amour joue avec la mort, le ciel avec la mer.

A côté de ces toiles première manière sont accrochées des vues aussi expressives, aussi vraies, d'une tout autre contrée : la plaine mancelle. Ici, point d'éclat, mais un coloris gracieux sur un dessin léger. *Clos au Printemps*, *l'Approche de l'Orage*, *la Vallée Saint-Blaise* sont encore, comme dit la préface du catalogue, des « narrations colorées », mais des narrations autrement conçues et composées. Le talent de Raimbault s'est mûri, sa fougue apaisée devant le spectacle quotidien d'une campagne harmonieuse, plus « française » que l'autre, mais somme toute, moins évocatrice. Par goût, il reviendra à la Bretagne, dès qu'il le pourra, parce qu'elle secoue plus profondément l'artiste et incessamment le renouvelle.

Enfin, quelques portraits dont une *Tête d'Ange* et un buste d'enfant — le propre fils de l'auteur — feront partie intégrante de vastes compositions religieuses où Raimbault saura, j'en suis sûr, donner à sa foi chrétienne une interprétation originale des textes légendaires et à sa volonté d'artiste probe son champ d'études plus étendu.

Telle est son œuvre actuelle, tel est son but. Moderne par l'expression, mais trop idéaliste pour se laisser jamais séduire par des procédés d'école, il suivra méthodiquement, noblement, sa belle route

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

claire au-dessus de la mêlée contemporaine des appétits matériels et des tumultueuses vanités.

3 *mai.* — Le Salon de la Société des Amis des Arts d'Angers, a été officiellement inauguré; comme les années précédentes, dans les salles de l'Hôtel de Chemellier, le vernissage a eu lieu en toute simplicité, sans discours. Cependant l'assistance fut nombreuse et choisie et on remarquait la présence de MM. Défossé, secrétaire général de la Préfecture; Bernier, maire d'Angers; Hû, premier président de la Cour d'appel; le général Andlauer et tout ce qu'Angers contient de notabilités et d'artistes.

Parmi les exposants nous remarquons des œuvres de Chesneau, Berjole, Tranchant, Legendre, Gobô, Karcher, Lustcher, Ruel, Cayron, Morin, etc. Les œuvres sont nombreuses et dans son ensemble le Salon semble de qualité supérieure à celui de l'année dernière.

18 *mai.* — *L'Écho de Paris* consacre à notre aimable et distingué collaborateur, M. Alphonse Métérié, les lignes qui suivent :

M. Alphonse Métérié est un jeune poète qui écrit des vers depuis plus de dix ans sans avoir jamais publié jusqu'ici autre chose que trois minces plaquettes hors commerce.

A la fois modeste et patient, M. Métérié vient seulement de trouver un éditeur. La librairie Malfère va publier prochainement : d'abord un recueil de vers écrits avant la guerre, *Le Livre des Sœurs*, puis *Le Cahier Noir*, qui contiendra des pièces plus récentes.

L'un et l'autre volumes sont d'un poète-né, lequel, pour exprimer des impressions d'une sensibilité très délicate, toujours en éveil, trouve sans cesse des modulations naturelles qui éveillent dans la mémoire le souvenir élégiaque et harmonieux de Marceline Desbordes-Valmore.

Ce frémissement perpétuel donne aux vers de M. Métérié un pouvoir de séduction par lequel bien des lecteurs seront sans doute touchés. Sa faculté la plus grande est d'émouvoir les cœurs. Selon l'expression d'Eugénie de Guérin, M. Métérié « fait passer son âme dans ses chants ».

20 *mai.* — Dans l'*Expres d'Angers et de l'Ouest* M. Léon Philouze parle d'une nouvelle œuvre de notre savant collaborateur, M. Auguste Dupouy. Nous ne pouvons résister au plaisir de publier ce bel article de notre distingué compatriote :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'*Affligé* est le premier roman d'Auguste Dupouy, dont les beaux vers et les études sur *Les Pêcheurrs Bretons* (prix Marcellin Guérin, décerné par l'Académie Française) sont connus et aimés de tant d'angevins. Auguste Dupouy n'oublie pas du reste les années qu'il a passées à Angers, où il revient quelquefois nous donner le régal d'une conférence.

M. Le Goffic a voulu écrire la préface de l'*Affligé* et nous montrer « la face nouvelle de ce souple et original talent ». Il qualifie ce premier roman d'Auguste Dupouy de « très beau livre, un peu abrupt peut-être, non par sa forme, qui est parfaite, mais par sa donnée et ses personnages ».

Dans sa prose, en effet, comme dans ses vers, l'auteur de *Partances* est l'ennemi de la convention. Il cherche la vérité et rien qu'elle. Sa Bretagne n'est pas la Bretagne de Botrel. Il ne cherche point à dissimuler ses tares, en nous faisant admirer sa beauté sauvage et émouvante.

Le roman à intrigues mélodramatiques n'a pas, nous l'avouons, nos préférences. Il y a dans l'*Affligé* une violence, un « byronisme » armoricain qui peut déconcerter d'abord en cette histoire contée à l'auteur par le peintre Théophile Deyrolle.

Car ce drame, d'une fatalité antique, est une histoire vraie et Auguste Dupouy lui a donné dans ses personnages et dans la description du milieu un accent de vérité qui ne trompe pas. Barbey d'Aurevilly n'a pas créé de types plus vivants, plus hautement dressés devant nous, que ceux de François et de Hubert de Trohanet, de l'*Affligé* et de son frère.

Leurs figures sont peintes d'une façon telle qu'on ne les oublie plus; elles vous hantent et on a besoin parfois de s'en détourner, pour se reposer vers le souriant et frais visage de Marie-Rose, l'Elliantaise.

Nous avons parlé du milieu où se déroule le drame. Il est évoqué avec une puissance et un relief extraordinaires et il est en même temps une évocation superbe de la Bretagne, farouche en hiver, amollie par les souffles tièdes au printemps, splendide en été après la floraison d'or des ajoncs et délicieusement mélancolique en automne. Paysages de terre, paysages de mer revivent ici dans leur charme ou dans leur âpre grandeur. Voici sur la côte de Penmarck une impression de printemps :

« Ils allèrent ce matin-là du côté de la Torche. Il soufflait un vent modéré au nord-ouest. Toute la mer d'Audierne était là, sous un ciel léger, floconneux, bleu et gris. La côte s'allongeait vers le Raz comme une bande violette, coupée, à partir de Penhors, de blanches écharpes qui étaient des fumées de varech en combustion. Au large couraient une dizaine de voiles orangées ou brunes, minuscules, et qui semblaient perdues en mer. La baie frissonnait toute en nuances, en

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

attendant les heures chaudes qui la coloraient uniformément d'indigo. Le vert dominait. Un vert que l'on eût dit virginal. Mais il y traînait des rubans mauves, d'autres mordorés, d'autres couleur d'ardoise. Et cela donnait l'impression d'un printemps septentrional. »

Dans cette prose nuancée et frémissante on retrouve sans peine le poète de la mer et de la Bretagne, le pays natal et passionnément aimé de M. Auguste Dupouy.

25 *mai.* — La *Semaine religieuse de Laval* consacre les lignes suivantes à une œuvre du peintre angevin Livache, directeur de notre École régionale des Beaux-Arts :

Nous sommes enfin en possession d'un tableau et d'une image représentant, dans son cadre historique, aussi fidèlement restitué que possible, la mort de nos quatorze prêtres de Laval, tués en haine de la foi, le 21 janvier 1794.

Il nous est très agréable de réserver aux lecteurs de la *Semaine* le plaisir de voir et d'admirer les premiers cette œuvre artistique. Dans le présent numéro ils en trouveront la reproduction en similigravure.

Le peintre de grand talent, à qui nous devons notre tableau, M. Livache, d'Angers, a consacré plus de dix-huit mois à l'étude de son sujet. Par un très louable souci de la vérité historique, il a voulu être informé des moindres détails d'âge, de santé, de situation de nos quatorze prêtres, et il a si exactement tenu compte de la documentation que nous lui avons fournie que sous chacun des portraits qu'il a dessinés nous allons pouvoir mettre le nom.

31 *mai.* — Nous extrayons du compte rendu de la séance du Conseil municipal d'Angers de ce jour deux faits intéressants :

M. Georges Hamard, pensionnaire de la ville à l'École nationale des Beaux-Arts, vient d'être admis en loge, le troisième sur dix et le premier de son année, pour le concours du grand prix de Rome, section de sculpture.

M. Aubry-Lecomte, administrateur en chef des colonies en retraite, a remis pour le Musée de la tour Saint-Aubin des objets très intéressants et de valeur.

11 *juin.* — Du *Petit Courrier* sous la signature de M. A. Recouvreur :

Les vitrines de la maison Ricoul nous montrent en ce moment une très curieuse série de gouaches signées Ch. Tranchand.

Depuis quelques années déjà, notre sympathique et talentueux compatriote poursuit ,avec la préoccupation de le moderniser, ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

genre trop longtemps délaissé. Vraiment les résultats qu'il en obtient sont des plus prometteurs. Est-ce même prometteurs qu'il faudrait dire devant cet art élevé d'un chercheur probe dont la ténacité passionnée n'a d'égale que l'extrême modestie d'un effacement qui ne se peut comprendre.

C'est qu'il ne faut pas s'y tromper, il y a chez ce beau peintre une âme d'artiste peu commune. Par ces études, menées dans le silence, en dehors des harmonies tapageuses, si en honneur aujourd'hui, Ch. Tranchand aboutit à ce que la Nature nous montre de vraiment fin, mystérieux et discret avec ces gris délicatement colorés qu'il sait écrire avec tant de distinction et d'éloquence, toutes qualités qui touchent au style.

11 *juin*. — Dans le *Petit Courrier* notre distingué collaborateur V. Dauphin consacre sous la signature « Le Fureteur » une intéressante étude à la *Tapisserie de haute lice*. Dans le numéro du 15 juin il nous donne l'historique des *Torches de la procession du sacre d'Angers* et des *Corporations de métiers à la procession de la Fête-Dieu à Saumur*.

15 *juin*. — M. René Grégoire, lisons-nous dans l'*Ouest*, vient de remporter au Salon des Artistes français, la médaille d'honneur dans la section de gravure.

Par 98 voix (majorité 88) au troisième tour, cette récompense lui fut décernée pour un ensemble de médailles et plaquettes.

Il est le seul, cette année, avec M. Formigé (architecture), qui se voie attribuer cette importante distinction; pour la peinture et la sculpture, en effet, il eût fallu procéder à un quatrième tour de scrutin et le règlement à cet égard est formel.

René Grégoire est né à Saumur en 1871; il entra aux Beaux-Arts en 1890 et fut successivement l'élève de MM. Thomas et Henri Dubois; prix de Rome en 1899, il obtenait en 1910 une première médaille. Cette fois, c'est la consécration d'un grand talent dont l'Anjou s'honore à juste titre.

18 *juin*. — Le *Petit Courrier*, sous la signature de M. A. Recouvreur, parle en ces termes de la très belle exposition de M. G. Gobô aux Galeries Lasneret :

C'est une erreur de croire que l'on a fait une œuvre d'art lorsque l'on a plus ou moins exactement tracé le contour des choses. Un dessin n'est artistique que lorsqu'il est en même temps une expression.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'un simple trait, limitant un pli de terrain ou un horizon, les vrais maîtres savent exprimer tout ce qu'ils ont à dire, si ce sont des collines frustes ou ouatées, si elles sont nues, rocheuses, couvertes de gazon ou de forêts, si elles sont les lieux de désert ou de vie. Dans la fermeté ou la souplesse d'un trait, ils savent nous dire la nature de la matière, pierre, bois ou métal, plus que cela même, puisqu'ils vont jusqu'à nous exprimer souvent la couleur des choses. Si vous passez indifférent près d'un objet banal, vous serez longuement retenu au contraire si on vous en présente l'effigie traitée avec l'esprit que je viens de dire. C'est là tout le sens de l'art.

C'est bien pour cela qu'il faut nous réjouir chaque fois qu'une exposition de Gobô nous est offerte. Celle que nous présente aujourd'hui la maison Lasneret offre cet attrait énorme qu'elle ne se compose que de dessins. Or, l'œuvre tout entière de Gobô a conservé le stigmate d'un dessin qui lui est absolument particulier; et, si ce dessin est vraiment personnel, c'est parce qu'il procède tout entier du croquis libre qui fut son point de départ. Pendant de longues années Gobô pratiqua le croquis avec la plus entière indépendance; c'est ainsi qu'il apprit à connaître la nature, à la regarder sous un angle bien à lui, s'obstinant à ne rien voir d'autre que le mouvement et la vie. Tout d'abord, il s'inquiéta peu de la forme ; sans se départir de cet original début, Gobô s'attacha à mieux faire, en élargissant son champ d'expérience. C'est du dessin, et le sien propre, qu'il jette sur le métal pour nous montrer ces admirables eaux-fortes qui l'ont si vite classé au premier rang des graveurs de notre temps; c'est encore son dessin que nous retrouvons dans ses prestigieux pastels et son dessin toujours dans les larges et souples pâtes qui ont fait de lui l'un des plus beaux peintres du mouvement. Toute la genèse de l'œuvre de notre éminent compatriote tient dans ce croquis, né en pleine liberté.

L'exposition que l'on peut voir en ce moment rue Saint-Julien est un événement d'art dont il faudra se souvenir, parce qu'elle comporte un haut exemple et qu'elle est la consécration d'une indéniable maîtrise, parce qu'elle aidera à anéantir un peu de ce snobisme imprudent excité par les déformateurs de la nature qui osent prétendre qu'il suffit de traiter à la diable et sans science leurs lourdes naïvetés pour donner le change à l'esprit.

Cette exposition nous est une preuve de plus que tous ces déballages de fruits secs ne sont le plus souvent garnis que de sottises.

Gobô vraiment vient à son heure.

Le Pays d'Anjou, organe du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, nº d'avril-mai-juin, contient les articles suivants : Manifestations régionalistes; « Coiffes et gilets ronds », conférence de M. le marquis de Dampierre; La région angevine; Deux œuvres du

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sculpteur angevin Georges Chesneau (à Saint-Florent-le-Vieil, à Freigné) ; Une manifestation en l'honneur de M. le chanoine Urseau ; Excursion dans la banlieue d'Angers. Un nouveau musée à Angers (Les Pénitentes); Au loup; Le vin d'Anjou et son verre; Échos d'Anjou et d'ailleurs.

***

Manifestations lyriques et musicales.

Les séances de Musique de Chambre, données au nombre de six pendant la saison d'hiver par la Société des Concerts populaires ont commencé le 14 novembre 1921. La dernière a été donnée le 6 mars 1922.

Le quatuor était composé de MM. Soëtens, premier violon, Englebert fils, deuxième violon; M^lle^ Enslen, alto; M. Becker, violoncelliste.

S'y sont fait, en outre, entendre successivement : M^lle^ Jeanne-Marie Daré, prix d'excellence de piano du Conservatoire, soliste des Concerts Colonne; M^me^ Becker, pianiste; M. Eugène Reuchsel, premier prix de piano et prix d'excellence du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Colonne et Lamoureux; M. Louis de la Patellière, ténor, soliste des Concerts Pasdeloup; M. Jacques Février, pianiste des Concerts Lamoureux; le célèbre pianiste Alfred Cortot; M. Bernède, violoniste; M^lle^ Jane Hatto; M. Moncelet, flûtiste; M. Durand, harpiste.

Ces séances, données dans la salle du Grand-Cercle, ont obtenu un succès mérité auprès du public choisi qui y assistait. Si les grands solistes parisiens qui s'y sont fait entendre se sont montrés à la hauteur de leur réputation, nous devons constater que les artistes angevins, tels M^me^ Becker, M^lle^ Enslen, MM. Soëtens, Becker, Moncelet et Durand ne leur furent pas inférieurs. Les applaudissements qu'ils recueillirent leur prouvèrent la haute estime en laquelle les tiennent leurs compatriotes et le grand cas qu'ils font de leur talent, de leur haute compréhension musicale et de leur virtuosité.

5 *mars*. — A Saumur la Musique municipale a donné un concert au cours duquel MM. Maurice Thuet et Ardans-Thuet dirent des monologues et jouèrent *La Bourrasque* de Charles Follet et *La Souris* de Desrozeaux. M^lle^ Cossin, de la Gaîté lyrique se fit aussi applaudir dans l'habanera de *Carmen*, le

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand air de la *Vivandière* et les larmes de *Werther*. M. A. Béghin, cornet solo de la Garde républicaine, se fit entendre dans son répertoire.

Le même jour, à l'Institution Saint-Louis, soirée où l'on entendit *Le Bourgmestre de Philmonde* de Mæterlinck, des chansons de Botrel, *Le voyage en Chine* de Labiche, *Les coëffes s'en vont* de Marc Leclerc.

8 *mars*. — Séance de Mme Cléo de Mérode organisée par M. Paul Boquel au Petit-Théâtre du Grand-Cercle à Angers. Mme Cléo de Mérode et M. Serge Peretti y dansèrent le *Tombeau* de Couperin, arrangé par Maurice Ravel, et *l'Invitation à la valse* de Weber. M. Émile Baume, premier prix de piano du Conservatoire de Paris, exécuta trois *Études* de Chopin, *le Nocturne en fa majeur* de Schumann et *Mephisto-valse* de Liszt.

10 *mars*. — Au Grand-Théâtre d'Angers, concert donné par la Société amicale des Anciens du 135e d'infanterie, l'Alerte, sous la présidence de M. le général Andlauer, dont l'entrée fut saluée par *la Marseillaise* exécutée par l'orchestre symphonique. Le programme, très bien composé, fut un véritable régal. On y applaudit MM. Chaussé, Brillet, Gantronas, Del Forgana, Morin, Cordier, Roussel, Delestre, Niégus, Pertuel, Le Bastard, Mme Blot, Mlles Maillard et Enslen. L'orchestre symphonique, dirigé par l'adjudant Libaud, du 1er aérostiers, était composé des meilleurs artistes de la garnison. La Chorale mixte, sous la direction de M. Hermann, donna des extraits d'opéras. Mademoiselle Jeanne Dupont tenait le piano d'accompagnement.

12 *mars*. — Salle de Chemellier, Angers, matinée de gala donnée par la 131e section des médaillés militaires avec le concours de M. Bairicault, ténor, Mlle Dubreuil, chanteuse; M. Faucheux, clarinettiste; Mlle Simone de Prévignaud, chanteuse; Jeanne Dupont, pianiste; MM. Niégur et Georges Nargel, comiques.

A Segré concours de l'Union musicale avec M. Renaud, ténor, Mlle Moreau, chanteuse, M. Max'hina, des Concerts Mayol; Turbellier, Renaud et Bourcier, comiques.

17 *mars*. — Au Grand-Théâtre d'Angers, création de *Colomba*, drame lyrique de Henry Bataille, musique de M. Busser, chef

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'orchestre de l'Opéra, grand prix de Rome, qui conduisait l'orchestre. Pour l'exécution Mlles Alice Daumas, Loiret, Cendres Mme Lermigneau, MM. Herniaux, Sasseny, Deru, etc.

19 *mars*. — M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts, est venu, à Angers, pour assister au Concert extraordinaire donné par la Société des Concerts populaires, avec, comme programme *La Croisade des Enfants*, concert dont notre distingué critique musical M. G. Dufour a donné un intéressant compte rendu dans un de nos précédents fascicules.

A l'issue du Concert M. Paul Léon s'est rendu à l'École régionale des Beaux-Arts où il fut reçu par M. A. Planchenault, adjoint au maire. Le soir à l'Hôtel du Cheval Blanc un dîner réunissait autour de lui les personnalités marquantes du monde artistique.

A la suite de l'exécution de *La Croisade des Enfants*, M. Jean Gay a reçu de l'auteur la lettre suivante :

Mon cher Ami,

J'ai beaucoup pensé à vous et mon regret a été profond de ne pouvoir être près de vous au bon moment, lors des deux exécutions de la *Croisade*. Je sais par expérience l'effort, la volonté, la ténacité qu'il faut pour mener à bien les études délicates et « dispersées » d'une telle œuvre. Je vous prie donc, vous qui avez été l'âme de ces exécutions, d'agréer le premier les remerciements les plus chaleureux du compositeur que vous avez si vaillamment défendu. Je verrai jeudi M. le Directeur des Beaux-Arts et je saurai par lui quel a été l'enthousiasme de tous. Voulez-vous, en mon nom, remercier votre orchestre — nos collaborateurs les plus précieux — et vos chœurs de la ville et de la Société Sainte-Cécile. Grâce à cette collaboration chorale, si généreuse, vous faites en province ce que nous ne pouvons faire à Paris !

Bravo à tous et merci de tout cœur.

Gabriel PIERNÉ.

M. Pierné a, dans une autre lettre, remercié M. Foare, directeur de l'École de Musique, du concours apporté à la Société des Concerts par les enfants et les répétiteurs, professeurs à l'École.

20 *mars*. — Concert vocal de bienfaisance où se sont fait entendre Mlles Paulain et de Ricaumont et Mme Néblett. Les chœurs étaient dirigés par M. Guillon-Verne.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

25 *mars.* — A la Cathédrale d'Angers, magnifique audition d'un chœur formé des chanteurs des basiliques patriarcales romaines (Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre du Vatican, Sainte-Marie Majeure) et de la Chapelle sixtine, sous la direction de Mgr Raffaele Casimiri, maître de Chapelle de Saint-Jean de Latran et maître de haute composition à l'École pontificale de musique sacrée. Le programme, exécuté par les 70 exécutants (45 hommes et 25 enfants), fut le même que celui exécuté le 14 février sur la scène de l'Opéra à Paris. Le grand orgue était tenu par M. l'abbé Courtonne, de Nantes.

28 *mars.* — Au petit théâtre du Grand-Cercle d'Angers, concert de l'Œuvre Grancher, avec le concours de Mme Jeanne Pédu, cantatrice, et M. Gérard Hekking, violoncelliste.

3 *avril.* — Salle de l'Hôtel de Chemellier, Angers, concert de la Société philharmonique dirigée par M. Chouteau fils, où se firent entendre MM. Métivier, violoniste, âgé de dix ans; Boivin, flûtiste; Morin, qui récita des poésies; Faucheux, clarinettiste; Nizet, violoncelliste; Mlle Marcheau, pianiste.

6 *avril.* — Au Grand-Théâtre d'Angers, concert organisé par la Fédération des Mutilés et Réformés, avec MM. Becker, Durand, Bernède, Delestre, Granry, Roussel, Denécheau, Morin, Niégur, Mmes Viala-Soulignac, Duveau-Setnoff, Mlle Maillard, etc. L'orchestre était conduit par M. Chérubini.

7 *avril.* — Au Cirque-Théâtre d'Angers, concert donné par l'Association des anciens prisonniers de guerre, avec le concours de Mme Fillon, violoniste, MM. Zanardi, mandoliniste, Delestre, chanteur. La soirée fut terminée par deux comédies en un acte : *La chance du Mari* et *Dozulé.*

Au petit théâtre du Grand-Cercle, Angers, audition musicale de Mme Bernard-Vrac, précédée d'une conférence sur la vie et les œuvres de Chopin par M. Guy de Lioncourt, de la Schola cantorum. Puis Mme Bernard-Vrac et ses élèves pianistes exécutèrent bien un programme intéressant.

9 *avril.* — Au Grand-Théâtre d'Angers, la célèbre danseuse Napierkowska, avec M. Alexandresco, premier prix du Conservatoire de Bucarest, pianiste de talent, et Mlle Marthe Henriot de l'Opéra.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

16 *avril.* — Notre compatriote Mme Cayron-Martineau, l'organiste bien connue des Angevins, a vu l'une de ses œuvres *Prélude-Carillon*, exécutée dans l'église Saint-Eustache de Paris par Mlle Hublé, suppléant M. Joseph Bonnet. Cette œuvre a d'ailleurs reçu l'accueil le plus flatteur des grands organistes de la capitale, MM. Gigout, Bonnet, Dupré.

29 *avril.* — Salle du Grand-Cercle, à Angers, charmante soirée d'art et de charité organisée par Mme la comtesse d'Ollone, au profit de la Société de Secours aux Blessés militaires dont elle est la distinguée et dévouée présidente.

Trois chœurs ouvrirent la séance, les *Bohémiennes* de Schumann; *Partons, joli cœur*, de Busser; *Le Chanvre*, de Coquard. M. Gaston Lemaire, au piano, exécuta son *Menuet des Roses* qui précéda la pièce inédite en vers de M. Lefèvre-Saint-Ogan, *Arlequin propriétaire*, interprétée par Mlle de la Laurencie, Mme de Mendoza, M. de Mareuil. Deux comédies amusantes complétèrent le programme, *Colibri* et *La paix chez soi* dont Mme Lageon et M. de Mareuil firent ressortir toute la finesse. M. de Mareuil dit encore *La passion de notre frère le Poilu* de Marc Leclerc.

6 *mai.* — Au petit théâtre du Grand-Cercle, à Angers, soirée donnée par les Anciens du 33e et du 233e d'artillerie, pendant laquelle se firent entendre Mlles Durand, Dubreuil, Simone de Prévignaud, cantatrices; Mlle Dupont, pianiste; MM. Rostebyl, Letourneux, chanteurs; les comiques Nargel et Niégur et l'orchestre de la garnison, sous la direction de l'adjudant Ubaud. A la suite du concert fut donnée une spirituelle comédie en un acte, *M. Tranquille.*

8 *mai.* — Au petit théâtre du Grand-Cercle, soirée offerte par le Comité de Secours aux Enfants. On y applaudit Mlle Jane Vallée, de Nantes, soliste des Concerts Colonne, cantatrice; Mlle Comte, pianiste et M. Muller, violoniste.

9 *mai.* — A l'occasion de la fête Molière, les jeunes filles de l'Enseignement secondaire ont donné une séance artistique dans la salle des Variétés-Cinéma d'Angers. Plusieurs œuvres du grand comédien, *Le Bourgeois gentilhomme*, *M. de Pourceaugnac*, *Les Femmes savantes*, figuraient au programme, ainsi qu'un ballet final, dirigé par M. Letournel.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

18 *mai*. — Concert donné par la fanfare de Saint-Hilaire-Saint-Florent, dirigée par M. Chiry, dans la salle des fêtes Bouvet-Ladubay. On y entendit M. Roussel dans les *Rimiaux d'Anjou*, Mme Marsan, contre-alto du théâtre de la Gaieté; M. Durand, harpiste des Concerts populaires d'Angers; M. Bourgeois, pianiste; M. A. Melino, prestidigitateur illusioniste s'y fit aussi applaudir.

22 *mai*. — Au jardin du Mail d'Angers, très joli concert de la Société symphonique César-Franck sous la direction de M. Ch. Leroy.

Au Grand-Théâtre d'Angers, les Élèves des établissements d'enseignement ont joué *Aucassin et Nicolette*, vieux fabliau adapté à la scène par M. Marcel Sarthou et chanté un chœur mimé, *Réveil de Fée*. La partie musicale, œuvre de M. Charles Laurent, a été rendue par un orchestre dirigé par M. Chapiet.

26 *mai*. — Salle du Cirque-Théâtre d'Angers, soirée littéraire et musicale de bienfaisance organisée par les élèves du Lycée d'Angers avec le concours de la Société symphonique César-Franck et M. Roussel, dans son répertoire. Les élèves du Petit-Lycée mimèrent *Les deux Commères* et *le Marquis de Carabas*. M. Bonhomme débita *La mort du loup*, d'Alfred de Vigny; MM. Verchaly au piano, Birot violoniste, Alleaume, violoncelliste exécutèrent un *trio en sol majeur* d'Haydn. La gracieuse comédie de Labiche *La Grammaire* et deux actes de l'*Avare*, de Molière, furent très applaudis.

27 *mai*. — Grand concert donné par la Société chorale Sainte-Cécile d'Angers, sous l'habile et savante direction de M. Jean Gay, chef d'orchestre des Concerts populaires. S'y firent entendre : Mmes Germaine Neblett et Marie Paulin, cantatrices des Concerts de Nantes; MM. Delestre, Maillard, Max Clénet, solistes de la Société Sainte-Cécile; MM. Moncelet, flûtiste, et Durand, harpiste des Concerts populaires d'Angers. L'exécution de plusieurs chœurs par la Société Sainte-Cécile fut couverte d'applaudissements.

2 *juin*. — Au Cirque-Théâtre, distribution des prix de l'École de Musique d'Angers, sous la présidence de M. A. Planchenault, adjoint au maire, qui prononça un très joli discours faisant entrevoir des améliorations à l'état actuel de l'École :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En plus, dit-il, de ces améliorations d'ordre matériel, dans le détail desquelles je ne veux pas entrer ce soir, nous avons aussi en vue ce que j'appellerai des réformes morales, c'est-à-dire que nous voudrions créer pour les élèves et même pour les professeurs de l'École, sinon des débouchés nouveaux, du moins une utilisation plus directe de ce que les uns apprennent et de ce que les seconds enseignent avec tant de dévouement et de talent. Nous voudrions, autrement dit, qu'il y eût davantage de cohésion entre l'École et les groupements musicaux de toutes sortes de la ville d'Angers, Concerts populaires, Société de Sainte-Cécile et beaucoup d'autres. En un mot nous souhaitons que notre École de Musique devienne d'abord et plus que jamais la pépinière de choix dans laquelle trouveront à se recruter avant tout les belles institutions musicales qui font la gloire ou la réputation de notre ville, ce qui n'exclut pas, pour ceux que favorisera le Génie, ou la chance, l'essor vers de plus lointaines mais non plus brillantes envolées. Rien ne vaut, sachez-le-bien, pour acquérir le mérite, le lustre qu'on jette sur sa petite patrie.

M. Mangeon, ancien directeur de l'École de Musique, prit ensuite la parole pour féliciter M. Foare, son successeur, au sujet de sa nomination d'officier de l'Instruction publique, et, MM. Englebert, Moncelet, Schreurs, professeurs à l'École promus officiers d'Académie.

Un très joli concert fut ensuite donné par les Élèves des différents cours.

8 *juin*. — Au petit théâtre du Grand-Cercle, les Étudiants d'Angers ont joué *Le Gendre de M. Poirier*.

14 *juin*. — Aux Variétés-Cinéma d'Angers, concert donné par l'Amicale des Employés de bureaux, avec le concours de Mme Héon, Mlle Victoria Loiret, cantatrices; Mlle Englebert, pianiste; MM. Jousset, Robin, Léo Gabrielly, Brillet, Morin, Delestre, Malvezy, Roussel, Niégur.

16 *juin*. — A Saumur, Concert de l'Union symphonique, sous la direction de M. Olive, qui joua l'*Ouverture d'Egmond*, de Beethoven, la *Suite algérienne*, de Saint-Saëns, *Isoline*, de André Messager, ainsi qu'un septuor de Saint-Saëns, pour trompette, par M. Pouzet, encadré des meilleurs pupîtres de l'Union. Prêtaient leur concours : Mlle Jacqueline Royer, de l'Opéra; M. Georges Drouet, altiste solo des concerts Touche.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

19 *juin.* — A Saumur, concert donné par l'Union de la Jeunesse laïque, au cours duquel furent joués *Le Réserviste aux cinq enfants* et *le Mari d'Hortense.* On applaudit Mlle Chappelain, avec une délicieuse *Pavane* et M. Henry's et son fantoche.

23 *juin.* — A l'Institut d'Aveugles de la Claverie ont eu lieu, sous la présidence de M. Fourrier, vice-président de la Commission des Hospices d'Angers, l'examen des élèves de la section de musique, qui fut un succès pour leur professeur, M. Feltri. Plusieurs chœurs à quatre voix mixtes furent très appréciés.

***

Les Conférences.

7 *mars.* — A l'Université catholique, *La Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin* par Mgr Legendre, doyen de la Faculté de Théologie.

10 *mars.* — Salle municipale des Conférences, Hôtel de Chemellier, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *Au Pays des Volcans* (*Auvergne*, *Valais*, *Vivarais*), par M. Roux-Parassac, lauréat de l'Académie française.

11 *mars.* — Salle des Quinconces, conférence de l'Action française, sous la présidence de M. Jules Delahaye, sénateur, qui parla des *Périls causés par la non-exécution du traité de Versailles.* M. le commandant de Maistre démontra la *clairvoyance patriotique de l'Action française* et M. Paul Robain traita la question du *Péril financier.*

Dans les salons de l'Automobile-Club de l'Ouest, *Le fonctionnement des appareils Delco*, *Scintilla et S. E. V.*, par M. Charleau.

12 *mars.* — Salle municipale des Conférences, Hôtel de Chemellier, *Le Suffrage des femmes*, par Mme Malaterre-Sellier.

15 *mars.* — Salle du Cirque-Théâtre d'Angers, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *La France et le monde musulman*, par M. Saint-Yves.

22 *mars.* — Salle municipale des Conférences, Hôtel de Chemellier, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *La Roumanie et l'Est européen*, par M. Georges

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bienaimé, explorateur chargé de missions, délégué de la Ligue française.

5 *avril.* — Salle du Cirque-Théâtre d'Angers, sous la présidence de M. le général Andlauer, *Voyage à travers l'Amérique du Sud*, par M. le général Mangin.

26 *avril.* — Salons de l'Hôtel de Londres à Saumur, sous le patronage de la Chambre de Commerce, *La Syrie*, par M. le comte Cressaty.

28 *avril.* — Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers, sous le patronage de la Société de Géographie commerciale, *Le relèvement économique de la France*, par M. Savary, inspecteur général de la Ligue française.

29 *avril.* — Salle du Cinéma-Palace à Cholet, sous le patronage de l'œuvre du dispensaire tuberculeux de Cholet, *La lutte contre la tuberculose*, par M. le Dr Chaillous.

30 *avril.* — Salle du Cirque-Théâtre d'Angers, sous le patronage de l'Association des propriétaires du département de Maine-et-Loire, *La loi sur les loyers et la crise du logement*, — *Situation actuelle de la propriété bâtie*, — *Rapports des propriétaires avec leurs locataires*, — *De la cause du chômage dans l'industrie du bâtiment*, — *Conséquences des moratoires et des prorogations*, — *Loi sur la spéculation illicite des loyers*, — *Effets et conséquences de la loi sur la propriété commerciale*, par Messieurs Fernand Brun, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député, président d'honneur de la Fédération des groupements immobiliers de France, président de la Ligue de défense de la petite propriété française, — Georges Larcher, ingénieur des Arts et Manufactures, président de la Fédération des groupements immobiliers de France, président de la Chambre syndicale des propriétés à petits et moyens loyers de Paris, — Georges Mandine, vice-président de la Fédération des groupements immobiliers de France, président de la Ligue des propriétaires de Marseille, — Pierre Laguette, avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité juridique de la Fédération des groupements immobiliers de France.

La séance était présidée par M. Chrétien-Rouger, président

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'Association des propriétaires du département de Maine-et-Loire qui présenta les conférenciers.

1er *mai.* — Salle du Cinéma-Familia d'Angers sous le patronage du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, *Coiffes angevines et gilets ronds*, par M. le marquis de Dampierre, conseiller général.

3 *mai.* — Salle du Cinéma-Familia d'Angers, *Joachim du Bellay*, par M. Henri Morisse, professeur à l'École primaire supérieure d'Angers, bien connu des lecteurs de cette revue où il publie de charmantes poésies sous le pseudonyme d'Henri Tilleul.

7 *mai.* — Au musée d'art religieux, conférence sur les tapisries par M. le chanoine Urseau. Au cours de cette conférence, M. le Dr Lepage, président du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, a remis à notre savant collaborateur une croix ornée de brillants provenant d'une souscription faite entre les membres du Syndicat d'Initiative. Les discours prononcés par MM. le Dr Lepage et le chanoine Urseau ont été très applaudis.

8 *mai.* — Salle du Cinéma-Familia à Angers, sous le patronage de l'Aéro-Club de l'Ouest et de la Société de Géographie commerciale, *L'Aviation française en République-Argentine*, par M. le commandant Précardin, commandant au 31e régiment d'aviation.

12 *mai.* — Salle du Family-Cinéma à Cholet, sous le patronage de la Municipalité et de la Chambre de Commerce, *La Russie des Soviets et les créances françaises*, par M. Victor Paraf, avocat et professeur à l'École des Cadets de l'Ukraine.

13 *mai.* — Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville d'Angers, *La vie des poissons migrateurs de la Loire*, par M. le Dr Louis Roule, professeur au Museum d'histoire naturelle de Paris.

Salle du petit théâtre du Grand-Cercle, *César Franck*, par M. François Ninnin, critique musicale. Une partie musicale a été donnée par M. et Mme Becker, MM. Bernède, Englebert, Philippetto et Delestre.

A Saumur, sous le patronage du Comité de la Ligue pour le Relèvement de la moralité publique, *La reconstitution de la race*,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par M. Bureau, professeur à la Faculté libre de droit de Paris, et à l'École des Hautes-Études sociales.

30 *mai.* — Salle Saint-René, à Angers, sous le patronage de l'Association catholique de la Jeunesse française, *La question scolaire* par M. Xavier Vallat, député de l'Ardèche.

5 *juin.* — Promenade conférence du Syndicat d'Initiative de l'Anjou, sous la direction de M. le Chanoine Urseau : *Le prieuré de Saint-Augustin, le château et l'église de Brissac, l'église de Blaison, la ferme de la Groie, l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé.*

7 *juin.* — A l'Université catholique, *Ce qui n'empêche pas la France d'être la lueur de l'humanité*, par M. Ambroise Rendu, député.

25 *juin.* — A l'école des garçons de Montreuil-Bellay, conférences agricoles par M. le sénateur de Rougé, Robert de Grandmaison, conseiller général, et Métayer, directeur des services agricoles de Maine-et-Loire qui parla de la *Caisse de crédit mutuel agricole.*

***

Les Sports.

5 *mars.* — Le Criterium cycliste de printemps (Angers-Durtal et retour) a été gagné par Rerolle, d'Angers.

Au Vélodrome de Tours, Mourand, d'Angers gagne le brassard Dilecta.

7 *mars.* — Le Comité de direction de l'Aéro-Club de l'Ouest a procédé à l'élection de son bureau qui se compose comme suit: Président, M. Gasnier du Fresne; vice-présidents, marquis de Geoffre, M. Giffard; secrétaire général, M. Laurenceau; secrétaire adjoint, M. Cesbron; trésorier, M. Lasneret; vice-trésorier, M. Paul Fortin; président de la Commission d'aviation, M. Hodebourg de Verbois; président de la Commission d'aérostation, M. Brundsaux.

Au cours de la réunion, il a été décidé de créer, pour 1922, un *Grand Prix de l'Aéro-Club de l'Ouest* d'au moins 20.000 francs, dont le règlement est à l'étude. Il est question de faire courir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'épreuve sur le parcours du circuit d'Anjou 1912, « Angers, Cholet, Saumur », dont ce serait le dixième anniversaire.

10 *mars*. — Aux épreuves hippiques militaires de Paris le brigadier Maurice Lepissier, du 12e cuirassiers, s'est classé second dans le prix Cambacérès.

12 *mars*. — Les épreuves du Neuvième Tour d'Angers à pied organisées par le *Petit Courrier* ont été gagnées, par Denis, du Club sportif Bessonneau. Le challenge Bessonneau et le challenge des Établissements Brisset ont été attribués au Club sportif Bessonneau et le challenge Monprofit au 33e d'artillerie de campagne.

Le Grand Prix cycliste des aviateurs, couru sur cinq tours de la route circulaire de l'hippodrome de Longchamps à Paris, a été gagnée par l'aviateur angevin Paillard.

13 *mars*. — A la salle d'armes de l'Automobile-Club de l'Ouest, séance d'entraînement entre les tireurs des grandes salles de Nantes, du Mans, de Saumur, de Tours et d'Angers, organisée par l'adjudant Bétrancourt, maître d'armes au 7e hussards ; cette réunion fut très réussie.

19 *mars*. — Le Grand Prix Perrin, couru à Saumur, sous le patronage de l'*Ouest*, a été gagné par Dutil, d'Angers.

1er *avril*. — A l'Hôtel de Chemellier, Angers, soirée de boxe, organisée par l'Athletic-boxing club; Rideau gagne le championnat des poids mouche; Corvé est champion des poids coq; Descamps, des poids plume; Dalifard, des poids légers; Biton, des poids mi-moyens; Gasnier, des poids moyens; Mouel, des poids lourds. Intéressant combat en dix-neuf reprises de 2 minutes entre Salière, champion de la marine, et Dubreuil.

2 *avril*. — Le circuit cycliste de la Mouette (Cholet-Nantes-Cholet) a été gagné par Voisin, d'Angers.

5 *avril*. — Le Cross-Country annuel de l'Union d'Anjou s'est disputé sur un parcours tracé en boucle au départ et à l'arrivée au Stade de la Grande-Chaussée. Se sont classés premiers : seniors, Chopin (du Ronceray); juniors, Thoraval (de l'Espoir),

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le challenge des seniors a été attribué à l'Union moranaise et celui des juniors à Notre-Dame-des-Champs.

9 *avril.* — Au vélodrome de Tours, l'angevin Mourand gagne la Course internationale de vitesse, le brassard Dilecta et la Course de 40 kilomètres.

10 *avril.* — Ouverture de l'École d'aviation d'Angers. Dans la journée les élèves sont arrivés à Angers où ils vont passer plusieurs mois en vue de préparer leur brevet de pilote aviateur ; la durée du stage est en moyenne de six mois.

23 *avril.* — Grande fête donnée par l'Intrépide sur son terrain de la rue de Frémur à Angers. La grande attraction fut l'épreuve militaire, carrousel et prix couplé, qui a fait grand honneur aux sous-officiers et brigadiers de 7e hussards et du 33e d'artillerie qui y prirent part.

A Tours, le Grand Prix cycliste des Jeunes a été gagné par l'angevin Voisin.

Le prix Idole (Angers-Seiches-Soucelles-Angers), est revenu au cycliste Riou, de Morannes.

30 *avril.* — La course du brevet cycliste militaire de 50 kilomètres (Angers-Seiches-Tiercé-Pellouailles-Angers,) a été gagnée par Rerolle, d'Angers.

L'Union Voile et Vapeur d'Angers a fait une très jolie promenade croisière à Briollay où sont arrivés sans encombre voiliers, canots automobiles et vapeurs. Un repas bien composé réunit tous les canotiers autour de M. Darbou, chef de cabinet, représentant le Préfet, M. de Farcy, président de l'Union voile et vapeur d'Angers, et M. Lethon, vice-président.

A l'École de Cavalerie de Saumur, grand gala d'escrime sous la présidence du général Thureau, commandant de l'École. La présidence était assurée par MM. Lucien Gaudinet et René Lacroix. Se classèrent premiers dans le championnat d'escrime à la baïonnette le lieutenant Quist de l'École de Cavalerie; le lancement de grenades, l'aspirant Rossi de Saint-Maixent. Dans le challenge Joé-Bridge, la Salle-Aubry et l'École des Cavalerie ont fait match nul. Le championnat individuel est revenu au capitaine Brugère, d'Angers.

L'École de Cavalerie de Saumur bat l'École de Saint-Maixent

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par 18 victoires à 17. Dans le match Paris-Ouest, Paris bat l'Ouest assez facilement. Assaut de sabre entre le capitainee Perrodon et l'adjudant Gibault. Intermède de tir au revolver entre MM. Perrodon et de Castelbajac.

6 *mai.* — A Saumur, fête fédérale de la Préparation militaire, sous la présidence du général de la Garenne, président des Sociétés d'équitation de France. La coupe du sabre a été gagnée par le lieutenant Partent, du 12e cuirassiers; se classent après lui les lieutenants Schmeltz, Antèche et Roux, de Saumur. L'épreuve d'équitation réservée aux jeunes gens de préparation militaire a été gagnée par la Société de Versailles (1re) et la Jeanne-d'Arc de Saumur (2e).

A Saumur, très intéressante soirée de boxe, organisée par la Société nautique de Saumur avec le concours du Boxing-Club de Tours

7 *mai.* — Régates de l'Union voile et vapeur à Angers. Les courses de voiliers ont été gagnées : 1° bateaux non pontés sans foc (6 kilos) par *Mésange* à M. Saulou; 2° monotypes (9 kil.) par *Gnome* à M. Cholet; 1re série extra-réglementaire (9 kil.) par *Ouistiti* à M. P. Fortin. Les courses des canots automobiles par 12 kil. à l'heure (3 kil.) par *Suzy* à M. Dubreuil; 2e série, bateaux au-dessus de 12 kil. à l'heure par *Sphinx*, à M. Le Noël; 3e série, bateaux excédant la vitesse de 13 kil. à l'heure par *Tamtam* à M. Pierre. La course d'avirons à 2 rameurs a été gagnée par *l'Ami-Julien* d'Angers-Nautique; celle à 4 rameurs par *l'Anjou*, d'Angers-Nautique; celle de canots de plaisance par *Ondine.*

La course cycliste pour le brevet de 100 kilomètres, à Angers a été gagnée par Rerolle, d'Angers.

Le championnat cycliste de 100 kilomètres de Saumur a été gagné par Jacquet, de Saumur.

14 *mai.* — Courses de chevaux à Cholet et Verrie-Saumur.
Le Grand Prix cycliste des jeunes couru à Angers a été gagné par Dutil, d'Angers.

15 *mai.* — Courses de chevaux à Cholet.

Trois ballons sphériques participant à l'épreuve du grand-prix de l'Aéro-Club de France sont passés sud Angers dans la matinée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

16 *mai.* — Le *Petit Courrier* signale des expériences d'aviet tisme aux environs d'Avrillé par M. Cottereau et vers la Meignanne par M. J. du Reau.

21 *mai.* — A Cholet grandes courses cyclistes : Samson gagne le championnat du Veloce-club choletais. La Régionale est remportée par Mourand, d'Angers. Le grand-prix de Cholet est enlevé par G. Paillard; celui de l'Oisillonnette par Penneratte; l'Américaine par Beyl-Fritcher.

25 *mai.* — Au challenge de l'épée de Bretagne, M. Collet l'un des bons épéistes d'Angers, s'est classé dans un bon rang.

Le grand-prix cycliste Griffon couru à Angers a été remporté par Guerbo, de Morannes.

A Nantes, Rerolle, d'Angers, prend la première place dans le Circuit du Gallia-Sports.

Les championnats interscolaires d'athlétisme ont été disputés à Nantes au stade de Malville. L'École Chevrollier (École primaire supérieure d'Angers) s'y est signalée : Blu a gagné le 10 mètres plat, Saldon, le 200 mètres haies; Dufeau le saut en longueur; Dufeau et Griffault, ex-æquo, le saut à la perche; Duclercq, le lancement du disque; Dufeau le lancement du poïds; Blu, Reynaud, Meunier, Saldou, le 100 mètres relais.

A Souzay, la Société nautique de Saumur a fêté le lancement de deux nouveaux bateaux (un à deux et l'autre à quatre rameurs).

Les 25 et 26 mai la coupe d'aviation Paris-Angers-Paris réservée aux pilotes militaires a été enlevée par le lieutenant Rabattel, qui a accompli le parcours Paris-Angers et retour en 2 heures 40 minutes.

27 *mai.* — L'Association des Étudiants d'Angers a donné une fête nautique dans le bassin de Reculée. La Course de canots à deux rameurs a été gagnée par *Aurore* (École d'Agriculture : MM. du Rouret, de Gresling, Durouchau); la Course à la nage par M. Hascoët (École de Commerce); la course au canard par MM. Launay et Perdreau (École de Médecine).

28 *mai.* — A Angers, au Stand Saint-Nicolas, a eu lieu le concours annuel de préparation militaire des sociétés agréées de la 7e subdivision pour le tir. Le concours des délégations

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1° membres militaires, a été enlevé par l'Union segréenne avec 125 points; 2° jeunes gens de 16 à 20 ans par la Vaillante d'Angers, avec 78 points. Dans les individuels se sont classés premiers: 1° membres militaires, M. Plaud, du Ronceray; 2° jeunes gens, M. Hubert (Société de Tir de Saint-Martin-du-Bois) 30 points.

A Angers ont eu lieu les Régates de l'Union voile et vapeur d'Angers. Les courses de voiles ont été gagnées par *Fleur d'Ajonc* à M. Le Selin, R. V. V. A. à M. Stanzel, *Éole* à M. G. Lethon, *Nymphéa* à M. Soulaine, *Tam-tam* à M. Pierre.

A Saumur a été couru le 7e tour de Saumur qui a été enlevé par Denis, du Club-Sporting Bessonneau, lequel club a gagné définitivement le challenge Amy.

L'élimination du Trophée des provinces a été un nouveau succès pour Rerolle d'Angers qui s'est classé premier.

La course de 65 kilomètres du Club vélocipédique de Chemillé et gagnée par Nourry, âgé de 17 ans.

31 *mai.*— Au Cirque-Théâtre d'Angers, gala de boxe, organisé par le Boxing-Club angevin. Pichon bat Rally (tous deux de l'A. B. C. angevin); Buard, de Tours, bat Rideau, de l'A. B. C.; Gillet bat Dubreuil; Bouvet bat Tourneux; Pineau bat Berteau; Gallican et Pacheux font match nul.

3, 4 *et* 5 *juin.* — Sur le Champ-de-Mars d'Angers, pendant ces trois jours, le Concours hippique tenait ses assises. Comme les années précédentes l'affluence des assistants fut considérable et les épreuves fort intéressantes : concours des chevaux de demi-sang aptes au service, prix des classes, prix internationaux, courses d'obstacles, examen d'équitation, courses au trop monté, présentation d'attelages militaires, prix Hédelin, prix Roger de Terves, prix du département, prix du Conseil général, Carrousel militaire, prix de la Ville, concours militaire (prix du Conseil général).

4 *juin.* — A Angers a été couru le Grand-Prix Chimère sur le trajet Angers, Le Lion-d'Angers, Durtal, Baugé, Saumur, dans lequel Rerolle d'Angers s'est classé premier.

5 *juin.* — Au Vélodrome de Saumur Jules Perrin, avec Digard comme entraîneur, enlève les deux manches du grand prix. L'américaine de 25 kilomètres revient à l'équipe Jacquet-Voisin.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

10 *juin*. — A Angers, dans le bassin de Reculée, réunion sportive de l'Association des Étudiants. La course de canots est gagnée par *Aurore* (École de Commerce); la course de natation par Asquatch (École de Commerce).

11 *juin*. — Au terrain de l'Intrépide à Angers, la Jeune France de Cholet a remporté le championnat d'Anjou.

Aux régates d'Angers-Nautique dans le bassin de Reculée, la Course de débutants et juniors à deux rameurs a été gagnée par la *Fileuse* du C. N. de Laval, celle à un rameur de couple par *Espérance* de la S. N. de Tours; celle de deux rameurs (seniors) par *Les Mêmes* de la S. N. de Saumur, la course de bateaux du 6e génie par l'équipe du 3e bataillon; la course à quatre rameurs (débutants et juniors) par l'*Anjou* d'Angers-Nautique; à quatre rameurs (débutants) yole de mer par *Coup de Bambou* de la S. N. de Saumur; la course de nacelles du 6e génie par l'équipe du 1er bataillon; la course de canots automobiles par *Tam-Tam* à M. Pierre; la course à quatre rameurs (seniors) par *Atlantique*, du Club de l'Aviron de Nantes. Un match de water-polo fut nul.

A Nantes, dans le concours du challenge du Souvenir, le Club sportif Bessonneau s'est classé second; Le Guyader du C. S. B. a gagné le 400 mètres plat; Denis (C. S. B.), le 1.500 mètres plat.

A Tours, le Trophée du *Petit Journal* a été gagné par le cycliste angevin Voisin.

18 *juin*. — Dans le brevet militaire de 150 kilomètres Persigan, d'Angers, a conquis la première place.

Dans le Criterium de Lyon, Rerolle s'est classé troisième.

A Laval, le Club sportif Bessonneau a remporté la plus grosse épreuve de la journée et le challenge Maurice Dutreil, récompensant une course relais de 10 kilomètres (le team angevin se composait de Denis, A. Le Guyader, G. Le Guyader, Haie et Lailler).

A Paris, dans la journée des Championnats de Natation de Paris, Gaveau (d'Angers) s'est classé deuxième dans le 200 mètres sur le dos.

Les 18 et 19 juin ont eu lieu au Champ d'Éventard les Courses d'Angers qui ont obtenu un grand succès. Les épreuves furent intéressantes et l'assistance nombreuse et choisie.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

25 *juin*. — Concours d'estafettes automobiles organisé par l'Automobile-Club de l'Ouest. Dans le classement des Angevins M. Berrué, de Pellouailles a conquis le numéro un. Dans le classement général entre tous les départements de l'Ouest il est classé numéro quatre.

***

Nominations, récompenses, décorations.

M. Borromée, préfet de Maine-et-Loire a été nommé préfet à Strasbourg.

M. Lambry Gustave, préfet de l'Orne a été nommé préfet de Maine-et-Loire. Né le 5 septembre 1873 à Toulouse, il fut chef de cabinet de préfet en octobre 1889, puis il devint sous-préfet de Ruffec le 4 juin 1901, sous-préfet de Cosne le 3 juin 1908, secrétaire général de la Corse le 3 octobre 1910, sous-préfet de Cholet le 20 mai 1912, sous-préfet de Béziers le 10 mai 1913, chargé de l'intérim de la préfecture des Pyrénées-Orientales le 30 avril 1918, préfet des Pyrénées-Orientales le 23 janvier 1919, préfet de l'Orne le 15 janvier 1920. Il est licencié en droit et chevalier de la Légion d'honneur.

M. Musso Fernand, chef de cabinet du préfet du Pas-de-Calais, a été nommé sous-préfet de Segré.

M. le Dr Brin, professeur de pathologie chirurgicale, à l'École de Médecine et de Pharmacie d'Angers, a été nommé professeur de clinique chirurgicale en remplacement de M. le Dr Monprofit.

M. le Dr Tesson, suppléant des chaires de chirurgie, a été nommé professeur de pathologie chirurgicale, en remplacement de M. le Dr Brin.

M. Prosper Lavallée, directeur de l'École supérieure d'Agriculture d'Angers, a été élu le 23 mars, par 32 voix sur 38 votants, membre correspondant national dans la section de grande culture à l'Académie d'agriculture.

A la date du 1er mars, M. G. Leboucher a été nommé directeur honoraire du Syndicat agricole d'Anjou. Il a été remplacé dans les fonctions de directeur, que pendant de longues années il remplit avec compétence et dévouement, par M. Renaud, ingénieur-agronome.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans sa réunion du 12 juin, le Comité de défense commerciale et industrielle de Maine-et-Loire, a nommé président M. Langlois; vice-présidents MM. Picard et Lasneret; secrétaire général M. Godin; secrétaire adjoint M. Paré; trésorier M. Chabrun; vice-trésorier M. Thomas; archiviste M. Bernard-Chouteau.

Le prix Camille Deslions de la Société de Géographie commerciale a été décerné à un angevin, le maréchal des logis Eugène Poilane, né à Saint-Sauveur-de-Landemont en 1888.

Il s'est engagé dans l'armée coloniale en 1908 et il a fait un séjour de onze ans et demi, sans interruption en Indo-Chine. Il s'y trouvait en 1918, lorsque fut fondé par M. Albert Sarraut l'institut scientifique de Saïgon. Montrant une vocation ardente pour les recherches d'histoire naturelle, M. Poilane fut attaché à cet établissement pour rassembler des collections dans les parties les moins explorées de l'Indo-Chine.

Pendant plus d'une année, isolé et ne disposant que de moyens très modestes, il a parcouru une partie du Laos et de la chaîne annamitique et en a rapporté de magnifiques collections botaniques et forestières, en particulier un herbier de plus 2.500 numéros, actuellement à l'étude au Museum d'Histoire naturelle.

Voyageur infatigable, le maréchal des logis Poilane, mis de nouveau hors cadre, vient de repartir en Indo-Chine, n'étant resté que sept mois en France, prenant seulement le temps de trouver une jeune compagne qui s'est jointe à lui.

M. et M^me^ Poilane vont parcourir les régions les moins connues du Laos et du Haut-Tonkin, à l'effet d'y recueillir de nouveaux documents qui contribueront encore au progrès de la science et feront mieux connaître les richesses de notre belle colonie d'Indo-Chine.

M. René Grégoire vient d'obtenir au dernier salon des Artistes français la grande médaille d'honneur pour l'ensemble de son œuvre (section de gravure en médailles). C'est là une distinction qui n'est accordée que très exceptionnellement.

Un artiste angevin, le graveur sur bois Constant Lebreton, a été tout récemment admis comme titulaire de la bourse bisannuelle de 12.000 francs par le Comité de la Fédération américaine pour l'art français.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Charmy, fils de l'écrivain angevin bien connu, M. Roland Charmy et élève du violoniste angevin Gustave Mouchet, a obtenu au Conservatoire national de musique le premier prix et a été classé numéro un, ce qui le dispense de tout concours pour la seconde année.

Au concours littéraire et musical de 1921, que « Le Flambeau nantais », société d'art et de littérature, a ouvert, parmi les littérateurs et musiciens de la région de l'Ouest (Anjou, Bretagne, Maine, Poitou, Vendée), c'est l'Anjou qui vient de triompher dans la personne de M. Louis Eygel, compositeur et professeur de musique à Angers, avec son œuvre, *Le Destin*, drame lyrique, paroles de Jean Duval.

Le prince Louis de Monaco, fils et héritier du prince Albert qui vient de mourir, a été nommé général. Il fut élève à l'École de Cavalerie de Saumur.

M. le comte du Plessis de Grenédan, chef de bataillon au 65e d'infanterie, doyen de la Faculté de Droit d'Angers, président du Comité angevin de la Ligue française et de l'Union des Combattants de Maine-et-Loire, a été porté au tableau d'avancement pour le grade de lieutenant-colonel.

Ont été promus dans la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : M. Écochard, médecin-chef de la place de Cholet. — Au grade de chevalier : MM. Roulin, lieutenant au 135e d'infanterie; Thoreau, adjudant-chef au 135e d'infanterie; Travers, chef de brigade de 2e classe, 9e légion; Lemière Lucien, ex-sergent au 6e génie; Plormel Alphonse, ex-soldat au 77e d'infanterie;— (à titre posthume) le lieutenant Paillusson Alexandre du 135e d'infanterie; le sous-lieutenant Vigane Eugène, du 135e d'infanterie.

M. l'abbé Conard, Joseph-Eugène, professeur à l'Institution libre de Combrée, soldat infirmier de bataillon au 169e d'infanterie, titulaire de la croix de guerre avec quatre citations, a été décoré de la médaille militaire.

Ont été nommés : officier de l'Instruction publique :

Mme Garin, née Brocheriou, déléguée cantonale à Segré; MM. le Dr Schmitt, médecin-major de première classe en retraite,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à Saumur; Godineau, professeur de dessin à Angers; Émile Laly, professeur d'éducation physique du collège et des écoles de Saumur; Louis Cointreau, président de la Société de préparation militaire à Angers.

M. l'abbé Panaget, vicaire à Saint-Joseph d'Angers, capitaine adjudant-major pendant la guerre, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la Military cross, a été nommé officier de la Couronne du Chêne du Luxembourg.

Ont reçu la médaille de bronze de l'Assistance publique : Mmes Beaumont Joséphine (sœur Marie-Saint-Jules), économe à l'Hospice d'Écouflant; Boutard, née Vasson Louise-Adrienne, vice-présidente de l'Œuvre des Colonies de vacances, à Angers; Mme Farion Louise (sœur Thérèse), du dispensaire du Bureau de bienfaisance d'Angers; Mme veuve Pigeon, née Riotteau Élisa, sage-femme à Pellouailles-les-Vignes; Mlle Courtin Eugénie, infirmière à l'Hospice général de Saumur.

***

Nécrologie.

Le 10 avril ont été célébrées en l'église Notre-Dame d'Angers les obsèques du docteur Pierre Mareau, médecin-major au 65e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, tué à l'ennemi à Tahure le 4 octobre 1915.

Sur sa tombe, M. le Dr Frouteau, au nom de ses amis et condisciples de l'École de Médecine, a pris la parole et fait l'éloge du défunt.

Le 18 avril, ont été célébrées en l'église de Beaufort-en-Vallée les obsèques de Mme la marquise d'Andigné.

Mgr Rumeau monta en chaire et retraça en quelques mots la vie toute de sacrifice et d'exemple que fut celle de la défunte.

C'est, dit-il pour exalter toute notre estime et toute notre reconnaissance que nous sommes rassemblés en ce lieu; c'est aussi pour retirer de cette mort si édifiante toutes les grandes leçons qui s'en dégagent.

Et il retrace, phases par phases la vie de cette petite provinciale qui, à peine âgée de vingt ans, fut mariée à à un fils d'une des plus vieilles familles d'Anjou. « Jamais union ne fut mieux assortie » et il dit combien vite une entière sympathie lui fut acquise.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'une générosité incomparable, elle aimait son prochain comme elle-même et Dieu par-dessus tout. Sa mort fut édifiante et ses dernières paroles furent pour demander aux siens l'union entre ses membres comme elle existait déjà. Après les derniers sacrements, qu'elle reçut en pleine connaissance, elle fit le sacrifice de sa vie.

De cette mort, ajoute le prélat, il convient de retirer quelques enseignements qui se résument d'ailleurs en ce seul mot : « Nous sommes ce que nous sommes devant Dieu, et rien de plus ! »

Après l'absoute solennelle, le corps fut conduit à Angers, d'où il sera transféré à Barbentane (Bouches-du-Rhône), où se fera l'inhumation.

Le 27 avril ont eu lieu en l'église de Baugé les obsèques de M. le Dr Thuau, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur.

Au cimetière des discours ont été prononcés par M. Carbonnel, maire de Baugé; Georges, conseiller d'arrondissement; Rabouin, député, et par M. le Sous-Préfet de Baugé. Nous imprimons en tête de cette chronique le discours de M. Blachez au Conseil général.

Le 30 mai ont eu lieu à Saint-Rémy-en-Mauges les obsèques de M. le baron Jacques de Villoutreys, maire de la commune depuis vingt-trois ans et conseiller d'arrondissement du canton de Montrevault.

Sur sa tombe M. de Montecler, son ami et son successeur au Conseil d'arrondissement, fit son éloge.

Faire le bien, dit-il, rendre le bien pour le mal a été l'objectif de toute sa vie, et cela la résume tout entière. Il avait au plus haut degré l'amour du prochain, parce qu'il avait compris que nous sommes sur cette terre pour nous aimer et pour nous aider les uns les autres. Et c'est sous cette inspiration, qu'il avait fait dans le canton l'union la plus complète. Bel exemple qu'il nous laisse et qu'il nous demande de suivre.

Il aimait son canton et son canton l'aimait, et jusqu'à sa dernière heure il voulut s'intéresser à toutes les affaires.

Il aimait sa patrie, il aimait cette belle France et n'aurait pas voulu rester inactif pendant la guerre. Aussi, lorsqu'elle éclata, il partit pour remplir les obligations de la classe à laquelle il appartenait; mais, au bout de quelques mois, il contracta le mal qui l'enlève aujourd'hui, jeune encore, à l'affection de tout un pays. C'est encore une victime de la guerre !

X***.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

A travers les Livres et les Revues

Je m'excuse encore une fois auprès des lecteurs de la *Revue* d'avoir tant tardé à leur parler des livres qui s'entassent sur mon bureau à leur intention et que j'aurais dû beaucoup plus tôt leur présenter. Ils sont si nombreux et les pages qu'on met à ma disposition le sont si peu que je devrai plus d'une fois me contenter du titre de l'ouvrage. Qu'on veuille bien ne pas m'en tenir rigueur !

Le dernier en date et l'un des premiers en intérêt est celui que M. Marc Leclerc vient de publier chez Lefebvre, 77, rue de Rennes, Paris, sous le titre : *Poètes angevins d'aujourd'hui, essais anthologiques*. C'est un recueil de pièces choisies parmi les œuvres de nos poètes, ou mieux un bouquet composé de fleurs délicates et charmantes, cueillies par un artiste dans les parterres de notre terre angevine. Une courte notice fait connaître les traits principaux de la vie et de l'œuvre des poètes contemporains habitant en Anjou ou originaires de l'Anjou et quelques pages, choisies parmi les meilleures, donnent une idée de leur talent et du genre qu'ils ont cultivé. Ainsi, tour à tour, défilent sous nos yeux enchantés les vers de Henri Baguenier-Désormeaux et de son fils, Jacques Baguenier-Désormeaux, une des jeunes victimes de la grande guerre ; de René Bazin, Charles Berjole, Maurice Brillant, Guillaume Carentec, J. Chasle-Pavie, R. Christian Frogé, Henry Cormeau, Maurice Couallier, Alfred Coupel, Alfred Machard, Émile Marchand, Alphonse Métérié, Charles d'Ollone, Auguste Pinguet, Paul Pionis, Aïda de Romain, Olivier de Rougé, Eugène Roussel, Paul Sonniès, Henri Tilleul, Robert Veyssié. Marc Leclerc n'avait pas voulu se comprendre dans ces essais

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'anthologie ; mais les éditeurs, pensant à juste raison qu'il occupe une place à part dans la Pléïade angevine, ont reproduit un fragment de sa célèbre *Vieille Ormoère*, le fameux passage de la *Boue* dans « *Quant sonneront les cloches* » et enfin *L'Offrande à Cyrnos.*

Puisque ce joli volume porte le modeste titre d'*essais*, bien que ce soit un coup de maître, il aura certainement plusieurs éditions. Je demande à Marc Leclerc, quand il préparera la seconde édition, d'ajouter deux noms à sa liste, celui du bon et si sympathique Léon Philouze et celui de l'aimable et spirituel Xavier de la Perraudière, qui méritent de figurer dans ce recueil.

Parmi les poètes dont je viens de citer les noms, nos lecteurs auront remarqué celui de Henri Tilleul, qui pendant de longues années collabora à la *Revue* sans se faire connaître. Sa modestie me pardonnera sans doute de donner son nom, Henri Morisse, professeur à l'École primaire supérieure d'Angers, et de signaler à l'attention des lettres un charmant recueil de vers, qu'il a publié chez MM. Richou frères et dans lequel nos abonnés retrouveront un certain nombre de pièces qui ont paru dans la *Revue de l'Anjou.* Ce petit livre s'appelle *Florilège :* on ne saurait en penser ni en dire trop de bien.

Après les poètes, un philosophe, M. André Godard, qui nous envoie un important ouvrage, édité par la librairie académique Perrin, à Paris, sous ce titre : *Le surnaturel contemporain.*

Les livres d'André Godard sont difficiles à analyser, tant ils sont pleins d'idées, de faits, de considérations inattendues et d'aperçus ingénieux. Celui-ci est comme les autres; il a toutes les qualités de ses devanciers et, comme eux, il contient des pages admirables.

Dans *Le surnaturel contemporain*, M. André Godard étudie à la fois la position actuelle de la philosophie religieuse vis-à-vis de toutes les découvertes scientifiques et la part authentique du surnaturel dans la société contemporaine. Le livre est comme une synthèse de ses précédentes études d'apologétique.

J'ai pris un très grand plaisir à lire ce nouveau volume; mais j'aurais peut-être été embarrassé plus d'une fois, si l'auteur avait demandé l'*Imprimatur* à l'autorité ecclésiastique et si j'avais été chargé par elle de donner le *Nihil obstat.* En effet, l'auteur, bien que d'une orthodoxie indiscutée, ne sait ni déguiser ni atténuer

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ses idées personnelles, et quelques-unes étonneront sans doute plus d'un lecteur.

***

En arrivant aux livres d'histoire, je recommande tout de suite une étude captivante de M. Henri Baguenier-Desormeaux sur *La Vendée et son plus récent historien, M. Pierre de la Gorce.* Cette étude, qui a été imprimée tout d'abord dans la *Revue du Bas-Poitou*, forme une élégante brochure d'une centaine de pages.

M. l'abbé Uzureau a consacré aux *Martyrs angevins* de la Révolution une brochure non moins importante, dans laquelle il donne de courtes et substantielles notices, d'abord sur seize personnes, prêtres et laïcs, guillotinées sur la place du Ralliement, à Angers, et ensuite, sur quatre hommes et soixante-dix-neuf femmes fusillés au Champ-des-Martyrs, sur la commune d'Avrillé. La brochure de M. l'abbé Uzureau est en vente dans les principales librairies de la ville.

A signaler, du même auteur : *L'abbé Bernier et ses paroissiens de Saint-Laud, L'Evêque d'Angers pendant la Révolution*, deux articles extraits des *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, et une notice sur *Quatre victimes vendéennes* de la Révolution, extraite de la *Revue du Bas-Poitou.*

M. l'abbé Maurier a consacré au souvenir d'un de ses élèves une brochure qu'on ne peut lire sans une émotion poignante. J'en transcris seulement le titre, car, si j'essayais d'en faire des extraits, je dépasserais les limites qui me sont assignées : *Vicomte Roland Paulze d'Ivoy de la Poype*, capitaine au 4e chasseurs d'Afrique, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi au combat d'Ablaincourt, le 10 octobre 1916.

Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, du 27 octobre 1921, M. O. Desmazières, dont l'érudition est bien connue de nos lecteurs, a dressé un inventaire aussi précis que possible de tous les objets préhistoriques de l'époque du bronze conservés dans les musées et dans les collections particulières de Maine-et-Loire. Cette savante notice a été tirée à part, sous le titre : *La Protohistoire dans le département de Maine-et-Loire, inventaire de l'âge du bronze.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Henry Cormeau a imprimé lui-même un volume considérable, qui porte la firme des Éditions Crès et dans lequel notre distingué compatriote étudie *L'Accent de chez nous*, c'est-à-dire la phonétique du Bas-Anjou ou de la Vendée angevine. C'est un complément fort utile et très savant du Glossaire de MM. Verrier et Onillon.

Quand on entend parler un paysan vendéen, « on croirait pour un peu à un français différent du vrai, estropié, sinon barbare, mi-patois et mi-jargon. Or, ce verbe difforme et vicieusement accentué ne représente pourtant guère autre chose que le vrai français. Le considérer comme une originalité linguistique induirait à commettre le péché d'ignorance; il est un archaïsme, voilà tout ». Telle est la thèse, très juste et très vraie, que M. Henry Cormeau a développée, avec une rare compétence et appuyée par des arguments irréfutables.

M. Henry Cormeau, qui étudie aujourd'hui le parler de notre Vendée, en avait révélé les mœurs et décrit les paysages dans un autre volume, *Le Mal joli*, qu'il a imprimé lui-même, comme *L'accent de chez nous*. J'aurais dû en parler beaucoup plus tôt.

M. Sylvain Briollay, pseudonyme d'un aimable et très distingué professeur, né à Angers, a raconté le long martyre de l'Irlande, dans un volume, édité par Plon, à Paris, et intitulé *L'Irlande insurgée*. A l'heure où la guerre civile accumule les ruines au sein de la « nation crucifiée », le livre émouvant de Sylvain Briollay expliquera bien des problèmes qui n'étaient pour nous que des énigmes indéchiffrables.

Parmi les romans que j'ai reçus, je cite en premier lieu *Qui-rit le paludier*, de M. Pierre Gourdon, parce que c'est un livre admirable pour le fond et pour la forme. C'est le tableau des mœurs et des habitants du pays de Batz, la peinture exquise de ces fossés couverts de limus et de brans, qui s'étendent entre Kervallet et Saillé, entre le Croisic, Trescalan et Guérande.

Je n'ose parler trop longuement des *Années d'apprentissage de Sylvain Briollay*, afin de ne pas réveiller des susceptibilités à peine apaisées. Mais je puis bien affirmer, sans blesser personne, que le roman de M. Maurice Brillant a eu un très grand succès, parce qu'il est vivant et admirablement écrit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je termine par le nouveau roman de Mlle Mathilde Alanic, *Rayonne !* Je me préparais à en dire tout le bien qu'il faut en penser, quand j'ai lu dans l'*Ouest*, sous la signature de Claude Forlière, qui cache le nom d'une très sympathique angevine, un article trop juste et trop bien écrit pour que je résiste au plaisir de le reproduire [1].

Rayonne ! Quel beau titre dans son bref symbolisme ! Il est fier comme un étendard et profond comme une devise. Sa forme impérative en fait un commandement pour chacun de nous, comme il est la raison de vivre de la nouvelle héroïne de Mathilde Alanic, la charmante Annie Le Goël.

« Fais de la joie, Rayonne ! De tes expériences, de tes larmes, fais de la lumière », a dit à la jeune romancière son maître Patrice Conan. Et elle a si bien compris la profonde vérité de ce principe moral que nous trouvons aux dernières pages du livre dans l'extrait du journal d'Annie, les lignes suivantes : « Je m'efforce surtout d'animer les existences vides, stériles, délaissées, — il en est tant ! Je stimule les solitaires et les sacrifiés à chercher les sources de joie où je puise moi-même : la constance, l'énergie, l'espoir ! »

Pour arriver à cette sérénité active et bonne, Annie a été à rude école et aucune épreuve ne lui a manqué, depuis l'enfance étouffée sous les revers et les deuils, l'adolescence comprimée et sans affections, le premier rêve d'amour naïf payé de trahison, puis le drame intime, la passion profonde et réciproque, mais impossible à moins de forfaiture à l'honneur.

Successivement humiliée, dupée, brisée, Annie reste toujours vaillante. Sa vie morale, que nous suivons pas à pas au cours de ces 300 pages, demeure limpide en dépit des orages qui la traversent.

Que ce soit dans sa Bretagne natale, de Rennes à Carnac, ou bien à Paris, dans les milieux politiques ou littéraires, Annie Le Goël (j'allais écrire Mathilde Alanic !) voit juste et juge droit : paysages ou personnalités, vieilles coutumes ou modes nouvelles, traditions historiques ou menus faits qui seront l'histoire de demain, rien ne passe à sa portée qui ne soit observé et jaugé.

La figure sympathique de Patrice Conan, l'écrivain-sénateur, bien qu'au second plan, éclaire et anime le livre. Avec la famille d'Annie Le Goël, nous vivons la vie des gens de mer des côtes bretonnes.

L'agréable diversité des scènes permet à l'auteur une variété de descriptions qui ne manque pas de piquant et, par instants, de fine malice. Mais la valeur dominante du livre est toute dans la profondeur

[1] Un vol. in-16, E. Flammarion. édit.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

morale des sentiments exprimés. C'est une œuvre dynamogénique (qu'on me pardonne ce grand mot lâché !). Vous tous, les heureux, qui pouvez faire tant de bien aux autres et à vous-mêmes en rayonnant, et, vous, les éprouvés, qui devez lutter pour rayonner sur vous-mêmes et sur de plus malheureux, lisez le livre d'honneur et de courage de Mathilde Alanic : vous y trouverez, sous un style courant, avec de jolis hors-d'œuvre imagés, des leçons, des conseils, un encouragement, la parole d'une apôtre qui clame : *sursum corda !* »

Claude FORLIÈRE.

Si j'ai fait quelque oubli, je demande qu'on ne m'en tienne pas rigueur. Une autre fois, je tâcherai d'attendre moins longtemps avant de reprendre ma tâche.

Ch. URSEAU.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

DU QUATRE-VINGT-QUATRIÈME VOLUME

JANVIER-FÉVRIER

Pages

Le Professeur Monprofit (1857-1922). — Dr H. Delagénière..... 5

Chouannerie de Maine-et-Loire : Bords de la Sarthe et du Loir, 1794-1799; Chouannerie de 1799-1800. — E. Queruau-Lamerie. 13

Les Artistes Angevins pendant la grande Guerre (*suite*). — Henry Coutant..... 59

Angers et l'Anjou pendant la guerre (août 1917) (*Suite*). — G. Grassin..... 67

Résumé des Observations Météorologiques faites à la Station Municipale d'Angers pendant les mois de Janvier et Février 1922. — M. Couette..... 107

Chronique..... 109

Les Foires aux Vins. — Deux réunions pour la défense des commerçants et industriels. — Voies navigables. — Le cinquantenaire des Fourneaux économiques des Écoles communales d'Angers. — Un service solennel pour Benoît XV. — Noces d'or. — Une mission Japonaise à Saumur. — Nouvelles dénominations de communes. — Les fêtes du Carnaval. — Les monuments du souvenir. — Manifestations de bienfaisance. — Manifestations lyriques et musicales. — Littérature, sciences et arts. — Les Sports. — Les Conférences. — Nominations, récompenses, décorations. — Nécrologie : M. le Professeur Monprofit.

MARS-JUIN

La vie d'un homme obscur : le citoyen de Morainville (1759-1807). M. Saché..... 133

Poésies : Lettre de Printemps. — Henri Tilleul 161

Après les fêtes Franco-Américaines : Un discours du Marquis de Dampierre..... 165

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lettre de M. André Joly 179

Le lieutenant Jean de Loriol. — **X**..... 181

Angers et l'Anjou pendant la guerre (août 1917) (*Suite*). — **G. Grassin** 233

Résumé des observations Météorologiques faites à la Station Municipale d'Angers pendant les mois de Mars, Avril, Mai et Juin 1922. — **M. Couette**..... 277

Chonique 280

Au Conseil général. — Voies navigables. — Manifestations du souvenir. — Ephémérides Angevines. — Littératures, sciences et arts. — Manifestations lyriques et musicales. — Les Conférences. — Les sports. — Nominations, récompenses, décorations. — Nécrologie : M. le docteur Pierre Mareau, M^me^ la marquise d'Andigné, M. le D^r^ Thuau, M. le baron Jacques de Villoutreys. — **X*****.

A travers les Livres et les Revues 345

Marc Leclerc : *Poètes angevins d'aujourd'hui*; — André Godard : *Le surnaturel contemporain*; — H. Baguenier-Desormeaux : *La Vendée et son plus récent historien*; — Abbé Uzureau : *Les martyrs angevins*; — *L'abbé Bernier et les paroissiens de Saint-Laud*; — *L'évêque d'Angers pendant la Révolution*; — Abbé Maurier : *Roland de la Poype*; — O. Desmazières : *La protohistoire dans le département de Maine-et-Loire, inventaire de l'âge du bronze*; — Henry Cormeau : *L'accent de chez nous*; — Sylvain Briollay : *L'Irlande insurgée*; — Pierre Gourdon : *Qui-rit le paludier*; — M. Brillant : *Les années d'apprentissage de Sylvain Briollet*; — M^lle^ Alanic : *Rayonne !* — **Ch. Urseau**.

Le Directeur-Gérant, G. GRASSIN.

Angers imp. G. Grassin, Richou Frères successeurs. — 10 22

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 4250

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN